AVIGNON, SON HISTOIRE, SES PAPES, SES MONUMENS ET SES ENVIRONS

J.-B.-M. Joudou



Joudon
DRR

AVIGNON,

SON HISTOIRE, SES PAPES, SES MONUMENS

ET SES ENVIRONS.

On trouve chez le même Libraire :

Études historiques et religieuses sur le xive siècle, ou Tableau de l'Église d'Apt sous la cour papale d'Avignon, par l'abbé **Rose**; curé de Lapalud, chanoine honoraire d'Avignon, chevalier de la Légion d'honneur; 1 vol. in-8° de 660 pages. *broc.* 5 fr.

AVIGNON,

SON HISTOIRE, SES PAPES, SES MONUMENS

ET SES ENVIRONS,

Publié par J.-B.-M. Joudou,

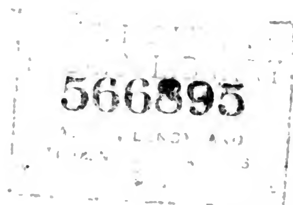
Ancien Rédacteur du Messager de Vaucluse.



AVIGNON,

L. AUBANEL, IMPRIMEUR DE Mgr L'ARCHEVÊQUE.

1842.





INTRODUCTION.



La nouvelle école historique a opéré une révolution qu'il faut suivre dans toutes ses conséquences, sous peine de n'être pas lu. Cette réflexion d'un écrivain de cette ville est très-judicieuse ; l'histoire ne doit plus être une biographie des hommes, mais le tableau des évènemens. « Que chaque localité exhume donc ses titres, continue le même auteur, relève ses vieux monumens, évoque ses glorieux souvenirs, ressuscite ses grands hommes. Dans notre France, est-il un seul hameau qui n'ait pas à raconter des faits intéressans ? Est-il une seule plaine qui n'ait pas été le théâtre de quelque combat célèbre ? Est-il enfin une vallée, un rocher, un donjon à demi-ruiné, une basilique toute noircie de l'empreinte des siècles, qui n'aient rien à dire à l'historien ? »

Sans être un de ces grands peuples dont les

révolutions ont étonné le monde, nous pouvons présenter au voyageur des annales plus intéressantes peut-être que celles de toute autre nation. La période gallique, tout-à-fait conjecturale, servira seulement à lier la chaîne des temps anciens aux temps où les traditions et les monumens nous offrent quelque certitude; car l'histoire proprement dite ne s'ouvre qu'au moyen-âge, à cette époque où les races Franke, Mauresque, Italienne, vinrent se mêler aux races indigènes. Il y a, sans contredit, de l'intérêt dans ce drame dont chaque acte renferme les évènemens d'un siècle, et dont chaque siècle voit renouveler les acteurs sous des costumes et des langages divers.

Capitale du monde chrétien depuis 1309 jusqu'en 1377, Avignon reçut dans ses murs cette cour pontificale dont la politique des rois de France déshérita l'ancienne Rome. Avec Jean XXII, avec Clément VI, arrivèrent le luxe qui environne les souverains, le goût des constructions gigantesques, les poètes et les troubadours qui réformaient la langue en la rendant plus harmonieuse, les peintres et les sculpteurs qui rendaient la vie à un art que les barbares avaient noyé dans le sang.

« Loin de nous instruire du rôle politique que

jouèrent nos papes et nos évêques dans le drame religieux qui se dénouait à Avignon, les écrivains du pays se taisent, les évènemens même de la cour romaine se pressent pâles et décolorés dans leur narration biographique : ils ne savent pas nous émouvoir au récit de ces grandes scènes dont le magique reflet se produit à nos yeux par les grands monumens laissés sur notre sol. Cependant il était facile de juger que tout cela constituait l'édifice le plus curieux de notre histoire nationale. Voyez, sous la plume de Bouche, de Fantoni, de Nouguier, de Teyssier, de Papon, de Remerville, à quelles minces proportions se trouve réduit un fait aussi majeur que le transfert du saint-siége dans une ville provençale. Tous ces écrivains racontent cette arrivée comme un simple incident sans portée politique : ils rappellent les changemens introduits dans la discipline cléricale, les décisions émanées de la cour romaine, les décimes levées sur le clergé, qualifiées d'exactions papales, et voilà tout. Mais l'appréciation des effets produits par cette arrivée, vous ne les trouvez nulle part ; mais l'examen de l'esprit public avec ses modifications imprévues, avec ses nouveaux instincts ; mais le compte rendu des résultats matériels survenus à la suite d'une

si grave mesure, vous les cherchez vainement (1).

N'y eût-il dans notre histoire que cette période brillante de soixante-dix ans, elle suffirait pour attirer sur elle l'attention du lecteur. L'établissement de la cour romaine en deçà des Alpes est un des évènemens les plus singuliers du moyen-âge ; tout changea de face alors. Cette période ouvre pour nos villes voisines, grandes feudataires de la nouvelle Rome, une ère de gloire et de célébrité. Alors Carpentras eut son conclave, Apt son concile, Orange son Université, Monteux son mémorable consistoire, Vaison sa résidence papale, Cavaillon, la radieuse auréole de son évêque-cardinal, l'Isle ses fêtes chevaleresques ; alors on vit s'élever dans nos murs ces édifices religieux où se retrouve le type de l'art chrétien (2). Au grand intérêt qui s'attache à cette époque, viennent se joindre des épisodes non moins intéressans : la biographie des souverains pontifes, Laure et Pétrarque, Jeanne de Naples et Rienzi.

Il s'en faut cependant que le beau de notre histoire soit renfermé dans cette période que j'appellerai pontificale. Avant Clément V, il y eut Klovich, Charles-Martel, les comtes de Toulouse

(1) Études hist. sur le XIV[e] siècle. — (2) Idem.

et de Provence, la république et Louis VIII; après Grégoire XI, les anti-papes Clément VII et Benoît XIII, les guerres religieuses du XVIe siècle, dans lesquelles s'illustrèrent par leurs cruautés réciproques Serbelloni, d'Oppède et le baron des Adrets.

Vient ensuite notre grande révolution de 89, devant laquelle la plume de l'écrivain doit s'arrêter pour ne pas éveiller des souvenirs qui s'effacent de jour en jour. Voilà le plan de cet ouvrage; le cadre en est vaste sans doute; mais nous esquisserons à grands traits, sans rien négliger cependant pour rendre ce tableau le plus complet qu'il sera possible.

Pour parvenir à ce but, j'ai fait comme l'abeille; j'ai butiné partout où j'ai pu trouver des matériaux pour la construction de mon édifice; j'ai mis à contribution les ouvrages de mes anciens collaborateurs, je les ai associés par là à mon entreprise. Ensuite, grâce aux monumens nombreux qui nous sont restés, aux souvenirs traditionnels qui se sont conservés, j'espère avoir fait quelque chose d'utile pour mon pays, et en même temps avoir procuré à l'étranger qui nous visite, une lecture intéressante sinon pour la forme, au moins pour le fond.

Je donne ici l'indication des ouvrages auxquels des emprunts ont été faits, ou qui ont été consultés.

FRANCESCO MURA. Abcedario pittorico.

ACHARD. Dictionnaire géographique de la Provence.

ANONYMES. La Roche des Doms. — La Métropole. — La Place Pie.

ARNAVON (l'abbé). Pétrarque à Vaucluse.

AUBENAS (Adolphe). Notice historique sur la ville et le canton de Valréas.

BALUZE. Vit. paparum Aven.

BASTET (J.) Statistique des cantons est et ouest d'Orange. — Notice sur Orange.

BERAULT-BERCASTEL. Histoire de l'Église.

BLÉGIER (le comte de). Recherches historiques sur les vicomtes d'Avignon.

BONAPARTE (Napoléon). Œuvres politiques et littéraires.

CAPEFIGUE. Histoire de France, sous Philippe-Auguste.

CHAIX (J.-M.-A.) Essai sur les monumens antiques et du moyen-âge du département de Vaucluse.

CHAMBAUD (Victor). Fragmens manuscrits.

COURTET (Jules). Voyage à l'Isle et à Vaucluse.

CRÉQUY (Souvenirs de la marquise de).

DU LAURENS (Achille). Essai sur la vie de Pétrarque.

EXPILLY. Dictionnaire géographique des Gaules.

FANTONI (Sébastien). Istoria della cità d'Avignione e del Comtado-Venessino.

FLEURY (l'abbé). Histoire ecclésiastique.

GÉNERAT (Théoph.) Articles extraits du *Messager de Vaucluse.*

GUÉRIN (J.) Panorama d'Avignon. — Abrégé de l'histoire de cette ville.

JUSTIN (le Père). Histoire des guerres excitées dans le Comté Venaissin et dans les environs, par les Calvinistes du XVIe siècle.

LARRIBE. Mémoire sur les Dominicains d'Avignon.

MARCHANGY. Tristan le voyageur.

MÉRIMÉE (Prosper). Notes d'un voyage dans le midi de la France.

MÉRY. Histoire de Provence.

MICHAUD. Biographie universelle.

MILLIN. Voyage dans le midi de la France.

MORENAS. Lettres historiques sur Avignon et le Comtat-Venaissin.

MORENAS (l'abbé). Notices historiques sur les villes et villages du Comtat-Venaissin.

NOUGUIER. Histoire chronologique de l'église, évesques et archevesques d'Avignon.

PERUSSIS (Loys de). Discours des guerres de la Comté de Venaissin.

PIN (Fortuné). Excursions gastronomiques. — Midi de la France. — Apt et ses productions.

PONTMARTIN (le comte de). Le patois d'Avignon.

RASTOUL. Tableau d'Avignon.

RICHAUD (Louis). Vie de Siffredus. — Vie de Veranus.

ROSE (l'abbé). Études historiques sur le XIVe siècle.

SAINT-FÉLIX (Jules de). Le Palais des Papes.

TEYSSIER. Histoire des souverains Pontifes qui ont résidé dans Avignon.

VAILHEN (Joseph). Essai chronologique sur Villeneuve-lès-Avignon.

VASARI (Giorgio). Le vite dei pittori, scultori, e architetti, con note.

VILLENEUVE (le comte Alban de). Statistique du département des Bouches-du-Rhône.



ITINÉRAIRE

D'AVIGNON A LYON, D'AVIGNON A MARSEILLE, ET D'AIX A NICE.

D'AVIGNON A LYON.

	Postes.
D'AVIGNON A SORGUES.	1 1/2
DE SORGUES A ORANGE.	2 »
D'ORANGE A MORNAS.	1 1/2
DE MORNAS A LAPALUD.	1 1/2
DE LAPALUD A DONZÈRE.	2 »
DE DONZÈRE A MONTÉLIMART. . . .	2 »
DE MONTÉLIMART A D'HERBIÈRES. . .	1 1/2
DE D'HERBIÈRES A LORIOL.	1 1/2
DE LORIOL A LA PAILLASSE.	1 1/2
DE LA PAILLASSE A VALENCE.	1 1/2
DE VALENCE A TAIN.	2 1/2
DE TAIN A SAINT-VALLIER.	1 1/2
DE SAINT-VALLIER A SAINT-RAMBERT.	1 3/4
DE SAINT-RAMBERT AU PÉAGE. . . .	1 »
DU PÉAGE A AUBERIVE.	1
D'AUBERIVE A VIENNE	2 »
DE VIENNE A SAINT-SYMPHORIEN. . .	1 1/2
DE SAINT-SYMPHORIEN A SAINT-FONS.	1 »
DE SAINT-FONS A LYON.	1 »
19 Relais.	30 1/4

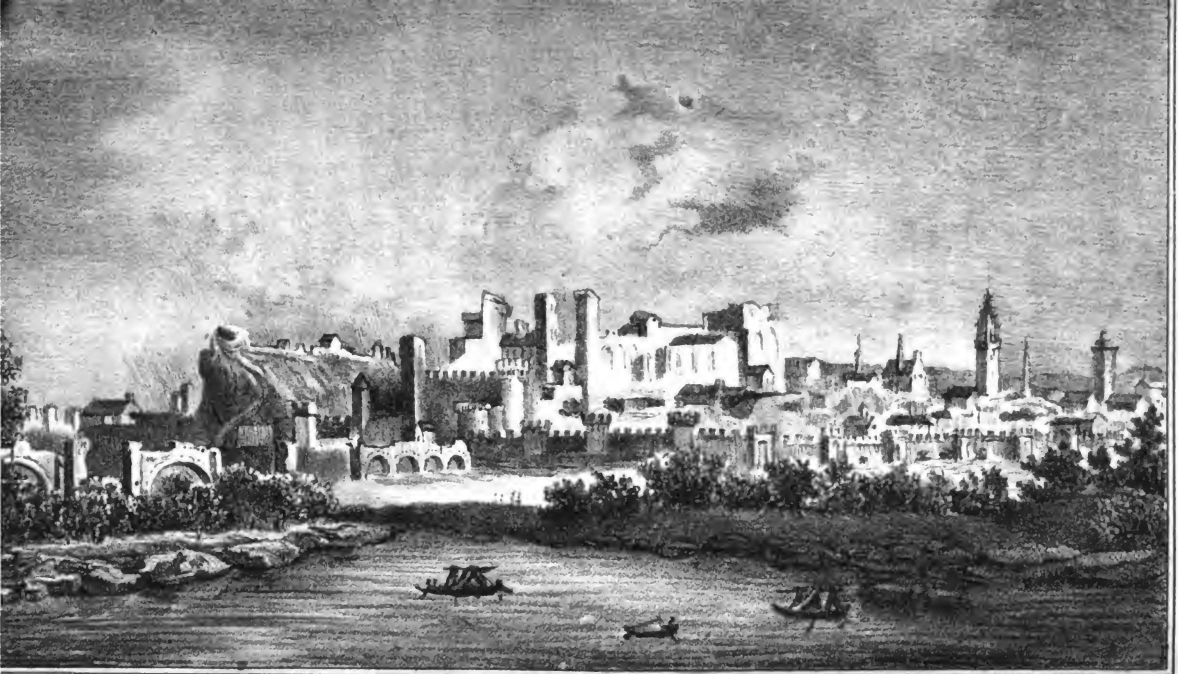
D'AVIGNON A VAUCLUSE.	29 kil.
— AU PONT DU GARD.	30

D'AVIGNON A MARSEILLE.

	Postes.
D'AVIGNON A SAINT-ANDIOL.	2 1/4
DE SAINT-ANDIOL A ORGON.	1 1/4
D'ORGON AU PONT-ROYAL.	2 »
DU PONT-ROYAL A SAINT-CANAT. . .	2 »
DE SAINT-CANAT A AIX.	2 »
D'AIX AU PIN.	2 »
DU PIN A MARSEILLE.	2 »
7 Relais.	13 1/2

D'AIX A NICE.

	Postes.
D'AIX A BANNETTES.	1 3/4
DE BANNETTES A LA GRANDE-PUGÈRE.	1 1/2
DE LA GRANDE-PUGÈRE A TOURVES. .	2 1/2
DE TOURVES A BRIGNOLES.	3 1/2
DE BRIGNOLES A FLASSANS	3 1/2
DE FLASSANS AU LUC.	1 »
DU LUC A VIDAUBAN	1 3/4
DE VIDAUBAN AU MUY.	1 3/4
DU MUY A FRÉJUS	2 »
DE FRÉJUS A L'ESTEREL.	2 »
DE L'ESTEREL A CANNES.	3 »
DE CANNES A ANTIBES	2 »
D'ANTIBES A NICE.	4 »
13 Relais.	30 1/4



Lith. Broleo

Vue Générale d'Avignon d'après Vernet

ESSAI HISTORIQUE.



I.

PÉRIODE GALLIQUE. — Temps anciens. — Les Galls, les Kimris, les Phéniciens, les Rhodiens, les Grecs de Phocée, — Les Ségobriges. — Massalie appelle les Romains à son secours. — Première invasion.



Les études graves et sérieuses étant devenues aujourd'hui l'occupation favorite de quelques jeunes gens avides d'instruction, les ténébres qui environnaient nos premiers âges commencent à se dissiper. Guidés par un habile philologue, M. Amédée Thierry, ils ont soulevé un coin du voile qui nous cachait l'existence de cette époque lointaine appelée *période gallique*. Un peu de lumière a enfin pénétré à travers la brume épaisse dont est enveloppé le berceau de notre histoire. Ces jeunes adeptes de la science ont distingué qu'aux anciens jours, des peuplades asiatiques (les Galls) vinrent habiter nos contrées. Ensuite la Chersonèse cimbrique nous envoya une colonie d'hommes de haute stature : c'étaient les Kimris. Ces tribus menèrent long-temps la vie des peuples chasseurs et nomades; elles finirent néanmoins par se fixer et par construire des villes. En général, elles adoptèrent des noms tirés de la nature

des lieux qu'elles occupaient. Ainsi commença *ablheim, eau*, dont les Grecs de Massalie firent *Aouénion*. Quelques misérables huttes de pêcheurs sur le bord du fleuve, tel dut être le commencement de la cité avignonnaise.

Après les Galls, voici venir de la chaude et montueuse Ibérie, des peuples qui s'emparent d'abord de l'*Ibéro-Ligurie* (le Languedoc). Établis dans ces pays, ces peuples n'étaient séparés de la terre des Galls que par le Rhône; ils ne tardèrent pas à traverser ce fleuve. La lutte s'engage sur le territoire envahi, entre les peuplades indigènes et ibériennes; elle fut longue et terrible; enfin les deux nations affaiblies se rapprochent et se partagent le pays. Les Cavares, peuples de sang gallique, occupent Aouénion et la plaine; les Voconces, peuples de sang ligure, ont pour ville principale *Vasion* (Vaison) et les gorges des montagnes: telle est l'origine des peuples nommés *Celto-Ligures* par les historiens romains.

Deux points paraissent saillans dans l'époque gallique, celui où, de la guerre acharnée des Galls et des Ligures, naît la nation celto-ligurienne; puis, plus tard, quand ce peuple reçut des Phéniciens, des Rhodiens et des Grecs Phocéens établis à Massalia (habitation salyenne), les premiers germes des arts et des sciences. Les études philologiques peuvent seules nous donner la clé des temps héroïques des Galls et des Ligures, et les études mythologiques nous donnent quelques connaissances des temps traditionnels des Phéniciens et des Phocéens.

Ce fut un moment plein de poésie et d'espérance que celui où les premiers vaisseaux tyriens abordè-

rent les parages de la Méditerranée, apportant aux peuplades barbares les premiers élémens de la civilisation d'Orient. Ces hardis navigateurs venaient chercher chez nous l'or et l'argent que les Pyrénées, les Cévennes et les Alpes recélaient alors à fleur de terre, et le corail que les indigènes pêchaient autour des îles et dont ils ornaient leurs armes. En échange de ces objets, ils apportaient du verre, des tissus de laine, des instrumens de travail et surtout des armes; ils établirent des comptoirs et fondèrent Nemausus. Aouénion fut sans nul doute un de leurs entrepôts; ils y introduisirent le culte d'Hercule, leur divinité symbolique.

Mais ce fut surtout l'influence massaliote qui fut immense dans la Celto-Ligurie. Soit à main armée, soit par concession des indigènes, les Phocéens occupèrent les points les plus importans du littoral; les forts et les comptoirs qu'ils y établirent devinrent ensuite des villes florissantes. Les marchands de Massalie pénétrèrent dans les habitations ibéro et celto-liguriennes; ils y établirent des écoles, des gymnases, et formèrent la partie la plus riche sinon la plus considérable des populations de ces nouvelles cités; les caractères grecs y furent seuls adoptés dans la rédaction des actes publics, et des monnaies y furent aussi frappées par des artistes grecs.

La beauté du site d'Aouénion, son heureuse position sur le Rhône, fixèrent surtout l'attention des marchands massaliotes; ils s'y rendent en grand nombre. Au culte d'Hercule introduit par les Tyriens, ils ajoutent le culte de Diane, leur grande déesse; tout le commerce de Massalie avec le nord de la Gaule se fit par Aouénion.

Il est moins que prouvé que les Ségobriges, dont la capitale était *Arlath*, tribu obscure qui n'existait déjà plus aux temps historiques, ait dominé le pays jusqu'à *Durio* (la Drôme ou Livron) (1). Il est également impossible de croire que la Sorgue ait donné son nom à cette petite tribu. Personne n'ignore que la montagne de Vaucluse était couverte de forêts impénétrables, et la vallée où la rivière commence son cours inondée par des marais qui interdisaient l'approche de la source. Il y a donc bien peu de probabilité qu'on ait eu connaissance, avant l'invasion romaine, de cette source, dont le nom est latin et vient, comme on sait, de *surgere*.

Les mœurs de ces peuples sauvages s'étaient adoucies par les relations commerciales et l'instruction qu'avaient apportée les Phéniciens. Massalie rivalise avec les Ligures; mais une querelle s'engage, et cette ville réclame le secours de Rome pour soumettre ses voisins. Fulvius Flaccus, à la tête d'une puissante armée, force les Gaulois à repasser les Alpes et range les Liguriens sous sa domination. Marseille et le littoral devinrent des provinces de la nouvelle république : c'est ce qui arrive toujours à ceux qui implorent le secours de l'étranger ; il arrive d'abord comme un allié et s'établit ensuite comme un vainqueur. Ici commence pour nous la *période romaine*, éblouissante de grandeur.

(1) L'histoire nous indique trois faits : l'existence des Ségorégiens ou Ségobriges, l'arrivée des Phocéens en Provence, et le mariage de leur chef avec la fille du roi des Ségorégiens. Voilà tout ce que nous apprend, relativement à ce peuple, Justin, l'abréviateur de la grande Histoire de Trogue-Pompée, liv. XLIII, chap. III.

II.

PÉRIODE ROMAINE. — Passage d'Annibal. — Quintus Fabius Maximus et Domitius Ænobarbus. — Invasion des barbares. Aëtius. — Domination des Goths, des Burgondes et des rois d'Austrasie. — Klovich. — Les Ostrogoths.



Plusieurs grands faits ont eu lieu dans le pays des Cavares avant la colonisation opérée par les vainqueurs des Ligures.

L'an 217 avant J. C., quand Annibal, dans cette marche de Carthage à Rome qui sera toujours un prodige d'audace, arriva sur les bords du Rhône, chez les Volces Arécomiks, il trouva sur l'autre rive des adversaires disposés à lui disputer le passage : c'étaient les Cavares. Ils furent moins heureux dans leur résistance que généreux dans l'élan qui les porta à se dévouer à la cause de Rome.

La marche d'Annibal à travers l'Espagne, les Gaules et l'Italie, est un des plus beaux faits d'armes de l'antiquité. Après avoir vu ce grand homme s'approcher des autels encore enfant, et jurer une haine éternelle à Rome, cette ennemie implacable de sa patrie, on aime à le suivre sur cette route dont les dangers et les difficultés s'applanirent devant cette patriotique pensée : *Delenda Carthago !* Et cette lutte fut belle, Rome et Carthage y jouaient gros jeu ; c'était pour elles une partie de vie ou de mort. A l'étroit l'une et l'autre sur la moitié du monde connu, trop fières pour entrer en accommodement, il fallait que l'une ou l'autre succombât. Si Rome survécut, elle ne le dut certes pas à sa-

valeur dont Annibal avait eu si beau jeu dans les plaines latines. Ses destinées l'emportèrent sur la supériorité militaire du général carthaginois.

Annibal partit de Carthage avec quatre-vingt-dix mille fantassins et douze mille chevaux, arriva à Carthagène aux approches de la moisson. Son premier soin fut d'envoyer des espions dans la Gaule pour s'informer des dispositions des habitans, des difficultés à vaincre, et probablement du chemin le plus convenable pour passer en Italie. Dès qu'il sut à quoi s'en tenir, il laissa en Espagne, pour assurer sa retraite, s'il y avait lieu, un tiers de son armée, s'avança dans les Gaules à marches forcées et atteignit la rive droite du Rhône, à quatre journées de la mer, comme le consul Publius Cornelius Scipion arrivait à Marseille pour lui barrer le chemin de l'Italie.

Ici la marche d'Annibal appartient à notre histoire : tout tend à prouver que le passage du Rhône s'opéra entre Roquemaure et Saint-Geniès, en face de la plaine ouest d'Orange. Ce point est, en effet, à quatre journées de la mer, et le Rhône a dû constamment y être réduit à une seule branche.

D'après un auteur qui a étudié la topographie des lieux, tout se réunirait pour prouver qu'Annibal arriva par Saint-Laurent-des-Arbres sur les bords du Rhône et qu'il fit ses dispositions pour le passer au-dessous de Saint-Geniès. En attendant, et pour disperser les Cavares qui le menaçaient sur la rive opposée, il détacha Hannon, qui passa le fleuve à 2500 milles au-dessus, guidé par des éclaireurs, et vint allumer des feux sur une hauteur à l'opposite (Mornas ou Mondragon). A ce signal, Annibal embarqua ses troupes, partie sur

des radeaux, partie sur des chaloupes qu'il avait louées ou fait construire à la hâte. Le passage long et difficile se fit aux cris de guerre des Gaulois que Hannon dispersa bientôt. Les trente-sept éléphans passèrent sur des radeaux ; les chevaux à la nage, à l'arrière des bateaux.

Quatre jours après, Annibal était au confluent de l'Isère, d'où il se dirigea vers le mont Genèvre selon les uns, et, selon d'autres, vers le Petit-Saint-Bernard. Une troisième et quatrième opinion le font passer par le mont Viso et le Mont-Cenis : M. de Fortia paraît être de cet avis, car il trace l'itinéraire d'Annibal par Mons-Seleucus. La première opinion semble être la plus vraisemblable; on dit cependant que la seconde a obtenu le plus de suffrages.

Pendant qu'Annibal passait le Rhône à Roquemaure, Scipion s'avançait dans nos contrées pour arrêter la marche de son rival, en laissant Marseille et le littoral occupés par les restes de son armée. Bientôt l'aigle des légions victorieuses prit son vol vers le pays des Cavares et des Voconces. L'an 121 avant notre ère, d'après le rapport de Florus, lib. III, chap. II, *de Bello Allobrog.*, Cneius Domitius Ænobarbus et Quintus Fabius Maximus livrèrent une grande bataille aux Arverniens, près la ville d'Oundalòn, au confluent de la Sorgue dans le Rhône, et mirent hors de combat plusieurs myriades de Celtes. Alors passèrent sous la puissance de la république romaine toutes les contrées de la Gaule méridionale, l'an 126 avant J. C.

Avignon devint une ville très-florissante sous les Romains. Pomponius Mela la classe au nombre des cités les plus populeuses de la Gaule Narbonnaise, et Pline,

ib. III, cap. V, dit : In mediterraneo coloniæ : *Arelate Sextanorum, Beterræ Septimanorum, Arausio Secundanorum.* In agro : *Cavarum Valentia, Vienna Allobrogum.* Oppida Latina : *Aquæ Sextiæ Salluviorum, Avenio Cavarum, Apta Julia Vulgentium, Alebece Reiorum Apollinarium, Alba Helvorum, Augusta Tricastinorum : Anatilia, Aëria, Bormani, Comacina, Cabellio, Carcasum Volcarum Tectosagum, etc.*

C'est dans cette période des beaux jours de la république, des premiers empereurs jusqu'à l'invasion des barbares, que les Romains se plurent à embellir les villes conquises de monumens qui attestent la grandeur des conceptions de ce peuple guerrier. Orange fut largement dotée par les dominateurs du monde ; Avignon ne montre que quelques débris de sa grandeur passée ; Carpentras et Cavaillon ont chacune un arc de triomphe. Comment se fait-il que la ville d'Avignon, si heureusement située, ait aussi peu conservé de monumens anciens ? A qui connaît l'histoire de notre cité, la réponse est facile : en quel lieu les siècles barbares et du moyen-âge, ont, plus que chez nous, entassé de ruines ? Prise par les Sarrasins, reprise par les Francks encore plus barbares, notre cité reçut les plus terribles coups. Plus tard, il fallut, pour que le palais s'élançât plus fier et plus colossal, que les débris d'une idole lui servissent de fondemens. C'est à cette époque (au XIVe siècle) qu'on fait remonter la destruction du temple d'Hercule. Quant à celui de Diane, dont les auteurs ont aussi signalé l'existence sur la partie septentrionale du rocher, il dut, dans ce cas, disparaître sous les fortifications qu'on y avait opposées à celles de Villeneuve, et qu'une explosion, provoquée par la fou-

dre qui pénétra dans l'arsenal, détruisit à leur tour, le 29 août 1650.

Bientôt des flots de Barbares ébranlent l'empire sous Valens, l'inondent sous Honorius, et mettent à feu et à sang presque tous les pays situés entre le Rhin, l'Océan, les Alpes et les Pyrénées. C'est alors sans doute que furent détruites *Aëria*, *Vindalum*, *Cupressetum* et d'autres villes de nos contrées citées par les anciens.

Le brave Aëtius défendait encore la Provence, seule contrée qui restait aux Romains; mais tandis que ce général arrête la marche rapide des Goths, les Burgondes s'avancent jusqu'à Marseille. Aëtius, forcé de faire la paix, cède toutes les terres conquises sur l'empire, à l'exception de celles qui se trouvent entre la mer et la Durance.

Après ce traité (l'an 450 de J. C.), Avignon passa successivement sous la domination des Goths, des Bourguignons et des rois d'Austrasie. Le roi des Burgondes, le meurtrier de la famille de Clotilde, Gondebaud s'était réfugié derrière les remparts d'Avignon pour échapper aux armes triomphantes de Klovich, de ce fier Sicambre qui courba sa tête royale sous les mains du prêtre Remy pour recevoir l'onction sacrée. L'impétuosité des Franks ne put vaincre la résistance des Avignonnais. Vainement assiégée par Klovich, obligé de se retirer, cette ville fut regardée comme le boulevard de la Provence. En 500, ce monarque, joint à Théodoric, roi des Ostrogoths, fait la conquête de la Bourgogne. Les vainqueurs se partagent ce royaume : Avignon échut à Théodoric.

Le sort de cette ville était de passer de main en main comme une conquête qu'on faisait et qu'on cé-

dait selon les intérêts de la politique. Après les Ostrogoths et les Franks-Austrasiens, elle devait tomber sous la domination des sectateurs de Mahomet, maîtres déjà de la Péninsule hispanique. Ils vinrent donc, le sabre d'une main et le Coran de l'autre, planter sur notre montagne chrétienne l'étendard de l'islamisme.



III.

TEMPS HISTORIQUES. — Les Sarrasins. — Trahison de Mauronte. — Haine des populations gallo-romaines contre les Francs-Austrasiens. — Prise d'Avignon par Karl-Martel. — Les princes d'Arles. — Les Croisades.

734 — 737.



Par suite d'un traité entre Youssouf, gouverneur musulman de Narbonne, et les nobles de la Provence, à la tête desquels se trouvait le duc Mauronte, les Sarrasins s'emparèrent d'Avignon. Le traité qui leur ouvrait les portes de la Provence ne fut conclu qu'à la fin de l'année 734, et l'occupation de notre ville par l'armée de Youssouf est nécessairement postérieure à cette date.

D'un autre côté, ce n'est pas Athyn qui commandait les Arabes, mais bien Youssouf lui-même. Cet Athyn, qualifié roi on ne sait pourquoi, n'était que le lieutenant du gouverneur Youssouf, et il ne quitta pas Narbonne.

Quelques considérations sur l'état politique d'Avignon au VIIIe siècle, sont nécessaires pour bien apprécier les faits qui se rattachent au séjour des Maures dans nos murs, de 734 à 737.

Depuis l'affaiblissement du pouvoir royal entre les mains des rois fainéans, la partie méridionale du royaume de Bourgogne, qui comprenait ce que nous appelons aujourd'hui le Dauphiné et la Provence, avait en quelque sorte secoué le joug des maires du palais

qui gouvernaient l'Austrasie et la Neustrie. Sous la domination de quelques grands seigneurs, notre beau pays était en proie à une anarchie dont l'époque qui suivit peut donner une idée.

La race conquérante des Franks avait toujours été odieuse aux populations gallo-romaines du midi; ainsi cette révolte des grands du royaume de Bourgogne était-elle une réaction nationale des vaincus contre les vainqueurs.

En 733, Karl-Martel, dont le génie tendait à reconstituer la monarchie de Klovich, venait de soumettre une partie des révoltés depuis Lyon jusqu'à Avignon; les nobles, qui s'étaient rendus indépendans, étaient donc, les uns dépossédés, les autres sur le point de l'être. Dans un tel état de choses, ils ne trouvèrent pas d'autre moyen que d'appeler les Sarrasins à leur secours. Le traité de 734 fut conclu, et les Musulmans entrèrent sans coup férir à Arles, que Mauronte leur livra. De là, ils gagnèrent Avignon. L'histoire ne dit pas si la garnison que Karl-Martel avait laissé dans cette ville chercha à la défendre, ou si elle abandonna la place à l'approche des Sarrasins. Quant à la population avignonnaise, elle devait être partagée en deux factions, celle des Franks et celle des seigneurs provençaux, unis aux Maures. Sur la foi de l'inscription de Bonpas, et qui n'est rien moins qu'authentique (1),

(1) Une charte de 737, qui nous apprend le même fait et qui est suspecte ainsi que l'inscription, mériterait cependant quelque créance en ce qu'elle attribue à Karl-Martel une fondation pieuse en faveur des Avignonnais morts à Bonpas. Or, ces Avignonnais étaient des partisans de ce prince, qui n'a-

on pourrait supposer que ceux des habitans d'Avignon, pour qui le joug des infidèles était insupportable, marchèrent à leur rencontre jusqu'au bord de la Durance, à Bonpas, où ils trouvèrent une mort glorieuse en défendant la patrie et la religion. Il serait même permis de croire que le courage de nos malheureux compatriotes aurait été couronné du succès, s'ils n'avaient eu à combattre que les Maures.

Alors, dit l'historien de Provence, il y avait de splendides cités dans les plaines, des villages qui enfonçaient leurs toits aigus et leurs clochers dans de grands bois; des villa romaines déroulant le grandiose d'une vénérable architecture sur des groupes de collines; dans de calmes abris des arcs de triomphe destinés à renouer la chaîne des temps; des tombeaux avec des inscriptions latines, sur lesquels le soleil ruisselait; des monastères vastes, avec de longues arcades et des corridors où gémissait la brise des mers et le vent des montagnes; la physionomie romaine empreinte encore au sol, mariait noblement ses imposantes lignes, avec les lignes heurtées de l'architecture nationale. La horde sarrasine se rua sur tous ces monumens; des villes entières moururent tout-à-coup; les villages détruits amoncelèrent leurs décombres; l'arc de triomphe fut honteusement mutilé; les cimeterres ottomans accomplirent volontiers l'œuvre sacrilége (1).

Quoi qu'il en soit, une fois entrés dans Avignon,

vaient pas craint de manifester leur attachement aux Franks, lorsque la cause de ceux-ci était abandonnée par la majorité des Provençaux.

(1) Méry, *Histoire de Provence*.

ceux-ci firent de cette ville leur place d'armes; mais Karl-Martel ne leur donna pas le temps de s'y établir tout-à-fait. En 737, il amena son armée dans le midi. Les garnisons de Lyon et autres villes du Dauphiné ne l'attendirent pas et se replièrent sur Avignon, dont l'importance militaire est attestée par les chroniqueurs du temps (1). En effet, cette ville, moins étendue alors qu'elle ne l'est aujourd'hui, était presque entièrement entourée par les eaux du Rhône. Une formidable citadelle couronnait le rocher des Doms, taillé à pic, et protégeait la ville, qui avait déjà soutenu victorieusement deux siéges remarquables, l'un contre Klovich en 500, et l'autre à l'occasion du patrice Mummol en 583.

Arrivés sous les murs d'Avignon, les Franks en firent le siége, qui fut long et meurtrier. Karl-Martel eut recours à toutes les machines alors en usage pour l'attaque des places. Enfin la ville fut prise d'assaut, tous les Sarrasins passés au fil de l'épée, une grande partie des habitans égorgés, leurs maisons livrées aux flammes. Les églises et les monumens romains disparurent dans ce désastre, le plus grand qu'Avignon ait eu à souffrir. Karl-Martel se vengeait ainsi des Provençaux qui avaient appelé les Sarrasins.

Ce siége si funeste, et le sac qui en fut la suite, peuvent expliquer en partie pourquoi Avignon, malgré le séjour des Romains, offre si peu de chose aux recherches des archéologues. D'autres causes ont aussi contribué à faire disparaître les monumens antiques.

(1) *Avenionem urbem munitissimam ac montuosam*, dit le continuateur de Frédégaire.

Une tradition qu'on n'appuie sur aucune preuve solide, mais que son ancienneté rend respectable, attribue le nom de *Rouge*, qu'a long-temps porté la rue des Orfèvres, au carnage qu'on y fit et au sang qui ruisselait de toutes parts. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on retrouve cette rue *Rouge* mentionnée dans de très-anciens actes.

Après ce siége mémorable, les Avignonnais s'occupèrent à relever leurs ruines pendant que la politique leur laissait un instant de repos. L'empire de Charlemagne était tombé en des mains débiles. A cette époque de désorganisation, Avignon fit partie du royaume d'Arles ou de Provence, dont Bozon fut élu souverain, le 5 octobre 879, par le concile de Mantaille. Les évêques méridionaux appelèrent l'invasion franke et la facilitèrent en haine de l'hérésie des Maures, mais ils s'en repentirent bientôt en voyant les ravages opérés par les Sarrasins. A l'époque du démembrement de l'empire de Charlemagne, l'esprit méridional se réveilla de son long engourdissement : nos évêques prirent part à cette réaction, ils lui imprimèrent de la force, la régularisèrent, et enfin, consommèrent au concile de Mantaille (diocèse de Vienne), par la fondation du royaume d'Arles, la séparation définitive des provinces du midi de celles du nord.

Sous les derniers princes d'Arles, princes faibles sans doute comme les successeurs de Charlemagne, les gouverneurs de ce royaume se déclaraient maîtres des provinces qu'ils administraient. Avignon appartint alors aux comtes de Provence. Cette nouvelle possession fut la source de violens débats qui se terminèrent en 1125 par le partage de cette ville avec les comtes de Toulouse.

Avant d'entrer dans les détails de notre histoire républicaine, ou pour mieux dire de l'affranchissement de la commune, jetons un coup-d'œil sur cet épisode intéressant de la première croisade, placé entre deux époques remarquables de nos annales, l'invasion des Maures et le gouvernement populaire provoqué par les évêques.

C'était en 1095, époque prodigieuse de notre histoire nationale, où la voix d'un pélerin obscur, excitant seule à la conquête du saint sépulcre, peuples et rois, seigneurs et chevaliers, chacun prenant sa croix. L'Occident entraîné par l'exemple de la France, courut se précipiter sur l'Asie, avec tout le fracas de ses armes, pour arracher à l'impiété cette dépouille sacrée.

Jaloux de régulariser ce noble élan, le pape Urbain II franchit les monts et arrive sur les bords du Rhône, où sa présence fait naître une explosion de joie et de bonheur bien naturel, en face du père commun des fidèles. Avant d'ouvrir l'assemblée qui devait statuer souverainement sur la croisade, ce pontife parcourt les diocèses de France, électrisant les peuples par ses prédications, les engageant sous les drapeaux de l'expédition par l'appât des indulgences, consacrant des églises, bénissant des monastères, et répandant sur ses pas les grâces dont il était dispensateur suprême.

Dieu le veut! Dieu le veut! Tel fut le cri qui s'échappa de toutes les bouches au concile de Clermont, et que répétèrent à l'envi les échos de nos collines lorsqu'Urbain, apparaissant dans nos murs, imprima à la population ce mouvement de sympathie que propageait partout l'éclat de son éloquence, soutenu du prestige des

cérémonies pontificales. Cette sublime inspiration devint le commandement de la devise de la guerre sainte. L'ardeur belliqueuse gagna toutes les classes ; le noble comme le bourgeois, le prêtre comme le laïque, le châtelain comme le serf. De tous les seigneurs provençaux qui, à la voix du chef de l'Église, vinrent se grouper autour de l'étendard sacré, l'histoire n'a enregistré que les suivans : Raymond de Saint-Gilles ; Raymond, comte d'Orange ; Guillaume, comte de Forcalquier ; Raimbaud de Simiane, baron de Caseneuve ; Guillaume de Sabran, baron d'Ansouis (1). Le clergé, de son côté, fournit un ample contingent ; ainsi, on vit les rangs de cette vaillante noblesse se grossir d'une foule d'ecclésiastiques, parmi lesquels figuraient les évêques d'Apt, d'Orange, de Toulon, de Glandève, avec leurs vassaux. Animés par l'enthousiasme religieux et par l'amour de la gloire, les flottes françaises sillonnèrent les mers. Tout ce que la piété a de plus respectable, la vertu de plus élevé, la superstition de plus bizarre, le caractère national de plus chevaleresque, les passions de plus entraînant, s'offrit en spectacle aux Sarrasins. Après quelques années d'héroïques efforts et de souffrances inouies, Jérusalem subit le joug des croisés, et le saint sépulcre fut conquis, puis perdu, un jour, par les divisions autant que par la mollesse des armées chrétiennes (2).

(1) Michaud, *Histoire des Croisades.*

(2) Études historiques sur le XIV[e] siècle.

—

IV.

Émancipation des communes. — La république avignonnaise. — Considérations sur les guerres des albigeois. — Guerre des albigeois. — Siége d'Avignon par Louis VIII. — Sentence du légat. — Décadence de la république. — Charles d'Anjou. — Troubles à Avignon et à Arles. — Traité de Beaucaire. — Fin de la république. — Les comtes de Provence.

1147 — 1251.



Pendant que cette révolution entraînait l'Occident vers l'Orient, une autre révolution s'opérait dans nos contrées.

L'émancipation des communes ne fut que la reconnaissance d'un fait : l'accroissement d'importance et des richesses de la classe intermédiaire. Tant que les vilains étaient démeurés dispersés sur le territoire morcelé de la féodalité, ils ne pouvaient obtenir ni gouvernement spécial, ni représentation politique. Le seigneur exerçait sur eux toute espèce d'autorité; il en disposait comme de gens attachés à la glèbe. Dans le midi des Gaules, les institutions romaines avaient assuré aux citoyens des grandes cités échappés (1) aux dévastations de l'invasion germanique, une participation au gouvernement municipal; mais au nord ces mêmes priviléges n'existaient pas. La conquête avait presque effacé les traces de la vieille administration de l'empire. Tout y fut nouveau, et l'action des masses s'y

(1) Raynouard, *Histoire du droit municipal*, liv. II à V.

manifesta par une vive et grande explosion. La classe intermédiaire sortit de son état de servitude par un effort général et spontané. Une fois que la liberté se fut proclamée comme un fait, force fut bien de la reconnaître comme un droit, et, de là, ces chartes multipliées de concessions qui remplissent les XIIe et XIIIe siècles. On peut donc dire que le mouvement communal fut une véritable révolution, sanctionnée plus tard par le pouvoir royal et féodal, à peu près comme les conquêtes populaires du XVIIIe siècle ont été consacrées par notre charte.

Nos grandes villes du midi ne furent jamais complètement asservies sous le régime féodal, dit l'auteur des *Recherches historiques sur les vicomtes d'Avignon.* Leur liberté, qui sommeillait, se réveilla dans le XIIe siècle, et non contente de se débarrasser du joug des seigneurs, elle finit même par affecter en quelques lieux des institutions plus ou moins républicaines. Marseille, Arles, et surtout Avignon, furent celles qui marchèrent à la tête de ce mouvement, qui fut une grande révolution, et qui, faute d'historiens, nous est peu connue.

Les empereurs d'Allemagne, rois d'Arles, que les comtes et marquis de Provence avaient réduits à n'avoir qu'un vain titre, favorisèrent l'essor de la liberté, dans l'espoir de recouvrer quelque influence au moyen des immunités et priviléges qu'ils accordaient aux villes. Afin de s'attirer la protection du chef de l'empire, les Avignonnais changèrent leurs armoiries, qui figuraient une ville carrée, flanquée de tours couronnées de créneaux, et leur substituèrent deux gerfauts.

Au milieu de cette anarchie générale, les évêques et archevêques, anciens défenseurs des cités, ayant

obtenu des droits féodaux, étaient, par cela même, les rivaux nés des comtes. Ils aidèrent généralement les villes à s'affranchir et à se gouverner par elles-mêmes, sous la protection nominale de l'empire, et sous l'influence et la direction plus réelles du pouvoir épiscopal.

Nulle part, dans les commencemens, cette association du peuple avec son évêque ne fut mieux cimentée qu'à Avignon. En 1154, l'évêque Geoffroy dressa la charte du consulat de cette ville, c'est-à-dire les lois municipales de la commune d'Avignon. Il les publia du consentement des consuls, qui déjà étaient à la tête du peuple. En 1157, l'empereur Frédéric reconnaît et approuve les franchises des Avignonnais, auxquels il enjoint d'honorer leur évêque et de demeurer étroitement unis.

Nous ne suivrons pas davantage l'histoire de la commune d'Avignon, que quelques-uns appellent république. Le peu que nous en avons dit suffit pour montrer que les nouvelles institutions, fortes de leur jeunesse, de la richesse des habitans voués depuis long-temps au commerce, de l'appui de l'empereur et de l'évêque, durent bientôt emporter les infortunés vicomtes d'Avignon dans leur mouvement vers une souveraineté absolue qu'elles furent bien près d'atteindre dans le siècle suivant.

Ainsi, on le voit, il arriva à peu près à Arles comme à Avignon, parce que les circonstances furent à peu près les mêmes. A Marseille, le pouvoir comtal lutta davantage, parce qu'il était mieux constitué, et que même les vicomtes avaient presque entièrement secoué la domination supérieure des comtes de Pro-

vence, tandis qu'à Arles et à Avignon, tout nous annonce que les vicomtes restèrent à l'égard de leurs suzerains dans les bornes d'une dépendance assez étroite pour ce siècle d'insubordination.

Nous ne pouvons marquer exactement l'année où expira le pouvoir vicomtal à Avignon; cependant, si on adopte une opinion que nous avons conservée après l'avoir soumise à un mûr examen, il faudra restreindre, entre l'année 1177 et l'hommage de 1195, la date de cet événement. Nous allons développer cette opinion, qui peut paraître hardie au premier coup-d'œil, mais qui cependant nous paraît basée sur des faits et sur la connaissance des passions populaires, qui sont les mêmes à toutes les époques.

En 1177, le pont d'Avignon fut commencé aux frais de la ville par les Frères pontifes ou faiseurs de pont, à la tête desquels se trouvait Benézet, que ses vertus et les immenses services qu'il rendit à son pays ont mis au nombre des saints. La crédulité populaire, la pieuse ignorance du moyen-âge se sont emparées de ce fait important, et l'ont arrangé à leur manière. Adoptons pour un instant la vieille tradition, consacrée dans une espèce de procès-verbal évidemment postérieur au fait qu'il relate et dont le commencement, extrait d'un discours ou sermon, explique par les licences oratoires, les faits prodigieux qu'il contient. Les fables ont aussi leurs vérités, et ici, mieux qu'une froide chronique, elles pourront peut-être jeter quelques lueurs sur les dernières années du pouvoir vicomtal à Avignon.

D'après ces actes, un jeune berger de douze ans, appelé Benézet, né dans les montagnes du Vivarais,

où il était occupé à garder les brebis de sa mère, est appelé par une voix céleste à bâtir un pont sur le Rhône, vis-à-vis Avignon. Après plusieurs aventures, il arrive dans cette ville et interrompt l'évêque qui prêchait dans sa cathédrale, pour annoncer la mission dont il était chargé. Les uns rient, les autres s'indignent de l'insolence de cet enfant qui ose troubler le service divin. L'évêque, sans pitié pour son âge, ordonne qu'il soit saisi et conduit devant le viguier (que quelques-uns appellent *Bérenger*, homme aussi fier que cruel) pour que celui-ci le châtiât (*qué venguest et qué l'escourtiguest, que ly tolquez los pés et los mas, qué malvais home es*), dit naïvement le prétendu procès-verbal.

On amène Benézet au palais du viguier : c'était celui que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de la vice-gérence. Là, le terrible magistrat dit à Benézet qu'il croira à sa mission s'il enlève et porte lui-même au fleuve, pour servir de fondation à son pont, une pierre énorme qui était dans la cour du palais.

Cette cruelle ironie n'était sans doute, de la part de Bérenger, qu'un prélude des tourmens auxquels il réservait le jeune berger ; mais, ô merveille ! Benézet, dit la légende, prend la pierre sur ses épaules, et marche avec assurance vers le Rhône. Cette pierre fut la première du pont d'Avignon, que Benézet commença aussitôt aux acclamations de tout le peuple.

Benézet n'était pas un jeune enfant, simple et ignorant ; c'était, au contraire, un des chefs de la congrégation des Frères pontifes, voués à la construction et à l'entretien des ponts. Cet ordre si utile dans ces temps d'anarchie, et dont le zèle honore la religion qui ins-

pirait un semblable dévouement, existait vers cette époque dans les environs d'Avignon, et possédait la maison de Bonpas sur la Durance. Benézet montra un esprit supérieur et de grands talens, qui tournèrent au profit d'Avignon. Un autre intérêt qui tenait à la politique et aux passions du peuple, demandait qu'on rendît odieux le dernier vicomte d'Avignon, dont le souvenir et les droits étaient antipathiques à la nouvelle constitution. Le personnage stupidement cruel de Bérenger fut inventé. On prit plaisir à peindre des plus noires couleurs son caractère, qui en effet avait peut-être été sévère, et on en fit un tyran farouche. Voilà quelle est notre opinion sur la fin des vicomtes d'Avignon; si en effet, comme tout semble l'annoncer, il y en avait encore un en 1177, ce titre ne dut pas tarder à disparaître, soit que Bérenger le perdît de son vivant, soit qu'après sa mort son fils en demeurât privé.

Voici cependant un fait qui se lie d'une manière toute particulière à l'objet de nos recherches. Nous en devons la connaissance à un historien aussi laborieux et fécond qu'il est brillant écrivain; il s'accorde parfaitement avec les circonstances politiques que nous venons d'exposer, et il justifie ce que nous avons dit de l'opposition qui existait entre les vicomtes et la commune naissante. En effet, nous lisons dans l'*Histoire de Philippe-Auguste*, par M. Capefigue (tom. IV, p. 238) que les Avignonnais, dans les luttes qu'ils eurent à soutenir pour la liberté de leur patrie et l'établissement d'une constitution républicaine, mirent à mort *un de leurs vicomtes* (1).

(1) Recherches hist. sur les vicomtes d'Avignon.

Alors Avignon prit rang parmi ces grandes communes du midi de l'Europe qui étaient autant de républiques s'administrant elles-mêmes, jouissant de la faculté de battre monnaie, élisant leurs magistrats, ayant enfin leurs institutions, leur milice, leur trésor, leurs traités de commerce et d'alliance. A la faveur de ce mode de gouvernement, et grâce à la sagesse de ses *podestats*, de ses consuls et de son sénat, Avignon acquit une telle importance que ses habitans résistèrent aux exigences d'un roi français, de Louis VIII; notre ville devint dans peu de temps si florissante, sa population augmenta si rapidement avec son commerce, qu'elle renferma bientôt un grand nombre d'édifices remarquables, et que les deniers publics purent suffire à la dépense d'un pont d'un quart de lieue de longueur. Les finances étaient en si bon état, les nouveaux impôts si peu nécessaires à une sage administration, qu'en 1198 l'évêque et les consuls exemptèrent de toute taxe les habitans d'Avignon, tant leurs personnes que leurs propriétés, leurs meubles et leurs marchandises; c'était ce que nous avons appelé naguère un véritable gouvernement à bon marché.

Avignon aurait pu jouir long-temps des bienfaits de sa constitution républicaine; mais ses habitans ayant cru devoir s'attacher aux intérêts de Raymond VI, comte de Toulouse, auxquels ils fournirent des auxiliaires, sa fortune alors changea de face. La politique du comte, en prodiguant les dons et les concessions, séduisit notre gouvernement déjà rallié à la cause nationale, et le mit dans la nécessité de s'associer à la défense des albigeois.

Avant d'arriver au grand évènement qui nous dé-

pouilla de nos libertés, il est nécessaire de présenter l'esprit des sociétés pendant les croisades contre les albigeois, et le récit rapide de cette guerre sanglante dont le dénouement fut la soumission définitive de la race visigothe par la nation franke et la destruction de notre ville par cette ligue puissante qui se déchaînait depuis long-temps contre la nationalité provençale, en la combattant avec les armes de la religion.

» Deux races d'hommes se trouvaient en présence dans cette lutte sanglante; les inimitiés, les répugnances qui existaient entre elles et dont les chroniques font entendre la vive expression, contribuèrent sans doute aux excès dont les batailles furent suivies; les Français et les Provençaux ne pouvaient se souffrir dans les mêmes cours plénières, aux mêmes tournois; ni les croisades qui les avaient appelés sous de communs gonfanons, ni les mariages qui rapprochaient le haut baronnage des deux bords de la Loire n'avaient pu complètement éteindre ces vieilles antipathies (1).

« L'ambition se mêlait à ces conquêtes; les belles terres de Provence offraient une proie séduisante aux pauvres chevaliers du centre de la France; ils échangeaient volontiers leurs antiques tourelles et leurs manoirs vieillis contre les joyeuses et riches châtellenies du midi.

» Dans ce tableau viennent se placer, à côté du comte de Montfort, quelques célébrités monacales :

(1) La Provence avait une circonscription bien plus étendue qu'aujourd'hui; on la confondait souvent avec la Langue-d'Oc, et on appelait Provençaux indistinctement tous les enfans du midi des Gaules, c'est-à-dire la vieille race visigothe.

Innocent III; ce nom est si grand dans le moyen âge, qu'on ne saurait trop le contempler. Suzerain universel de toute la chrétienté, il gouverna ce monde si plein de troubles, avec une science, une habileté qui manquait aux rois de la terre. Que d'évènemens dont il fut le mobile et le régulateur! Quel immense gouvernement ne fut-il pas appelé à faire mouvoir! Sa correspondance est un monument précieux sous le rapport historique, elle donne une haute idée de la science et de l'esprit du pontife; ensuite le légat Castelnau et Saint-Dominique (1).

La guerre contre les albigeois nous touche de trop près; le rôle que nous avons joué dans cette lutte est trop important pour le passer sous silence. La cause de la Langue-d'Oc était celle d'Avignon, et notre république, alliée aux autres communes qui combattaient pour leur nationalité, ne devait pas être oubliée quand le moment arriva de l'écraser.

L'hérésie était ancienne dans la Langue-d'Oc (2). Sous les Visigoths, la population avait embrassé presqu'unanimement l'arianisme, et dans le ve siècle, Priscillus,

(1) La correspondance d'Innocent III a été publiée par Baluze, sous ce titre : *Innocentii III epistolarum libri undecim, collecti à Stephano Baluzio.* Paris, 1682, 2 vol. in-fol.

(2) Le nombre des hérésies est très-considérable dans le XIIIe siècle; les plus célèbres sont celles des Stadings, dont les doctrines se rapprochaient des manichéens; les fratricelles, qui annonçaient le règne de l'esprit; les flagellans qui, outre leurs pratiques bizarres et ascétiques, croyaient que les laïques pouvaient ordonner et transmettre l'esprit saint; les apostoliques, qui réduisaient le christianisme au seul principe de charité. Pluquet, *Dict. des Hérésies, discours préliminaire.*

évêque d'Avila, répandit en Espagne la doctrine de Manès; en Italie, les sociétés secrètes des anciens manichéens prirent le nom de Patarini; en Allemagne, on leur donna le nom de Bulgares, dont les chroniques ont fait ensuite celui de Bolgre ou Bougre (1). En 1147, l'hérésie se propagea dans la Langue-d'Oc. Les prédications de saint Bernard n'obtinrent aucun succès. Le comte Raymond lui-même, le possesseur de tant de terres, favorisa ouvertement ces croyances, et annonça hautement qu'il élèverait son fils dans cette réforme religieuse. L'exemple d'émancipation que cette province pouvait donner à l'univers catholique, occupa vivement le pontife Alexandre III, qui chargea plusieurs évêques d'une prédication évangélique dans toute l'étendue de ces pays. Le peu de résultat de cette mission ne fit point renoncer à l'espérance de dompter l'hérésie. Dès que la tiare eut touché la tête d'Innocent III, son génie vaste et hardi comprit le danger qui menaçait la suprématie romaine : il ordonna aux princes,

(1) Ducange. V. *Bulgre*, Bulgarii. Muratori, *Antiq. ital.*, t. II., p. 13. — Les bolgres, bougres et albigeois sont entièrement confondus dans les chroniques. On trouve dans l'épitaphe d'un vieux baron mort contre les albigeois :

» Il mourut contre les bolgres et les albigeois. »

Cette dénomination s'est perpétuée en France depuis le XII[e] siècle, et nous l'employons d'une manière injurieuse à l'égard de la personne à qui elle est adressée; ainsi nous disons : *N... est un bougre de coquin*, c'est-à-dire un coquin d'albigeois. Dans le vulgaire, on s'en sert adverbialement pour augmenter la quantité; ainsi le peuple dit : *Ce fardeau est bougrement lourd.*

comtes et à tous les barons d'assister ses légats, et à tous les peuples de s'armer contre les hérétiques.

Ce n'était point encore la prédication d'une croisade, mais un pas fait vers la guerre religieuse. A frère Raynier, le pape adjoignit Pierre de Castelnau, archidiacre de Maguelone. Tous deux se rendirent dans la Langue-d'Oc. La prédication catholique s'étendit ensuite dans tout le pays: elle s'était fortifiée de deux clercs que le pape venait d'envoyer comme auxiliaires à ses légats. C'étaient Diégo de Azèbe, évêque d'Osma en Espagne, et Dominique, sous-prieur de son église. Castelnau fulmina l'excommunication contre le comte de Toulouse, jeta l'interdit sur toutes ses terres, et le pape confirma la sentence prononcée par le légat.

Raymond se soumit un moment aux ordres du pape: mais la mort violente de Pierre de Castelnau, assassiné par un chevalier sur les bords du Rhône, souleva plus éminentes les foudres de la cour de Rome. Le pape jeta tout le poids de ses colères sur Raymond, comte de Toulouse, et résolut de faire prêcher contre les hérétiques une croisade dans les mêmes termes et avec les mêmes moyens que pour les grandes expéditions contre les infidèles. Au parlement de Villeneuve-le-Roi, Philippe-Auguste octroie à ses barons licence et permis d'aller contre les hérétiques et seconder sainte Église.

Pour s'expliquer l'enthousiasme qui saisit toute la race des barons franks contre les Provençaux albigeois, il faut se rappeler que l'esprit religieux du temps était ici secondé par les différences caractéristiques qui distinguaient les deux populations, différences qui étaient loin encore d'être effacées.

Les chefs principaux qui prirent la croix, furent Eudes, duc de Bourgogne, le comte de Nevers, le comte de Saint-Pol, le comte Simon de Montfort et celui de Bar-sur-Seine, l'archevêque de Sens, l'évêque d'Autun et de Clermont.

Le comte de Montfort, dont le nom est célèbre dans la guerre des albigeois, avait été un des champions les plus hardis de la croisade de 1201, et suivit les chevaliers de France au siége de Zara; à l'attaque de Constantinople, Montfort se sépara des croisés et passa au service du roi de Hongrie; puis il vint dans la Palestine et servit cinq ans contre les infidèles. Il arrivait en France de son long pélerinage d'outre-mer où son caractère aventureux et son amour pour la gloire n'avaient pu se satisfaire; d'ailleurs, toutes les belles terres de la Palestine étaient au pouvoir des Sarrasins; il accepta donc avec ardeur le poids d'une nouvelle expédition qui pouvait ajouter à sa petite baronie de Montfort-l'Amaury, entre Paris et Chartres, les fertiles campagnes de la Provence.

De tous les points de la France, les châtelains étaient accourus pour se ranger sous la bannière de la croix. Philippe-Auguste avait envoyé quinze mille hommes d'armes. Une multitude de servans accompagnaient les gonfanons chevaleresques. Tous portaient des croix sur leurs casques pour se distinguer des croisés d'outre-mer qui les avaient cousues sur leurs cuirasses.

A la fin de juin 1209, les croisés se rassemblèrent auprès de Lyon; leur nombre s'élevait, dit-on, à cent mille, bien couverts de fer, sans compter le menu-peuple, qui s'était engagé à combattre par dévotion.

Raymond VI commença à préparer ses moyens de

résistance; il s'efforça de gagner l'amitié de tous les magistrats, confédérations des cités, et compagnies bourgeoises. Ces intentions toutes populaires ne durèrent pas long-temps. A la vue de ces formidables préparatifs des Franks, le comte perdit courage. Enfin, Milon, légat du saint-siége, arrive à Montélimart, et somme Raymond de comparaître devant un concile d'évêques réunis à Valence. Le comte est contraint d'obéir, et c'est en présence des prélats et du peuple rassemblés, qu'on commença à délibérer sur les affaires de la Langue-d'Oc. Raymond promit fidèle observance à tous les ordres du légat. Les consuls et magistrats d'Avignon, de Saint-Gilles et de Nismes consentirent à se séparer de Raymond s'il devenait parjure à son serment.

Alors le comte de Toulouse déclara à haute voix remettre au pouvoir de l'Église les châteaux d'Oppède, Montferrand, Baumes, Mornas, Roquemaure, Fourques et Fanjaux, promettant de les confier à la personne que le seigneur Milon désignerait, et d'obliger les châtelains et les habitans de les garder exactement tout le temps qu'ils seraient au pouvoir de l'Église (1).

Après ce serment, le légat envoya prendre possession des châteaux donnés en garantie; alors seulement le comte Raymond fut admis à l'absolution. Le 22 juin, le seigneur Milon, accompagné des archevêques d'Arles, d'Auch et d'Aix, des évêques de Marseille, Cavaillon, Carpentras, Nismes, Agde, Maguelone, Lodève, Toulouse, Béziers, se rendit dans le vestibule de l'abbaye de Saint-Gilles où l'on avait dressé un autel

(1) Act. inter epist. Innocent. III, tome II, pag. 346.

garni de reliques. Raymond s'avança vers le sanctuaire, et d'une voix émue, il promit de rétablir l'évêque de Carpentras dans tous les droits que ce prélat avait en dedans et en dehors de cette ville; de restituer aussi toutes les propriétés de l'évêque de Vaison, de chasser de ses fiefs et terres tous les mécréans connus sous le nom d'aragonais, routiers, cottereaux, brabançons, basques et meinades.

Alors la cérémonie de réconciliation commença, et après la punition ordonnée, le légat lui donna l'absolution.

Ainsi le comte de Toulouse livrait tout et s'engageait même à prendre les armes contre ses propres domaines, à seconder l'entreprise des Francs contre les Provençaux, ses sujets. Nous devons penser qu'il ne s'humilia si profondément que pour détourner l'orage et pour éloigner cette armée menaçante qui s'avançait contre la population du midi des Gaules.

Le pape lançait bulle sur bulle pour exciter le zèle de ces nouveaux champions de la croix. L'armée se concentra à Montpellier, et attaqua bientôt la ville de Béziers, qu'elle prit et saccagea. Le bruit de cette catastrophe jeta l'épouvante parmi les Provençaux; Narbonne se rendit, et, par une trahison, le vicomte de Béziers fut obligé de capituler dans Carcassonne. Simon de Montfort se fit proclamer le 22 août, vicomte de Béziers et de Carcassonne.

Le comte de Toulouse s'était rendu auprès du roi Philippe, son seigneur suzerain, pour demander justice des menaces et attaques à main armée du sire Amaury de Montfort. Le roi assembla ses barons; ceux-ci promirent et confièrent au comte des chartes

adressées au pape, afin que le pontife mît un terme aux vexations auxquelles était exposé un grand vassal de la couronne.

Raymond se décida à faire le voyage de Rome; mais avant de quitter Philippe, il fit son testament, car le pélerinage était long. Ce testament fut déposé dans les archives de l'abbaye de Saint-Denis, et notre comte s'achemina vers Rome. Des lettres fulminantes du légat l'y avaient précédé. Le comte de Toulouse arriva à Rome dans les premiers jours de janvier 1210, muni de ses bonnes lettres de recommandation. Le pape le reçut avec bonté, et lui dit: Hélas! mon fils, pourquoi avez-vous favorisé l'hérésie? Le comte demanda à se purger des griefs qu'on lui imputait. Innocent lui tendit alors la main, l'admit à la confession générale de toutes ses fautes et lui donna l'absolution.

Le comte quitta Rome très-satisfait du bon accueil qu'il avait reçu du pape. Il revint par l'Allemagne à la cour de Paris, où sa visite à l'empereur Othon excita quelque défiance. Néanmoins Philippe lui promit appui et protection.

Toulouse revit son souverain, et la guerre continua plus meurtrière. Trois cents lances marchaient avec la noble châtelaine de Montfort qui venait d'Agde. On résolut dès lors le siége de Minerve, l'un des points les mieux fortifiés de la Langue-d'Oc. A l'arrivée de Simon, le châtelain de Minerve offrit de se soumettre. Ce fort était rempli d'hérétiques qu'on essaya de convertir; mais, comme ils résistèrent aux sollicitations, le comte de Montfort fit prendre cent quatre-vingts de ceux qu'on appelait *parfaits*; on prépara un grand feu où ces malheureux allèrent se précipiter d'eux-mêmes,

en présence de l'armée agenouillée et chantant un *Te Deum* d'actions de grâce.

Montfort s'avança vers Toulouse, et Raymond fit un appel à ses vassaux. Tous les bourgeois de la ville prirent les armes. Bientôt les bannières de Montfort se présentèrent devant les hautes murailles de la cité. Raymond avait avec lui une brave chevalerie et un corps de bourgeois qui ne craignaient pas de se hasarder contre les lances de France. Hugues d'Alfar, le comte de Foix, à la tête des gens du Béarn et de la Gascogne, pourchassèrent les soldats de Montfort pendant deux lieues, tant la terreur était grande parmi eux ! Montfort fut obligé de se retirer en toute hâte dans Castelnaudary. De nouveaux chevaliers s'avançaient pour délivrer Simon ; mais le comte de Foix courut les surprendre afin d'empêcher leur jonction avec les assiégés de la ville ; à leur rencontre, un des paladins de Provence fondit sur eux la lance en arrêt, en s'écriant : *Foix, Foix, Toulouse !* (1). Les croisés ne purent résister à ce premier choc et se dispersèrent. Les hommes du comte de Foix s'étant livrés au pillage au lieu de profiter de leurs succès, furent surpris à leur

(1) Rencontrets ung des dits crosats loquel era un gentilhomme, homme valens o qual donat tal cop de lança que doultre en oultre lo passet et commença à cridar *Foix, Foix, Tolosa !*

Le comte de Foix est un des caractères les plus chevaleresques de cette guerre malheureuse. Le chroniqueur provençal dit de lui : « Jamais Rolant n'y Olivié par ung jour non feguens mais faits d'armes qui aquesta comte de Foix ; car de força de frapar son espasa se rompet entre sas mans. » Col. 43.

tour et mis en désordre. Après cet échec, Raymond leva le siége de Castelnaudary et soumit toutes les places de l'Albigeois qui avaient reconnu la souveraineté de Montfort. Malgré les hauts faits du comte de Foix, les Français furent bientôt maîtres de tout le pays.

Après la bataille de Muret, les murs de Narbonne, de Béziers et de Toulouse tombèrent sous le marteau des varlets et des ribauds de l'armée de France. Là se borna le premier pélerinage du fils de Philippe, de ce Louis VIII qui devait plus tard faire aussi tomber les remparts d'Avignon.

Le vieux comte s'était retiré auprès de Jean d'Angleterre, réclamant secours de tous les nobles hommes contre la violence dont il était victime. Du plus brillant état de chevalerie, de cette cour joyeuse et riche, de ces châtellenies si nombreuses, il ne lui restait rien. Le roi Jean lui donna dix mille marcs d'argent. La princesse d'Aragon, sa femme, se retira à Aix, où ses parens et amis déplorèrent ses illustres infortunes.

Le concile de Latran fut convoqué pour le mois de novembre 1215. Par ses décrets, la race franke et son chef devenaient paisibles possesseurs de tous les pays qui s'étendent depuis Béziers jusqu'à l'Océan, les Pyrénées et la Dordogne. Le jeune Raymond ne devait plus recueillir du riche héritage de son père que la Provence, telle qu'elle est aujourd'hui dans ses limites.

C'est à cette époque que Dominique fonda l'ordre des prédicateurs, milice sacrée qui devait défendre particulièrement dans la Provence les droits du saint siége et la pureté de la foi catholique.

Tous les seigneurs de race provençale, exclus de

leurs héritages, cherchèrent un abri en Espagne, dans les cours d'Aix et de Marseille, ou chez les grands vassaux de Philippe-Auguste ; le comte Raymond et son jeune fils se retirèrent à Gênes, unie alors, comme toutes les villes d'Italie, aux villes libres de la Langue-d'Oc.

Au départ du prince Louis de France (1216), et après le concile de Latran, la domination du comte de Montfort sur la Langue-d'Oc semblait être assurée, toutes les grandes cités reconnaissaient son gonfanon; les castels fortifiés obéissaient à ses hommes d'armes; une inféodation nouvelle rattachait à son autorité plus de cent cinquante chevaliers tenant fief et portant penonceaux et bannières. Le comte Raymond et son fils avaient quitté leur patrimoine et s'étaient réfugiés à Gênes; tout le clergé favorisait les efforts des nouveaux possesseurs.

Contre tant de causes qui favorisaient les envahisseurs du sol, croissait et se fortifiait cependant cette puissance à laquelle rien ne résiste, l'opinion publique. Les Français, maîtres par les armes, n'en étaient pas moins considérés comme les oppresseurs du pays, comme d'injustes conquérans qui avaient expulsé la famille nationale des comtes de Toulouse ; les antipathies de race se manifestaient dans toute leur force; le Provençal n'obéissait qu'avec contrainte à son supérieur d'origine franke, et il n'aspirait qu'après le jour de l'indépendance. Les capitouls, jurats, magistrats municipaux, les châtelains qui avaient conservé leurs domaines , toute la population, en un mot, ne reconnaissait que par la violence cette autorité nouvelle opposée à ses mœurs et à ses habitudes.

D'un autre côté, l'hérésie un moment effrayée par les croisades françaises, s'était partout réveillée plus audacieuse et plus forte.

Ce fut dans ces circonstances, dans la ferveur de ces souvenirs et de ces opinions, que Raymond et son fils partirent de Gênes et vinrent débarquer à Marseille. Rome avait concédé la Provence proprement dite au jeune Raymond, ainsi que les terres conquises sur le comte de Montfort, qui s'étendaient depuis le Rhône jusqu'au Var, en partant d'Avignon; le retour des vieux seigneùrs de la Langue-d'Oc était contraire aux dispositions du concile de Latran; mais emporté par l'effervescence publique et l'enthousiasme des populations, ils crurent les circonstances favorables pour tenter de reconquérir un pays sur lequel ils avaient cédé tous leurs droits.

Marseille formait alors une véritable république sous ses vicomtes; sa population était de race provençale, et sauf les étrangers qui étaient venus s'établir dans cette cité commerçante, et quelques familles, vieux débris de la colonie de Phocée, tous ses habitans avaient une commune origine; des rapports intimes unissaient les magitrats et le peuple avec les capitouls et les jurats de Montpellier, Toulouse et Carcassonne; les vicomtes de Marseille et les comtes de la Langue-d'Oc s'étaient rapprochés par des alliances de famille; et comme si tous ces motifs d'union devaient se retrouver dans ces hommes sortis d'une même race, l'hérésie avait fait d'immenses progrès à Marseille comme dans le reste de la Langue-d'Oc.

Aussi, lors du débarquement dans cette cité du comte Raymond et de son fils, l'enthousiasme fut à son

comble. Les magistrats et les populations tout entières se donnèrent à eux, et promirent de soutenir leur cause (1). Les Avignonnais, depuis long-temps fédérés

(1) « Quand ils entrent à Marseille, ils descendent sur la rive, — et sont accueillis avec joie et allégresse. — Le comte prend son albergue au château de Tonel. — Mais au quatrième jour, voici venir un messager — qui salue le comte, et en son langage lui dit: « Seigneur comte, ne restez pas ici passé demain matin; — car l'élite d'Avignon vous attend sur le bord (du Rhône), au nombre de plus de trois cents hommes qui vous feront hommage. » Quand le comte l'entend, il en est grandement satisfait. — Le matin, lui et son fils, ils se mettent en chemin; — et quand ils sont voisins du bord (du fleuve), le comte descend de son mulet de voyage, — et trouve ceux d'Avignon agenouillés sous la ramée; — le comte les accueille, et eux lui avec allégresse. — Arnaud d'Audigiers, homme sage et de noble cœur, né à Avignon de haute parenté, — parla le premier, connaissant toutes les coutumes du pays: « Seigneur comte de Saint-Gilles, recevez un gage d'amour, — vous et votre cher fils, de loyal lignage. — Tout Avignon se met sous votre seigneurie, — et chacun vous offre son cœur et ses biens, — la ville, les clefs, la sortie et l'entrée; — et ce que nous vous disons, ne le tenez point pour chose vaine; — car il n'y a, en nous, ni fausseté, ni orgueil, ni insolence: — mille chevaliers de parfaite bravoure, — et cent mille autres hommes vaillants et de bon cœur, — se sont par serment et par otages engagés — à poursuivre la réparation de toutes vos pertes. — Vous jouirez de tous vos droits sur la Provence, des rentes, des cens, du charroi et du péage: — nul chemin ne sera fréquenté s'il ne paie le droit de guide. — Nous occuperons et garderons tous les passages du Rhône, — et mettrons la terre à feu et à sang, — jusqu'à ce que vous ayez recouvré Toulouse et tout

avec les Marseillais, envoyèrent une députation pour offrir leurs services, et lorsque les descendans de l'ancienne race des seigneurs de la Langue-d'Oc entrèrent dans le Comtat-Venaissin, on entendit de toutes parts ces cris de joie, ces nobles exclamations : *Vive Toulouse, Avignon et Provence !* Leur entrée dans Avignon fut une véritable fête nationale (1). Dès ce moment, des intelligences s'établirent entre les magistrats des cités de la Langue-d'Oc et leurs vieux seigneurs; ils vinrent joindre leurs gonfanons à ceux des communes d'Orange, de Marseille et d'Avignon, qui s'étaient publiquement déclarées pour Raymond et la cause provençale. On résolut de dénoncer la guerre au comte de Montfort. La prise de possession de Beaucaire fut le premier manifeste de ce soulèvement. Le jeune Raymond, renfermé dans le château, eut à soutenir un

votre héritage. — Les chevaliers faidits sortiront des bois; — ils braveront (pour vous) orages et tempêtes; — et vous n'avez au monde si sauvage ennemi — qui, s'il vous fait tort ou mal, n'en devienne repentant et honteux. — « Seigneurs, répond le comte, vous ferez chose bonne et courtoise — si vous prenez ma défense; et vous serez les (hommes les) plus glorieux — de toute la chrétienté et de votre langue, — si vous restaurez ainsi prouesse, joie et noblesse. » *Hist. de la croisade contre les hérétiques albigeois, écrite en vers provençaux par un poète contemporain, traduite et publiée par M. C. Fauriel, membre de l'institut.*

(1) Son partite del dit Gena et drech à Marseilla, son vengut an grand honor et joya, dit conte Ramon se son donats et las claus de la villa l'y an presentadas. *Chroniq. provenç.*, col. 63. — Viva Toloza, Avinhon et Provença. col. 64.

siége contre les soldats réunis sous le gonfanon de Montfort. Après une courageuse bataille, celui-ci céda Beaucaire au comte Raymond; les hommes d'armes et les communes entrèrent dans cette cité, qui secoua le joug des étrangers.

Toulouse se soulève, et les vigoureux chevaliers de Comminges et de Foix forcent Montfort de convertir ses fougues militaires en un siége régulier. Montauban fait une semblable tentative, mais moins heureuse. A cette levée de boucliers inattendue, Honorius III, qui avait succédé à Innocent, ne tarda pas à se prononcer avec vivacité et à lancer l'interdit, peut-être même l'excommunication, contre Avignon et les états du comte de Toulouse. Un grand nombre de citoyens ayant embrassé le parti de Raymond, furent les causes d'un siége qui devait bientôt ruiner une ville florissante et ne lui laisser que le douloureux souvenir de sa liberté et de son ancienne splendeur.

Le siége de Toulouse continuait avec vigueur. Les braves habitans font une sortie pour détruire les machines de guerre; Simon de Montfort court s'y opposer; sa vaillance dispersait déjà les Toulousains; mais tandis qu'il lutte avec effort contre les bourgeois, il est frappé à la tête d'une pierre lancée par une femme qui s'était placée sur les remparts pour défendre sa cité et l'hérésie. Montfort fut renversé raide mort (1): ainsi tomba celui que les chroniques contemporaines

(1) To incontinent son dit fraire fes prendre lo dit corps et portat devers lo cardinal et l'évesque de Tolosa losqu'als fuguen fort marrits et dolens quand veguen lo dit corps et un grands pleurs et lagremas l'an ressaubat. *Mss. Peyresc.*

comparent à Judas Machabée, et qui avait soumis au joug des Français les populations libres de la Langue-d'Oc; on le couvrit de son manteau, et il fut transporté sous la tente du légat. Puis Amaury, son fils, fut militairement reconnu comme légitime et droit successeur dans toutes ses seigneuries.

Le clergé réchauffa, autant qu'il le put, le dévouement des Provençaux; mais pas un bras ne se leva pour le comte frank. Toutes les villes arboraient les couleurs nationales et secouaient la domination étrangère. A Avignon, le comte de Baux, prince d'Orange, fut mis en pièces par les citoyens pour s'être opposé à ce mouvement général qui éclatait dans le pays (1).

Le pape ordonna dans une bulle de courir sus les Toulousains, et les Avignonnais, sur Raymond, son fils, les comtes de Foix et de Comminges, pour avoir tué Guillaume de Baux (2). On se prépara à une seconde croisade qu'Honorius autorisa. Louis, fils de Philippe-Auguste, de retour d'Angleterre, vint la diriger, pénétra dans l'Aquitaine et mit le siége devant la Rochelle et Marmande, qui furent prises et livrées au pillage.

La politique de Raymond obtint enfin le résultat qu'il s'était proposé. A l'aide des Avignonnais, ses nouveaux auxiliaires, il s'empare du Comtat malgré la disposition du Concile de Latran, ranime le parti des albigeois et donne à la république avignonnaise Caumont, le Thor, Girmagnanègues, Touzon et Joncquières,

(1) Nicolas de Braya *Gest. de Louis VIII*. Duchesne, t. V, p. 317.

(2) Trésor des chartes, bulle contre les hérétiques, n. 15.

en reconnaissance du service qu'Avignon lui avait rendu.

Pendant que les bannières des chevaliers se réunissaient pour une nouvelle croisade, la république avignonnaise était en proie à des dissensions intestines. L'aristocratie travaillait sous main à s'emparer du pouvoir. Sur la fin de l'année 1214, il s'éleva des contestations très-animées entre les nobles d'une part, les bourgeois et le peuple de l'autre. Nous avons dit qu'il ne devait point y avoir d'impôts ; on en créa; quelques nobles qui s'en étaient arrogé la perception, en exigeaient la rentrée avec rigueur. L'exaspération était au comble, et le sang eût coulé sans l'intervention d'un cardinal légat qui nomma pour arbitres Bermond, évêque d'Aix, et Guillaume de Monteils, évêque d'Avignon. Les deux partis donnèrent des otages, et les arbitres terminèrent le 27 février 1215 un différent qui pouvait avoir des suites fâcheuses.

Enfin Louis VIII vint devant Toulouse le 16 juin 1219. Il fut obligé d'en lever le siége le 1er août en abandonnant toutes ses machines. Cette belle défense fit le plus grand honneur aux bourgeois. Un pareil avantage remporté sur le fils du roi réveilla l'hérésie. Jamais mouvement national ne s'était opéré plus unanimement. Avec le gonfanon des comtes du sol, reparurent les doctrines albigeoises. Ne pouvant les détruire par les armes, on appela l'inquisition. La ligue nationale n'en continuait pas moins. Ainsi régularisée, chaque cité s'unissait ensuite avec d'autres cités, Toulouse avec Marseille, Avignon avec Béziers, et toutes se jurèrent de maintenir l'intégralité de leurs domaines et la jouissance de leurs libertés.

L'esprit des croisades s'était singulièrement attiédi à la vue de cet enthousiasme général. Vainement Honorius III offrait-il à Philippe toutes les conquêtes d'Amaury; Philippe, qui se préparait à faire la guerre au roi d'Angleterre, fut sourd à ces propositions, et garda toutes ses forces pour sa défense personnelle et pour la protection due à son royaume.

Philippe venait de recevoir les instantes supplications du jeune Raymond (*lo conte jove*), orphelin depuis quelques jours; le vieux comte, son père, était mort en impénitence finale dans les mains des hérétiques et des Templiers; son corps n'avait point reçu la sépulture et il était resté exposé dans la maison du Temple. Le roi demeura inébranlable dans son refus de ne prendre aucune part à cette guerre; il ne consentit à autre chose, si ce n'est à la convocation d'un parlement à Melun, pour délibérer sur ces affaires.

Ainsi les Français et leur comte furent abandonnés à leurs propres forces. Le découragement se mit parmi eux, et soixante braves chevaliers quittèrent le camp de Montfort; ils s'en allaient de vers la Loire, lorsqu'ils furent assaillis à Béziers par une nuée de bourgeois sous les ordres du comte de Toulouse.

Enfin, le 14 janvier 1223, le traité d'évacuation de la Langue-d'Oc fut conclu. On convint qu'Amaury et ses chevaliers quitteraient cette terre, et iraient consulter leurs amis en France afin de savoir ce qu'ils devaient faire. Ces conventions arrêtées, Montfort et ses chevaliers sortirent de Carcassonne et prirent la route de France, après une domination de quatorze ans.

Raymond VI, dit *le Vieux*, avait disparu de la scène

du monde en laissant à son fils, Raymond VII, le triste héritage d'une guerre contre laquelle allaient se croiser de nouveau et la cour de Rome et la cour de France. Fidèle à la politique de son père, Raymond, soit pour se faire un plus grand nombre de partisans, soit pour s'attacher davantage les Avignonnais, leur avait cédé, en 1212, tous les droits qu'il avait sur le monastère de Saint-André de Villeneuve, ainsi que sur le bourg du pont de Sorgues et ses dépendances. Cette époque de grandeur et de puissance dura quatorze ans; mais des fautes détruisirent bientôt l'harmonie, seul soutien des états, et amenèrent les plus affreux revers.

Philippe-Auguste descendit dans la tombe en septembre 1222. Le prince Louis succéda à son père sous le nom de Louis VIII. Son règne compte à peine dans l'histoire de la troisième race, car il ne fut, pour ainsi dire, qu'une longue croisade contre les albigeois. A peine arrivé sur le trône, son premier soin fut de recommencer la guerre contre les hérétiques. Jeune et brillant chevalier, il cherchait partout des expéditions périlleuses, sans voir autre chose que de grands coups de lances à donner.

Lorsque le roi Louis préparait une nouvelle croisade, cette fois dirigée contre nous, quelle était la situation politique de la ville d'Avignon? Des dissensions intestines, ouvrage de l'ambition des grands ou de l'inconstance du peuple, furent les tristes préludes de la grande catastrophe qui s'approchait. Quoi qu'il en soit, le mécontentement se manifesta dans toutes les classes et le soulèvement devint général, quand vers 1226, on substitua le pouvoir d'un seul au gou-

vernement consulaire. Telle est la marche ordinaire des républiques : l'enthousiasme établit la démocratie ; la lassitude et l'indifférence laissent le champ libre à l'ambition d'un seul. Les partis en vinrent aux dernières extrémités ; les uns, forcés de sortir de la ville, se vengeaient en ravageant les propriétés de leurs concitoyens ; les autres pillaient les maisons des émigrés. La guerre civile était déclarée, le désordre était à son comble, lorsque les plus sages proposèrent des arbitres. Il fut alors convenu qu'on nommerait pour dix ans un magistrat suprême, une espèce de dictateur sous le nom de *podestat*, et qu'on adopterait, pour le maintien de l'ordre, un réglement extrêmement sévère. Le premier podesta d'Avignon fut Spinus de Surrexina, élu en février 1226. Il fallait être Avignonnais pour arriver au consulat ; mais on pouvait choisir ailleurs le podesta. Étrangers à la ville, ils prenaient le titre de *seigneurs* (Domini) qui n'a jamais appartenu aux consuls ; ils ont été pendant vingt-cinq ans à la tête de la république, depuis 1226 jusqu'à 1251. Cette dignité annuelle était presque toujours conférée à la noblesse. Le conseil général confirma pendant trois ans de suite la nomination de Barral des Baux, qui fut encore nommé à cette magistrature suprême depuis 1249 jusqu'en 1251, an dernier de la république avignonnaise.

Il paraît que dans ces circonstances critiques, les chefs des corporations étaient appelés pour donner plus de poids aux délibérations, mais que jamais le peuple n'eut une part bien active dans un gouvernement dont l'aristocratie était le principal ressort.

La sévérité des lois pénales, discutées en cette cir-

constance et acceptées avec un assentiment général, firent renaître la confiance et la paix parmi les citoyens ; mais il n'était plus en leur pouvoir de conjurer l'orage qui grondait sur leurs têtes.

Le pape avait lancé une excommunication contre les albigeois. Bientôt une nouvelle croisade est proclamée, organisée et dirigée contre Raymond, fauteur de l'hérésie et usurpateur des biens et priviléges de l'Église. La population avignonnaise, trop dévouée aux intérêts du comte de Toulouse, devait être enveloppée dans sa disgrâce. Des ambassadeurs de la petite république vinrent trouver Louis VIII à Lyon dans l'espoir de détourner de leur cité le fléau de la guerre. Ils offrirent au roi le passage du Rhône sur le pont de Saint-Benézet, et lui promirent des vivres pour son armée. Cette proposition fut acceptée.

Cependant cinquante mille hommes, à la tête desquels étaient le roi de France et le cardinal Romain de Saint-Ange, descendent le fleuve et soumettent tout sur leur passage.

Afin de ne pas exposer aux outrages des soldats une population qu'un secret penchant entraînait vers les doctrines des albigeois, les magistrats d'Avignon firent adapter un pont de bois au pont de pierre, de sorte que les Français pouvaient traverser le Rhône sans entrer dans la ville. L'accès n'en était permis qu'au roi, au cardinal-légat et aux principaux chefs (1).

(1) Guillaume de Puy-Laurens, chapelain de Raymond le jeune, comte de Toulouse, croit que l'intention des Avignonnais était d'arrêter Louis VIII, s'il était entré dans la ville avec peu de monde.

Des corps de troupes effectuèrent ainsi le passage; mais Louis VIII murmura contre une condition qui indignait son bouillant courage; il demanda à traverser Avignon, le casque en tête, la lance au poing, suivi de ses hommes d'armes.

Cette exigence du roi indigna aussi les magistrats et la population qui répondirent par d'énergiques refus. Des négociations s'ouvrirent; elles n'amenèrent aucun rapprochement, le siége commença le 10 juin.

Les deux podestats d'Avignon, Guillaume Raymond et Raymond de Riali, déployèrent une intrépidité qui fut imitée par tous les habitans. C'était un spectacle imposant que de voir le patriotisme de cette garde nationale veillant sur ses larges murailles de construction romaine, et décidée à subir les plus dures extrémités. Bientôt les chaleurs de l'été et la disette provoquèrent dans le camp français des maladies épidémiques, qui, de concert avec la résistance des Avignonnais, firent périr plus de vingt mille assiégeans.

Cependant, malgré leur courage et des succès journaliers, nos compatriotes capitulèrent le 12 septembre 1226, après un siége de trois mois. Le cardinal de Saint-Ange les punit alors de leur dévouement à la cause de Raymond de Toulouse et de Bernard de Foix. Par la sentence que fulmina le représentant du souverain pontife, ils furent tenus d'abandonner ces deux princes, de refuser l'entrée de leur ville à tout hérétique, de soumettre à la sanction de leur évêque l'élection des podestats et des consuls, d'abolir les droits de péage, et de donner mille marcs d'argent pour acquitter les dettes de l'église d'Avignon.

Là ne se borna point leur châtiment; quatre mois

après, à la voix du légat, tombèrent ces formidables remparts (1) qui étreignaient la ville d'une chaîne d'arcades et de bastions; les fossés furent comblés. Trois cents maisons devaient être rasées sur la désignation du cardinal, ainsi que les tours qui s'élevaient dans l'intérieur de la ville. Les Avignonnais furent encore obligés de payer sept mille marcs d'argent pour contribution de guerre, et d'entretenir pendant un an trente soldats bien armés en Palestine. Enfin, ils eurent à remettre leurs navires à voiles, toutes leurs balistes, et, par un article spécial, le légat se réserva la faculté de faire abattre les ponts.

Le 14 du même mois de septembre, le roi et le légat s'acheminèrent processionnellement avec Pierre de Corbie, évêque d'Avignon, qui portait le Saint-Sacrement, vers une petite chapelle dédiée à la sainte Croix, hors des remparts de la ville, en expiation de l'hérésie. Depuis lors, le Saint-Sacrement resta continuellement exposé dans cette chapelle, aujourd'hui renfermée dans nos murs. Telle fut l'origine des Pénitens gris, qui se glorifient d'avoir eu Louis VIII au nombre de leurs confrères et auxquels Pierre de Corbie prescrivit des règles qui furent confirmées par le légat.

Il n'est pas inutile de rappeler ici le miracle de la séparation des eaux, le 30 novembre 1433, opéré pour laisser le passage au clergé qui allait chercher le

(1) Ces remparts, de construction romaine, existaient encore, en grande partie du moins, et ils étaient défendus par de larges fossés qu'alimentaient les eaux de la Sorgue, lorsque Louis VIII vint assiéger Avignon. Il paraît que l'enceinte de la ville était carrée et flanquée de tours de distance en distance.

Saint-Sacrement dans cette chapelle totalement inondée.

Le roi Louis VIII ne séjourna pas long-temps au milieu de notre ville ruinée. Il alla jusque près de Toulouse avec son armée, toujours accompagné du légat. Malade et ne pouvant plus supporter le poids de sa cuirasse, il voulut retourner à Paris en passant par l'Auvergne; mais, arrivé au village de Montpensier, il mourut. Le cardinal Saint-Ange poursuivit sa route et se rendit à Paris pour saluer le nouveau roi Louis IX.

Après ce siége mémorable et cette triste capitulation, Avignon ne conserva qu'une ombre de son ancienne liberté; elle eut bien encore le droit d'élire son podesta, mais à condition que l'élection serait approuvée par l'évêque: ainsi, la théocratie, sans force depuis quelques années, reprit son ancienne influence gouvernementale. L'évêque et le podesta étaient alors les chefs d'une république sans énergie, qui eut un instant la témérité de vouloir revenir à la vie, quand la décrépitude l'avait frappée de mort (1).

Des intentions manifestes pour recouvrer une indépendance perdue, des regrets traduits en vociférations impuissantes, des agitations intestines bientôt

(1) La même année 1227, la ville paya les sept mille marcs d'argent, auxquels elle avait été condamnée par le cardinal de Saint-Ange, légat du saint-siége, et ordonna que les sommes empruntées pour payer, seraient privilégiées et préférées à toutes autres dettes. *Mss. de Nouguier*, page 76.

Le marc d'argent, au XII[e] siècle, valait 53 sous 4 deniers tournois.

En 1201 il était descendu à 50 sous 4 deniers.

comprimées, voilà ce qu'offre notre histoire après ce siége qui enterra sous des ruines les restes de la liberté avignonnaise.

Charles d'Anjou, comte de Provence, n'avait point abandonné ses droits sur Avignon, droits fondés sur ce que les anciens comtes ses possesseurs n'en avaient pas fait une entière et régulière possession. Il nous envoya donc des députés pour nous annoncer sa résolution. Les Avignonnais, gardant souvenance du despotisme du pouvoir comtal, insultèrent les députés, et, au mépris du droit des gens, voulurent les mettre à mort. Charles, prêt à accompagner son frère Louis en Palestine, fut obligé de dévorer momentanément cet affront, et renvoya jusqu'à son retour l'exécution d'un projet concerté avec Alphonse, son frère, devenu, par la mort de Raymond VII, comte de Toulouse et seigneur du Comtat.

Tandis que ces princes combattaient en Palestine, le podesta Barral des Baux, appuyé sur la volonté d'un grand nombre de citoyens, fit tous ses efforts pour mettre Charles en possession de la partie de la ville sur laquelle il avait des droits. Mais les vieux républicains, les républicains par principes, à qui le joug était odieux, répandirent partout le trouble et la désolation, en maltraitant les habitans soupçonnés d'être les partisans de Charles; les propriétés des comtes ne furent point épargnées. On n'entendait que les cris menaçans de république, de mort et de liberté. Tel était l'état déplorable d'Avignon quand les comtes Charles et Alphonse retournèrent dans leurs domaines.

Arles, qui s'était aussi déclarée indépendante et dans

laquelle se répétaient les mêmes scènes de désordre, fut d'abord soumise. Les comtes firent alors des préparatifs pour réduire Avignon par la force des armes.

Notre ville avait été démantelée par Louis VIII; elle ne pouvait opposer à l'ennemi que quelques tours intérieures appartenant à des particuliers: avait-elle alors les moyens de résister à deux princes réunis, ayant à leur disposition les forces de la France?

Les républicains tremblèrent à leur tour; il n'y eut plus d'harmonie dans les moyens de défense, on changea de langage, et l'on confia le soin de sa destinée à la clémence des princes.

Le parlement, c'est-à-dire, la commune, fut d'avis de se soumettre. Des députés munis de pleins pouvoirs, se rendirent à Beaucaire, où était le quartier général des princes, pour demander la paix à tout prix. Elle fut conclue le 7 mai 1251, à des conditions moins onéreuses qu'on ne s'y attendait, et ratifiée le 10 par le parlement ou conseil général de la ville.

Cette convention, qui porta le coup mortel à notre république, mit cependant un terme à nos dissensions intestines. Dans ce traité de Beaucaire, la ville fut traitée favorablement par les frères de Saint-Louis: si ces princes sont représentés par un lieutenant ou viguier chargé de la haute administration, ils laissent jouir Avignon de ses lois municipales et de tous ses priviléges.

Depuis 1251 jusqu'en 1460, il n'y eut que des syndics pour l'administration particulière de la ville. Les papes, après l'acquisition faite par Clément VI en 1348, conservèrent la forme de gouvernement adopté par les comtes. En 1460, Pie II substitua aux syndics des

consuls qualifiés de *nobiles viri*. Dans des temps plus rapprochés de nous, quand on apprécia mieux le besoin de faire participer le peuple à l'administration municipale, le premier consul étant toujours gentilhomme, le second et le troisième étaient toujours pris dans la classe des bourgeois ou commerçans.

A la mort d'Alphonse, Philippe-le-Hardi, son héritier, devint maître du Comtat qu'il rendit au saint-siége, par le traité signé à Paris en avril 1228, entre le roi Saint-Louis et le comte de Toulouse, Raymond VII (1), et de la moitié d'Avignon, que Philippe-le-Bel, son successeur, céda à Charles II, roi de Naples et comte de Provence, qui en possédait l'autre moitié. Alors les comtes de Provence furent les seuls maîtres de cette ville jusqu'à la vente qui en fut faite par Jeanne de Naples.

Avignon, sous le pouvoir des comtes de Provence et dans les derniers jours de sa république qui avait duré cent vingt ans, commençait à réparer ses pertes et à

(1) L'an 1228, au mois d'avril, à Paris, fut fait le traité de paix entre le roi Saint-Louis et le comte de Toulouse, Raymond le jeune, en présence de Romain, légat du saint-siége, qui, après le traité juré, donna l'absolution audit comte. Entre les articles, il y en a un par lequel le comte quitte au saint-siége les terres qui sont au-delà du Rhône, c'est-à-dire le Comtat-Venaissin (dont ses prédécesseurs s'étaient saisis quelques années auparavant), en ces termes: *Terram autem quæ est in Imperio ultrà Rhodanum, et omne jus si quod ipsi Raymundo competit, vel competere potest in eâ precisè et absolutè quittavit dicto legato, nomine dictæ Ecclesiæ in perpetuum.* Mss. de Nouguier, *page* 76.

relever ses ruines. L'école de droit, fondée par les rois de Naples, comtes de Provence, érigée en Université en 1303, par une bulle de Boniface VIII, attira une foule d'étrangers qui venaient y chercher la science bien négligée alors. Cette Université, dont les professeurs jouirent d'une illustration méritée, fleurit jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. La révolution en ferma les portes.



V.

PÉRIODE PONTIFICALE. — Boniface VIII et Philippe-le-Bel. — Aspect d'Avignon à l'arrivée des papes. — Biographie des souverains pontifes. — Clément V, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, Grégoire XI; anti-papes, Clément VII, Benoît XIII.



Nous touchons enfin à l'époque pontificale, époque de grandeur, de prospérité, de science et de luxe. Les papes abandonnent la ville de saint Pierre pour venir réédifier la nôtre; Avignon, ruiné par tant de désastres successifs, va devenir la Rome française, et recevoir dans ses murs les rois ou leurs représentans venant s'abaisser devant un prêtre, vicaire de Jésus-Christ.

Un renouvellemeut de vexations dirigées par la puissance laïque contre l'autorité cléricale, était le fruit des démêlés qui avaient éclaté entre Philippe-le-Bel et Boniface VIII. La hauteur du pape et la fierté du roi portèrent les choses, de part et d'autre, aux extrémités les plus fâcheuses. D'un côté, Boniface excommunia Philippe, sans garder aucun des ménagemens qui conviennent si bien au père commun des fidèles; de l'autre, Philippe envoya deux de ses officiers en Italie pour se saisir de la personne du pape. Celui-ci, surpris dans la ville d'Anagnie où il s'était rétiré, essuya les traitemens les plus ignominieux; il reçut un soufflet d'un des envoyés du roi, et jeté dans une prison,

où on le laissa trois jours sans nourriture (1). Enfin, les habitans d'Anagnie, indignés de ces sacriléges violences, prirent soudain les armes, chassèrent les Français de leur ville et délivrèrent le pontife. Mais il mourut bientôt après, soit de douleur, soit par suite des mauvais traitemens qu'il avait soufferts (2).

Après ces longs et indécens débats entre la cour de France et celle de Rome, après une vacance de onze mois, Philippe-le-Bel réussit à faire nommer un pape qu'il croyait pouvoir mettre dans ses intérêts. Bertrand de Got, devenu souverain pontife sous le nom de Clément V, jugea prudent de transférer le siége apostolique à Avignon, pour se soustraire aux contrariétés que ses desseins auraient éprouvés dans Rome.

Il est facile de juger le mouvement de prospérité que cette ville ressentit lorsque les papes vinrent s'y établir. Que ne devait-elle pas gagner, en effet, à la rési-

(1) Le pape était à Anagnie, sa patrie, lorsqu'il apprit ce qui se passait en France, et que le roi y avait donné retraite aux Colonna, ses ennemis. Il publia aussitôt plusieurs bulles, et il en composait une dernière, qu'il prétendait faire publier le 8 septembre 1303; mais il fut prévenu le 7 par Guillaume de Nogaret, qui était venu secrètement en Italie. Il entra à Anagnie bien accompagné; et, après quelque résistance, il s'empara du palais. Pendant ce tumulte, Boniface se fit revêtir de ses habits pontificaux, disant qu'il voulait mourir en pape. Nogaret, après avoir exposé sa commission, lui donna des gardes; alors Sciarra Colonne le chargea d'injures et lui donna un coup de son gantelet sur le visage; il l'aurait tué, si Nogaret ne l'en eût empêché. Fleury, *Hist. ecclés.*

(2) Études historiques sur le XIVe siècle.

dence d'une cour qui était alors la première de l'Europe, et attirait dans son sein les plus grands personnages? D'abord, ce mouvement se révéla par une exhubérance de population, dont toutes nos villes profitèrent. Avignon, à qui sa fidélité au comte de Toulouse avait coûté si cher, s'indemnisa de ses pertes en donnant l'hospitalité à des milliers d'étrangers. La même influence s'étendit aux autres villes, aux bourgs et aux campagnes. Le voisinage de l'Italie, les persécutions qui l'ensanglantaient, firent refluer parmi nous une infinité de proscrits, heureux de trouver un asile à l'ombre du trône pontifical. Notre ville, presque dépeuplée sous la faulx meurtrière des épidémies du moyen-âge', vit ses brèches réparées par des exilés qui s'assimilèrent bientôt avec la race propriétaire du sol: de là, tant de noms à désinence italienne, dans les chartes de la période papale. Ces nouveaux habitans plus polis et plus civilisés que les anciens, devaient modifier le caractère national. Transfuges d'une terre illustrée par les travaux de l'esprit, pouvaient-ils ne pas susciter l'amour des arts dans leur patrie adoptive? (1)

Dans cette capitale improvisée, de nouveaux usages succèdent aux anciens : cette ville gagne en richesses ce qu'elle perd malheureusement du côté des mœurs, conséquence inévitable d'une grande population agglomérée dans une petite enceinte, et que l'or se répand avec profusion dans son sein. De nouveaux vices, que Pétrarque censure avec amertume, souvent avec toute l'exagération que sa misan-

(1) Études historiques sur le XIVe siècle.

tropie et son amour pour la solitude lui inspirent, s'y propagent avec toute la licence imaginable.

Au XIVe siècle l'histoire de la papauté se mêle à toute la politique de l'Europe. Le pouvoir pontifical était vraiment la plus puissante des souverainetés temporelles, précisément parce qu'elle n'avait besoin que de son influence morale pour remuer toutes les autres royautés : il est donc nécessaire d'entrer dans les détails de la vie politique de chacun des pontifes qui ont siégé à Avignon.

CLÉMENT V,

Bertrand de Got, né à Villandraut (Gironde), élu pape à Pérouse le 5 juin 1305.

Son père était chevalier et de la première noblesse du pays. Bertrand ayant été fait évêque de Comminges en 1295, fut transféré à l'archevêché de Bordeaux en 1299. Ce fut là qu'il apprit la nouvelle de sa nomination, que l'on attribue à l'intrigue la plus déliée.

On assure que les cardinaux assemblés à Pérouse se divisèrent en deux factions, celle des Colonna et celle des Orsini; que les Colonna qui étaient mal avec Boniface VIII, ayant intérêt de faire une nomination agréable à la France, avaient proposé aux Orsini de faire eux-mêmes le choix de trois sujets, parmi lesquels le parti opposé en indiquerait un; que la faction des Orsini donna dans ce piége, et que Bertrand de Got étant un des trois nommés par elle, et celui sur lequel elle croyait pouvoir compter davantage, il fut

aussitôt choisi par la faction contraire ; qu'en conséquence, Philippe eut tout le loisir de gagner Bertrand de Got pour les desseins qu'il méditait, dans une conférence secrète qu'il eut avec lui dans une abbaye auprès de Saint-Jean d'Angély, où il lui promit la tiare, moyennant l'exécution de six conditions sur la nature desquelles les historiens varient. Ces anecdotes ont pour garant unique le témoignage de Villani, auteur ultramontain, fort intéressé à décrier les papes qui avaient abandonné le siége de Rome, et que des écrivains postérieurs ont copié sans beaucoup d'examen.

Les Colonna surent gagner Philippe-le-Bel en s'attribuant tout le mérite de l'élection, et, de son côté, le roi ne négligea rien pour s'emparer de l'esprit du nouveau pontife. Le premier acte de Clément V fut d'indiquer son couronnement à Lyon, acte qui indisposa beaucoup les Italiens.

Cette pompeuse cérémonie, qui se fit le 11 novembre 1305, dans l'église de Saint-Just, fut accompagnée d'événemens que l'on regarda comme de funestes présages. Le pape, après son couronnement, retournait à son logis à cheval, la tiare en tête. Le roi de France avait d'abord tenu la bride de son cheval; ensuite ses deux frères, Charles de Valois, Louis d'Evreux, et enfin Jean, duc de Bretagne, s'étaient succédé dans cette cérémonie. Au moment où le cortége passait à la descente du Gourguillon, une vieille muraille surchargée de spectateurs s'écroula; le pape fut renversé, la couronne se détacha de sa tête, un rubis précieux, ou escarboucle, fut perdu dans le tumulte; le pape ne fut point blessé, mais douze de ceux qui l'accompagnaient furent tellement brisés, qu'ils en

moururent peu de jours après, entre autres le duc de Bretagne. Charles de Valois fut atteint grièvement, mais ne périt point. Dans un grand festin qui fut donné quelques jours après, une violente querelle s'éleve entre les gens, et le frère du pape fut tué.

Clément V ne tarda pas à donner à Philippe des gages de sa reconnaissance. Il modifia la bulle *Unam sanctam*, et révoqua celle qui commence par *Clericis laïcos*: toutes deux étaient l'ouvrage de Boniface VIII. Il ne se montra pas moins favorable au roi d'Angleterre, Edouard, qui se plaignait de l'archevêque de Cantorbéry. Clément fit venir ce prélat à Bordeaux, où il était retourné, et le suspendit de ses fonctions, jusqu'à ce qu'il se fût purgé des accusations intentées contre lui. Il accorda également à Edouard une bulle qui le relevait du serment qu'il avait fait à ses sujets touchant leurs libertés. Il lui accorda encore des décimes pendant deux ans pour le service de la Terre-Sainte, et qui cependant furent employées à d'autres usages. Il songea en même temps à ses propres intérêts. Voyant que les évêques d'Angleterre lui demandaient la jouissance pendant un an, des églises qui vaqueraient dans leurs diocèses, il s'appliqua à lui-même cette prérogative, et prit le revenu de la première année de tous les bénéfices indistinctement, depuis l'évêché jusqu'à la moindre prébende. Fleury (Hist. eccl.) dit que ce fut là le commencement des annates.

Les affaires importantes qui occupèrent ensuite le pontificat de Clément V se traitèrent à Poitiers, où le pape et Philippe s'étaient donné rendez-vous. La plus remarquable fut celle des Templiers, que Philippe

poursuivit avec un acharnement dont l'histoire a fait souvent un reproche à sa mémoire. Clément V y mit plus de modération; il obtint que la procédure fût recommencée devant lui; et, après avoir donné l'ordre dans tous les états où ces religieux militaires étaient établis, de procéder contre eux, il prononça leur suppression au concile de Vienne (1) l'an 1311 : les poursuites avaient commencé en 1307. Toutes ces circonstances prouvent que l'existence des Templiers n'était point une affaire arrangée d'avance entre le monarque et le pontife, ainsi que l'ont prétendu quelques historiens, et ne laissent pas d'affaiblir la créance que l'on doit à la conférence de Saint-Jean-d'Angély. Une autre affaire non moins grave, ce fut le procès intenté à la mémoire de Boniface VIII.

Clément V, pour ne pas s'éloigner du roi, son protecteur, fixa la résidence des papes à Avignon. Matthieu Rosso des Ursins, doyen des cardinaux, dit à ce sujet : *l'Église ne reviendra de long-temps en Italie; je connais les Gascons.* Le vieux cardinal ne se trompait pas. « Cependant toutes les raisons, dit l'abbé Bérault, » faisaient du séjour habituel de Rome un devoir in» dispensable pour le pape, en qualité tant de chef » de l'Église, que d'évêque de cette capitale du mon» de. C'était là que le prince des Apôtres avait trans-

(1) Clément V présida le concile général de Vienne. Il y assista plus de trois cents évêques, aussi bien que les rois de France et d'Aragon. On y abolit l'ordre des Templiers; on y condamna les hérésies des Fratricelles, des Dulcinistes et Bégards, et l'on institua la procession solennelle du Saint-Sacrement. *Rog.* t. XXVIII.

» féré, de l'Orient, la primauté de l'apostolat ; et en » quittant le séjour d'Antioche; il avait eu soin de pro- » poser un nouvel évêque. Par un enchaînement de ré- » volutions et de conjonctures, où les plus hardis pen- » seurs n'ont pu méconnaître la conduite de la Pro- » vidence, la souveraineté de Rome, en passant à ces » pontifes, les y a mis sur un pied aussi digne de la » suréminence de leur rang, que favorable à la sainte » liberté de leur ministère. Les factions passagères » des Romains, les troubles et les dangers de l'Italie, » de l'aveu même des apologistes de Clément V, n'en » eussent point éloigné un saint Léon, un saint Grégoi- » re, tant d'autres pontifes d'une héroïque vertu: et » que doivent donc être tous les souverains pontifes, » sinon des hommes supérieurs aux faiblesses ordinai- » res de l'humanité? »

C'était en l'année 1309. Ce dut être un spectacle bien extraordinaire et bien imposant pour la population avignonnaise, que l'arrivée du souverain pontife ; il vint par la route du Languedoc, et reçut les hommages des magistrats au pied de ces remparts démolis par ordre d'un pontife dont les successeurs les reconstruiraient plus tard. François de Maynier, primicier de l'Université, harangua Clément V à son entrée dans Avignon. Les archives de l'hôtel-de-ville disent que Maynier fit marquer lui-même sa maison pour y loger le cardinal Nicolas Aubertin de Prato et ses équipages. Clément était l'hôte de Charles II, comte de Toulouse et co-seigneur de la ville d'Avignon, dont il partageait la suzeraineté avec le comte de Toulouse. Clément V n'eut d'autre palais dans la cité avignonnaise que le modeste couvent des frères

prêcheurs (1). Ce fut là que bien souvent sans doute, Bertrand de Got se rappela sa chère Gascogne et son bel archevêché de Bordeaux, qu'il ne cessa d'aimer et de regretter peut-être. Hélas ! ce fut là aussi qu'il dut être accueilli par bien des pensées tumultueuses, bien des rêves fiévreux, ardens, prophétiques, alors que, harcelé par les vives passions de Philippe-le-Bel, il hésitait à fulminer l'excommunication contre l'ordre du Temple, dont le bûcher était prêt à Paris. Pauvre Clément V ! dans quelle anxiété il vivait à Avignon, quand une autre excommunication bien plus effrayante encore lui fut demandée à outrance par ce roi aux haines terribles, ce même Philippe-le-Bel, si acharné à vouloir frapper d'infamie la mémoire du pape Boniface VIII ! Comme il dut souffrir le saint père, lui qu'on voulait forcer d'épouser les passions d'un furieux et d'assembler un concile pour flétrir la mémoire et frapper d'anathème son propre prédécesseur, le souverain pontife comme lui ! Mais aussi que de louanges n'avons-nous pas à lui adresser en cette occasion ! sa sagesse et sa prudence l'emportèrent, et chacun sait comment, en temporisant, il finit par lasser le roi Philippe-le-Bel, par lui arracher un *désistement*, et par l'obliger en quelque sorte à demander l'absolution pour lui-même et pour tous ceux qu'il avait chargés d'être les accusateurs de Boniface. La bulle d'absolution est datée du palais pontifical (2), l'an 1311,

(1) Venit papa de Burdegala, ubi hiemaverat, Avenionem, ibique in domo fratrum predicatorum, pro se diligenter parata, habitans, longo tempore in eadem urbe mansit. *Joan. canon Sancti Vict.*

(2) Fleury, *Histoire ecclésiastique.*

et elle prouve que l'évêque Jacques d'Ossa, depuis Jean XXII, contribua par ses conseils et ses lumières à mener cette affaire à bonne fin.

Moins heureux dans le procès des Templiers, dont l'ordre fut détruit et les biens adjugés à d'autres ordres hospitaliers et militaires, Clément V apprit en Provence le terrible effet de la bulle qu'il avait fulminée contre eux ; de funestes pressentimens le gagnèrent; il quitta la ville d'Avignon, et se fit transporter à Monteux, puis à Groseau, puis à Carpentras; cherchant sans doute ces brises d'espérance, ces illusions d'avenir meilleur, dont les malades gravement attaqués paraissent si avides.

On connaît les jugemens divers que les historiens ont porté sur l'abolition de l'ordre du Temple: procès monstrueux qui a donné lieu à tant de fables et de calomnies. Cet ordre consacré à la défense des pélerins de la Terre-Sainte, ayant acquis des richesses immenses se perdit dans le luxe et fut accusé de crimes horribles. Il est certain que les Templiers, supposés même innocens, ne pouvaient plus exister avec honneur et avec fruit. Les historiens sont d'accord que le plus grand nombre des membres de cet ordre religieux et militaire arrêtés en France, en Italie et dans les différens états de l'Europe, sont convenus d'abord des faits qu'on leur reprochait; soit crainte, soit espérance, ils ont avoué, quoique plusieurs se soient retractés ensuite.

L'hommage de ses sujets ne rendit point le calme à Clément V. Il crut trouver un adoucissement à ses maux en comblant de faveurs les Comtadins qui venaient entendre ses oracles. La province fut honorée

du titre de comté dont elle n'avait pas joui encore ; et Clément fit battre des monnaies d'argent à son effigie, avec le titre de comte du Vénaissin : *Comes Venaissini.*

Cependant le chagrin le dévorait, et le mal fit de rapides progrès. Il voulut aller mourir dans sa chère patrie, et il se mit en route pour Bordeaux. On le portait en litière; on le déposa dans une barque à rames, et il passa le Rhône dans un état de défaillance complète. Arrivé à Roquemaure, on ne put le transporter plus loin, et le vingtième jour d'avril, par une belle matinée de printemps, il rendit son âme à Dieu.

Clément a été jugé sévèrement par quelques historiens, par les Romains surtout qui ne pouvaient lui pardonner d'avoir établi le siége pontifical hors de la ville éternelle. Pour apprécier les faits très graves qu'on lui impute et pour en juger sans préoccupation, il faut lire la sage et savante dissertation du P. Berthier, qu'on voit à la tête du tome XIII de l'*Histoire de l'Église gallicane.*

Avignon dut à ce pape l'honneur de devenir le siége apostolique de l'Église : ce n'est pas que la pensée secrète et ardemment caressée de Clément V ne fût de transporter la cour de Rome à Bordeaux, bien des faits viennent à l'appui de cette opinion. Mais enfin les circonstances en décidèrent autrement, et la ville d'Avignon ne doit pas moins compter Bertrand de Got, au nombre de ses papes résidans et de ses bienfaiteurs. Il avait, en outre, élevé au cardinalat Jacques d'Ossa, si chéri des Provençaux, et par conséquent, il avait travaillé d'avance à la grandeur future du Comtat en ouvrant à Jean XXII le chemin du trône pontifical.

Le corps de Clément V fut transféré dans l'église de Saint-Siffrein à Carpentras, et de là, ainsi qu'il l'avait désiré, dans l'église abbatiale d'Useste, près de Bazas, où sa famille lui fit élever un magnifique mausolée. En 1577, les calvinistes de la Gasgogne ouvrirent ce tombeau, profanèrent les cendres du pape et les jetèrent au vent.

On doit à Clément V une compilation nouvelle, tant des décrets du concile général de Vienne, que de ses épîtres ou constitutions: c'est ce qu'on appelle les *Clémentines*. Les éditions suivantes sont très-rares. Mayence, 1460, gr. in-fol. goth., exempl. sur vélin, vendu 340 fr.; 1467, in fol. goth. sur vélin, 160 fr., 1471, in-fol., 73 fr.; 1472, in-fol., 63 fr.; 1473, in-fol. 37 fr.; 1476, in-fol. sur vélin, 501 fr.

L'an 1313, Petracco di Parenzo, fatigué d'errer de province en province pour se soustraire aux persécutions dirigées contre lui par les guelfes, arriva à Avignon avec sa famille. L'enceinte de la ville était alors très resserrée. Le pape invita les réfugiés d'Italie à se disperser dans les environs, afin d'éviter les maladies inévitables au milieu d'une population agglomérée dans un étroit espace. Petracco, Eletta Canigiano, sa femme, son fils aîné le poète, et son jeune fils le chartreux, se retirèrent à Carpentras, où le célèbre Convenole venait d'arriver.

JEAN XXII,

JACQUES D'OSSA, né à Cahors, élu pape le 7 août 1316.

Le conclave assemblé à Carpentras après la mort de Clément, fut en butte à de telles violences de la part des milices gasconnes arrivées pour enlever le corps du pontife défunt, qu'il devint impossible de procéder à l'élection d'un nouveau pape. Le palais épiscopal où étaient enfermés vingt-trois cardinaux fut cerné. Le peuple se joignit aux hommes d'armes; on mit le feu aux maisons environnant le conclave ; on assiégea le palais au son des trompettes ; on criait: *Nous voulons un pape français ! nommez un pape, cardinaux italiens, nommez un pape français!* Ceux-ci virent bien qu'il n'y avait ni sûreté, ni liberté pour leurs personnes. Ils pratiquèrent eux-mêmes une ouverture dans une muraille derrière le palais, et se sauvèrent de Carpentras, gagnant les champs et cherchant un asile aux frontières voisines.

Le saint-siége resta vacant pendant deux ans. Le conclave se réunit à Lyon par les soins du frère de Louis-le-Hutin, le comte de Poitiers, qui fit serment aux cardinaux de ne leur faire aucune violence et de ne les point contraindre à s'enfermer pour l'élection. Sur ces entrefaites, le comte de Poitiers apprend la mort du roi son frère, et qu'il est lui-même régent du royaume, la reine Clémence, femme du feu roi, étant enceinte. Le comte n'hésita point, et ayant réuni le conclave dans le couvent des frères prêcheurs, il déclara résolument aux cardinaux qu'ils ne sortiraient

du lieu où ils étaient qu'après avoir élu un pape. La maison fut entourée d'hommes d'armes, et le régent partit pour Paris. Or, quarante jours après, Lyon apprit que la chrétienté avait un pape du nom de Jean XXII. Le conclave avait élu d'une voix unanime le cardinal Jacques d'Ossa, évêque de Fréjus, puis d'Avignon, et enfin évêque de Porto. Le régent du royaume envoya complimenter le nouveau souverain pontife, en lui témoignant le désir d'assister à son couronnement. Jean XXII l'attendit à Lyon pendant près d'un mois; mais sa résolution était arrêtée; et, prévoyant de nouveaux retards, il ordonna son propre couronnement, qui eut lieu en l'église métropolitaine de Saint-Jean.

Le 1er octobre 1316, des barques pavoisées de flammes aux brillantes couleurs descendaient rapidement le Rhône. Le ciel était sans nuages, et les populations voisines se pressaient sur la rive pour voir passer le nouveau pape. Jean XXII s'entretenait avec Jacques de Via, son neveu, et le cardinal Napoléon des Ursins, qui désirait sécrètement le retour du saint-siége à Rome.

» Voyez, disait lepontife, comme le ciel de France est beau ! Et vous voudriez m'éloigner pour toujours de ma patrie pour aller mourir dans cette ville ruinée que vous appelez Rome !... Oh ! non, mon frère, le Dieu qui donna à Pierre le pouvoir de lier et de délier est partout. Je suis déterminé à fixer mon séjour à Avignon. Votre riante Italie ne serait pour moi qu'une terre d'exil. J'attends de vous la plus prompte obéissance. » Le cardinal s'inclina respectueusement.

Le 2 octobre au matin, les mariniers s'écrièrent en battant des mains: Avignon! Avignon!

En effet, cette ville apparut tout-à-coup sur sa colline, et les cardinaux distinguèrent bientôt une multitude innombrable qui accourait au-devant du pontife. Jean XXII fut accueilli avec des transports de joie, comme si les Avignonnais eussent pressenti la gloire qui allait rejaillir sur leur ville, en retrouvant le prélat qui les avait gouvernés avec tant de sagesse en 1310.

La position de la papauté, à l'avènement de Jean XXII, était fortement embarrassée; obligée de s'éloigner de l'Italie, que divisaient des factions ardentes, elle avait à lutter contre les influences puissantes de la France, dont le voisinage était moins un abri qu'un protectorat onéreux. Le Comtat Vénaissin et Carpentras appartenaient bien à la cour de Rome en toute propriété; mais comment se croire chez soi et jouir de la plénitude de sa liberté dans un cercle aussi étroit, et qui de tous côtés pouvait être entamé par une puissance, soit par l'Allemagne, soit par la France, soit par le comté de Provence? Aussi le pape Jean XXII comprit-il qu'il serait d'une bonne politique de se faire à Avignon même une position nouvelle, et qui ne fût ni la position d'un souverain résidant dans ses états, ni celle d'un souverain reçu en hospitalité par un autre souverain. Avignon et le Comtat n'appartenaient de fait à personne, bien qu'ils fussent regardés comme dépendans de la France par Charles de Valois, époux de la comtesse de Provence, du comte de Toulouse, et de l'empereur d'Allemagne qui faisait aussi valoir des droits. D'ailleurs Avignon offrait une admirable situation topographique à quiconque se sentait le cœur assez hardi pour se bâtir un jour une demeure fortifiée sur cette roche élevée, qu'un large fleuve défendait

du côté de la France, et qui commandait par sa hauteur la plaine de Provence. Il est très-probable que ces prévisions ont occupé l'esprit de Jean XXII lorsqu'il se détermina à fixer irrévocablement le siége apostolique dans la ville où Clément V l'avait transporté. La pensée d'un palais-forteresse était certainement l'objet des méditations du nouveau pape; il comprit l'avantage immense d'une position à l'abri d'un coup de main dans des temps où les princes, même le roi de France, ne se faisaient pas scrupule d'enlever la personne sacrée du saint-père, quand il était de leur intérêt de confisquer la papauté à leur profit. Le souvenir de Boniface VIII pris dans la ville d'Anagnie par les gentilshommes de Philippe-le-Bel, était encore trop vivant et pouvait servir d'avertissement aux héritiers des clés de saint Pierre.

Jean XXII était fils de bonne famille, et non d'un cordonnier, comme l'assurent presque tous les historiens. Il avait beaucoup d'esprit, et il le perfectionna par l'étude. Charles II, roi de Naples, instruit de son mérite, le donna pour précepteur à son fils. De dignité en dignité, il parvint à la pourpre, et enfin à la papauté. Quoiqu'issu de parens pauvres, le pape Jean n'en était pas moins un grand et bel esprit, dit Nouguier; son âge avancé (il avait soixante-dix ans) n'affaiblissait chez lui aucune faculté intellectuelle. Il était de fort petite taille et d'une complexion frêle; mais sa santé était excellente. Énergique, spirituel, prudent, éclairé, très savant théologien, initié aux sciences et aux belles-lettres, fin politique, sobre, régulier dans les habitudes de la vie, économe dans sa maison, mais aimant les grandes choses, prompt, ardent, mais

toujours maître de lui-même, homme de cœur et de capacité, Jean XXII était le souverain qu'il fallait alors à l'Église. Il arriva à Avignon avec le projet bien arrêté de s'y constituer une position fortifiée et de jeter dans ce pays les fondemens de sa puissance temporelle. Ses premiers soins furent donc de nommer au siége épiscopal vacant, Jacques de Via son neveu, à qui il donna presque aussitôt le chapeau de cardinal. Il pourvut aussi le chapitre de deux archidiaconés qu'il donna à deux religieux à sa dévotion, Bertrand, prieur du monastère de Saint-Michel de Frigolet, et Guiscard, prieur du monastère de Saint-Paul du Mausolée. Puis il mit son plan à exécution, et chargea le cardinal-évêque de faire bâtir une maison épiscopale à peu de distance de l'église métropolitaine, afin de pouvoir démolir l'ancienne et le cloître y attenant, sur l'emplacement desquels il voulait élever son palais. Jacques de Via suivit avec docilité ces ordres souverains, et le bâtiment de la maison épiscopale qu'il éleva est ce même archevêché qui fait face au sud de la place du palais.

Alors des fouilles furent commencées; la partie orientale du palais sortit de terre comme un colosse qui enfermait dans un vaste périmètre tous les monunumens élevés par le génie romain. Le petit vieillard bâtissait sur un terrain qui ne lui appartenait pas, sans que le comte de Toulouse ni le comte de Provence, co-seigneurs de la ville d'Avignon, s'opposassent à cette entreprise pontificale, tant était grand alors le respect mêlé de crainte qu'inspirait à ces princes la sainteté du caractère du vicaire de Jésus Christ!

A peine la tiare eut-elle couronné le front de Jean

XXII, que de grandes réformes s'opéraient dans l'organisation temporelle de l'Église. Le pape créait des cardinaux, déposait des évêques, érigeait des évêchés en archevêchés, donnait des abbayes, arrachait à des mains avides une partie du trésor laissé par Clément V, censurait des universités, entre autres celle de Paris, citait devant lui des novateurs, lançait des bulles contre des hérésies naissantes; enfin, dès la première année de son règne, Jean XXII remuait déjà toute l'Église par la puissance de son esprit. Cette activité prodigieuse descendait jusqu'aux détails, et il est assez curieux de suivre l'énergique vieillard dans sa correspondance privée avec les rois. Tel était alors l'incroyable ascendant de la tiare sur les couronnes. Jean XXII avait rendu au pouvoir pontifical cette force qui mettait aux pieds d'Innocent III le roi le plus absolu du siècle précédent, Philippe-Auguste, qui commandait à de formidables armées.

Du sommet de cette puissance, et surtout doué comme il était d'un esprit aussi éclairé, Jean XXII que les cardinaux italiens ne pouvaient souffrir parce qu'il était français, ne sut pas se garantir des effets de leur haine ni se défendre des pusillanimités et des faiblesses dont un aussi grand caractère aurait dû être exempt. En 1317, les cardinaux italiens avaient juré sa perte, et le pape Jean, tout à l'abri qu'il était d'un coup de main derrière les murs de son palais épiscopal, n'en fut pas moins exposé aux tentatives d'empoisonnement auxquelles succomba peu après le cardinal Jacques de Via, son neveu, évêque d'Avignon.

Voici en quels termes le souverain pontife écrivit à ce sujet à l'évêque de Riez et au docteur Pierre Teis-

sier : « Les magiciens Jacques, dit Brabançon, Jean » d'Amant, médecin, ont préparé des breuvages pour » nous empoisonner nous et quelques cardinaux nos » frères, et n'ayant pas eu la commodité de nous les » faire prendre, ils ont fait des images de cire sous » nos propres noms pour attaquer notre vie en piquant » ces images. Mais Dieu nous a préservés et a fait » tomber en nos mains trois de ces images diabo- » liques. »

Les empoisonneurs n'étaient autres qu'un chapelain du pape, Hugues Géraud, évêque de Cahors, et Pierre d'Artige, ancien chantre de Poitiers; Jacques, dit Brabançon, et le médecin Jean d'Amant. D'autres conjurés furent aussi découverts et enfermés dans les cachots creusés sous les tours du palais. Bertrand de Lagarde montra à Jean XXII les figures de cire qu'un de ses soldats avait portées de la maison du magicien Giacomo. Le pontife fut effrayé de la multitude de coups dont elles étaient percées; un de ses serviteurs apporta en même temps deux vases pleins d'une boisson empoisonnée.

Qu'ai-je fait à mes cardinaux? s'écria le pape lorsque la frayeur fut dissipée. Ils ont juré ma mort! veillez sur votre serviteur, grand Dieu! car le nombre de ses ennemis est bien grand!

Le jour même, Bertrand de Castanet reçut ordre de procéder contre les coupables; ils s'étaient tous évadés, et l'évêque de Cahors fut trouvé seul dans le cachot. Le cardinal Bérenger hâta la marche des procédures, et Hugues Géraud, convaincu par les témoins, fit l'aveu de son crime. Bérenger le condamna à être dégradé publiquement et à une prison perpétuelle, le 4 mai. 1317.

Jean XXII, clément par caractère, aurait peut-être pardonné au perfide prélat, sans un incident qui nécessita toutes les rigueurs de la justice séculière. Le cardinal Jacques de Via, son neveu, avait été empoisonné; il se fit porter deux jours après la condamnation de Géraud, au palais du souverain pontife.

Très-saint père, s'écria-t-il en se jetant aux pieds de Jean XXII, je viens vous demander votre dernière bénédiction; priez pour moi, car je sens que l'éternité s'approche. Je porte la mort dans mon sein; je suis empoisonné ! (1)

Mon fils, mon très-cher fils! s'écria le pape effrayé...

Il n'eut pas le temps d'embrasser son neveu qui tomba mort subitement.

Infame Géraud! murmura le pontife, tu voulais donc exterminer toute ma race !... Cardinal Bérenger de Frédol, je vous livre l'évêque de Cahors.

Le prélat coupable fut arraché de sa prison et livré aux juges séculiers qui le condamnèrent à être brûlé vif. Il fut attaché à la queue d'un cheval, qui le traîna au supplice au milieu de la foule qui l'accablait de malédictions. Géraud supporta la torture avec une impassibilité effrayante, et mourut, sans proférer un seul cri, le 20 mai 1317.

Le pape, délivré de ses ennemis les plus acharnés, tourna ses regards vers les provinces voisines; le Lan-

(1) In chronico monasterii Grandimontensis adnotatum est Hugonem Geraldi, episcopum Cadurcensum, composuisse imagines cereas cum quibus occidit dominum Jacobum de Via, nepotem papæ, cardinalem, episcopum Avenionensis. *Baluz. in not., fol.* 720.

guedoc, le Poitou, l'Aquitaine manquaient alors de pasteurs; il créa un grand nombre d'évêchés. L'église de Toulouse devint métropole, et eut pour premier archevêque Jean Raymond de Comminges, évêque de Maguelone.

Louis d'Anjou, fils de Charles II, roi de Naples et de Sicile, qui avait été nommé évêque de Toulouse par Boniface VIII, en 1296, mourut à Brignoles, le 25 août 1297, et fut canonisé par Jean XXII en 1317.

Les ordres religieux eurent aussi part à la sollicitude du souverain pontife. Néanmoins il eut beaucoup de peine à calmer les divisions des frères mineurs, qui avaient nommé général Michel de Césène dans un conciliabule tenu à Naples en 1316. Un nommé Bernard Deliciosi était à la tête des factieux en France. Ce moine, après avoir fait profession dans l'ordre de Saint-François à Montpellier, s'attacha à Pierre-Jean d'Olive, chef des *Spirituels* qui prétendaient suivre à la lettre la règle de Saint-François. Le nombre de ses disciples devint si grand, que le pape Jean XXII le cita à Avignon, où il comparut avec soixante de ses adeptes. Après quelques procédures, le pape renvoya l'examen et le jugement de ces hérétiques à Jean de Comminges, archevêque de Toulouse. Bernard Deliciosi fut condamné à être enfermé pendant le reste de ses jours dans la prison de l'inquisiteur de Carcassonne, où il mourut quelque temps après.

Les frères mineurs poussèrent de hauts cris et parcoururent le Languedoc en disant que le pape Jean était l'antéchrist, chef de la synagogue de Satan, et non de l'Église apostolique et romaine.

La puissance temporelle du pape sur Avignon crois-

sait de jour en jour: le Comtat-Vénaissin et Carpentras surtout pouvaient déjà prévoir la suzeraineté voisine qui les menaçait. Faut-il donc chercher ailleurs que dans cette préférence l'origine des rivalités vives et tenaces qui animèrent depuis les villes du Comtat contre la métropole? Carpentras se voyait bientôt déshérité; il n'était déjà plus la ville papale en deçà des Alpes, la ville des conclaves. Carpentras représentait tout le haut Comtat depuis les vallées du Ventoux et du Luberon jusqu'aux plaines avignonnaises. Aussi toutes les petites villes montagnardes s'animèrent-elles de son esprit et commencèrent-elles à s'aigrir contre l'étrangère privilégiée qui avait l'air de ne s offrir en servage au souverain pontife qu'afin d'écraser ses voisines de son favoritisme insultant. Quant à Jean XXII, il n'avait qu'à accepter les avances qui lui étaient faites par cette bonne et belle ville d'Avignon qui se lassait de son état mixte et toujours indécis. D'ailleurs, tout en reconnaissant la suzeraineté des comtes de Toulouse et de Provence, Avignon s'était fait des réserves fort larges; il avait gardé par devers lui beaucoup de priviléges, appelés *conventions*, qui lui donnaient une sorte d'indépendance quant à son administration municipale et financière. La commune avait des franchises et des droits imprescriptibles. Le pape Jean avait parfaitement sondé le terrain avant de bâtir son palais princier ; il savait bien qu'une fois achevé, aucune commotion politique ne viendrait l'ébranler.

Il y avait déjà dix-huit ans que Jean XXII régnait sur l'Église romaine. Il était d'un âge très-avancé, mais il conservait encore toute la vigueur de son caractère, toute l'activité de son intelligence. Les dernières an-

nées de son pontificat furent marquées par de graves perturbations. Un schisme violent avait éclaté au sein de l'Église, un anti-pape, Pierre Corbario, avait été couronné dans le sanctuaire même du catholicisme. Un autre usurpateur, Louis, duc de Bavière, s'était fait sacrer empereur d'Allemagne dans la métropole de la chrétienté et par la main de l'anti-pape, qu'il avait intronisé dans la chaire pontificale. A ces deux usurpateurs était venu se joindre un homme audacieux et redoutable par sa science et l'énergie de son caractère : c'était ce Michel de Césène, général de l'ordre des frères mineurs, qui avait résisté en face au pape Jean XXII, à Avignon, en plein consistoire, qui avait osé accuser d'hérésie le saint-père lui-même. A toutes ces attaques incessantes, le pape répondait par des bulles célèbres. C'est ainsi que dans ce chevaleresque et théologique XIVe siècle, la question catholique était la grande question européenne. Intérêts, idées, croyances, passions même, tout aboutissait à ce foyer de querelles, et la tiare était alors comme le centre de la vie politique et sociale.

Pour bien connaître l'esprit de ce siècle, il faut développer ici la nature de ces querelles puériles qui troublaient la chrétienté, et qui ne seraient tout au plus bonnes aujourd'hui qu'à amuser les oisifs de café.

Un Bérenger enseigna, d'après je ne sais quel Béguard, mis à l'inquisition de Toulouse, que *Jésus-Christ ni les apôtres n'avaient rien possédé, ni en commun, ni en particulier*. C'était, selon lui, un article de foi. Les franciscains demandèrent à cette occasion, *s'ils pouvaient dire que leur potage leur appartînt, lorsqu'ils le mangeaient ?* Les uns soutenaient l'affirmative ; les autres

la négative. L'affaire fut portée au pape, qui voulut bien perdre son temps à l'examiner. Les cordeliers assemblés alors à Pérouse pour leur chapitre général, au lieu d'attendre la décision du pontife, se déclarèrent pour la non-propriété, et la firent enseigner par leurs docteurs.

Une autre querelle occupait depuis quelque temps les principaux membres de l'ordre. Leur habit devait-il être blanc, gris, noir, court ou long, de drap ou de serge? Le capuchon devait-il être pointu ou rond, large ou étroit? Ces questions, qui dérivaient de l'attachement de l'ordre à son fondateur, et du désir de se conformer à son costume, devinrent ridicules par l'importance qu'on y attachait, par la véhémence, et, pour mieux dire, la fureur avec laquelle les opinions s'entrechoquaient. Elles produisirent autant de chapitres, de congrégations, de bulles, de manifestes, de livres, de satires, que s'il eût été question du bouleversement de l'Europe, ou de la destruction du christianisme. Elles furent décidées, après de longs débats, par les grands hommes de l'ordre au chapitre de Pérouse, mais en l'absence de Jean XXII, qui offensé de ce qu'on osait prononcer sans lui sur ces questions qui lui avaient été soumises et prévenir ainsi le jugement du saint-siége, condamna par ses *Extravagantes* les décissions qui avaient été prises (1). Les cordeliers, irrités, embrassèrent le parti de l'empereur, brouillé alors avec le pape. Ils traitèrent celui-ci d'héré-

(1) Les constitutions de Jean XXII furent recueillies avec celles de Clément V; on les appella d'abord les *Joannines*; on les connaît aujourd'hui sous le nom d'*Extravagantes*.

tique, et ne cessèrent de déclamer contre lui. Justement fatigué de la conduite de ces énergumènes, Jean aurait aboli l'ordre entier des franchiscains, s'il n'avait eu égard aux nombreux services que l'Église en avait reçus, et continuait d'en recevoir, malgré les écarts de quelques-uns de ses membres.

Tandis que quelques chefs de l'ordre de S.-François en faisaient ainsi la honte et la désolation, un simple laïque, dans le tiers-ordre auquel il était agrégé, fit admirer des vertus peu communes dans les rangs même les plus éminens de la cléricature. Elzéar de Sabran, né au château d'Ansouis, dont la ville d'Apt invoque l'assistance et celle de sa chaste épouse, Delphine de Glandevès, furent des modèles de piété et de charité. Le roi Robert, comme par inspiration, appela Elzéar à Naples et le chargea de l'éducation de Charles, duc de Calabre, son fils, et de la régence du royaume pendant un long voyage qu'il allait faire en Provence. En peu de temps, la cour, la capitale, le royaume entier changèrent de face; mais personne ne gagna plus au changement que les indigens et les opprimés. Le roi, de retour à Naples, l'envoya négocier en France le mariage du duc de Calabre avec une fille du comte de Valois. L'alliance fut contractée; mais le médiateur fut attaqué d'une maladie grave qui le mit au tombeau. Il fut enterré avec l'habit de Saint-François, aux cordeliers de Paris (1323), et transféré la même année au couvent de ceux d'Apt, où son tombeau devint bientôt célèbre par une foule de miracles.

Quatre ans après, le 16 août 1327, mourut saint Roch, plus solidement illustré par la dévotion des

peuples, non seulement de la France, mais de l'Italie et du fond même du Nord, que par l'histoire de sa vie, écrite environ cent cinquante ans après sa mort. Tout ce qu'on peut croire, c'est qu'il était né à Montpellier, d'une famille distinguée, mais non du seigneur de cette ville, qui n'en avait point d'autres alors que Jacques 1er, roi de Mayorque; qu'il parcourut l'Italie dans un temps de peste, visita Rome et plusieurs autres villes où il guérit les pestiférés. Il fut emprisonné comme un espion; au bout de cinq jours il trouva dans son cachot le terme de sa vie et la récompense de ses mérites. Ses miracles le firent bientôt regarder comme un puissant intercesseur dans les maladies contagieuses.

L'Europe retentissait du bruit de ces querelles spirituelles; la France surtout en était vivement émue, et l'on vit Philippe de Valois assembler un conseil d'évêques et de docteurs dans sa maison du bois de Vincennes pour faire examiner un point très-grave et très-litigieux en droit canon, au sujet duquel le pape était violemment attaqué par ses adversaires. Il s'agissait de la *vision béatifique*. Le jour de la Toussaint de l'année 1331, Jean XXII développa, dans un sermon, ses sentimens sur cette matière. « La récom-
» pense des saints, dit-il, avant la venue de J.-C.,
» était le sein d'Abraham; après son avènement, sa
» passion et son ascension, leur récompense, jus-
» qu'au jour du jugement, est d'être sous l'autel de
» Dieu, c'est-à-dire sous la protection et la consola-
» tion de J.-C.; mais après le jugement ils seront sur
» l'autel, c'est-à-dire sur l'humanité de J.-C. » L'opinion du pontife fut condamnée dans la séance théo-

logique de Vincennes, par les évêques français, devant le roi et les princes du sang. A la nouvelle de la décision des docteurs, le pape fut vivement affecté ; il passa quelques jours dans son oratoire, il assembla ensuite un consistoire dans lequel il déclara qu'il n'avait jamais prétendu rien décider dans cette question, et que ce qu'il en avait dit, il ne l'avait dit que comme orateur; il s'expliqua de plus très nettement en faveur de la saine doctrine. « Si dans nos sermons » et nos conférences, disait-il à la face du monde, » nous avons avancé, relativement au bonheur des » saints dans l'autre vie, quelque chose qui soit con- » traire à l'Écriture et à la foi orthodoxe, nous le révo- » quons expressément. » Cette déclaration satisfit le consistoire et porta la joie dans tous les cœurs.

Le schisme d'Italie avait cessé. L'anti-pape (Pierre Corbario) avait été amené de Pise sur une galère provençale et livré à Jean XXII. Louis de Bavière était à Munich, cherchant à défendre par ses agens son malheureux titre d'empereur près de lui échapper. Les Romains avaient fait leur soumission par une ambassade à Avignon. Le pape triomphait, et l'avenir s'annonçait paisible et glorieux.

Avant de partir de Pise, Pierre Rainalucci y fit une première abjuration à la vue de tout le monde, et spécialement du nonce Raymond Étienne, envoyé d'Avignon pour l'y ramener. Sur la route, du plus loin qu'ils l'apercevaient, les peuples le chargeaient d'injures, surtout aux approches d'Avignon, où il n'osa paraître sous ses habits ordinaires: il y entra déguisé en séculier.

Le lendemain de son arrivée, 25 août 1330, il pa-

rut en consistoire devant le pape et ses cardinaux. Afin que tous les assistans pussent le voir, on avait dressé un échafaud sur lequel il monta pour faire de nouveau son abjuration. Il commença par ces paroles de l'Enfant prodigue : *Mon père, j'ai péché contre le Ciel et vous.* Ensuite il confessa et abjura les égaremens dans lesquels il était tombé en adhérant à Louis de Bavière et en prenant le titre de pape. Pierre descendit alors de l'échafaud, la corde au cou, et fondant en larmes, se jeta aux pieds du pape, qui le releva, lui ôta la corde, l'admit au baiser des pieds, puis des mains et de la bouche, ce qui étonna tout le monde. Le pontife entonna le *Te Deum*, que les cardinaux continuèrent avec les assistans, et célébra solennellement la messe en actions de grâces.

Le 6 de septembre, le pénitent reparut encore, mais en consistoire secret, pour faire la confession détaillée des attentats qu'avait entraînés son schisme. Jean XXII le reçut à pénitence avec bonté, lui donna l'absolution et le réconcilia avec l'Église. Cependant, pour s'assurer de la solidité de sa conversion, il lui assigna sous la trésorerie un appartement, ou plutôt une honnête prison, dans laquelle, suivant l'expression de Bernard Guido, pénitencier de Jean XXII, il fut traité en ami et gardé en ennemi. Le prisonnier était nourri des mets de la table du pape; il avait des livres pour occuper ses loisirs; mais on ne le laissait parler à personne. Il vécut ainsi pendant trois ans et un mois, mourut pénitent, et fut enterré avec honneur, sous son habit de franciscain, dans l'église de ses confrères d'Avignon.

Le pape nonagénaire ne s'occupait pas moins acti-

vement de trois ou quatre grandes affaires dont il désirait ardemment la solution : une croisade publiée à Paris par l'archevêque de Rouen et approuvée par Philippe de Valois; l'élection d'un nouvel empereur, et la procédure commencée contre les Bolonais gibelins qui, s'étant mis en révolte contre lui, avaient chassé le légat, pillé et démoli le château apostolique de Bologne et divers palais appartenant au saint-siége. Enfin une autre affaire sérieuse qui poursuivait le pape comme un rêve fatal, c'était cette malheureuse question sur la vision béatifique déjà si péniblement décidée par tant d'évêques et de docteurs contrairement à l'opinion qu'il avait émise. Voulant faire décider cette question théologique et tout ensemble la question politique des Bolonais, il convoqua un consistoire pour le deuxième jour de décembre.

Jean entre dans la salle, pâle, visiblement ému, mais marchant avec courage et souriant encore comme si l'heure de sa mort eût été éloignée. Il monte sur son trône et fait une rétractation belle et grande de ses erreurs. Elle était inattendue ; mais rien ne devait étonner d'un esprit élevé comme le sien et toujours plein de respect pour la pureté de la doctrine catholique.

Le lendemain, dimanche 4 décembre 1334, la messe étant célébrée, le vénérable vieillard donna sa main tremblante à baiser à tous les cardinaux, leur dit un dernier adieu, et voulut rester seul dans une chaise à bras en face du beau paysage du Languedoc dépouillé de sa verdure. A neuf heures du matin il posa un crucifit sur sa poitrine, murmura quelques prières latines, pencha la tête, et expira sans la moindre agitation,

comme un bienheureux qui s'endort du sommeil de l'éternité.

Son corps fut transporté du palais dans l'église de Notre-Dame des Doms; la population avignonnaise vint en foule contempler le visage du glorieux pape, couronné de sa tiare, revêtu de la chape d'or, au milieu d'une chapelle ardente. On le déposa quelques jours après dans un tombeau provisoire, et de là il fut transporté dans ce riche mausolée que l'art du XIVe siècle travailla de ses mains merveilleuses, jetant sur lui toutes les grâces et toute l'harmonie de la sculpture chrétienne. Ce beau monument, mutilé par le vandalisme, vient d'être restauré avec beaucoup de soin. On regrette seulement de ne pas y retrouver les statuettes qui complétaient si bien l'ornementation de ses jolies niches.

Son trésor, mystérieusement amassé depuis dix-huit années de règne dans la tour dite de la trésorerie. consistait en 18 millions d'argent monnoyé et 7 millions en bijoux. On l'a accusé d'avarice: calomnie. Jean XXII était loin d'aimer l'or pour l'or ; s'il amassait, c'était par prévision des éventualités, par un instinct de prudence et de circonspection qui lui parlait sans cesse des embarras de l'avenir.

La Provence, le Languedoc et l'Aquitaine lui furent surtout redevables de nombreuses améliorations. Jean XXII n'oublia jamais qu'il avait vu le jour sous le beau ciel de la France méridionale; toutes les fois qu'il eut des faveurs spirituelles et temporelles à accorder, il jeta les yeux sur ses compatriotes. A ce titre seul, il mériterait de figurer dans les fastes historiques du midi.

Quant aux invectives dont ses ennemis ont chargé sa mémoire, nous n'essaierons pas de les atténuer, parce que le silence est la meilleure réfutation des historiens qui ont écrit sous l'influence de la haine et de la colère. Qui voudra ajouter foi aux calomnies de Villani, vendu corps et ame aux gibelins et à Louis de Bavière? il était payé pour flétrir d'une manière quelconque un pontife qui, du fond de son palais d'Avignon, avait dicté la loi à tous les princes de l'Europe.

Les violentes apostrophes de Pétrarque ne sont pas d'un plus grand poids dans la balance de l'histoire. Le poète voulait que le saint-siége fût transféré à Rome; Jean refusa, et l'amant de Laure paya l'hospitalité pontificale par des injures et des calomnies. Peut-on faire un crime à Jean XXII d'avoir préféré Avignon à Rome? L'amour de la patrie, si naturel à tous les hommes, lui serait-il imputé comme une action indigne du successeur de saint Pierre? La prudence ne lui défendait-elle pas de se livrer aux peuples de cette Italie factieuse et turbulente, et si audacieuse qu'elle bravait les anathèmes du pape et maltraitait ses nonces?

Pendant tout le temps du pontificat de Jean XXII, l'Europe fut livrée à la fureur des partis. Ce pape eut besoin d'une main ferme et hardie pour conduire la barque de Pierre sur la mer orageuse du monde.

Louis de Bavière, Frédéric d'Autriche, tantôt les guelfes, tantôt les gibelins, ne cessèrent de hurler comme des bêtes féroces autour du palais d'Avignon. Jean lutta avec une habileté admirable, et tout autre que lui se serait perdu dans le naufrage.

On a de Jean XXII plusieurs ouvrages, surtout sur la médecine, science dans laquelle il excellait; un grand nombre de *Lettres* et de *Bulles*, mieux écrites que la plupart des ouvrages de son temps. Ce fut ce pape qui publia les constitutions de Clément V, appelée *Clementines* (1).

(1) Le mausolée de Jean XXII, dans la métropole d'Avignon, est digne de l'admiration des voyageurs. Le 9 mars 1759, on le changea de place. Le corps fut trouvé tout entier. Il n'avait de longueur que cinq pieds; ses bras et ses mains étaient croisés sur sa poitrine; il avait des gants de soie blanche, et au doigt une grosse bague d'or avec une pierre blanche. Il était vêtu d'une tunique de soie violette et avait par-dessus une grande chape enrichie d'une infinité de petites perles, et au-dessus de la chape, le *Pallium*. Sa tête était couverte d'une petite mitre de soie blanche dont les bouts pendans étaient de soie rouge.

BENOIT XII,

Jacques Fournier, né à Saverdun (Ariége), élu pape le 20 décembre 1334.

Les cloîtres, considérés comme des asiles toujours onverts aux grandes infortunes, furent un des bienfaits les plus signalés de la religion chrétienne. On ne peut faire un pas dans l'histoire ecclésiastique sans y trouver des preuves visibles de l'influence qu'avaient les moines, les cénobites et les religieux de tous les ordres sur les hommes qui les entouraient. Un père va mourir et laisser un orphelin; il nomme aussitôt l'abbé

du couvent le plus voisin tuteur de cet enfant; il le donne au monastère, il expire avec l'assurance que cet orphelin sera élevé par les moines et sauvé par eux de la misère et de la corruption. Jacques Fournier gardait son troupeau près de l'abbaye de Boulbone, dans le pays de Foix; les moines de Cîteaux le prirent avec eux, l'élevèrent, et cet enfant, devenu cardinal sous Jean XXII, fut élu pape sous le nom de Benoît XII. Ainsi ce sont des moines qui firent de l'enfant d'un pauvre meunier un des premiers théologiens de son siècle.

Entre deux papes dignes l'un et l'autre de leur rang, il est difficile de trouver plus de différence qu'il s'en rencontre entre Jean XXII et son successeur Benoît XII. Le premier, quoique homme de bien, aimait à s'entourer d'un cortége illustre de prélats, que son penchant à répandre les graces attirait en grand nombre et rendait fort assidus auprès du trône pontifical. Employé de bonne heure à la cour de Sicile, il avait les manières engageantes, l'esprit insinuant, le talent des affaires, et une grande habileté dans la politique. Benoît, au contraire, élevé dans l'institut austère de Cîteau, avait le caractère moins ouvert et plus de rudesse dans les manières; il se montrait toujours le modèle non seulement des vertus de précepte, mais de la perfection, aimait beaucoup mieux les prélats dans leurs diocèses que dans son palais, et n'avait égard aux sollicitations qu'autant qu'elles étaient soutenues par le mérite. Il n'entendait rien à la politique ni au manége des cours; mais il était profond dans les sciences, et très-versé dans celles du droit canon, qu'il s'étudiait sans respect humain à faire ponctuellement observer.

Benoît n'avait jamais ambitionné le pontificat, et cependant seize jours après la mort de Jean XXII, il s'y voit élevé par le suffrage aussi unanime qu'inattendu des cardinaux. Ils s'étaient assemblés le 13 décembre en conclave, ou plutôt ils y avaient été enfermés par le comte de Noailles, gouverneur du Comtat Vénaissin, et par le sénéchal du roi de Sicile pour la Provence, qui voulaient prévenir les lenteurs accoutumées en cas de brigues et de factions. Les cardinaux qui composaient le conclave, se trouvaient en effet divisés en deux partis, dont l'un avait pour chef le jeune cardinal de Périgord, et l'autre le cardinal Colonne. Le premier, composé de Français, et par conséquent le plus nombreux, offrit la tiare au cardinal de Comminges, mais à condition qu'il promettrait de ne point aller s'établir à Rome, ce que refusa ce prélat magnanime, en ajoutant qu'il renoncerait au cardinalat même, plutôt que de prolonger ainsi le péril où il croyait la papauté tant qu'elle serait hors de son assiette naturelle. Les cardinaux s'occupèrent aussitôt d'une autre combinaison; et, comme pour essayer les suffrages perdus, ils proposèrent celui d'entre eux que sa naissance et sa modestie mettaient le moins en relief, Jacques Fournier, qu'ils nommaient le *cardinal blanc*, parce qu'il avait conservé l'habit de Cîteaux. Toutes les voix hasardées ainsi, sans même observer l'ordre du scrutin, tombèrent sur ce pieux cardinal, comme par un coup du ciel dont ils demeurèrent tout étonnés. Le nouvel élu le fut plus que personne, et ne put s'empêcher de leur dire : « Qu'avez-vous fait, mes frères? de tous les sujets vous avez élu le plus indigne. »

Cet homme, né dans le bourg obscur de Saverdun,

dans le comté de Foix, fils d'un père qui n'avait rien d'illustre, élevé au monastère de Boulbone, dans ces lieux écartés où sa piété et sa doctrine le firent créer abbé de Fontfroide, puis évêque de Pamiers, ensuite de Mirepoix, et enfin cardinal-prêtre du titre de Saint-Sixte; ce sage ignoré ne se vit pas plus tôt sur le trône pontifical, qu'il signala toutes les qualités religieuses, sévères et même augustes qui le rendaient propre à ce haut rang. Mis en possession des trésors de l'économe Jean XXII, il consacra les prémices de son pontificat par d'éclatans témoignages de son affection pour l'Église romaine. Cinquante mille florins d'or furent employés à réparer les églises et les palais ruinés de Rome; il destina le double à subvenir aux besoins des cardinaux: largesses qui, sous la main de ce pontife ferme et intègre, font au moins présumer, en dépit des calomnies des hérétiques, qu'ils ne s'étaient point enrichis des dépouilles du prédécesseur du dernier pape.

Benoît XII ayant été couronné le 8 janvier dans l'église des frères prêcheurs d'Avignon, par le cardinal Napoléon des Ursins, dès le lendemain, comme dans un temps de grâce, on lui présenta une multitude de suppliques. Il les renvoya toutes à un mûr examen, voulant, disait-il, prendre connaissance par lui-même du revenu des bénéfices, de la condition des requérans, et savoir s'ils n'étaient pas déjà bénéficiers.

Toute la vie de ce pontife fut employée à maintenir la discipline la plus sévère dans le clergé chrétien. Il fut toujours inflexible sur l'article de la résidence des prélats et des curés. Quant à ce dernier point, il porta la délicatesse jusqu'à laisser les places vacantes plutôt que de s'exposer à les donner à des sujets incapables

ou vicieux. « Non, disait-il alors, je ne puis me résoudre à parer de joyaux l'argile et la fange. » Benoît XII, avec cette rigueur de principes poussée trop loin, avec son inexpérience des affaires de ce monde et sa manie de traiter la politique et de vouloir diriger les affaires des rois comme celles de ses clercs, perdit, étiola la puissance que lui avait léguée son prédécesseur; il obligea, sous des peines très-sévères, les évêques et abbés à résider dans leurs diocèses; il se brouilla avec Philippe de France, avec le roi d'Angleterre, avec le Portugal, qui bravaient son autorité. Le roi de Sicile, Louis de Bavière, le roi de Hongrie, les rois de Pologne et de Bohême étaient-ils plus soumis? et ne les vit-on pas s'entendre avec des cardinaux pour traverser les desseins du pape? Et pourtant Benoît ne manquait pas de lumières; il était docteur éminent en théologie, il aimait les lettres même; car, dit naïvement un vieil historien, « il préférait les lettrés à ses parens, mais il connaissait peu les hommes. »

Après l'expédition des affaires accoutumées à l'avènement d'un nouveau pontife, il songea sérieusement à reporter le siége apostolique aux lieux où la Providence l'avait établi. Tout ce qu'on vit de papes distingués par leurs vertus durant le séjour d'Avignon, Benoît XII, Innocent VI, Urbain V, Grégoire XI, soupirèrent constamment après la vraie patrie des successeurs de Pierre. Jean XXII et Clément VI eux-mêmes convinrent de l'obligation où ils étaient de retourner à Rome et entrèrent dans les vues des Italiens qui les y invitèrent à revenir par différentes députations.

Rome, forte de ses droits, se lassait de sa solitude, la ville Sainte voulait son pape. Une ambassade solen-

nelle qu'elle envoya confirma le saint-père dans sa résolution. Mais peu versé dans la politique, il communiqua son dessein à celui des princes qui avait le plus d'intérêt à le croiser, c'est-à-dire au roi Philippe de Valois, qui en effet ne négligea rien pour le faire manquer. Plusieurs cardinaux français agirent habilement de leur côté auprès de Benoît, pour lui ôter l'idée de Rome : les troubles fomentèrent et s'accrurent entre les petits princes qui gouvernaient l'Italie, et surtout entre ceux qui étaient feudataires de l'Église romaine ; en sorte que le pape crut encore ne pouvoir trouver dans Rome ni la dignité, ni la tranquillité nécessaires au gouvernement de l'Église.

Il voulut au moins l'établir au-delà des Alpes, tourna ses vues vers Bologne, comme son prédécesseur, et fit aussitôt les premières démarches à cet égard. Mais les nonces qu'il y envoya sans délai, trouvèrent encore dans toute son effervescence le feu de la sédition excitée contre le légat de Jean XXII, Bertrand de Poyet. Ils rapportèrent à Benoît, qu'il ne pouvait se promettre plus de tranquillité dans les autres villes de l'État ecclésiastique : ce qui affligea sensiblement le pontife, et le contraignit de changer de résolution. Que fit alors le saint-père ? Se voyant maltraité par les ultramontains, cerné et comme resserré, il voulut rendre sa prison encore plus fortifiée qu'elle n'était. On lui refusait un palais à Rome, un palais à Bologne, il résolut de s'enfermer dans une vaste citadelle à Avignon. L'œuvre fut poussée avec vigueur et persévérance. On démolit ces murs déjà si forts et si élevés pour leur donner des bases plus larges et plus de hauteur ; on fit serpenter des escaliers dans l'épaisseur des murailles,

de manière à pouvoir disparaître et s'échapper de toutes les salles. Le palais apostolique devint une sorte de labyrinthe égyptien. Était-ce un cloître, était-ce un tombeau que voulait le pape? Nul ne le savait.

Benoît, se voyant ainsi fixé en deçà des monts, au moins pour un temps considérable, apporta d'autant plus d'application à ne rien négliger des charges diverses que lui imposait sa qualité de père commun des fidèles. Sa sollicitude s'étendit non seulement sur les églises de France, mais encore sur celles de toute l'Europe. Les ordres religieux de Cîteaux, de Cluny, furent l'objet de son affection particulière.

Il avait vu avec tant de plaisir le pape Jean revenir enfin de sa singularité et de ses préventions au sujet de la *vision béatifique*, qu'il n'eut rien de plus pressé que d'en publier la preuve incontestable, consignée dans l'acte qu'en avait dressé Jean, et que la mort ne lui avait pas laissé le temps de publier lui-même. Pour faire cesser tous les doutes à ce sujet, et plus encore pour mettre un frein à la curiosité et à l'envie de subtiliser davantage, il résolut de décider la question d'une manière dogmatique et irréformable. Il se retira au château pontifical du pont de Sorgues avec plusieurs cardinaux et les plus habiles docteurs. Là, pendant quatre mois, on examina mûrement ce point de doctrine, d'après les passages de l'Écriture qui y avaient rapport et le témoignage des Pères. Enfin, au commencement de la seconde année de son pontificat (1336), il publia sur ce sujet la bulle ***Benedictus Deus***, qui décide la question et déclare que toutes les âmes, avant le jugement dernier et leur réunion avec leurs corps, sont dans le Seigneur et les Anges, où

elles jouissent immédiatement de la vision intuitive de l'essence divine qui leur confère la vie et la béatitude éternelle ; que de même les âmes de ceux qui meurent en péché mortel et actuel, descendent aussitôt après en enfer, pour y être dès lors et à jamais tourmentées ; que toutefois, au jour du jugement dernier, tous les hommes comparaîtront devant le tribunal de Jésus-Christ, en corps et en âme pour y rendre compte de leurs œuvres, et recevoir dans leurs corps la récompense ou la punition qu'ils méritent. La bulle finit par ordonner de punir comme hérétique quiconque oserait enseigner le contraire de ce qu'elle prononce (1).

Après avoir remédié aux manifestations erronées de Jean XXII par rapport à la question béatifique, Benoît voulut encore réconcilier l'empereur Louis de Bavière avec l'Église romaine. Louis avait envoyé au pape et aux cardinaux, des ambassadeurs avec des lettres très-soumises, et on leur avait aussitôt remis les conditions que déterminait le pontife pour un accommodement. Ces négociations échouèrent. Cependant Henri de Virneberg, archevêque de Mayence, attaché à Louis, fit décider dans une espèce de concile d'envoyer demander définitivement au pape l'absolution de l'empereur, et si on la refusait, de se rassembler pour délibérer sur ce qu'il y aurait à faire. Le pape reçut les envoyés avec des marques toutes nouvelles de bienveillance, et leur dit à l'oreille presqu'en pleurant : « Je suis bien disposé à l'égard de votre maître ; mais le roi de France m'a écrit que, si je l'absous sans son consentement, il me traitera plus mal que n'a été

(1) Bullar. t. I, B nedict. XII.

traité le pape Boniface. Au moins n'est-il pas convenable que votre maître me rende le mal pour le bien. » Benoît éprouva toujours la même gêne pendant son séjour à Avignon, qui dura autant que sa vie; cette affaire épineuse demeura en souffrance tout le reste de son pontificat. Néanmoins il ne renouvela jamais l'anathème contre Louis de Bavière.

En l'année 1337, Benoît donna une autre preuve de sa modération et de sa sagesse touchant le pouvoir ecclésiastique dans le concile de Saint-Ruf, où furent arrêtées de nouvelles règles de discipline. En 1338, arrivèrent à Avignon des envoyés du grand Kan des tartares, pour demander de la part de l'empereur la bénédiction du saint-père, et le prier de tourner ses regards favorables sur les alains chrétiens ses serviteurs et ses enfans. Benoît reçut très-gracieusement ces envoyés, leur fit rendre de grands honneurs, les combla de présens et joignit à cette réponse plusieurs lettres pour différens princes tartares, avec une profession de foi. Quatre mois après il fit partir pour ces régions lointaines quatre frères mineurs, revêtus pour dix ans de la qualité de nonces apostoliques.

Peu après arriva un moine d'Orient, député de l'empereur Andronic, afin de négocier la réunion des Grecs avec l'Église romaine. Il se nommait Barlaam, était abbé du monastère du Sauveur, et avait pour guide Étienne Dandolo, notaire vénitien. Barlaam se lia avec Pétrarque et lui enseigna la langue grecque. Mais le professeur dont le voyage à Avignon n'avait eu d'autre but que le succès de son ambassade, découragé par les lenteurs qu'apportaient ses compatriotes au projet de réunion des deux églises, et le peu d'em-

pressement que mettait le pape à secourir Constantinople, s'éloigna bientôt d'Avignon, abandonnant Pétrarque à sa seule ferveur et aux vifs regrets d'avoir perdu son maître.

Benoît XII ne fut pas heureux dans ses négociations avec les religieux militaires de l'ordre teutonique : il ne fut point obéi ; et sous le pontificat suivant, les chevaliers, soutenus par Louis de Bavière, forcèrent la diète de Pologne à leur abandonner définitivement la Poméranie. Il ne le fut pas davantage avec Pierre d'Aragon, institué roi de Sicile par le testament de Frédéric son frère, qui avait passé un traité avec le roi de Naples, par lequel il s'engageait de lui céder cette île à sa mort, et de ne point la transmettre à ses propres descendans. Le pape déclara Pierre d'Aragon et les autres enfans ou héritiers de Frédéric, déchus de cette possession, et ordonna de la restituer à Robert, roi de Naples, comme feudataire de l'Église : il exerçait ainsi son droit de suzeraineté sur les royaumes de Naples et de Sicile ; usant ensuite du pouvoir naturel de sa charge, il excommunia Pierre.

En 1339, Pierre IV, roi d'Aragon, surnommé *le Cérémonieux*, vint à Avignon, et dans son entrevue avec le pape, on prit la résolution pour une croisade, que le pontife, deux mois après, fit publier en Espagne contre les Maures d'Afrique.

Dès l'année 1332, Mahomet, roi de Grenade, vivement pressé par les armées chrétiennes, avait imploré le secours d'Albohacem, roi de Maroc. On fit un appel à tous les peuples ; on rassembla par ce moyen 70,000 hommes de cavalerie et 400,000 d'infanterie, avec une flotte de 1,250 vaisseaux, sans compter 70 galè-

res. Les rois de Castille, d'Aragon et de Portugal réunirent leurs forces pour s'opposer à ce déluge d'infidèles. L'armée d'Albohacem aborda tout entière à Algésiras, sur le détroit de Gibraltar. Les deux rois de Castille et de Portugal s'approchèrent de Tarifa, que les rois de Maroc et de Grenade tenaient assiégé, et rangèrent leurs bataillons à Salado, lieu à jamais mémorable par cette journée. La bataille commença; dans la mêlée, Gilles d'Albornos, archevêque de Tolède, ne quitta point le roi de Castille. En quelques momens toutes les légions mahométanes furent mises en déroute. Les historiens varient sur la perte des infidèles; mais il est hors de doute que les chrétiens firent un grand nombre de prisonniers, et enlevèrent, avec tout le bagage, des richesses considérables. Le roi de Maroc retourna précipitamment cacher sa honte dans les déserts d'Afrique. Alphonse de Castille continua la guerre avec succès et reprit Algésiras sur le roi de Grenade.

Benoît soumit enfin les Bolonais par des moyens non moins efficaces. Il eut même la condescendance d'établir gouverneur de Bologne, Thadée Popoli, qui avait été à la tête de ses concitoyens dans les temps de troubles. Cette sage modération gagna plusieurs villes de la Lombardie qui avaient suivi le parti de Louis de Bavière et de l'anti-pape. Enfin la ville de Milan, soumise à Jean Viscomti, fils de Mathieu, rompit aussi tous les liens qui l'attachaient au schisme.

C'est ainsi que tout réussissait à la vertu pacifique de Benoît XII. Cependant sa santé s'altéra bientôt par beaucoup de travaux et de chagrins. Il était d'une corpulence très-puissante, et il avait depuis long-temps

les jambes prodigieusement grosses. Ses médecins voulurent arrêter l'humeur qui en découlait avec abondance, et le pape fut bientôt à toute extrémité. Sa mort fut celle d'un saint religieux. Il se résigna en toute humilité. Le 24 avril 1342, le jour de saint Marc, il avait cessé de vivre. La grande leçon qu'il a laissée, c'est, comme nous l'apprend toute la suite de son pontificat, qu'avec la sagesse et la simplicité évangélique, sans employer le manége des cours, on peut conduire les peuples et les princes dans les voies du salut, et leur plaire même en les contredisant quand le devoir y oblige. Le peuple ne douta point de sa sainteté et se porta en foule à ses funérailles pour être témoin des miracles opérés sur son tombeau. Il est certain que le martyrologe de Cîteaux l'inscrivit dans sa légende, comme un saint. Il avait régné sept ans et quatre mois, et fut mis dans un tombeau à côté de celui de Jean XXII, dans l'église cathédrale d'Avignon. Il laissa de volumineux manuscrits, conservés en partie dans la bibliothèque du Vatican. Il laissa aussi dans les chambres secrètes du palais un trésor énorme, auquel il ne touchait que pour des œuvres pies, et dont il ignorait toute la puissance dans les affaires du monde, même en ce temps-là.

Sur l'article délicat de la parenté, Benoît avait pris pour règle de sa conduite, ces paroles du roi-prophète: *Si les personnes ne mon rang ne s'arrogent pas la domination, ma vertu sera sans tache.* « Le père des fidèles, disait-il encore, doit être comme Melchisedec, sans père, sans mère, sans généalogie. » Aussi il ne procura dans l'Église l'élévation d'aucun de ses neveux, à l'exception du seul Jean de Bauzian, très-digne eccle-

siastique, pour qui les cardinaux obtinrent l'archevêché d'Arles; mais ils ne purent jamais engager le pape à le leur donner pour collègue. Il ne souffrit pas qu'un seul de ses parens laïques ne s'élevât au dessus du rang dans lequel il était né. Il avait une nièce qu'il affectionnait beaucoup, et que de nobles seigneurs demandaient en mariage. Benoît repoussa ces illustres alliances, et maria sa nièce au fils d'un marchand de Toulouse, avec une dot très-modique. Après le mariage, les deux époux vinrent à Avignon et furent présentés au pape leur oncle. Il les reçut avec beaucoup de bonté, et leur dit: « Je vous reconnais pour les parens de Jacques Fournier, car pour le pape, il n'a ni parens ni alliés. » Puis il leur donna sa bénédiction, les congédia, et leur fit remettre précisément de quoi payer les frais de leur voyage.

Le croirait-on? au milieu de ces sombres labeurs, dans cette atmosphère étouffée du palais, Benoît XII eut une idée éclatante et d'une sérénité toute mondaine. Le modeste religieux de Cîteaux se prit un jour à décréter que la tiare apostolique, formée jusqu'alors de deux couronnes superposées, en aurait une troisième à l'avenir. Cette idée devait plus naturellement éclore du cerveau de Jean XXII; aussi quelques historiens lui en attribuent tout l'honneur, sans trop d'examen. Il est bien prouvé cependant que le pape Jean ne portait que la tiare à double bandeau, et cela par sa statue même couchée sur son mausolée de Notre-Dame-des-Doms.

CLÉMENT VI,

Pierre Roger, né à Maumont (Haute-Vienne), élu pape le 7 mai 1342.

A la politique habile de Jean XXII, à tout le rigorisme de Benoît XII, succèdent des principes diamétralement opposés à ceux de ces deux souverains. Clément VI, façonné aux manières du monde, aimant la société, le beau monde, accoutumé au luxe des fêtes chevaleresques dont il avait pris le goût à la cour de France quand Philippe de Valois lui jeta sur les épaules la simarre du chef de la magistrature, Clément VI parut comme un phénomène nouveau sur le trône apostolique. Sous lui, la papauté fut encore la première puissance de l'Europe, et Clément, du fond de son palais, donnait des couronnes aux rois qu'il enchaînait à son char. Sous ce brillant pontificat, Avignon cessa d'être le domaine de trois princes, dont deux, le comte de Provence et le comte de Toulouse, étaient les souverains légitimes, et l'autre, le pape, qui y résidait avec tout l'éclat de sa puissance, et dont il n'était que comme l'hôte obligeamment reçu. Les clés de Saint-Pierre allaient ouvrir le trésor pour payer l'achat de cette ville acquise définitivement au saint-siége, et qu'avaient convoitées d'avance les papes Jean XXII et Benoît XII, témoins les gigantesques constructions du palais, qu'on n'aurait pas élevées pour un souverain étranger. Le commerce, enfant du luxe arrivé dans ses murs avec la cour romaine, s'y fixa enfin après avoir

perdu toute son activité depuis que les comtes de Provence étaient devenus maîtres de Naples; la facilité des rapports avec l'Italie, le surcroît des consommateurs, la présence d'illustres personnages, imprima à la société provençale un mouvement industriel inconnu auparavant. Dès le règne de Clément V, des trafiquans italiens affluèrent au marché de Carpentras pour y vendre les articles de goût qui se fabriquaient au-delà des Alpes. L'histoire du conclave assemblé à la mort de ce pape en est une preuve incontestable.

Jean XXII avait vécu au milieu des querelles théologiques, Clément VI fut témoin des évènemens politiques les plus remarquables du XIVe siècle. Pendant ce règne commencèrent la comédie révolutionnaire de Rienzi et le drame sanglant de Jeanne de Naples; par ce pape, le Dauphiné devint province française. Ainsi, d'une main, Clément agrandissait le domaine de la France, et de l'autre, répandait les bienfaits de la civilisation. Clément aimait les lettres; il goûta la société de Pétrarque et rapprocha le philosophe de Vaucluse de sa personne jusqu'à l'intimité; il fit même du poète son ambassadeur à Naples, tant son esprit éclairé savait distinguer le mérite, et le séparer de ce talent de courtisanerie qui se plie à toutes les volontés des souverains.

Les succès de Pierre Roger lui procurèrent un avancement rapide dans la carrière ecclésiastique, et pendant qu'il était évêque d'Arras, Philippe de Valois le fit garde-des-sceaux; il devint ensuite archevêque de Rouen et docteur de Sorbonne; c'est lui qui défendit le clergé avec tant de succès contre Pierre Cugnières. Benoît XII lui donna le chapeau de cardinal.

Le sacré collége, réuni en conclave dans le palais, en sortit après treize jours de discussions et proclama l'élection de Pierre Roger. Issu d'une famille noble, ancienne et riche, Clément apporta sous la pourpre pontificale tous les goûts qui accompagnent la fortune et la grandeur mondaines. Le luxe qui éclata dans l'ameublement de son palais, la société brillante qu'il y recevait, dont il ne put jamais se priver, son goût pour les chevaux, toutes ces excessives prodigalités trouvèrent de sévères censeurs parmi les historiens de son siècle. Pétrarque, son ami, ne l'a pas non plus épargné dans ses écrits. Teyssier lui-même, l'apologiste des souverains pontifes, convient que Clément VI vivait plutôt en prince qu'en vicaire de Jésus-Christ; que sa maison et ses écuries ressemblaient à celles des rois; que ce pape combla d'honneurs ses parens et ses alliés; mais il ajoute aussi qu'il donnait avec profusion aux pauvres.

Dès les premiers jours de ce nouveau pontificat, dit un auteur, la cour d'Avignon changea de face; on y vit régner une magnificence et un luxe inconnus sous les pontificats précédens. Clément VI, facile, ouvert, noble, généreux, avait le goût et les manières d'un grand prince. Aucun souverain ne brilla plus que lui par la dépense et ne répandit les grâces avec plus de générosité. Une telle disposition de bienfaisance, jointe à une bulle d'invitation, attira à Avignon une quantité innombrable de clercs qui s'en retournèrent tous avec quelque bénéfice. On en sera moins étonné, si on se rappelle que son rigide prédécesseur laissait les emplois vacans, ne trouvant personne digne de les posséder. Pétrarque lui reproche amérement cette dureté, d'ac-

cord en cela avec tous les historiens contemporains. Clément VI au contraire avait toujours les mains ouvertes; et sa maxime favorite était qu'il ne fallait pas qu'on sortît mécontent du palais d'un souverain.

Son couronnement se fit avec la plus grande pompe, le jour de la Pentecôte, dans l'église des Dominicains, en présence des princes du sang de France et de plusieurs seigneurs du royaume. Qu'il dut être beau ce cortége resplendissant de pourpre et d'or, marchant au milieu d'un nuage d'encens, sur un pavé jonché des plus belles fleurs du printemps! Qu'il dut être fier ce pape quand il descendit de son palais qui déjà élevait ses hautes tours, d'avoir pour écuyers, lui, simple prêtre, les enfans de France courbant leur tête royale sous la bénédiction du père commun des fidèles! Et ce peuple répandu sur son passage, et ces dames qui le saluaient de leurs fenêtres ornées de tapisseries éclatantes! Et ces chants d'allégresse qui le suivaient jusque dans la basilique des disciples de saint Dominique!

A peine assis sur le trône, Clément VI eut bientôt avec le roi d'Angleterre, Édouard III, des démêlés au sujet de la nomination des évêques. Édouard voulait que les élections des chapitres fussent libres. Le pape prétendait, au contraire, que c'était à lui qu'appartenait la pleine disposition de tous les offices et dignités ecclésiastiques. Le fier Édouard fait saisir le revenu des bénéficiers nommés par le pape, et qui ne résidaient point. Clément, étonné qu'un roi pût lui résister, lui écrit pour lui enjoindre cet ordre, sous peine d'excommunication. Le roi avoue ses torts et cède. N'est-ce pas encore Jean XXII dictant sa suprême loi

aux souverains de l'Europe? Clément VI fit encore une grande quantité de réserves qui tendaient à rendre nul le droit d'élection. On lui opposa dans des remontrances que ses prédécesseurs n'en avaient pas agi ainsi; Clément leur répondit : « Nos prédécesseurs ne « savaient pas être papes (1). »

Il aurait désiré rétablir la paix entre la France et l'Angleterre. Mais l'animosité de ces puissances rivales n'était plus de nature à céder devant les intentions pacifiques d'un prêtre du Seigneur. On ne combattait plus pour quelques domaines particuliers, mais pour la couronne même de Philippe, dont Édouard s'était arrogé le titre. Tout ce que purent gagner les évêques de Palestrine et de Tusculum, envoyés par le pape, ce fut une trève de trois ans presqu'aussitôt violée que conclue. La France n'en était pas encore au point d'humiliation où elle devait tomber sous le même règne, à la funeste journée de Crécy; première humiliation qui ne fut rien encore en comparaison des maux réservés au règne suivant.

En 1343, les Romains lui envoyèrent une ambassade solennelle pour le conjurer de ne pas laisser plus longtemps ses sujets gémir de l'absence de leur père et de leur pasteur. A la tête de la députation, ils avaient placé François Pétrarque et Nicolas Rienzi, deux hommes distingués, soit par le talent enchanteur de la persuasion, soit par cette énergie et cet enthousiasme

(1) Et super hoc fuerit intimatum quod hujusmodi reservationes, à suis predecessoribus minimè fuerint factæ, ipse fertur respondisse : *Predecessores nostri nescierunt esse papa.* Petr. Herental, Vit. Clem. VI.

qui sont aussi propres à triompher de la résistance de l'esprit que de celle des armes. Les deux chefs de la députation haranguèrent le pape, chacun selon son génie: Rienzi, en prose, d'un style véhément et plein de chaleur; Pétrarque, en vers aussi faciles que le langage ordinaire, avec toute l'aménité et le sentiment qui devaient caractériser le père de la poésie italienne. Le solitaire de Vaucluse représenta l'Église romaine comme une épouse accablée de chagrins et de misère, qui, les cheveux épars, et fondant en larmes, vient se jeter aux pieds de son époux. Le pape traita les ambassadeurs avec son affabilité ordinaire, mais sans déférer aux vœux des Romains. Tout ce qu'ils obtinrent, ce fut la réduction du jubilé séculaire à cinquante ans, attendu le petit nombre de personnes qui pouvaient atteindre la centième année.

Le pape sut apprécier le talent de Rienzi, et s'entretint plusieurs fois avec lui des troubles qui agitaient l'Italie. Lorenzo, qui ne pouvait cacher son audace de tribun, parla au souverain pontife comme il avait coutume de parler au peuple de Rome, quand il l'avait rassemblé sur la place publique: « J'ai vu Rome, la « prostituée des Césars, disait Rienzi à Clément, l'é- « pouse bien-aimée des papes qui la rejettent aujour- « d'hui comme une femme adultère; la capitale du « monde chrétien nage dans le sang; les grands sei- « gneurs se disputent ses dépouilles, et les foudres « apostoliques ne grondent plus au faîte du Vatican.

« O peuple d'Italie! peuple d'esclaves, bête de « somme qu'on accable de fardeaux, quand secoue- « ras-tu ton joug? quand diras-tu à tes maîtres: *Je ne « vous crains plus!* Alors tu écraseras sous tes pieds

« l'hydre des factions; tu jeteras dans le Tibre et guel-
« fes et gibelins. O Dieu du pauvre et de l'orphelin,
« prends pitié de notre misère! »

Clément VI, qui voulait avant tout mettre un terme aux factions qui faisaient couler à flots le sang dans toute l'Italie, dissimula long-temps le mécontentement que lui causaient les discours déclamatoires du fougueux tribun; et, pour calmer cette ame ardente dont il redoutait les projets, il feignit de lui rendre sa bienveillance, et lui donna l'office de notaire apostolique à Rome.

Pétrarque, avec ses compagnons d'ambassade, s'en retourna peu satisfait en Italie, qu'il avait préférée à la France quelques années auparavant, lorsque, Rome et Paris lui offrant en un même jour la couronne poétique, il aima mieux l'aller recevoir dans l'ancienne ville d'Horace et de Virgile, que parmi les nouveaux émules des muses anciennes.

Rienzi, d'un génie bien plus exalté que celui de Pétrarque, transforma le parlement qui se tint à Rome pour entendre le rapport de l'ambassade d'Avignon. Ce fils audacieux d'un cabaretier, et pour qui la charge de notaire avait été autrefois une fortune, méditait déjà une révolution et le rétablissement de l'ancienne dignité de tribun du peuple.

La nouvelle de la mort de Robert, roi de Naples (19 janvier 1343) réveilla toutes les sollicitudes de la cour romaine, touchant les prérogatives du saint-siége sur les états de ce prince. Robert, qui les transmettait par son testament, à sa petite-fille, la princesse Jeanne, avait institué pour les gouverner, un conseil de régence jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'âge de vingt-

cinq ans. Le pape, qui prétendait que le gouvernement de ce royaume lui appartenait pendant la minorité de Jeanne, en sa qualité de seigneur suzerain, et parce que c'était une des clauses de la première investiture, nomma, à cet effet, Philippe de Cabassole (A) évêque de Cavaillon, depuis cardinal, et lui donna la qualité de légat. Clément fit partir Pétrarque pour Naples, afin d'y traiter, en son nom, des affaires les plus pressantes, et d'y préparer les voies au légat conciliateur.

Deux ans après, Philippe de Cabassole arriva à Avignon ayant laissé Naples dans la désolation, après l'horrible attentat commis à Averse le 18 septembre 1345, sur la personne du roi André, mari de la reine Jeanne.

Les Avignonnais n'ont pas été fidèles au souvenir de Jeanne de Naples. A peine la tradition indique-t-elle parmi nous le palais qu'elle habita. Jamais vous n'entendez, dans les longues veillées d'hiver, raconter cette tragique histoire; aucune romance provençale ne vous entretient de ses amours, de son crime, de ses malheurs.

Pourtant, quoi de plus dramatique, quoi de plus fécond en émotions que l'histoire de cette reine! Mariée à huit ans (en 1333) au prince André, fils du roi de Hongrie, à peu près du même âge, les jours de son enfance sont troublés par le caractère impétueux de son jeune époux. Avant d'entrer, pour ainsi dire, dans la vie, ils se détestent mutuellement, et leur aversion grandit avec les années. Le 19 janvier 1343, meurt Robert, roi de Naples, comte de Provence, seigneur d'Avignon, le meilleur des souverains de cette époque; Jeanne, sa petite-fille, lui succède. Elle règne; André

cherche à lui disputer le pouvoir, elle résiste; en même temps elle s'engage, dit-on, dans une liaison criminelle avec son cousin, le prince Louis de Tarente.

Bientôt les favoris de la reine et une domestique fortement attachée à ses intérêts ont résolu la mort d'André. La cour se trouvait alors au couvent de la Majella à Averse; les assassins ont éveillé André qui dormait dans une chambre voisine de celle de Jeanne, la veille de son couronnement. On le saisit, on l'étrangle à une fenêtre; puis on précipite du haut du balcon ce cadavre mutilé (1) que la piété de sa nourrice découvrit après trois jours de recherches, et qu'elle porta furtivement dans l'église de Saint-Janvier.

André n'était aimé ni du peuple, ni des grands; cependant le peuple et les grands se soulevèrent dans une sainte indignation. Alors l'épouse, si elle fut coupable, fut encore plus coupable que la reine. Elle livra à la justice des Napolitains, présidée par le cardinal Bertrand des Baux envoyé par le pape, les auteurs de

(1) Sic isti, cum ipse jam expoliasset super tunicale suum, et discalciasset sotulares, et vellet intrare lectum cum regina uxore sua, vocaverunt eum, et illâ horâ cæperunt, et occiperunt.... aliqui posuerunt manus ad os ut clamare non posset.... allii funem in collo posuerunt ut strangularent eum.... alii receperunt eum per genitalia, et adeò traxerunt quod multi qui dicebant se vidisse retulerunt mihi quod transcendebant genua; alii capillos de capite evulserunt; alii cum in pratum trahendo projecerunt.... alii super eum cum genibus ascenderunt, et eum usque ad compassionem cordis oppresserunt, et audivi quod etiam de hoc vestigia exteriùs apparebant. *Clemens VI, in collatione facta contra interfectores Andreæ.*

ce crime: un seul échappa, ce fut Louis de Tarente, qu'elle épousa solennellement, deux ans après, alors que les ressentimens étaient apaisés. Ceux qui l'accusent du meurtre de son époux ne laissent pas de la plaindre, parce que s'il fallait lui imputer ce crime, il aurait été l'effet plutôt de sa faiblesse que de sa perversité; elle avait à peine dix-huit ans.

Nous suivrons cette lamentable histoire dans son ordre chronologique, car elle n'est pas finie encore; son tragique dénouement n'arrivera que fort tard, comme une lente punition du ciel réservée à cette princesse.

Clément VI reprit avec vivacité le procès de l'empereur Louis de Bavière, entrepris par Jean XXII et que n'avait pas terminé le pacifique et modeste Benoît. Clément prononça d'une manière définitive contre ce prince. Par une bulle terrible, fulminée le jeudi saint 1346, il défendit à toutes personnes non seulement de demeurer dans sa communion, mais de lui obéir en rien, de lui donner retraite et d'observer les traités faits avec lui.

Les fêtes brillantes qui eurent lieu à Avignon sur la fin de l'année 1346, vinrent distraire la cour des embarras et des sollicitudes causées par l'attentat d'Averse.

Charles de Luxembourg, que Clément VI, soutenu par la France était parvenu à faire élire roi des Romains le 14 juin 1346, se trouvait dans cette ville. Ce prince, qui prit le nom de Charles VI, et qui tenait la couronne des mains du pape, devait nécessairement recevoir les plus grands témoignages d'attention et d'amitié dans une cour dont il remplissait les vues

avec tant de docilité. Dans ces jours de réjouissances, il y eut un bal où s'étaient réunies toutes les beautés de la ville et de la province. Charles, qui avait entendu parler de Laure, de cette dame que ses charmes et l'amour de Pétrarque rendaient si célèbre, l'eut bientôt trouvée dans la foule; et, d'un geste, ayant écarté les personnes qui l'environnaient, il imprima sur ses yeux et son front un baiser impérial. Cet empereur de fabrique pontificale, qui faisait le galant chevalier dans un bal, venait cependant de signer, dans la chambre du pape, en présence de douze cardinaux, les conditions les plus humiliantes. Il s'était engagé à ne point entrer dans Rome avant le jour de son couronnement, et d'en sortir ce jour-là même avec tous ses gens, et au plus tôt des terres de l'Église, où il promettait de ne jamais retourner qu'avec la permission du saint-siége.

Pendant qu'on se réjouissait à Avignon, Naples avait vu couler le sang de ses principaux citoyens; Rome était en proie aux factions des guelfes et des gibelins. Ces deux partis se réunissaient quelquefois pour accabler le peuple, qui se trouvait alors docile et soumis, et ne pouvait plus lutter contre ses puissans oppresseurs. Les campagnes étaient dévastées par des bandes de brigands que la famine arrachait de leur retraite; les lois étaient sans vigueur, et le souverain pontife, trop éloigné de la capitale du monde chrétien, faisait d'inutiles efforts pour rétablir l'ordre dans les grandes villes d'Italie.

Au milieu de tant d'horreurs, au bruit des clameurs populaires, grandissait un Romain qui forma la résolution hardie d'anéantir les tyrans qui opprimaient sa

malheureuse patrie. Né de parens d'une basse extraction, Nicolas-Lorenzo Gabrini, dit Rienzi, fréquenta les écoles publiques dès sa plus tendre enfance. Il se fit bientôt remarquer par une sagacité précoce, et par cette fermeté de caractère si nécessaire à un homme qui veut devenir chef d'une indomptable populace. Doué d'une éloquence persuasive et facile, il se fit connaître par ses déclamations continuelles contre les grands. Le peuple l'accompagnait chaque soir jusqu'à sa maison, et le jeune tribun sut si bien capter la faveur des Romains, qu'il fut mis au nombre des députés qui vinrent à Avignon féliciter Clément VI de son exaltation au trône pontifical.

Pétrarque, sans cesse occupé de la même idée que Rienzi, faisait du rétablissement de la liberté de Rome l'objet principal de ses vœux, depuis que cette ville l'avait honoré du titre de citoyen romain. Né avec toute la fierté de l'esprit le plus républicain, il accueillit avec ardeur la confidence que son collègue lui fit de ce projet, et lui traça même le plan qu'il devait suivre pour le faire réussir.

Depuis son retour d'Avignon, les premiers soins de Rienzi furent de préparer, par de sourdes menées, l'esprit du peuple à la révolution qu'il méditait. Son projet lui paraissant bientôt avoir acquis une maturité suffisante, il profita d'un jour de solennité (la Pentecôte) pour attirer une foule immense au Capitole, où, étant monté à la tribune, il harangua cette multitude avec encore plus de force et de confiance qu'il n'avait fait auparavant. Son éloquence produisit une si vive impression, que le peuple, après avoir approuvé par acclamation les règlemens qu'il avait dressés et dont il

venait de lui faire la lecture, le proclama souverain de Rome, avec une autorité sans bornes. Il prit alors le titre de tribun du peuple; et par des actes multipliés de la plus grande rigueur, il répandit une telle consternation parmi la noblesse, qu'il la soumit en peu de temps à toutes ses volontés.

La renommée porta rapidement à Avignon la nouvelle des succès du tribun; cette nouvelle remplit la cour du pape des plus vives inquiétudes. Les opinions se partageaient sur la manière dont l'entreprise de Rienzi devait être envisagée. Les cardinaux italiens approuvaient secrètement, feignant de la blâmer tout haut, une révolution qui bouleversait la métropole de la chrétienté, dans l'espoir que Clément VI profiterait de cette terrible leçon pour replacer enfin le saint-siége à Rome.

Pétrarque, en présence des cardinaux assemblés, faisait hardiment l'apologie de Rienzi. En vrai poète qui donne pour des réalités des rêves sublimes, il osait prédire la renaissance de la grandeur romaine. Il n'y a pas de maison, disait-il, à laquelle je sois plus attaché qu'à la maison du cardinal Colonne; mais Rome, la république, l'Italie, me sont encore plus chères! Qui le croirait? Clément VI, lui, le pape couronné, applaudissait, mais prudemment, à la régénération d'une république dont il se croyait déjà le chef théocratique.

Mais les folies du tribun, ses dépenses excessives, sa tyrannie, perdirent la plus belle des causes; la fortune l'abandonna. Le pape, lassé de tant de ridicules excès, fit observer sa conduite et résolut de s'assurer de sa personne. Rienzi est enfin chassé par les nobles révoltés; il fuit du Capitole et cherche un asile auprès

de l'archevêque de Prague, qui le livre au pape Clément VI. Les populations des pays que traversa Rienzi accouraient en foule, avides d'admirer l'homme qui avait conquis et exercé la dictature dans la Rome nouvelle.

A Avignon, son entrée fut presque triomphante. Mais il fut immédiatement renfermé dans une des tours du palais, le pied attaché à une chaîne dont le premier anneau était fixé au sommet de la voûte (1).

Le 26 août 1346, le roi de Bohême, à peine parvenu au terme de ses désirs par l'élévation de son fils, Charles de Luxembourg, avait fini tristement, quoiqu'honorablement sa vie. Allié au sang de France par sa femme Béatrix de Bourbon, et ami constant de Philippe de Valois, il marcha, quoiqu'aveugle, au secours de ce prince contre le roi d'Angleterre, le redoutable Édouard. La bataille se donna dans les champs de Crécy en Ponthieu; et déjà instruit qu'elle était définitivement perdue, il se fit conduire au milieu de la mêlée, où il périt avec le duc de Lorraine, les comtes d'Alençon, de Flandre, de Blois, de Saint-Pol, une grande partie de la noblesse et vingt-cinq mille combattans.

Bientôt, en 1347, au mouvement qu'avait excité la présence de Rienzi, succéda une agitation plus curieuse encore, occasionnée par l'arrivée de Jeanne de Naples. Louis II, roi de Hongrie, était venu troubler l'hymen de cette princesse. A la tête d'une puissante

(1) Qui demum ad Avenionem cum papæ transmisit, ubi diutiùs incarceratus permansit. *Prim. vit. Clem. VI. in Balus.*, fol. 256.

armée que guidait à la vengeance un drapeau noir où était représenté le meurtre d'André, Louis avait quitté la ville de Bude, se dirigeant vers les états de Jeanne; il accourait pour lui demander compte du sang de son malheureux frère.

Un légat du saint-siége voulut en vain arrêter à Foligno les escadrons hongrois; Louis poursuivit sa marche triomphale, et les Napolitains, frappés d'épouvante, n'attendirent pas sa présence pour se soumettre. Des ambassadeurs vinrent lui apporter à Aquilée cette couronne qui n'avait pu préserver son frère contre les coups des meurtriers.

Cependant Jeanne avait fui sa capitale; elle se dirigeait par mer vers son comté de Provence; Louis de Tarente la suivit, après quelques stériles tentatives de résistance; mais, plus heureux, il parvint à Avignon, tandis que les Provençaux retenaient leur reine prisonnière dans la citadelle d'Aix, afin de l'empêcher d'échanger la Provence contre la Normandie. L'intervention du pape Clément VI mit fin à sa captivité.

Elle vint rejoindre à Avignon Louis de Tarente, et fit son entrée dans cette ville qui lui appartenait, en véritable souveraine; elle traversa les rues à pied, sous un dais de drap d'or, suivie de huit cardinaux, escortée par un détachement des troupes du pape, jusqu'au palais qu'elle devait occuper.

Le pape la reçut en consistoire public. Après avoir exprimé au souverain pontife sa vive reconnaissance pour la liberté dont elle lui était redevable, Jeanne se hâta de lui parler de son désir de rentrer dans ses états, dont on l'avait expulsée après la mort tragique de son mari. Clément se borna à lui accorder les dis-

penses nécessaires pour régulariser un mariage entre cousins, ce qui lui permettait d'épouser Louis de Tarente, sans cependant négliger de justes informations contre elle, relativement au meurtre de son époux, André de Hongrie.

Jeanne n'ayant été ni condamnée, ni convaincue de la mort d'André, l'investiture du royaume de Naples, demandée par Louis de Hongrie, lui fut refusée. Ce prince régnait en tyran dans cette ville. Les Napolitains s'étaient lassés du joug des Hongrois, la peste ravageait l'Italie; devant le mécontentement du peuple et la crainte du fléau, Louis, abandonnant une conquête incertaine, regagna la Hongrie.

Jamais le monde n'avait été plus cruellement dévasté. La peste prit naissance, à ce qu'il paraît, dans la Chine et la Tartarie. De là, elle vint en Afrique, et des marchands génois qui exploitaient le commerce des Indes, ayant relâché sur les côtes de la Syrie, l'apportèrent en Europe. Toutes les villes d'Italie se virent en proie à la contagion, excepté Milan et les Alpes-Noriques, où elle ne pénétra que faiblement.

La peste ne tarda pas à éclater en France et en Allemagne; elle y souleva les passions contre les malheureux juifs que l'on accusa d'avoir empoisonné les fontaines et les puits. Sans que rien justifiât cette accusation, un nombre considérable d'israélites fut impitoyablement massacré à Mayence.

Le fléau destructeur envahit Avignon, où l'on se mit également à persécuter une race proscrite; mais le pape Clément VI prit ces infortunés sous sa protection. Deux bulles du souverain pontife, tendant à justifier les juifs, et défendant toute poursuite contre eux,

honorent à jamais la tolérance que déploya ce pape au milieu d'un siècle superstitieux et barbare. La sollicitude du chef de l'Église ne se borna point à cet acte d'humanité ; il employa des sommes considérables à faire venir des médecins, à payer les hommes chargés d'ensevelir les morts ; il acheta un champ spacieux hors la ville (Champ-Fleury) pour que l'on y déposât les victimes de la peste, prit de sévères mesures de police, et autorisa tous les curés à donner l'absolution générale à leurs paroissiens atteints de la contagion.

Malgré ces précautions, le fléau exerça dans notre ville d'affreux ravages. Quatorze cents personnes y moururent dans l'espace de trois jours ; et quelques historiens ont porté à plus de cent mille individus le nombre des victimes. Ce calcul est sans doute exagéré ; mais on peut croire que la présence de la cour de Rome, à une époque où elle exerçait tant d'influence, avait considérablement augmenté la population d'Avignon. Les habitans étaient resserrés dans une étroite enceinte, circonstance qui dut ajouter à l'énergie de la contagion.

Laure, l'ornement de la cour pontificale, cette femme qui faisait tant de bruit dans le monde, si renommée encore de nos jours, fut enveloppée dans les ravages de la peste, à l'âge de trente-six ans et mourut le 6 avril 1348, vers les six heures du matin. Son corps fut porté dans l'église des frères mineurs (les Cordeliers) et enseveli dans la chapelle de la Croix qui appartenait à sa famille. Cette église, une des plus belles de notre cité, a tout-à-fait disparu sous le marteau révolutionnaire de la fin du siècle dernier. Le tombeau de Laure n'existe plus, mais un modeste monument que lui fit

élever un touriste anglais, M. Kelsall, l'a remplacé. L'église et le couvent des Cordeliers sont maintenant occupés par l'OEuvre de Saint-Pierre-de-Luxembourg, dont nous parlerons plus tard.

Pendant ces temps malheureux, Jeanne de Naples et Louis de Tarente résidaient à Villeneuve, dans le palais que le cardinal des Ursins avait fait bâtir et que les papes possédaient depuis sa mort. Ils attendaient une occasion favorable pour retourner à Naples : elle ne tarda pas à se présenter. Les Napolitains demandaient Jeanne pour ne pas retomber sous la tyrannie des Hongrois. Jeanne implora le secours du souverain pontife ; mais celui-ci, qui voulait garder sa neutralité, répondit qu'il n'avait à lui offrir que des vœux pour la réussite de l'entreprise. Jeanne eut alors recours à ce triste expédient des souverains qui veulent faire la guerre sans ressources pécuniaires. Pour rentrer dans son royaume, Jeanne avait besoin d'argent, de vaisseaux, de soldats ; elle proposa à Clément de lui vendre la ville et l'état d'Avignon ; or, Clément VI comprenait trop bien l'importance de cette possession pour ne point l'assurer à tout prix au saint-siége. A l'appui de cette opinion, nous invoquerons l'empressement et le soin avec lesquels il fit ratifier cet acte par l'empereur Charles VI.

L'acte de vente fut consenti le 9 juin 1348, par Jeanne, d'après l'avis de son conseil, et par Louis de Tarente, au prix de quatre-vingt mille florins d'or (1). Plusieurs historiens ont exprimé leurs doutes à l'égard de la réalité du paiement ; il est certain que la somme

(1) 672,000 livres de notre monnaie.

fut intégralement retirée par la reine Jeanne, dont la position d'ailleurs nécessitait absolument l'emploi des sommes considérables qu'elle toucha sans contredit.

Notre ville se trouvait sous la suzeraineté du saint empire; un chapelain de Clément VI fut chargé d'obtenir et obtint à Gorlitz, le 1er novembre 1348, la renonciation formelle de Charles VI, à tous droits de fief, hommage, souveraineté, domaine direct, propriété, sur la ville et l'état d'Avignon.

Dès lors, le pape, sorti de la situation précaire où il était en qualité d'hôte, put ordonner des constructions et des embellissemens, sans craindre de travailler pour d'autres princes.

Au prix que Jeanne avait retiré de la ville et de l'état d'Avignon, elle ajouta de nombreux emprunts en livrant ses diamans et ses meubles précieux pour garantie de la dette; ensuite, avec des troupes levées à la hâte, cette malheureuse reine s'embarque à Marseille, et arrive bientôt à Naples, où elle entre triomphante. Mais l'allégresse universelle fut de courte durée ; le roi de Hongrie, Louis II, reparaît peu de mois après sous les murs de Naples avec une armée nombreuse et menaçante. Jeanne, trop faible pour résister, est contrainte de se retirer à Gaëte. Le vainqueur demande alors impérieusement que la reine soit mise en jugement sur le fait du meurtre de son époux. Le pape Clément fait droit aux sollicitations du roi de Hongrie; il cite Jeanne devant un consistoire pour venir répondre à l'accusation portée contre elle. Jeanne revint donc à Avignon, et dans une des salles du palais, en présence du pape, des cardinaux, des prélats, Jeanne prononça un discours latin pour se

justifier du meurtre que l'opinion publique lui imputait.

Elle était jeune, belle, éloquente ; son front brillait de l'éclat du diadême, ses yeux étaient noyés de larmes, tous les auditeurs furent émus. L'émotion fit taire les doutes injurieux, peut-être la justice. Quoi qu'il en soit, après un long et solennel débat, Jeanne ayant été déclarée innocente du meurtre dont elle était accusée, la paix fut signée entre elle et le roi de Hongrie, moyennant 300,000 ducats pour indemniser Louis des frais de la guerre. Le traité fut ratifié par le pape, le 14 janvier 1352.

On voit à Naples, dit un historien, le tombeau de ce malheureux André, fiancé dès l'âge de sept ans à Jeanne 1re, et victime à dix-huit, au milieu de sa cour, la veille de son couronnement, d'une horrible perfidie que ne pardonna ni la nature, ni la conscience, ni Louis de Hongrie, qui, pour venger son frère, accourut du fond de l'Allemagne, un étendard noir à la main, et, pendant quarante ans, poursuivit, ou menaça, ou épia cette tête royale, qui, enfin blanchie par le malheur et le remords, tomba avec sa couronne, teinte encore du sang du premier de ses quatre époux, sous le fer de la vengeance.

La cour de Clément VI, d'ailleurs si magnifique, était en ce moment dans son plus grand éclat. Cécile de Comminges, vicomtesse de Turenne, qui jouissait d'une grande fortune dont elle usait avec beaucoup de splendeur, et qui avait beaucoup de crédit, céda sa vicomté de Turenne à Éléonore sa sœur cadette, pour lui ménager les moyens de faire une belle alliance ; elle épousa en effet Guillaume Roger, comte de Beaufort, neveu du pape; ce mariage, fut célébré avec une

magnificence digne des deux époux, et du goût de Clément VI. Jamais la ville d'Avignon n'avait été si brillante. L'arrivée du roi Jean lui donna encore un nouvel éclat; ce prince, qui venait de succéder à Philippe de Valois sur le trône de France, se rendit à Avignon aussitôt après son couronnement, pour remercier le pape d'un grand service que celui-ci venait de lui rendre. L'objet de ce voyage porte sur un fait des plus mémorables dans l'histoire, et dont voici la substance :

Humbert, dauphin de Viennois, vainqueur des infidèles à Négrepont, était veuf et n'avait point d'enfans; il avait cédé ses états à Philippe de Valois en 1343, et l'an 1349, il avait renouvelé cette cession en faveur du prince Charles, dauphin; mais, toujours inquiet et irrésolu, il parlait de revenir sur ce traité, et témoignait quelquefois le désir de se remarier. Le roi de France, instruit de ce projet, s'en allarme; il écrit aussitôt au pape Clément, pour le prier de détourner Humbert de sa résolution. Le saint père, zélé partisan du roi, suggéra à Humbert la pensée de se faire conférer les ordres sacrés. Le dauphin de Viennois, déjà très-pieux, écoute favorablement la proposition de Clément. Il se retire au monastère de Montaux, et prend ensuite l'habit de religieux de Saint-Dominique. Le pape lui conféra tous les ordres sacrés, le jour de Noël 1350 : le sous-diaconat à la messe de minuit; le diaconat à celle de l'aurore; la prêtrise à la troisième messe; et huit jours après, il le sacra évêque et patriarche d'Alexandrie.

Le monarque reconnaissant et voulant prouver aux Avignonnais combien il était sensible à l'accueil qu'il

avait reçu, imagina de leur offrir un spectacle tout français et surtout nouveau dans une ville où l'on ne connaissait que les solennités religieuses : celui d'un tournois avec son appareil guerrier, ses luttes vives et animées, ses chevaliers aux armures d'acier, aux bannières flottantes, ses chevaux galopant au milieu d'un nuage de poussière. Jean quitta son palais de Villeneuve pour présider aux joûtes. Ce fut dans l'île de la Barthelasse que les seigneurs français de la suite du roi rompirent des lances, le 27 janvier 1351. Les dames d'Avignon les plus distinguées et toute la cour romaine assistèrent au royal tournois.

Louis de Bavière, ce guerroyeur impitoyable qui avait donné tant de soucis à trois souverains pontifes, était enfin descendu dans la tombe le 11 octobre 1347; Rienzi, cet autre fou qui aurait pu faire de grandes choses et qui n'en fit que d'extravagantes, était réduit à l'impuissance. Le pape put s'occuper alors plus spécialement de l'administration de la ville d'Avignon. Il choisit pour viguier Giraud Amic, homme estimé dans toute la contrée. Notre ville, acquise au saint-siége en vertu de la vente faite par la reine Jeanne, et affranchie du droit de suzeraineté que l'empire pouvait y prétendre, devint l'objet de la sollicitude de Clément. Ce pontife s'occupa de l'embellir; il fit continuer le palais que Benoît XII avait commencé ; la salle du consistoire que celui-ci n'avait pu achever, fut décorée par les plus habiles peintres que Clément fit venir d'Italie. Le porche de Notre-Dame se couvrit des admirables compositions que le cardinal Annibal Cecano fit faire à ses frais par Simon Memmi, en 1349.

Venus à Avignon en qualité d'hôtes, les papes Clé-

ment V, Jean XXII et Benoît XII, ne s'occupèrent pas du soin de relever les remparts d'une ville sur laquelle le saint-siége avait des prétentions dont la réalisation était douteuse ; mais Clément VI, devenu souverain du pays, entreprit cette utile reconstruction. Ouverte de toutes parts depuis l'exécution de la sentence du cardinal Saint-Ange, cette ville était exposée aux insultes des vagabonds qui ne vivaient que de rapines et d'exactions. Le pontife voulut mettre sa cour et ses nouveaux sujets à l'abri de ces déprédations ; en 1350, il commença de faire bâtir nos remparts depuis le Rocher des Doms jusqu'à la porte du Rhône, où ses armes furent sculptées. La mort vint l'interrompre au milieu de ces travaux. Le pont, dont une inondation avait abattu quatre arches du côté du Languedoc, fut réparé, et de grosses pièces de fer les consolidèrent. Dans le même temps, Clément faisait construire l'église du monastère de la Chaise-Dieu, où il avait fait sa profession monastique à l'âge de dix ans.

Revenons sur quelques actes de l'administration de Clément VI. En 1342, il borna pour la cinquantième année, l'indulgence du jubilé que Boniface VIII n'avait établie que pour la centième. Sa bulle est la première qui compare cette indulgence au jubilé de l'ancienne loi. On compta à Rome en 1350, depuis un million jusqu'à douze cent mille pèlerins. Clément VI mourut dans de grands sentimens de piété. L'année avant sa mort, étant tombé malade, il donna une constitution où il disait : « Si autrefois étant à un moindre rang, ou depuis « que nous sommes élevé sur la chaire apostolique, « il nous est échappé, en disputant ou en prêchant, « quelque chose contre la foi catholique, ou la morale

« chrétienne, nous le révoquons et le soumettons à la « correction du saint-siége. » Pétrarque lui donne l'éloge de très-savant pontife. Clément VI n'oublia rien pour délivrer l'Italie de la tyrannie de Louis de Bavière qui avait pris le titre d'empereur; il envoya un légat dans le royaume de Naples pour travailler à la réunion des Grecs et des Arméniens. Ce pape a composé divers ouvrages, des *Sermons* et un beau *Discours* à la canonisation de saint Yves. Fleury, (t. XX, liv. XCVI, n. 13.) a tracé un portrait peu favorable de ce pontife, sur la seule autorité de Villani, historien passionné, créature de Louis de Bavière, d'autant plus suspect sur le compte de Clément, qu'il ne voit rien en lui que d'odieux, à l'exception de la science, qu'il fait l'effort de donner pour médiocre, tandis qu'une foule d'autres historiens lui accordent une érudition et des lumières supérieures, une extrême bienfaisance, un fonds d'humanité, de bonté et de douceur, qui a fait dire à Pétrarque lui-même que jamais personne n'avait porté à plus juste titre le nom de *Clément*. Un particulier qui l'avait grièvement offensé dans sa première condition, osa lui demander une grâce extraordinaire quand il fut pape, Clément se souvint de l'injure et dit : *Non, jamais on ne me reprochera de m'être vengé*, et sur-le-champ il accorda ce qu'on lui demandait. La facilité confiante avec laquelle Fleury a répété les calomnies de Villani, doit suffire pour tenir le lecteur en garde contre les jugemens que cet historien de l'Église a porté sur plusieurs hommes illustres, et particulièrement sur quelques souverains pontifes.

Après un règne de onze ans et six mois, règne brillant de grandeur et de prospérité, Clément VI mourut

le 6 décembre 1352, d'un abcès qui s'était formé dans sa poitrine. Le corps du pontife, d'abord déposé dans la cathédrale, fut transféré dans l'église de la Chaise-Dieu, où, pendant sa vie, il s'était fait ériger un mausolée dont les pièces avaient été faites sous ses yeux à Villeneuve-les-Avignon (1).

Qu'était la société avignonnaise à cette époque de grandeur et de galanterie, quand les rois et les princes traînaient à leur suite une foule d'étrangers venus de tous les points de l'Europe? Il faut ici présenter le tableau qu'offrait notre ville où tant d'élémens divers contribuèrent à apporter des changemens si notables dans les habitudes sociales et les mœurs primitives de ses habitans.

« Avignon est plus sale et plus encombré que Paris: ses rues étroites, couvertes de longues toiles pour amortir la chaleur du jour, suffisent à peine à la circulation d'une foule empressée. Car, outre ses habitans, dont le nombre est de soixante-dix à quatre-vingt mille, elle a une population éventuelle et mobile, composée d'étrangers venus de tous les pays, et dont les idiomes et les costumes divers, sont un perpétuel sujet d'étonnement. On y voit des Grecs qui viennent consulter sur la lumière du Thabor, et les opinions de Grégoire Palamas (2); des turlupins moitié nus et moi-

(1) L'historien des évêques de Rouen dit qu'en 1562 son tombeau fut violé par les huguenots, qui prirent sa tête et s'en servirent comme d'un ballon pour jouer, et que le marquis de Curton qui les commandait, fit du crâne une espèce de coupe dans laquelle il donnait à boire à ses gens.

(2) Grégoire Palamas se vantait de voir de ses yeux mortels

tié fous, qui sont conduits devant les tribunaux de l'inquisition, où ils espèrent échapper au bûcher, en démontrant que leurs pratiques tiennent moins du schisme que de la nature, et que rien de ce qui est naturel n'est honteux (1); des pénitens gris, noirs, bruns, rouges, des moines de toutes couleurs, des troupes d'écoliers arrivés d'Allemagne pour suivre les écoles d'Avignon, des ordres mendians venant plaider contre ceux qui demandaient leur suppression, en disant qu'il n'apparaissait pas que l'Église eût appelé ces derniers (2); des docteurs en théologie mandés pour s'expliquer sur des propositions mal sonnantes, d'innombrables pèlerins, chantant par les rues des noëls ou des prières conformément à leur vœu. On y voit des supplians, qui, par procuration ou par amitié pour autrui, viennent humblement requérir la levée d'un interdit, l'absolution d'un gros péché, ou l'expédition de certaines dispenses. On y voit les députés des ordres religieux, venant conférer sur les règles et les statuts de leurs monastères. Là sont des missionnaires, qui, montés sur des mules, partent pour ramener au giron de l'Église les hérétiques de Bosnie (3). Ici sont des

l'essence divine, par une lumière qu'il donnait aussi pour divine et incréée, sans toutefois qu'elle fût Dieu. C'était, selon lui, la lumière dont les Apôtres n'avaient pu soutenir l'éclat sur le Thabor, à la transfiguration du Sauveur. *Nicéph. Greg.* liv. XVIII, ch. III.

(1) Rain., 1353, nos 19, 20. — Pluquet, *Dict. des hérésies*, V. *Turlupins*. — Gloss. de Ducange, V. *Turlupins*.

(2) Cont. Nang., p. 815.

(3) Rain., an 1352, no 32.

ecclésiastiques allemands arrivant en équipages chevaleresques et mondains, pour s'opposer, s'il se peut, à la réforme que le pape voudrait introduire dans le clergé de l'Empire (1). Plus loin, les frères mineurs s'en vont à pied pour suivre le succès de leurs conversions dans la Bulgarie (2). Des inquisiteurs dominicains se rendent sur les frontières de la Hongrie, pour y procéder contre des renégats qui s'étaient faits musulmans (3). Ailleurs, des ambassadeurs d'Orient accourent réclamer l'appui d'une nouvelle croisade, et des troupes de seigneurs, le faucon sur le poing et l'écu pendu au col, viennent protester contre les empiètemens des juridictions de l'Official (4).

« Mais c'était surtout l'espoir de faire fortune, soit en obtenant des bénéfices et des dignités ecclésiastiques, soit en se livrant à des spéculations de tout genre dans un pays où affluait l'or de la chrétienté, qui attirait la foule des étrangers à Avignon. Parmi ces étrangers, on comptait plus de cent mille clercs qui aspiraient à quelques grâces (5).

« La cour du pape et les palais des cardinaux qui avaient eux-mêmes des cours célèbres par le faste, la prodigalité et l'amour des arts, entretenaient dans la mollesse et l'oisiveté la noblesse d'Italie, qui, regrettant son ciel et ses rivages, voulait du moins qu'on la dé-

(1) Fleury, *Hist. eccl.*, liv. XCVI.

(2) Wading., 1366, n° 15.

(3) Rain., n° 34. — Fleury, loc. cit., liv. LVII.

(4) Fleury, *Hist. eccl.*, 7e *Disc.*

(5) L'abbé de Sade, *Mém. pour la vie de Pétrarque*, t. II, liv. III, page 45.

dommageât par des fêtes et des plaisirs. Ce concours immense d'individus sans patrie et sans famille faisait fermenter tous les vices que le luxe et le désœuvrement du cœur peuvent engendrer. Ce qui était pur se corrompait bientôt à Avignon, et ce qui était déjà corrompu y venait par instinct, de diverses parties de l'Europe. Des ramas de jongleurs, d'astrologues, de sorciers trafiquant des craintes ou des espérances d'une génération abrutie par des voluptés sensuelles, lui arrangeaient à prix d'argent un avenir où elle pût échapper aux ennuis du présent. Des Italiens vagabonds offraient à bon marché le poison ou le poignard aux vengeances particulières (1). On parlait ouvertement de sortiléges, d'évocations diaboliques et de meurtres de commande; on s'imaginait faire tourner son ennemi en langueur à l'aide de simulacres de cire; on croyait, en proférant dans un cercle quelques paroles infernales, acquérir à son service des démons familiers (2).

« Les Lombards et les Juifs, qui, persécutés dans tout le reste de la Provence, trouvaient depuis le pontificat de Clément VI, un lieu de refuge et de protection à Avignon (3), abondaient en cette ville, où ils prêtaient sur gages et à usure. Une jeunesse dissolue dont les mains dévorantes avaient fondu le patrimoine des ancêtres, obtenaient de ces usuriers, des secours

(1) Petrarc. Epist. sine titulo, lib. *Babylon. gallic.*, *describ.* — Velly, *Hist. de France*, tom. VIII, page 34.

(2) Alv. Pelag. De Planctu eccl., lib. II, chap. XLV. — Regn. Joan. XXII.

(3) Baluze, Vitæ paparum Aven., t. I., p. 254.

plus funestes que l'indigence, puisqu'ils ne produisaient que la ruine, la honte et les remords.

« Les Provençaux et les Italiens, qui forment la plus grande partie des habitans d'Avignon, se querellent sans cesse, et bannissent de toutes les réunions cette courtoisie qui fait le charme de notre bonne France. Les Italiens gesticulant avec feu, et lançant à chaque parole leurs dix doigts aux yeux des assistans, reprochaient aux Provençaux de leur avoir volé leur pape au préjudice de Rome; d'avoir asservi la tiare à la couronne de France; d'avoir enfin causé par ce changement de résidence, l'exil de l'Église et le scandale de l'univers; ils ajoutaient, que le saint père en persévérant à demeurer au-delà des Alpes, dans un pays barbare et grossier, causait aux arts et aux sciences un dommage dont les Français répondraient à la postérité. (1). De leur côté, les Provençaux reprochaient aux ultramontains d'être venus mélanger leurs coutumes et altérer la simplicité de leurs mœurs : avant eux, ils n'avaient, disaient-ils, jamais entendu parler de simonie, de mensonge, d'empoisonnement et d'assassinat (2); si les papes ont préféré Avignon à Rome, c'est que la France est la fille aînée de l'Église, toujours prête à s'armer pour la foi et à donner asile aux pontifes malheureux, tandis que l'Italie était mobile, capricieuse et turbulente. »

(1) Petr. fam. l. XXIV, épit. 12. — Sismonde de Sismondi, *Hist. des républiq. ital.*, t. VII, ch. XLVIII.

(2) Nicol. Clemengis, *De corr. eccl. statu.* — L'abbé de Sade. *Mémoires pour la vie de Pétrarque*, t. I, pag. 24.

INNOCENT VI,

Étienne Aubert, né à Mont, près Pompadour, élu pape le 18 décembre 1352.

Après la mort de Clément VI, les cardinaux, pour lui donner un successeur, jetèrent d'abord les yeux sur Jean Birel, général des chartreux, homme d'une haute piété, de mœurs rigides, peu attaché aux superfluités mondaines, et recommandable en particulier pour avoir inspiré au dauphin Humbert la résolution de renoncer au monde. Mais les qualités mêmes qui avaient dicté ce choix empêchèrent qu'il ne se réalisât. Le cardinal de Périgord s'éleva contre cette élection. « Voyons, avant de nommer Jean Birel, si nous « voulons rentrer dans la simplicité de l'Église primi- « tive; comptez que peu de jours après son exalta- « tion, le nouveau pape enverra vos chevaux d'équi- « page à la charrue et aux voitures publiques. C'est « un homme qui n'a rien de la faiblesse humaine; c'est « un lion quand il s'agit du service de Dieu et de l'hon- « neur de l'Église. » (*Théât. chron.* p. 24.) Le saint solitaire fut laissé dans sa retraite, où il ne cessa de croitre en vertus jusqu'à sa dernière heure.

Les cardinaux étant rassemblés pour cette élection, firent un compromis que chacun d'eux jura de confirmer s'il devenait pape, et qui tendait à mettre des bornes à la puissance pontificale. Mais on apprit alors que le roi Jean, inquiet de l'indécision des cardinaux, venait à Avignon pour diriger l'élection nouvelle. Tandis

que le conclave était encore libre, on se hâta de faire l'élection, et le mardi 15 décembre, on choisit Étienne Aubert, qui prit le nom d'Innocent VI, et fut couronné le 30 du même mois. De la chaire de droit civil qu'il avait occupée à Toulouse, et de la place de juge-mage de la même ville, on l'avait vu s'élever et devenir successivement évêque de Noyon, ensuite de Clermont, et de là au rang de cardinal, puis évêque d'Ostie et grand pénitencier. C'était un homme instruit, éclairé, mais recommandable principalement par sa probité et ses bonnes mœurs. Chargé de légations importantes, il avait travaillé avec zèle à la réconciliation entre Édouard III et Philippe de Valois.

Innocent VI, aussitôt après sa nomination, s'occupa de révoquer les réserves faites sur tous les bénéfices par Clément VI en faveur des cardinaux, et d'ordonner la résidence aux prélats et autres bénéficiers. Il eût désiré ramener la paix et le bon ordre en Italie et notamment dans la ville de Rome, où les entreprises de Rienzi avaient semé le trouble et la rébellion contre l'autorité pontificale.

Les meilleures villes et presque toutes les places qui appartenaient en Italie à l'Église romaine se trouvaient occupées par une foule d'usurpateurs; le pape Innocent y envoya le cardinal Gilles Alvarès d'Albornos, revêtu de toute l'autorité de légat apostolique. Malgré ses efforts et son habileté, Albornos ne trouva dans toute l'Italie que deux places de l'Église romaine où il pût demeurer en sûreté, Montefiascone dans le patrimoine de Saint-Pierre, et Montefalco dans le duché de Spolette. De là, il étendit un peu sa puissance à Forli et à Césène; mais, quelle que fût son activité,

ses progrès furent médiocres, et ses faibles succès encore moins solides. Cependant le pape ayant rappelé ce légat, toute la cour romaine et le pontife lui-même allèrent au-devant de lui jusqu'à deux milles de chemin et le conduisirent en triomphe au consistoire. On voulut ensuite transmettre à la postérité cet évènement sans importance; au lieu d'un arc-de-triomphe, on éleva une croix à l'endroit où le pape reçut Albornos. Ce monument existait encore en 1774: c'était la croix de Noves.

Après un an de légation, Gilles d'Albornos avait si peu pacifié l'Italie, que l'empereur Charles de Luxembourg, qui voulait s'y faire couronner, n'avançait qu'en tremblant au milieu des factions qui en agitaient toutes les contrées. Le pape écrivit au légat d'aider ce prince, non seulement de ses conseils, mais de ses forces. Charles fut couronné, non à Monza, comme il le voulait, mais à Milan, par l'archevêque Robert Visconti, le 6 janvier 1355, dans l'église de Saint-Ambroise.

Le jour de Pâques, 5 avril de la même année, Charles fut couronné empereur à Rome par le cardinal Bertrand, évêque d'Ostie, venu exprès d'Avignon. Ce prélat couronna aussi l'impératrice Anne, qui avait accompagné son époux. Après la cérémonie, Charles, fidèle à la promesse qu'il avait faite de sortir de Rome le même jour, monta à cheval sous prétexte d'une chasse et alla coucher hors de la ville. Il accomplit avec le même scrupule et confirma par des actes authentiques tous les autres engagemens qu'il avait contractés, soit avec Clément VI, soit avec Innocent.

Une révolution nouvelle s'opéra en 1354 dans l'em-

pire chancelant de Constantinople. Peu content de sa première usurpation, Jean Cantacuzène avait encore fait couronner son fils Mathieu, et ne laissait que le vain titre d'empereur à Jean Paléologue son gendre, qu'il tenait comme relégué à Thessalonique. Peu après, suivant le conseil de l'impératrice sa mère, Anne de Savoie, il traita la réunion avec l'Église romaine, animé de dispositions plus sincères que celles de ses prédécesseurs. Les ambassadeurs débarquèrent à Avignon près de l'église N.-D.-des-Miracles (1) (Saint-Roch). Paléologue ne demandait, avant la pleine exécution de ses promesses, que cinq cents hommes d'armes et mille hommes de pied, avec une partie de l'argent nécessaire à l'entretien de forces plus considérables qu'il espérait pour la suite. Rien ne prouve mieux à quelles extrémités se trouvait réduit l'empire d'Orient. Mais le pape était pauvre alors; les guerres et les troubles de tout le monde chrétien le mettaient hors d'état de procurer un si faible secours à Paléologue. Tout ce qu'il put en sa faveur, ce fut d'écrire aux Vénitiens, aux Génois, au roi de Chypre et au grand-maître de Rhodes, des lettres de recommandation qui ne furent encore suivies d'aucun effet.

Cependant, comme Innocent VI avait fort à cœur cette affaire, dont il concevait de grandes espérances pour la religion, il envoya quelque temps après à l'empereur un légat qui ne pouvait être mieux choisi pour accréditer la foi romaine en Orient : c'était le bienheu-

(2) Nuntii imperatoris Constantinopolitani, cum parvâ galeâ applicantes juxtà ecclesiam Beatæ Mariæ de Miraculis Avenionensis. *Secunda vit. Innoc. VI*, *in Balus.*

reux Pierre Thomas, de l'ordre des carmes, né dans une campagne du diocèse de Sarlat.

Dans le même temps, Jean Rusbroc, prêtre et chanoine régulier, se rendit fameux par son exposition des principes de la théologie mystique et des manières diverses de faire l'oraison. Ensuite vinrent les disputes beaucoup plus sérieuses du régime et des priviléges des ordres mendians. Richard Fisraud, archevêque d'Armagh, les attaqua publiquement dans Saint-Paul de Londres. Un pareil éclat mit en mouvement tous les frères mineurs de la Grande-Bretagne, et le prieur du couvent d'Armagh traduisit l'archevêque au tribunal du souverain pontife. Richard entreprit le voyage d'Avignon et se présenta au consistoire, où il plaida lui-même sa cause, en 1357. Il rendit un compte exact de ce qu'il avait avancé dans ses sermons, et le réduisit à deux chefs principaux, savoir: la mendicité des frères mineurs, et l'usage où ils étaient d'administrer la confession, la prédication et la sépulture au commun des fidèles. Ce grand procès, après avoir duré un an en cour de Rome, n'y fut pas encore jugé définitivement. L'affaire traînant ainsi en longueur, et le représentant des évêques d'Angleterre n'en recevant plus les secours qu'ils lui avaient promis, Richard fut obligé d'abandonner la poursuite.

Ces démêlés n'empêchèrent pas deux princes de maison royale d'entrer alors dans les ordres mendians. Pierre, infant d'Aragon, fils du roi Jacques II et de Blanche de Sicile, prit l'habit de frère mineur dans le couvent de Valence, et Charles, comte d'Alençon, fils d'un frère de Philippe de Valois, embrassa dès sa jeunesse l'institut des frères prêcheurs, et devint ensuite archevêque de Lyon.

Le pape Innocent, dont les vues d'ordre, d'économie et de désintéressement ont été appréciées par tous les historiens, se trouvait, sous le rapport des ressources pécuniaires, dans une situation critique. Il était, à cette époque, le seul souverain qui fournît à tous les besoins de la chrétienté. Les domaines de l'Église, usurpés ou dévastés de toutes parts, loin de suffire à tant de besoins, pouvaient à peine subvenir à l'entretien du pape et aux charges de sa dignité. Innocent crut devoir recourir à l'imposition de quelques décimes sur tous les revenus ecclésiastiques de l'Allemagne. A la nouvelle de cette mesure, le clergé des métropoles résolut de ne rien accorder. Le sage pontife essuya paisiblement le refus qu'on lui opposait, de peur de causer une division nouvelle dans l'Église.

Le pape, dans les mêmes conjonctures, se vit exposé aux avanies et à l'insolente férocité de ces troupes de bandits qu'on appelait *compagnies blanches*, ou simplement *compagnons*, qui infestèrent d'abord les provinces méridionales de la France. Ces attroupemens avaient commencé après la malheureuse bataille de Poitiers (1356). Le roi ayant été emmené prisonnier au-delà des mers, l'esprit de révolte et de division bouleversa tout le royaume. Des quantités de gens de guerre, demeurés sans service et sans solde, se rassemblèrent sous la conduite d'un gentilhomme nommé Arnaud de Servole, et vulgairement l'*Archiprêtre*. Ces compagnies, augmentées de tous les malfaiteurs qui couraient le royaume, se portèrent d'abord vers la Provence, où elles s'emparèrent de villes considérables, de plusieurs places fortifiées et commirent tous les désordres que l'on peut attendre de gens qui n'ont d'autre ressource que le pillage.

Un de leurs chefs qui se faisait appeler *l'ami de Dieu et l'ennemi de tout le monde*, prit et pilla la ville du Pont-Saint-Esprit (1360). La terreur et la consternation se répandirent bientôt dans la cour pontificale. On proclama une croisade contre ces brigands. Il s'enrôla un grand nombre de volontaires sous la conduite du cardinal Pierre Bertrand; mais comme on ne leur donnait que des indulgences, ils se débandèrent et prirent parti parmi les compagnons. Six mille hommes de troupes réglées ne purent encore rassurer Avignon, où l'effroi général avait suspendu l'exercice de toutes les professions. Le pape demanda des secours à l'empereur, au duc de Bourgogne, au comte de Savoie, aux villes et gouverneurs français du voisinage. Tous ces moyens paraissant insuffisans, Innocent fit prier le chef de ces terribles compagnies de se rendre à Avignon, où il entra bien accompagné. On le reçut, dit Froissard, (liv. I, ch. 177), comme s'il eût été fils du roi de France. Il mangea plusieurs fois avec le pape et les cardinaux; on lui donna l'absolution générale, et, ce qui apparemment l'intéressait bien davantage, il emporta quarante mille écus. Il quitta les terres de l'Église sans abandonner la Provence. Le sort de la ville d'Aix, dont l'Archiprêtre s'empara l'année suivante, renouvela les alarmes du pape.

Les Avignonnais, victimes des exactions de Servole, s'imaginèrent que les cardinaux, neveux de Clément VI, et surtout le cardinal de Talleyrand, Raymond de Baux, comte d'Avelin, Charles de Picer, Garmot de Atrio, Bertrand de Bidosse et Jean de Rubufelle, gentilshommes gascons, étaient d'intelligence avec les chefs de la troupe, et voulurent les sacrifier à leur ven-

geance. Grand dut être le tumulte sous les murs du palais, car le souverain pontife eut besoin de toute son autorité pour imposer à ces furieux et mettre les cardinaux à l'abri de leur ressentiment. Pour comble d'infortune, la peste, qui avait déjà dévasté Avignon, y reprit avec tant de violence, que, depuis le jour de Pâques, 28 mars 1361, jusqu'au 25 juillet, il mourut environ 17,000 personnes. De ce nombre furent cent évêques et neuf cardinaux, entre autres Pierre Bertrand, chef de la croisade contre les compagnons.

Mais le tumulte de la cour romaine était opposé aux goûts paisibles d'Innocent VI; il le fuyait souvent pour aller dans la solitude jouir des douceurs du repos. Il avait un palais à Villeneuve. Là, à l'abri des poursuites des courtisans, il venait se livrer à la méditation et à la prière. Il consacra bientôt ce palais à la demeure des religieux de saint Bruno qu'il y appela. C'est avec ces solitaires, que le pontife se délassait des fatigues de l'apostolat. Il leur fit bâtir une église sous l'invocation de Saint Jean-Baptiste, et y choisit le lieu de sa sépulture. Tels furent les commencemens de cette célèbre Chartreuse qu'Innocent appelait *la vallée de bénédiction.*

C'est aussi dans cette sainte solitude qu'Innocent VI donna, le 11 mai 1357, une bulle pour la guerre contre les Turcs; car un des rêves constans de la cour papale d'Avignon, fut de raviver l'esprit des croisades et d'arracher la Terre-Sainte aux Osmanlis.

Innocent VI mourut accablé de vieillesse et d'infirmités le 12 septembre 1362, après un règne de neuf ans et huit mois. Son corps fut déposé dans la cathédrale d'Avignon, puis transféré à la Chartreuse de Villeneuve qu'il avait fondée. Pontife de vie exemplaire,

observateur toujours exact de la justice, sévère quelquefois, inflexible même quand le danger du scandale le requérait, charitable à l'excès, zélé pour les intérêts de l'Église, ami des sciences et des savans, il serait exempt de tout blâme, s'il n'avait pas élevé ses proches aux dignités ecclésiastiques. Plus louable en ce point cependant que son prédécesseur, il ne peut être éclipsé que par le vif et pur éclat de toutes les vertus que son successeur sut réunir.

Les soins que mit Hérédia, gouverneur d'Avignon, à faire construire nos remparts, ont pu faire croire à Fantoni que ce magistrat les faisait élever à ses frais. C'est une erreur; ce sont les Avignonnais qui ont payé de leurs deniers ce boulevard qui les garantissait des insultes des brigands. Les bulles du pape adressées aux citoyens d'Avignon pour les exhorter à avancer l'ouvrage, les impositions qu'il fit mettre sur le sel et sur le vin, la diminution qu'il opéra sur les mesures de cette boisson, les prix faits donnés par la ville aux maçons, et les acquits de ceux-ci en faveur des consuls, sont des preuves que les remparts sont notre propre ouvrage et non celui du seigneur Hérédia (1). La partie

(1) Fuitque civitas Avenionensis, quæ muris et fossatis carebat, amplius fortificata in muris et fossatis; et collecta imposita civibus et cortesianis ac clericis.... D. papa tam pro defensione, quam munitione civitatis gabellas imposuit, et concessit quod pro qualibet butta vini, solveretur unus florenus; et ne tabernarii nimis perderent, mensuræ diminutæ fuerunt ad mensuram unius vitri quorum octo faciebant unum picerium. *Secunda vit. Innoc. VI apud Baluz.* — *Archiv. civit. Aven.* 1356.

construite sous le pontificat d'Innocent VI, s'étend depuis le ruisseau qui coule devant le couvent des Dominicains (la Sorgue), jusqu'à la porte Saint-Lazare. Innocent fit encore perfectionner la partie méridionale de la forteresse pontificale.

Deux événemens sont signalés pendant ce règne pacifique.

Un Romain, nommé François Baroncelli, écrivain du sénat, séduit sans doute par l'exemple de la souveraineté improvisée de Rienzi, avait voulu imiter celui-ci, quoique moins capable que son prédécesseur, de soutenir et d'achever une pareille entreprise. Il prit le titre de tribun second et de consul romain : *Franciscus Baroncellus, Dei gratiâ, almæ urbis tribunus secundus et romanus consul.* Baroncelli, qui avait fait écarteler cinq domestiques de Richard Tancrède, fait décapiter Fabricius, chevalier corse, et Monte de Roscio, fut enfin massacré par le peuple; il laissa en mourant sa patrie dans un état de troubles et de divisions tel, que le pape ne vit pas dans sa cour un homme plus capable de rétablir à Rome et l'autorité pontificale, et l'ordre public, que ce même Rienzi tout récemment jugé au tribunal apostolique pour crime d'usurpation.

Lorenzo était encore dans les fers à Avignon. Innocent VI les brisa, et se hâta d'envoyer Rienzi à Rome, après lui avoir conféré la dignité de sénateur, et bientôt celui-ci ne tarda pas à montrer combien les prévisions du pape étaient fausses.

Tout ce que Rienzi avait eu de magique et de séduisant à sa première usurpation du pouvoir suprême, était déjà oublié. Le peuple romain, désaffectionné de ce chef, ne se rappelait plus que sa tyrannie dans le

succès, sa faiblesse et sa lâcheté dans la mauvaise fortune. Aussi la foule qui se pressa sur les pas du sénateur à son entrée dans Rome, l'empressement avec lequel on parut l'accueillir, un certain mouvement de fête, rayon d'espérance et de liberté, qui brilla dans les rues, et que les historiens de l'époque ont voulu comparer aux ovations anciennes des consuls romains après la victoire, toutes ces démonstrations furent provoquées par la curiosité plutôt que par le dévouement pour Rienzi, dont l'humeur légère et cruelle n'avait point changé.

Le peuple ne tarda pas à se repentir de son empressement à solenniser le retour triomphant du tribun. A peine installé, l'ambitieux sénateur ne s'occupa plus que d'accroître son trésor pour fournir à ses dépenses de luxe, et à résister par la guerre aux ennemis qu'il voyait se former autour de lui. Déjà Étienne Colonne, qui avait refusé le serment de fidélité, venait sans cesse à la tête d'une armée insulter le sénateur jusqu'aux portes de Rome.

Pour remplir ses coffres vides, Rienzi n'osant plus charger le peuple d'impôts extraordinaires, eut recours au moyen si souvent mis en œuvre par les tyrans avides de richesses, la confiscation. Sous le prétexte d'une conspiration dont jamais il ne put bien prouver l'existence, et dont le chevalier de Montréal était soi-disant le chef, ce seigneur fut saisi, décapité, et ses biens confisqués. Ingrat Rienzi! tu t'acquittas avec du sang de la dette contractée envers Montréal qui t'avait ouvert sa bourse! Cette exécution inspira au peuple une horreur extrême pour le gouvernement du sénateur. La haine s'accrut encore, lorsqu'on vit Rienzi,

sur les simples bruits d'un nouveau complot, faire traîner au supplice Pandolfe de Pandelfucci, vertueux citoyen, dont la haute sagesse et les mœurs douces rappelaient les plus beaux caractères de l'antiquité.

Les richesses de Montréal servirent à payer les troupes de Rienzi dont le commandement fut donné à Livrard de Annibalis. Le sénateur alla lui-même continuer le siége de Palestrine, où était rassemblée la noblesse, et déjà il pouvait se flatter de le voir finir, lorsque la fortune, lasse de le protéger, lui tourna le dos et sauva les Colonne d'une perte certaine.

Alors les deux familles Colonne et Savelli échauffèrent chaque jour la rage du peuple qui était à son comble, et l'excitèrent de plus en plus à la vengeance. Enfin, le 8 octobre 1354, ils viennent assiéger le Capitole aux cris de *vive le peuple romain! meure le tyran!* Rienzi crut d'abord pouvoir dominer cette insurrection en montrant de l'audace. Il s'avance tout armé sur la terrasse du Capitole, emploie des paroles persuasives pour arrêter la fureur des assaillans; mais il voit avec rage son éloquence produire un effet contraire à celui qu'il en attendait. Le peuple, de plus en plus irrité, commençait à envahir les cours du Capitole. Rienzi, craignant pour sa vie, perdit la tête, et se disposa à prendre la fuite. Il échangea contre de misérables vêtemens ses riches habits, se coupa la barbe, noircit son visage, et se couvrit la tête de linge. Croyant s'échapper alors à la faveur de ce déguisement, Rienzi descend précipitamment l'escalier du Capitole, comme un homme déjà chargé de butin. Mais, pour mieux assurer sa fuite, ayant adressé la parole à un individu de la populace en l'engageant à courir au pillage, le

tribun fut reconnu par celui-ci à des bracelets d'or qu'il avait oublié d'enlever; cet homme le saisit par le bras en lui criant : *Arrête*, *Rienzi!* A l'instant même, il est entouré et traîné sur le perron du Lion, où lui-même, pendant ses deux règnes, avait prononcé tant de sentences de mort contre les citoyens de Rome. Là, Rienzi fut attaché à un poteau, dans le dessein sans doute de l'exposer aux plus grossières railleries, aux infamans outrages de la populace. Tel était néanmoins le respect imprimé à tous les esprits par l'aspect du tyran, que, malgré la singularité de son costume, le ridicule de son visage, il fut pendant plusieurs heures contemplé en silence et préservé de toute insulte. Enfin un homme de la lie du peuple, Cevo de Vaccia, poussé par l'instinct d'une haine féroce, se précipita sur Rienzi et lui passa son épée au travers du corps. Mille autres coups suivirent le premier et terminèrent sa vie. Son corps fut traîné dans les rues jusqu'au palais Colonne et suspendu à des fourches.

Telle fut la fin de cet homme doué des qualités qui séduisent le peuple, mais privé de celles qui peuvent consolider le succès : la modération pour faire de ses ennemis des partisans après la victoire; la science législative pour organiser une autorité puissante, et l'esprit de justice pour la conserver. Ainsi finit cet audacieux qui fixa un instant l'attention de toute l'Europe, qui trompa la bonne foi du crédule Pétrarque, et qui donna tant d'inquiétude à la cour d Avignon (1).

(1) Boispréaux, *Hist. de Rienzi.* — Platin., *vit. Innocent. VI.* — Achille Du Laurens, *Essai sur la vie de Pétrarque.* VIII, pag. 167 et suiv.

URBAIN V,

GUILLAUME DE GRIMOARD, né à Grisac, diocèse de Mende, élu pape le 27 septembre 1362.

Des contestations s'élevèrent à la création du successeur d'Innocent VI. Les cardinaux sujets du roi d'Angleterre, désignés par le nom de Gascons, se séparèrent des cardinaux français et divisèrent le conclave. Comment choisir, dans cette division, un sujet admissible par les deux partis? On prit un *mezzo termine*, et les suffrages se portèrent sur l'abbé de Saint-Victor-de Marseille, Guillaume de Grimoard de Grisac, fils d'un seigneur du Gévaudan. Il fut élu le 27 septembre 1362. Mais Guillaume était nonce apostolique en Sicile; Innocent VI l'y avait envoyé pour soutenir les droits de la reine Jeanne pendant sa viduité et pour surveiller ceux du saint-siége. Son élection fut d'abord tenue secrète dans la crainte qu'il ne vînt encore à refuser le pontificat, ou que les Italiens, s'ils apprenaient qu'il fût pape, ne le retinssent chez eux. On l'envoya chercher, sous prétexte d'une affaire importante qu'on avait à lui communiquer, et quand on sut qu'il était arrivé à Marseille, on proclama l'élection le 28 octobre.

Il ne fit son entrée dans Avignon que le 31 octobre, à cause du débordement du Rhône et de la Durance. Il entra secrètement dans cette ville, deux jours après que son élection lui eut été notifiée, et il fut reconnu et intronisé le même jour. Le 6 novembre, il fut sacré et

couronné par le cardinal de Maguelone, évêque d'Ostie. Il ne voulut point faire la cavalcade accoutumée, quoique tout fût préparé pour cela, tant par aversion du faste, que parce qu'il regardait la dignité pontificale comme exilée en deçà des monts. L'église d'Avignon n'avait point eu d'évêque sous les deux derniers papes, qui la gouvernaient par des grands vicaires : le pape Urbain en pourvut son frère Anglicus Grimoard, vertueux chanoine régulier de la congrégation de Saint-Ruf.

Le roi Jean, délivré depuis deux ans de sa prison d'Angleterre, partit de Paris pour venir voir le nouveau pape (1). Lorsqu'il apprit que le roi de Chypre, Pierre de Lusignan, devait arriver à Avignon, il y prolongea son séjour, afin de se rencontrer avec un prince si renommé pour ses exploits contre les Sarrasins. Là fut décidée une nouvelle campagne d'outre-mer, et le roi pria le pape de lui donner la croix, ce que le pontife accorda volontiers. Le cardinal de Périgord et quantité de seigneurs suivirent l'exemple du roi Jean. Le pape prêcha la croisade, en nomma chef le roi Jean, et légat le cardinal de Talleyrand.

Barnabo Viscomti, tyran de Milan, défendit d'obéir aux ordres du pontife. Il contraignit un prêtre de Parme de monter sur une tour et de prononcer anathème contre Urbain et le sacré collége. D'autres ecclésiastiques et des religieux furent tourmentés sur le che-

(1) Teyssier prétend que le roi Jean vint à Avignon pour épouser Jeanne, reine de Naples, ou du moins la donner à son fils. Ses sollicitations, s'il en fit, n'eurent aucun succès, Jeanne se maria avec Jacques, roi de Mayorque. *Vie d'Urbain V.*

valet, et il en fit brûler quelques-uns dans une cage de fer; un frère mineur, en vénération pour sa vertu, eut les oreilles percées d'un fer rouge. Barnabo s'empara de Bologne et de plusieurs places et châteaux de l'Église. Cette affaire devint si sérieuse qu'on prêcha la croisade jusqu'en Allemagne contre le seigneur de Milan. Les ambassadeurs du roi Jean ne purent rien obtenir de l'opiniâtreté de cet usurpateur. Mais les envoyés du roi de Chypre, le saint archevêque Pierre Thomas et le chancelier Philippe de Maizières, eurent plus de persévérance. A eux fut donné d'obtenir, par le charme de la vertu, ce que l'influence de la politique n'avait pu arracher. Barnabo consentit à la paix et se soumit inviolablement à l'Église.

Ce changement inattendu facilitait sans doute la croisade d'outre-mer; mais la mort du roi Jean et celle du cardinal de Périgord firent évanouir ces espérances. A la place du cardinal, le pape commit la légation à saint Pierre Thomas, il conféra le commandement de la croisade au roi de Chypre. Alors arrivèrent à Avignon Waldemar III, roi de Danemarck; l'empereur Charles, suivi des nobles seigneurs d'Allemagne; le duc d'Anjou, frère du nouveau roi Charles V, avec une suite nombreuse de chevaliers et de prélats. On conféra long-temps, et ces conférences n'amenèrent que des projets. Pierre de Lusignan partit de Venise avec deux galères et le peu de troupes qu'il avait pu ramasser à ses dépens, alla débarquer à Rhodes, où cent chevaliers s'attachèrent à sa fortune. Le prince d'Antioche, son frère, lui amena dix mille hommes d'infanterie et quatorze cents de cavalerie. La flotte était de près de quarante voiles, tant galè-

res qu'autres bâtimens. On cingla vers Alexandrie, qui fut prise après une faible résistance; mais les Turcs la reprirent bientôt, et les croisés en rapportèrent seulement des richesses immenses. Le bienheureux Pierre Thomas mourut à Famagouste, et les musulmans d'Orient se liguèrent avec les Turcs pour chasser de l'Egypte le roi de Chypre et les chevaliers de Rhodes. Ce peu de succès des armes françaises attrista le cœur d'Urbain; ce pontife mit tout en œuvre pour empêcher une invasion qui eût fait évanouir à jamais l'espérance de recouvrer la Terre-Sainte.

La pacification de la Bretagne fit refluer les *Grandes compagnies* au centre du royaume, avec les troupes congédiées de part et d'autre. Elles furent un nouveau renfort pour ces terribles bandes qui bravaient toute puissance légitime. Le projet de les faire servir en Orient n'ayant pas réussi, Henri de Transtamare, frère naturel de Pierre-le-Cruel, forma le dessein de les appeler pour détrôner ce tyran. Le roi Charles V avait trop d'intérêt à éloigner ces brigands pour ne pas seconder ce projet. C'est à ces deux motifs, et non pas à l'influence de l'autorité pontificale, qu'on doit attribuer la déposition du roi Pierre IV, prince universellement odieux. On paya la rançon de Bertrand du Guesclin, prisonnier de l'anglais Chandos à la bataille d'Auray, pour le faire marcher à la tête des compagnies contre Pierre de Castille.

Les Linfards, chassés de l'Allemagne, vinrent joindre leurs compagnons qui étaient dans le voisinage de Châlons-sur-Saône, où ils avaient à leur tête le maréchal d'Andrehen, et il ne paraissait pas possible de les détruire, lorsque Bertrand du Guesclin entreprit de rendre

ce service à la France. Bertrand leur représenta que la vie qu'ils menaient était indigne de gens de cœur, et qu'elle pouvait n'avoir qu'une fin malheureuse; qu'il allait abandonner ces provinces qu'ils avaient déjà ruinées, pour chercher ailleurs plus de gloire et plus d'avantages. Les brigands promettent à du Guesclin de le suivre.

Bertrand se dirigeait donc sur Avignon, suivi de ces *Grandes compagnies*, nées de la licence des guerres, et qui, après avoir ravagé la France, allaient acquérir une gloire plus pure en combattant pour Henri de Transtamare contre Pierre-le-Cruel, roi de Castille. Trente mille hommes marchaient sous les ordres du chevalier breton, et les populations étonnées ne pouvaient s'expliquer comment du Guesclin avait pu changer le naturel si féroce, si intraitable des *Grandes compagnies*.

Cependant Urbain V n'était point tranquille dans les murs d'Avignon. Plus d'une fois le saint-siége avait eu à se plaindre de la conduite des guerriers convertis par du Guesclin; le saint père n'ignorait pas que le Breton se proposait de le faire contribuer aux frais de la guerre.

Or, à quelque distance d'Avignon, l'armée vit arriver un cardinal en qualité d'ambassadeur du souverain pontife. Il venait engager du Guesclin à changer de route. Quant est de l'absolution, dit le cardinal, vous l'aurés, de ce n'en doutés jà, mais de l'argent répons-je pas. Sire, reprit Bertrand, ici y en a moult qui d'absolution ne parlent point, et trop mieux aiment l'argent, car nous les ferons prud'hommes malgré eux. Il nous faut une aumône de deux cent mille livres.

Le cardinal porta cette réponse au saint-père qui

en fut très mécontent Que faire? les circonstances pressaient, et trente mille enragés attendaient sous les murs d'Avignon.

Les notables sont convoqués ; ils se rendent dans la salle du conseil: là, le pape leur expose la situation critique où l'on se trouve. Il est décidé qu'au moyen d'un emprunt levé sur les habitans on acquittera la somme demandée.

Les deux cent mille livres ainsi recueillies sont envoyées à Bertrand du Guesclin. — C'est le pur sang du peuple, s'écrie-t-il, je n'en veux pas, cet argent nous porterait malheur: que sa sainteté fouille dans ses poches.

Force fut de le faire. Il ne s'y trouvait, il est vrai, que cent mille livres; mais le chevalier s'en contenta.

Les *Grandes compagnies* satisfaites s'éloignèrent alors délivrant le saint-père et nos bons aïeux de leur redoutable voisinage, après nous avoir chagrinés pendant une partie de l'année 1366.

Au reste, cette exigence de du Guesclin n'était qu'un prêté pour un rendu; Bertrand allait soutenir une cause à laquelle l'Église s'intéressait vivement. Pierre-le-Cruel ne devait pas tarder à appeler à son secours les Mulsumans, en manifestant l'intention d'adopter l'islamisme.

Aussi lorsque du Guesclin, trahi par la fortune, se vit prisonnier du prince Noir, que Pierre avait décidé a devenir son auxiliaire, le Breton compta sur lestrésors du pape pour gagner sa rançon ; et il ne se trompait point: car sa captivité était un deuil pour l'Église.

Au milieu de tant d'inquiétudes et de tant d'alarmes, le pape Urbain ne perdait pas de vue les larges ré-

formes qu'il avait projettées dans les mœurs et la discipline ecclésiastique. Plusieurs conciles furent tenus à cet effet, à Angers, à Apt et à Lavaur. Ce ne fut pas seulement en France qu'on entra dans les vues du pape Urbain pour la tenue des conciles; le clergé d'Angleterre et celui des autres nations catholiques imitèrent cet exemple.

Un autre proiet de réforme ne tenait pas moins au cœur du pape Urbain. Depuis long-temps il se proposait de rétablir à Rome la résidence des souverains pontifes. Après avoir créé trois cardinaux, parmi lesquels fut son frère Anglicus de Grimoard, évêque d'Avignon, il déclara publiquement son dessein, et incontinent il envoya ses gens faire les préparatifs nécessaires sur la route, et arrêter à Rome les logemens des cardinaux. Pétrarque lui écrivit alors une longue et belle lettre, dans laquelle il rassembla tous les traits capables de faire impression sur un esprit juste et une âme sensible. L'infant Pierre d'Aragon, cet homme à révélations et à miracles, qui avait quitté toutes les grandeurs de la cour pour embrasser l'humble pauvreté de saint François, fit exprès le voyage d'Avignon pour presser Urbain V de reporter la chaire pontificale en Italie.

Les cardinaux, qui ne pouvaient se déterminer à quitter les beaux palais qu'ils avaient fait construire à Avignon, ni à renoncer aux agrémens dont ils jouissaient dans cette ville, employèrent toutes les ressources de l'intrigue pour faire échouer ce projet. D'un autre côté, des princes puissans firent jouer toutes sortes de machines pour fixer le pontife dans leurs états. Ils opposèrent des difficultés par l'organe du docteur Orê-

me au pape Urbain prêt à quitter la France. On alla jusqu'à lui faire scrupule de son détachement pour les lieux qui l'avaient vus naître : on osa mettre sa conduite en opposition avec celle du fils de Dieu qui avait toujours résidé dans sa patrie.

Mais le pape, sans s'inquiéter de ces murmures, quitta Avignon le 30 avril 1367, accompagné de ses cardinaux, qui le suivaient la plupart par nécessité, comme s'ils fussent partis pour l'exil, alla coucher dans son palais bâti près le village de Sorgues, et de là se rendit à Marseille, afin de visiter l'abbaye de Saint-Victor, qu'il avait rétablie dans un état florissant depuis son pontificat, et qu'il aimait toujours comme le lieu de son berceau.

Le 19 avril, vingt-trois galères et plusieurs autres bâtimens déployaient leurs pavillons bariolés, et les rames battaient déjà la lame écumeuse. La Sicile, Gênes, Venise, Pise, avaient envoyé leur contingent de navires, tant pour conduire le chef de l'Église en toute sûreté, que pour lui rendre les honneurs. Urbain monta sur une galère de la reine Jeanne. On leva l'ancre, et le vent secondant l'ardeur du pontife, on perdit bientôt de vue les rives de France.

Dès qu'on fut éloigné des côtes, l'amour aveugle de la patrie excita parmi les prélats des murmures qui firent craindre une révolte formelle. *Mauvais pape*, disaient-ils au pontife, *père impie*, *où menez-vous vos enfants?* (1) Le saint-père méprisa ces clameurs impuis-

(1) O malum papam! ô patrem impium! exclamantes quonam terrarum miseros filios rapit! non quasi ad christianitatis unicam ac supremam arcem urbem Romam sua in sede catho-

santes. Sa course n'en fut pas moins rapide, et le 9 juin il arriva à Viterbe, après avoir fait un long séjour à Gênes. Là, il reçut, pendant quatre mois, les hommages de toute l'Italie.

Mais ce pays était encore dans le feu de la révolte; les grands et le peuple étaient en guerre continuelle; les gibelins se relevaient; les revenus de l'Église étaient spoliés, ses officiers chassés ou maltraités. Urbain trouva donc la ville de Viterbe livrée au tumulte de l'émeute.
» Et pendant le temps, dit le continuateur de Nangis,
» qu'il estoit en ladite ville, l'an dessusdit, se mit une
» rumeur entre les habitans d'icelle et aucuns fami-
» liers des cardinalx pour ce, si comme on disoit,
» que iceux familiers lavoient leurs mains en la fon-
» taine de ladite ville, et fut telle ladite rumeur que
» ceux de ladite ville s'armèrent et coururent sus aux
» cardinalx et à leurs gens, et convint que aucuns des
» cardinalx se rendissent et baillassent leur capel rouge
» à aucuns des habitans pour eulx sauver la vie, et si
» allèrent devant le châtel de ladite ville auquel estoit
» le pape; mais ils n'y purent entrer, et pour ce le
» pape manda gens d'armes, et dedans trois jours en
» ut en ladite ville si largement que le pape ut la
» seigneurie et la puissance, si en fit prendre plu-
» sieurs et procéda à la pugnition dudit fait. » (Tome IX, p. 916).

Le saint-père quitta Viterbe où sa personne et sa cour n'étaient plus en sûreté. Il vint à Corneto, pre-

licæ futuris reges Ecclesiæ, sed quasi Ctesiphontem ac Memphin Saracenorum in carceres traherentur. *Petrarca*, *lib. IX*, *rer. senil.*, *epist. II*.

mière place de l'État ecclésiastique ; presque tous les grands de ces provinces vinrent le reconnaître et lui faire hommage; les députés de Rome y arrivèrent pour lui remettre la pleine seigneurie de la ville reine, avec les clés du château Saint-Ange, qu'ils avaient retenues jusque-là.

La capitale du monde chrétien revit enfin le chef de l'Église le samedi 16 octobre, soixante-trois ans après la mort de Benoît XI, dont les successeurs avaient fixés leur séjour en France. Urbain V entra dans la ville sainte avec deux mille gens d'armes, au milieu du clergé et du peuple romain qui étaient venus à sa rencontre, et qui le reçurent avec allégresse, et des solennités dont les plus âgés d'entre eux n'avaient point vu d'exemple.

La reine Jeanne de Naples ne tarda pas de venir à Rome visiter Urbain. Le saint-père la reçut sur les degrés de l'église de Saint-Pierre, et lui donna la rose d'or que les pontifes étaient en usage d'accorder à la solennité du dimanche *Lætare Jerusalem.*

Urbain s'était retiré à Montefiascone pour se dérober au tumulte de la cour. L'empereur Charles IV vint l'y joindre avec une armée nombreuse destinée à soumettre les usurpateurs des terres de l'Église, et à contenir les peuples dans l'obéissance due au souverain pontife. Ils se rendirent l'un et l'autre à Rome pour y attendre l'impératrice qui devait y être couronnée par le pape, et qui le fut en effet le jour de la Toussaint par le cardinal évêque d'Ostie. Le pape célébra la messe sur l'autel de Saint-Pierre, l'empereur fit l'office de diacre, sans néanmoins lire l'Évangile, ce qu'il n'avait droit de faire que le jour de Noël. Ce prince,

toujours fidèle à sa promesse, sortit de Rome, après le couronnement de l'impératrice son épouse.

L'année suivante 1369, l'empereur d'Orient, Jean Paléologue, arriva à Rome. Ce prince, effrayé des rapides progrès des Turcs, venait encore demander des secours occidentaux pour ce malheureux empire de Constantinople si souvent menacé. Urbain, qui ne put encore lui donner les subsides tant de fois sollicités, s'efforça de l'en dédommager par la concession de faveurs spirituelles qui ne dépendaient que de lui. Quant aux secours temporels, Urbain le recommanda par lettres à différens princes chrétiens, particulièrement à la reine Jeanne de Naples, et à Philippe, prince de Tarente, chez lesquels il devait passer.

Urbain s'efforça aussi d'éteindre le schisme, ou du moins d'en arrêter les progrès sur les frontières de l'empire de Constantinople. Il chassa les moines arrogans et vagabonds du monastère de Mont-Cassin, ancien modèle de régularité, et les remplaça par des moines vertueux de différens monastères. Urbain régla aussi qu'on ne se servirait plus au chœur du psautier romain, mais qu'on mettrait en usage le psautier gallican. (*Bullar. Magn.* t. I. p. 206.)

Tels étaient les heureux et rapides effets de la présence du premier pasteur dans la ville des apôtres, quand Urbain, par un changement inconcevable, et dont l'envie de travailler à la paix entre la France et l'Angleterre ne parut qu'un motif peu satisfaisant, publia fortuitement le dessein qu'il avait de retourner à Avignon. Il était déjà hors de Rome, à Montefiascone. A cette nouvelle inattendue, Pierre d'Aragon, ce pieux infant qui continuait à honorer par ses vertus l'ordre

de Saint-François, lui adressa, sur les dangers du schisme, des remontrances sages que la suite des événemens ne fit que trop reconnaître pour prophétiques. Animée d'un saint zèle, sainte Brigitte, venue du fond de la Suède à Rome, pour obtenir la confirmation de sa règle, protesta que la sainte Vierge lui avait révélé que si le pape retournait à Avignon, il mourrait en y arrivant.

La prédiction de la sainte sur le retour du pontife en France, fit une impression profonde sur l'esprit du cardinal de Beaufort, homme de bien, que nous verrons bientôt pape sous le nom de Grégoire XI. On sait qu'il était entré dans la confidence de la sainte, qu'elle lui avait donné sa prédiction par écrit, pour la soumettre à Urbain, et que, si le respect l'empêcha de remplir sa commission, il ne lui ôta rien de la conviction dont il était pénétré. Brigitte s'en apercevant, fit écrire ce qui suit par son confesseur Alphonse, évêque de Jaën: « La volonté de Dieu est que le pape » ne sorte point d'Italie, mais qu'il y demeure jusqu'à » la mort; autrement, il sera retranché du nombre » des vivans, pour aller rendre compte au juge terrible » des vivans et des morts. » Elle s'arme de courage, brave tous les dédains de la vaine sagesse du siècle, va trouver le saint-père, et lui présente elle-même l'annonce fatale.

Le sort en était jeté : Urbain partit de Montefiascone le 26 août, alla s'embarquer à Corneto, prit terre à Marseille, et de là se rendit à Avignon, où il arriva le 24 septembre 1370.

A peine entré dans cette ville, le saint-père voulut aller en personne négocier la paix qui avait motivé

son retour; et déjà il avait fait quelques préparatifs pour ce voyage, quand il fut attaqué de la maladie qui le conduisit au tombeau. Il mourut le jeudi 19 décembre 1370, dans les saintes dispositions que toute sa vie donnait lieu d'attendre. Pendant sa maladie, il voulut que tout le monde pût le voir; il rendit le dernier soupir sur un lit sans ornemens, vêtu de ses habits de religieux qu'il n'avait jamais quittés, et dans un appartement où tout annonçait la pauvreté d'un simple anachorète, en condamnant la fausse démarche qu'alors il reconnut avoir faite en revenant à Avignon. Quoi qu'il en soit, cette faute ou cette méprise n'a point empêché qu'on invoquât Urbain V aussitôt après sa mort, qu'on exposât de toutes parts son image sur les autels, et qu'il fût question de le mettre solennellement au nombre des saints. Si cette canonisation n'eut pas lieu, quoique sollicitée par toutes les têtes augustes de l'obédience de Clément VII, sur une infinité de témoignages rendus à ses vertus et à ses miracles, il n'y eut que les troubles du schisme qui empêchèrent le jugement définitif du siége apostolique. Pendant tout le cours de son pontificat, qui fut de huit ans un mois dix-neuf jours', il ne se trouva personne, suivant le témoignage de Pétrarque, censeur si rigoureux des papes français, qui pût se plaindre de son gouvernement ou de ses manières. Il s'était fait aimer par sa magnificence et sa charité envers les pauvres, son impartiale équité et son zèle contre les clercs simoniaques. Il était si humble, que lorsqu'il voyait les monarques prosternés à ses pieds, il rapportait au chef adorable de l'Église les hommages qu'on rendait à son vicaire, et disait intérieurement: *Ce*

n'est pas à nous, Seigneur, c'est uniquement à votre saint nom que toute gloire est due.

Ce pape continua les constructions du palais, fit élever la tour des Anges et la salle de la Mirande, acheva l'enceinte de la ville, en continuant depuis le pont de la Sorgue, au-dessous des frères prêcheurs jusqu'à la porte du Rhône, et depuis la porte Saint-Lazare jusqu'au rocher. Il fit relever la partie qu'Innocent VI avait fait construire, depuis la porte Saint-Michel jusqu'à celle de Limbert, qu'un débordement des eaux du Rhône et de la Durance avait fait crouler.

Le corps d'Urbain V fut transporté dans l'abbaye de Saint-Victor de Marseille où ce pape voulut être enseveli.

GRÉGOIRE XI,

PIERRE ROGER, né à Maumont, élu pape le 30 décembre 1370.

APRÈS les dix jours consacrés au deuil de l'Église romaine, les cardinaux entrèrent en conclave : dès le lendemain, 30 décembre, ils élurent unanimement, et comme par inspiration, Pierre Roger de Beaufort, âgé de quarante ans, et cardinal depuis l'âge de dix-huit. Il était neveu de Clément VI, et fils du comte de Beaufort encore vivant alors, et qui eut la satisfaction de voir son frère et son fils papes, un autre frère, deux neveux et cinq cousins cardinaux. Pierre Roger fut le seul qui n'applaudit point à son élévation ; il résista par une humilité sincère, et ne céda qu'à la persévérance des cardinaux qui voulaient absolument donner à Ur-

bain V un successeur si propre à suivre les traces de ce saint et sage pontife. Il n'était que diacre de Sainte-Marie-la-Neuve; on l'ordonna prêtre le 4 janvier suivant, et le lendemain il fut sacré et couronné dans l'église de Notre-Dame-des-Doms. Il prit le nom de Grégoire XI, et tint le siége sept ans et trois mois.

Dès la première année, il s'appliqua aux devoirs principaux du pontificat, et particulièrement à conserver dans son intégrité et toute sa simplicité le dépôt de la saine doctrine. Il n'était point de mystère si saint et si terrible sur lequel ne s'exerçât alors la subtilité scolastique. Jean de Laune, frère mineur espagnol, prêchait une doctrine contraire à la foi catholique. Quelques docteurs audacieux parlaient peu convenablement de l'eucharistie, entre autres Jean Wiclef, qui commençait à dogmatiser en Angleterre. L'évêque d'Alberstadt professait des idées métaphysiques, fruit de l'astronomie superstitieuse et des disputes interminables sur les futurs contingens. En Sicile, des personnes encore abusées honoraient comme saints des sectateurs de Dulcin et des frères de la vie pauvre. A Toulouse, les restes des albigeois; les vaudois et les pauvres de Lyon dans le Dauphiné; les bégards, qu'on appelait turlupins dans la Flandre et autres provinces. Ce nom de turlupins se donnait sérieusement à une secte de manichéens, dont nous avons précédemment exposé les principes. Grégoire XI proscrivit et condamna ces hérésies; il écrivit avec instance au roi Charles V, afin d'arrêter les infamies de la secte des bégards. On usa de rigueur contre un pareil renversement de l'ordre et de l'honnêteté publique. A Paris, on brûla leurs livres sur le marché aux pourceaux, on

arrêta leurs chefs, dont deux furent livrés aux flammes.

Grégoire fit tous ses efforts pour engager les rois de France et d'Angleterre à suspendre leurs hostilités par une trêve; ceux de Castille, d'Aragon et de Navarre à terminer, par une paix solide, la guerre qu'ils se faisaient; ces négociations n'eurent aucun succès. Sa sollicitude pastorale s'étendit également sur l'Allemagne, la Moldavie et l'île de Candie; mais il demanda vainement aux souverains des secours pour une croisade qu'il méditait contre les Turcs; il ne put rien obtenir, la ferveur des croisés s'était amortie.

Les Viscomti, qui depuis quatre ans troublaient l'Italie et l'Église, attirèrent enfin l'attention de Grégoire; il résolut de les soumettre. Par une bulle du 7 janvier 1373, il les cita à comparaître devant son tribunal pour plaider leur cause et entendre sa sentence en plein consistoire. Le pontife eut en même temps recours à l'empereur, au roi de Hongrie, à d'autres princes, pour l'aider à contenir par les armes ces redoutables ennemis du saint-siége. L'égoïsme des souverains ne donna que de vagues promesses, sur lesquelles Grégoire ne dut pas compter. Il fit alors lever dans Avignon, dans le Comtat Vénaissin, en France, en Allemagne, une armée dont il donna le commandement à Amédée, comte de Savoie. Ce prince partit sans hésiter pour l'Italie et ravagea les domaines des Viscomti. Barnabo voulut aller à sa rencontre pour arrêter sa marche triomphante; Amédée le battit complètement. Les hommes d'armes de ce général remportèrent tant d'avantages, que Barnabo fut forcé de demander la paix; mais le pape la refusa, persuadé que son ennemi deviendrait parjure à la première

occasion : Grégoire ordonna de continuer la guerre.

L'empereur, qui n'avait point donné de soldats, voulut au moins témoigner quelque marque d'attachement au pape, alors que celui-ci était victorieux. Il publia contre Barnabo et Galéas Viscomti des édits aussi terribles que les bulles du saint-père.

L'Italie trembla devant les décrets de l'empire. Plusieurs villes secouèrent le joug des Viscomti et se rangèrent sous l'obéissance du saint-siége : Verceil et sa citadelle donnèrent l'exemple à plusieurs autres. Les Viscomti coururent l'assiéger ; mais Amédée vint à son secours et dispersa les assaillans. Grégoire alors les fit poursuivre avec tant de vigueur, qu'il les obligea à recourir à la médiation des ducs d'Autriche. Ces princes intercédèrent pour eux auprès du pape, qui consentit enfin à un accommodement, à condition que les ducs prendraient les mesures nécessaires pour le rendre solide et durable.

Grégoire n'ayant plus rien à craindre de ses audacieux ennemis, porta tous ses soins sur Avignon que la peste ravagea pendant l'année 1374. Mais cette sécurité ne fut que momentanée. L'Italie était en proie à des agitations convulsives ; la révolte essayait de relever sa tête menaçante, et Florence la première s'effraya de la puissance du pape ; elle craignit de devenir sa conquête, et sa crainte contagieuse se propagea dans toutes les villes de la Toscane. En vain le pape, pour rassurer les populations, écrivit-il aux habitans de Sienne, les Toscans repoussèrent les assurances franches et loyales du pontife. On rompit ouvertement, et les mesures furent prises pour faire la guerre avec avantage. Les villes étrusques et plu-

sieurs de celles de l'État de l'Église se soulèvent; elles écrivent sur leurs étendards ce mot magique : *Libertas.* A ce signal, Bologne se range sous le drapeau de l'indépendance; elle chasse ignominieusement le cardinal Noellet; Pérouse imite son exemple et exerce les mêmes violences envers le cardinal Gérard Dupuy qui la gouvernait. Spolette, Egubio, Viterbe, Forli, Ascoli se déclarent pour la ligue: jamais plus grande fermentation ne régna en Italie.

Grégoire fut consterné en apprenant ces tristes nouvelles. Il lança une première bulle d'excommunication contre les Florentins; une seconde les privait de tous leurs biens, et les mettait hors la loi.

Ces terribles bulles furent exécutées au-delà de toute espérance. A Avignon, en Allemagne, en Autriche, en Angleterre, en Lorraine, les malheureux Florentins furent repoussés par les peuples et ne trouvèrent d'asile que dans leur patrie menacée.

La métropole de la révolte ultramontaine ne s'effraya point de l'irritation du pontife; elle se mit en état de défense, et répondit aux bulles avignonnaises par des libelles diffamatoires contre le saint-père. Grégoire, de son côté, ne se borna point à la fulmination apostolique, il leva une armée de quatre mille hommes d'infanterie et de six mille chevaux; il en donna le commandement au cardinal Robert de Genève, dont il connaissait l'habileté et la prudence.

Le saint-père, disait le cardinal, a un ennemi irréconciliable dans Barnabo Viscomti; ce séditieux a forcé, sous peine de mort, les légats du pape à manger les lettres d'excommunication qu'ils lui apportaient, ne leur faisant pas même grâce des liens de soie et des

sceaux de plomb qui pendaient au parchemin; par ses intrigues, il a soulevé Florence contre l'Église, et Florence à son tour a soulevé Bologne; il s'agit de reconquérir les États ecclésiastiques, et de faire rentrer les mutins dans le devoir. Le pape compte, à cet effet, sur les compagnies de Bretons, et il les lui donne à lui, cardinal Robert de Genève, pour les commander et les conduire en Italie; que les succès n'étaient pas douteux, et que si les révoltés ne lui rendaient pas les armes, il prendrait tous les moyens possibles pour les réduire (1).

Robert passa les Alpes sans obstacle avec les routiers et vint mettre le siége devant Bologne. Mais les Florentins vinrent promptement au secours de leur alliée, et Robert se retira avec son armée.

Il choisit Césène pour ses quartiers d'hiver. L'indiscipline des routiers dérangea les projets du cardinal qui comptait attendre là le retour du printemps pour commencer ses opérations militaires. Ses soldats se livrèrent à de tels excès, qu'ils obligèrent les Césénois à prendre les armes et à livrer bataille aux Bretons; ils en laissèrent huit cents sur la place (2); les autres sortirent de la ville et se réfugièrent dans la citadelle.

Cette révolution consterna le légat: il était à craindre pour lui que les Césénois ne livrassent leur ville à ses ennemis. Il prit donc le parti de dissimuler. Il condamna hautement ses soldats, et exhorta les habitans à poser les armes. Les Césénois obéirent.

(1) Sismonde de Sismondi. *Hist. des Répub. ital.*, tom. VII, chap. XLIX.

(2) Ciaconius, *Vit. Greg. XI*, *fol.* 603.

Dès que les Bretons qui étaient dans la citadelle eurent appris que les bourgeois étaient désarmés, ils sortirent comme des furieux, et alors commença cette horrible boucherie que le cardinal ne put arrêter. Les rues étaient jonchées de cadavres; on écrasait les petits enfans contre les murailles, on n'épargnait les femmes et les filles que pour les rendre victimes d'une féroce brutalité. Il y eut trois mille morts selon quelques auteurs, et cinq mille selon d'autres (1).

Aussi la commission de pacificateur du cardinal devint nulle; il ne parvint ni à faire accepter des conditions, ni à dompter les rebelles: il n'était pas assez fort pour leur dicter des lois, il n'inspirait plus assez de confiance pour être écouté.

Les foudres du palais apostolique eurent insensiblement un résultat que n'avaient pu obtenir les armées stipendiées et les négociations du légat. Les bulles de Grégoire avaient totalement ruiné le commerce des Florentins. Ils demandèrent la paix, mais leurs ambassadeurs furent repoussés. Dans cette extrémité, Florence eut recours à une fille de Sienne, recommandable pour la sainteté de sa vie; Florence la pria d'intercéder pour elle auprès du pontife.

Catherine (c'est le nom de cette fille) accepte le message; elle se dirige sur Avignon et se fait présenter au pape. Grégoire la reçoit avec bonté; la sœur du saint-père, empressée de la connaître, lui fit une visite, et ne trouva bientôt plus d'autre plaisir que de converser avec elle. La sainte avait des extases, le peuple en était témoin, et elle ne cessait de prier pour le pape.

(1) S. Anton. in Ciacon., *Vit. Greg. XI*, *fol.* 576.

Les cardinaux dédaignaient de parler à cette inspirée; ils la traitaient même avec mépris. Grégoire, au contraire, pensait différemment. Catherine lui faisait sentir la nécessité de la translation du saint-siége à Rome, et appuyait ses raisons sur des révélations célestes. Son éloquence ébranla fortement le souverain pontife. Catherine partit d'Avignon, bien persuadée d'avoir enfin décidé Grégoire à retourner en Italie pour mettre fin aux troubles qui agitaient ce pays.

L'an 1375, Grégoire XI publia une constitution en date du 29 mai, afin d'obliger les prélats à la résidence, qu'il n'avait cessé de leur recommander depuis qu'il occupait la chaire de saint Pierre. Ayant ensuite rencontré un évêque étranger qui demeurait encore à Avignon: « Que faites-vous ici? lui dit-il; que n'allez-« vous à l'Église que vous devez chérir comme votre « épouse? — Et vous-même, saint-père, répondit « l'évêque, pourquoi n'allez-vous point à votre épouse, « infiniment plus attrayante et plus illustre que la « mienne? » Cette répartie ne servit qu'à confirmer Grégoire dans la résolution sincère qu'il avait prise depuis long-temps de mettre fin à l'espèce de viduité dans laquelle languissait l'Église de Rome. Déjà son départ était fixé au mois de septembre de l'année 1375; mais le désir de concilier les rois de France et d'Angleterre, considération qui avait éveillé la sollicitude de ses prédécesseurs, l'engagea encore à le différer jusqu'à l'année suivante.

Arrivée à Florence, sainte Catherine ne pensa plus qu'à determiner le pape à entreprendre le voyage de Rome. Elle associa à son projet sainte Brigitte et le pieux infant d'Aragon. Ces trois illustres conjurés écri-

virent plusieurs lettres pressantes à Grégoire. Dans le même temps, les Romains envoyèrent, dans le mois d'août 1376, une ambassade au pape, qui décida facilement son voyage. Il avait perdu toute espérance d'obtenir la réconciliation tant désirée, et d'ailleurs Rome menaçait d'élire un autre pape si Grégoire ne se rendait à leurs sollicitations. On sut, en effet depuis, que déjà les Romains avaient jeté les yeux sur l'abbé de Mont-Cassin pour le faire anti-pape, et qu'il avait accepté leurs propositions.

Grégoire prit son parti, et en prévint les cardinaux, qui en parurent déconcertés. Quand le saint-père fut au moment de consommer son retour, le roi Charles V employa des moyens plus puissans encore pour le faire échouer. Le propre frère du monarque, Louis, duc d'Anjou, se rendit à Avignon, et tant par lui que par les cardinaux, il ourdit une cabale si terrible, que la célérité seule put la faire échouer. En prenant congé du pape, le prince lui dit : « Saint père, vous quittez un « royaume où la religion est plus honorée qu'en aucun « lieu du monde, et vous allez dans une région où vous « n'êtes rien moins que chéri ; mais pensez surtout « que si vous mourez au-delà des monts, comme il « y a toute apparence, les Romains seront maîtres du « sacré collége, et lui feront élire un pape bien fu« neste peut-être à l'Église. » Le père et la mère du pontife, les cardinaux ses cousins s'unirent tous pour s'opposer à ce voyage. Soit qu'il fût effrayé par les menaces des députés, soit qu'il fût entraîné par les conseils de sainte Catherine, le pape resta ferme dans sa résolution, et partit d'Avignon le 13 septembre 1376, avec quinze cardinaux ; six seulement demeurèrent en

France. Le pontife coucha à Noves; il fut ensuite à Orgon, et successivement à Salon, à Aix, à Saint-Maximin, et arriva le 22 à Marseille. Le 2 octobre, il monta sur la galère des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont le grand-maître, Ferdinand Hérédia, tenait le timon. Il aborda à Corneto après avoir essuyé de grandes tempêtes. Le 13 janvier 1377, il se rendit à Rome, qui depuis n'a plus été sans pape. Il y fit son entrée à cheval, traversa toute la ville, accompagné de treize cardinaux, et suivi d'un peuple innombrable qui le saluait par des acclamations de joie.

Le pape voulut s'occuper aussitôt de la répression des erreurs de Wiclef. Mais Édouard était mort. Son petit-fils, Richard II, qui n'avait que onze ans, et qui régna sous la conduite de son oncle Jean, duc de Lancastre, protecteur de Wiclef, favorisa beaucoup les progrès des nouveaux hérétiques, dont la condamnation fut encore interrompue par la mort prématurée de Grégoire XI.

« Le retour du souverain pontife procura beaucoup « d'avantages à l'Église romaine, dit Fantoni; mais il « ne procura pas tous ceux que sainte Catherine avait « promis. » En effet, les villes rebelles avaient donné l'assurance d'une prompte soumission, et loin de tenir leurs promesses, elles excitaient à la révolte celles qui étaient restées fidèles. Il fallut encore lever une armée et faire la guerre à ses propres sujets.

Grégoire n'avait pas encore atteint sa quarante-septième année; il était d'une complexion frèle et débile. Au commencement de février 1378, il tomba dans un état de souffrance qui lui fit pressentir sa fin prochaine. Alors le fâcheux état de l'Église romaine se peignit à

ses yeux sous des couleurs effrayantes. Il voyait d'une part les Français, qui formaient presque seuls le sacré collége, très décidés à se maintenir dans la possession de la tiare ; et de l'autre côté, les Italiens, à la merci desquels on se trouvait, infiniment jaloux de la recouvrer. On dit que, prévoyant les horreurs du schisme, il eut regret d'avoir quitté la France, et que, prenant entre ses mains le corps de Jésus-Christ avant d'expirer, il conjura les assistans de ne jamais se laisser conduire par les révélations prétendues auxquelles il avait ajouté foi (1). Le schisme n'a donc pu provenir du rétablissement de la chaire de Pierre dans le lieu où elle a été établie : il ne vint en effet que du conflit d'intérêts et de passions entre les cardinaux français et italiens, joint à la raideur du caractère et de la conduite d'Urbain VI, qui fut le successeur de Grégoire.

Le 18 juillet 1372, Pétrarque termina sa glorieuse carrière. Voici comment notre grand poète est jugé par les auteurs de l'époque (2) :

« La frivolité de son caractère et de ses occupations le rendrait fort indifférent aux écrivains ecclésiastiques, si sa légèreté même n'eût fourni des armes aux ennemis de l'Église. Mais sur quel fondement et avec quel avantage peuvent-ils le donner pour un de leurs précurseurs ? Pétrarque, célèbre par ses chants passionnés, par le sel et le fiel de ses satires, par l'alliage bizarre de la galanterie avec la qualité de chanoine et d'archidiacre, n'eut jamais la solidité d'esprit ni la gravité convenable pour s'ériger en réformateur. Pa-

(1) Gers. Enam. doctrin., part. II, consid. 3.

(2) Vit. Petrarc. per Squarr.

négyriste oiseux de la vertu, et tout entaché des vices qu'il ne cessait de censurer dans la cour pontificale, il ne saurait passer, dans l'esprit des gens sensés, que pour un déclamateur sans autorité. Peut-il mieux trahir la fausseté de son jugement et l'exaltation de sa tête, qu'en préconisant l'extravagant et séditieux Rienzi, comme le restaurateur de la liberté romaine, qu'en l'égalant aux Brutus, aux Camille, à tous les grands héros de l'ancienne Rome ? N'est-ce pas se décrier soi-même que de donner l'Église romaine, sur un pareil témoignage, pour la nouvelle Babylone ou pour la prostituée de l'Apocalypse (1)? Encore se trouve-t-on peu d'accord avec Pétrarque, tant il est inconséquent. Il vomit, à la vérité, les injures les plus atroces, les sarcasmes les plus sanglans contre la cour d'Avignon; mais en même temps et invariablement il professe la foi du siége de Pierre, et rend un plein hommage à l'autorité de ses successeurs. Ainsi il a réfuté d'avance les secrétaires inconsidérés, qui n'ont érigé ses lettres latines en renseignemens graves et de premier ordre, que pour s'appuyer de ce témoignage factice. Il se montra toujours, dans la croyance et les observances, contraire aux novateurs qui éveillèrent de son temps la sollicitude pontificale. »

(1) Myster. d'iniq. p. 440.

ANTI-PAPES.

CLÉMENT VII,

Robert de Genève, élu pape à Fondi, le 20 septembre 1378.

Clément VII et Benoît XIII, comme anti-papes, sont méconnus par les annalistes ecclésiastiques; l'attachement de ces écrivains à l'unité catholique leur fait repousser d'une manière absolue tous les pontifes qui ne sont pas sortis du conclave italien, long-temps et surtout alors ennemi de la France. Nous, homme du monde, qui écrivons l'histoire d'Avignon, nous parlerons de Clément et de Benoît à qui Rome disputait la tiare. Les anti-papes, tout en voulant se soustraire à cette domination italienne qui depuis longues années prévalait au conclave, furent infidèles à leur mission de paix; ils tirèrent le glaive pour défendre ce qu'ils croyaient être leurs droits et déchirèrent ainsi la robe de J. C.; mais ils appartiennent à l'histoire d'Avignon; cette ville leur ouvrit ses portes, jalouse qu'elle était de reconquérir le saint-siége qu'elle regardait comme son héritage légitime.

Le schisme dont nous allons parler fut la conséquence funeste de l'abandon de notre ville par les papes. Voici un demi-siècle de troubles et de confusion, d'intrigues indécentes et de luttes perpétuelles, de guerres et de combats, entre des hommes qui sem-

blaient se disputer non une couronne céleste, mais une couronne périssable. Malgré la France, Rome avait recouvré son pape Grégoire XI; la mort le lui enleva bientôt; mais Rome prit des mesures pour que le saint-siége dont elle avait déshérité la noble ville d'Avignon, ne sortît plus de ses murs.

A peine la froide pierre du sépulcre eut-elle tombé sur Grégoire XI, dans Sainte-Marie-la-Neuve, que la violence voulut imposer un vote aux cardinaux non encore assemblés. Les bannerets, troupe séditieuse formée dans les divers quartiers de Rome, ameutent les bourgeois et les campagnards, et demandent à grands cris un pape romain ou italien. Ils commencent d'abord par s'assurer des portes de la ville, arment la plus dégoûtante populace; après s'être mêlés à cette horde turbulente, ils parcourent les rues en faisant entendre des menaces de mort contre les cardinaux si leur choix tombe sur un Français. Le camerlingue Pierre de Cross se retire dans le château Saint-Ange; mais les séditieux, maîtres des appartemens du palais apostolique, y tiennent captif le sacré collége dont le vote sera décidément forcé; les gens armés passent la nuit dans les corridors en poussant des hurlemens affreux: ils font plus; ils se préparent à incendier le Vatican et à massacrer tous les Français.

Les torches étaient allumées, les glaives hors du fourreau; le danger était pressant; il fallait trouver promptement un moyen pour se mettre en sûreté. Le cardinal des Ursins, l'homme aux expédiens, propose de différer l'élection et d'habiller quelque moine en pape pour tromper la populace. On s'adresse au napolitain Barthélemi Prignano, archevêque de Bari, chan-

celier de la cour romaine, à qui on fait connaître la résolution des princes de l'Église. Prignano accepte ce rôle ridicule, avec l'arrière-pensée d'en profiter selon les circonstances. Cependant les cris et les menaces augmentent autour du conclave. Les cardinaux, saisis de crainte, s'évadent par des issues secrètes et se retirent au château Saint-Ange, quelques-uns sortent de la ville. Les moins timides se rassemblent le lendemain dans le palais apostolique; et, pour sortir du danger, ils y appellent Barthélemi Prignano, qui promet tout ce qu'on exige de lui, et se laisse proclamer pape: séance tenante, il prend le nom d'Urbain VI. D'une voix triste et lugubre, les cardinaux entonnent le *Te Deum*.

La populace était satisfaite, mais n'avait pas quitté les armes; elle avait cependant un pape napolitain; et ce Napolitain, écrasé sous le poids du fardeau dont il venait de se charger, n'était pas sans inquiétude sur la validité de son élection. Était-il pape en effet? Intérieurement il savait bien qu'il ne l'était pas, et son ambition exigeait qu'il le fût. Décidé à tenter la fortune, il veut que les cardinaux ratifient son élection. Ceux-ci refusent nettement, attendu que l'exaltation de Prignano n'avait été qu'un jeu pour apaiser la populace. Mais Prignano qui veut être pape malgré eux, a recours aux bannerets qui menacent de prendre d'assaut le château Saint-Ange si les cardinaux hésitent de ratifier l'élection. Ici du moins l'honneur national faisait battre le cœur de ces hommes sous la cuirasse du banneret; ils ne s'armaient pas pour un intérêt de famille; non, ils voulaient que Rome fût encore la reine du monde.

Les cardinaux cèdent à la peur. Ils sortent de la forteresse et viennent au palais apostolique, où, à leur exemple, se rendent aussi ceux qui étaient sortis de la ville, et ceux qui s'étaient cachés. Prignano fait servir un grand dîner au Vatican, et immédiatement après, les cardinaux, effrayés ou fatigués de cette longue comédie, le portent sur le trône pontifical (1).

Prignano était pape; le peuple l'avait reconnu, les cardinaux d'Avignon avaient même adhéré à son élection. Le nouveau pontife n'entendant pas renoncer au bénéfice de son élection, se conduisit dès lors en souverain, et se croyant dispensé de garder certains ménagemens, il censura avec aigreur, et son ton, sa hauteur révoltèrent ceux mêmes qui lui étaient le plus attachés; le cardinal d'Amiens, Jean de Lagrange, étant venu presque dans le même temps reconnaître le nouveau pape, en fut reçu d'abord avec l'honneur que méritaient ses rares talens; mais bientôt l'humeur reprenant le dessus, le pontife l'accuse d'avarice et de trahison, de perpétuer la guerre entre l'Angleterre et la France, afin de s'enrichir en prolongeant sa légation, de fomenter pareillement les divisions entre les rois de Castille, d'Aragon et de Navarre. Enfin il s'échappa jusqu'à dire qu'il n'y avait point de mal au monde que n'eût fait ce cardinal. A ces mots, le prélat n'y tenant plus: « Comme archevêque de Bari, lui dit-il, en faisant un geste menaçant, vous en avez menti. » Et sur-le-champ il prit la fuite avec quelques autres cardinaux. Urbain se voit bientôt contraint de les réduire par la force, et pense à s'assurer du château

(1) Nicol. Aimeric, inquisit. arrag. in deposit.

Saint-Ange. Pierre Rostaing, qui y commandait depuis le retour de Grégoire XI, lui en refuse les clés; le nouveau pape, indigné de cet acte de désobéissance, le fait punir comme un rebelle.

Irrités d'une pareille conduite, les cardinaux s'assemblent en secret, et prennent la résolution de faire usage de leurs protestations et d'élire sur-le-champ un autre pape. Sous le prétexte d'aller passer quelques jours à la campagne, avec une permission que le pontife ne put pas refuser, ils sortent de la ville par groupes séparés et se rendent à Anagnie, lieu du rendez-vous convenu, où ils se fortifient en cas de surprise. Pierre de Cross, le camerlingue, ne tarde pas à les joindre, emportant avec lui la tiare et les ornemens pontificaux.

L'évasion clandestine de Pierre de Cross dessilla les yeux d'Urbain; il vit tout-à-coup ce qu'il avait à craindre et son trône chanceler sous ses pieds. Mais, en homme de cœur qui ne veut point laisser la victoire à ses rivaux, il monte à cheval, sans guide, sans gardes, parcourt la campagne, erre long-temps irrésolu, et s'arrête enfin à Tivoli pour être plus à portée d'apprendre ce que les cardinaux méditaient contre lui.

Il envoie des députés au conclave d'Anagnie. Le cardinal des Ursins prend la parole au nom du saint-père. On lui répond que le seul moyen de prévenir un schisme dans l'Église, était qu'Urbain renonçât à la papauté, pour pouvoir procéder ensuite à l'élection d'un nouveau pontife. Renoncer au trône, lui qui se croyait le pontife légitime ! Non, il n'en fera rien. Mais les cardinaux étaient maîtres du château Saint-Ange; la faction des Ursins, très-puissante dans Rome, s'était

déclarée pour eux; ils étaient assurés, en outre, de la protection du comte de Fondi, ennemi du pape, et les troupes du saint-siége étaient gagnées.

La guerre allait commencer. Les troupes s'approchent d'Anagnie pour protéger les cardinaux. Les Romains, informés de leur marche, courent les arrêter à Ponte-Salaro. La Salle, général de l'armée du saint-siége, qui en avait trahi la cause, ne donne pas le temps aux Romains de se reconnaître, il les attaque en désespéré, leur tue cinq cents hommes et poursuit les fuyards jusqu'aux portes de la ville.

Les cardinaux dissidents, rassurés par cet évènement, lancent un manifeste foudroyant contre Urbain: ce manifeste est envoyé aux princes de l'Europe et aux cardinaux restés à Avignon. Cette démarche hardie n'était pas sans danger; car si le pape, que n'intimidait pas la conduite des révoltés, n'eût indisposé la reine de Naples contre lui, le collége d'Anagnie ne pouvait éviter de tomber entre les mains de son ennemi.

Jeanne, si légère dans sa jeunesse, si grande ensuite dans le malheur, voulait marier le jeune marquis de Montferrat, parent d'Othon de Brunswick, son mari, avec Marie, fille de Frédéric IV d'Aragon, roi de Tinacrie au-delà du Phare. Le pape, de son côté, convoitait le royaume de Sicile, et avait formé le dessein de l'assurer à son neveu en lui faisant épouser Marie d'Aragon. A cette époque de puissance pontificale, l'investiture du pape était nécessaire pour légitimer la possession d'un trône. Jeanne demande au pontife cette investiture indispensable. Urbain la lui refuse, se fâche et maltraite Spinelli, ambassadeur de Naples, et

se brouille avec Othon de Brunswick lui-même (1).

La reine, contrariée dans ses plans et vivement blessée du procédé d'Urbain, à l'exaltation duquel elle avait applaudi, se tourna contre lui et se déclara ouvertement pour les cardinaux d'Anagnie; elle leur promet de reconnaître et de soutenir le pape qu'ils choisiront.

Le sacré collége n'était pas en sûreté dans Anagnie, ville trop voisine de Rome et de Tivoli; il se retire à Fondi, près de Gaëte, et là, abrités par le trône royal de Jeanne, ils procèdent à l'élection d'un autre pape. Les suffrages se portent unanimement sur le cardinal Robert de Genève, homme de cœur et de résolution, qui avait fait ses preuves à Césène sous Grégoire XI. Il fut couronné dans l'église cathédrale de Fondi, en présence d'Othon de Brunswick, des ambassadeurs de Jeanne et de plusieurs seigneurs, le 20 septembre 1378, cinq mois après l'exaltation d'Urbain. L'antipape Robert prit le nom de Clément VII.

Urbain comptait dans son obédience sainte Catherine de Sienne, et Pierre, infant d'Aragon, religieux franciscain, célèbre par ses révélations. Le bienheureux Pierre-de-Luxembourg, qui n'avait que neuf ans lors de l'élection de Clément VII, et surtout saint Vin-

(1) Et cùm dictus Otto ei (Urbano) quâdam die potum præberet in collatione, in præsentiâ quorumdam cardinalium et aliorum magnæ auctoritatis virorum, dictus Urbanus ex fastu scyphum de manibus tanti principis stantis coram eo flexis genibus, recipere tardavit donec ad eum quidam ex eisdem cardinalibus diceret hæc verba : *Pater sancte, tempus est ut bibatis.* Baluz, not. fol. 1124.

cent Ferrier qui n'en avait que vingt-un à cette époque, sans avoir pu influer sur l'origine du schisme, donnèrent, lorsqu'il était déjà établi, un grand lustre au parti du successeur de Clément. Urbain appela Catherine auprès de lui pour soutenir sa cause. Cette sainte recluse de saint Dominique qui avait réconcilié les Florentins avec Grégoire XI et dont l'éloquence fut si vive qu'elle engagea le pontife à quitter les bords du Rhône, écrivit de tous côtés, et avec une grande chaleur, en faveur du pape romain; elle engagea Charles, duc de Durazzo, surnommé Charles de la Paix (pour avoir travaillé à la paix entre le roi Louis de Hongrie et les Vénitiens), à soutenir le parti d'Urbain. Charles s'arma dès lors contre la reine de Naples qui soutenait l'anti-pape; Catherine se plaignit au roi Charles V de la protection qu'il accordait à ses cardinaux. L'opinion de Pierre d'Aragon, de saint Vincent Ferrier, du cardinal Pierre-de-Luxembourg (II) n'eurent pas une moindre influence.

Maintenant ce ne sont plus les questions théologiques du grand pape Jean XXII, c'est la papauté avilie, étiolée par une rivalité scandaleuse; c'est la guerre, la consternation et la misère des peuples, les excommunications réciproques lancées du haut du château Saint-Ange et du sommet des montagnes de Fondi. Et, chose étonnante! l'Europe, respectueuse devant les décrets pontificaux, voyait commencer cette lutte sans s'interposer souverainement entre les deux rivaux!

Pour soutenir son élection, l'anti-pape met une armée sur pied; on se livre bataille dans le voisinage de Rome; huit cents hommes du parti d'Urbain sont couchés sur la poussière; l'armée de Clément salit sa vic-

toire par des contributions levées dans la campagne sur les partisans du pape Urbain.

Urbain, forcé de défendre sa papauté légitime, enrôle les vieilles bandes des *tard-venus* du gascon Jean Aucut, et en donne le commandement au comte Albéric de Balbiano, le plus grand capitaine de son siècle. Ce général entre aussitôt dans Rome et campe son armée sous les murs du château Saint-Ange. Le comte de Montjoie, à la tête de l'armée clémentine, s'approche pour dégager la forteresse, et fait en même temps le siége de Marino. Le prudent Albéric sort subitement de Rome, et se trouve le soir même en présence de l'armée ennemie. La fortune abandonna l'anti-pape : on se battit avec un acharnement sans exemple; cinq mille soldats restèrent sur le champ de bataille : ce carnage dura toute la journée du 29 avril 1379. Albéric entra triomphant dans Rome; Galeazzo Pepoli et lui pressèrent aussitôt le siége du château Saint-Ange, qui se rendit à composition.

Urbain se reposait tranquillement sur les lauriers de Balbiano, tandis que Clément, consterné par ce revers, quitte Fondi et se retire à Naples auprès de la reine Jeanne. Mais de nouveaux malheurs attendent l'anti-pape dans cette ville. Les Napolitains, outrés que leur reine préférât un étranger qui avait usurpé la tiare du pape légitime, qui d'ailleurs était leur compatriote, prennent les armes en tumulte ; ils viennent assiéger Clément et la reine jusque dans le château de l'OEuf où ils s'étaient retirés pour échapper à la colère du peuple. Il ne restait plus un coin de terre en Italie où le malheureux Clément pût aller chercher un asile ; Urbain eût fini par s'emparer de sa personne, si le

vaincu n'eût pris la résolution de venir en France et de se retirer à Avignon, dans ces formidables tours, du haut desquelles il pouvait demander du secours au roi Charles V et tâcher de réparer sa fortune. Jeanne, toute dévouée à Clément, mais charmée cependant de se débarrasser de cet hôte incommode, lui donna quelques galères sur lesquelles il s'embarqua avec les cardinaux qui l'avaient élu. Après une navigation pénible, Clément arrive à Marseille le 10 juin 1379, et de là se dirige sur Avignon, où il fut reçu avec des démonstrations de joie qui le consolèrent de ses malheurs.

La France, qui doit toujours se trouver au milieu des débats qui s'agitent en Europe, sort enfin de son long sommeil et veut intervenir dans cette question de vie pour la chrétienté. Après avoir fait examiner par l'Université de Paris, et par son clergé assemblé dans la maison de Vincennes, le droit des deux concurrens à la papauté, le roi de France, Charles V, donna gain de cause à Clément. Cette préférence étonna les rois de l'Europe. Aussi Clément, victorieux quoiqu'exilé, s'en prévalut-il pour excommunier, avec les solennités les plus imposantes, Urbain son compétiteur. Celui-ci riposta en faisant éclater les foudres du Vatican sur les tours d'Avignon.

Urbain ne pouvant plus rien contre Clément, il le laisse trôner tranquillement à Avignon, et profite de cet instant de repos pour punir Jeanne, reine de Naples, qui avait si ouvertement pris parti contre lui. Urbain choisit, pour le seconder dans ses vues, Charles, duc de Durazzo. Ce prince, que la reine avait élevé comme son propre fils, étouffant les sentimens de

l'honneur et de la reconnaissance, se rend aux sollicitations de Louis de Hongrie, père du malheureux André; il accepte l'investiture du royaume de Naples que lui donne Urbain, et lève des troupes pour aller attaquer la reine Jeanne.

Celle-ci entend gronder l'orage et cherche à se mettre à l'abri. Trop faible pour résister, elle monte sur une de ses galères et vient à Avignon conférer avec Clément sur le parti qu'elle devait prendre. Clément lui propose d'adopter Louis d'Anjou, frère du roi de France, pour son fils et son successeur au royaume de Naples.

Charmée de trouver dans la maison royale de France le défenseur qu'elle cherchait, Jeanne repartit pour Naples. Cette princesse que le malheur accablait dans ses derniers jours, trouva son royaume foudroyé par de nouveaux anathèmes, et Charles de Durazzo, son cousin et son neveu, prêt à lui faire la guerre. Elle n'hésite plus, elle signe l'acte d'adoption le 29 juin 1380. Louis d'Anjou allait venir à Naples, lorsque la mort de son frère Charles V fit naître de si grands obstacles à son départ, qu'il ne put arriver à temps pour secourir la reine.

Sur ces entrefaites, la Castille abandonna le parti d'Urbain. Charles de Durazzo arrive en Italie à la tête d'une nombreuse armée. Urbain lui donne publiquement l'investiture de la souveraineté de Naples, et celui-ci à son tour investit lui-même François Prignano, neveu, de plusieurs principautés de ce pays. Charles accorde tout au pontife, et s'avance ensuite vers la ville dont il se croit déjà souverain. Othon de Brunswick veut lui disputer le passage de la frontière;

l'époux de Jeanne ne peut tenir contre les forces de son ennemi; il se retire dans la ville et laisse tout le royaume à la disposition du vainqueur.

Tous les malheurs allaient tomber sur cette royale famille de Robert, privée du secours de Louis d'Anjou, occupé à faire la guerre aux Provençaux. Durazzo se présente fièrement devant Naples. Othon sort secrètement de la ville comptant le surprendre par derrière pendant que les habitans se défendraient du haut de leurs murs. Mais des traîtres ouvrent une porte au vainqueur, en criant: *Vive le pape Urbain VI et le roi Charles III!* Maître de la place, Charles met le siége devant le Château-Neuf où la reine s'était retirée. Rendons ici justice à la valeur d'Othon de Brunswick; ce prince fit tous ses efforts pour sauver sa femme et sa couronne; il se battit en désespéré; mais enfin, accablé par le nombre, couvert de blessures, il posa les armes. La reine était captive; et, pour augmenter encore sa douleur, elle eut le chagrin de voir arriver dix galères que les fidèles Marseillais lui envoyaient pour l'enlever et la conduire en Provence.

Sangri, homme cruel, attaché au parti d'Urbain, s'étant rendu à Naples, y exerça toutes sortes de cruautés contre les partisans de Clément; mais elles furent surpassées par l'horrible attentat commis par Charles de Durazzo sur la personne de la reine. On avait transféré cette princesse dans le château de Muro, province de la Basilicate; Jeanne, dans les fers, priait pour son pays. Charles la surprend prosternée au pied des autels et la fait étrangler par quatre de ses satellites hongrois, le 12 mai 1382. Telle fut la mort de Jeanne Ire de Naples, princesse coupable et malheureuse, accusée

d'un grand crime que n'ont pu faire oublier les nobles vertus et les belles qualités qu'elle montra dans le reste de sa vie. La mort tragique de cette reine consterna Clément. Ce pontife fit rendre à Avignon les honneurs funèbres qui étaient dus à la mémoire de sa bienfaitrice.

Le royaume de Naples était dans une agitation affreuse; Urbain et Charles de Durazzo s'étaient brouillés; Clément songe à profiter de leur division pour s'élever sur leur ruine. Il fit représenter à Marie de Blois, veuve de Louis d'Anjou, et mère d'un autre Louis, qu'il ne fallait pas quitter la partie, qu'elle avait beaucoup de sujets fidèles à Naples et en Provence, et qu'il était prêt à couronner son fils. Marie se rendit à ces sollicitations et vint à Avignon. « Ce jour le pape « partit de Castelnof, le roi li fu au-devant, ainsi comme « à mi-chemin, et vindrent à l'entrée du pont de Sor- « gues, et le roi descendit à pié pour mener le pape « par le frein, et pour ce qu'il étoit trop petit, le sire « de Vivay porta le roi entre ses bras, et le roi tenoit « la main au frein de la mule du pape. Ainsi vindrent « jusqu'au châtel. La reine vint au-devant du pape à la « porte du châtel, et le pape et six cardinalx dînèrent « aux frais de Madame. Après dîner le pape se parti « et alla en Avignon, et le roi le convoia dehors le pont « de Sorgues, non guères loin (1). »

Les querelles qui survinrent après la mort de Jeanne entre Othon, Louis II et Charles de Durazzo pour l'héritage de cette princesse, étant tout-à-fait étrangers à cette histoire, nous ne nous en occuperons

(1) L'évêque de Chartres (Jean Fabri) dans son Journal.

pas; nous reprendrons la suite des évènemens à l'année 1388.

Revenons à Urbain VI, dont le parti s'affaiblissait journellement; il traînait de ville en ville une existence pénible et languissante. De Gênes où il s'était retiré, le pontife vint à Lucques après la mort de Charles de Durazzo; Pise le reçut ensuite; peu après il se dirigea sur Ferentino, ville voisine du royaume de Naples. Menacé qu'il était par les habitans de cette ville, ou violenté à son tour par les troupes françaises de Louis d'Anjou, ou forcé par le besoin d'argent, il arriva dans la capitale du monde chrétien en octobre 1388, et y mourut à l'âge de soixante-douze ans, consumé par les peines et les fatigues d'un pontificat qui ne lui avait laissé aucun moment de repos. Sa mort n'affligea personne; aucune larme ne coula sur sa tombe (1). Ce pontife avait cependant de bonnes qualités; mais elles furent ternies par son ambition, et le désir d'enrichir son neveu, qui, proscrit à son tour et poursuivi par ses ennemis, se noya avec sa femme et ses enfans, dans la mer Adriatique, quand il allait à Venise pour y chercher un asile.

L'auteur qui a écrit la vie de Grégoire XI et l'histoire de l'élection qui suivit, insérée dans les *Vies des Papes d'Avignon*, par Bosquet, fait tous ses efforts pour infirmer la canonicité de l'élection d'Urbain, mais Abraham Bzovius et Odoric Rainaldi, continuateurs des *Annales Ecclésiastiques*, ont rassemblé un grand nombre de documens qui prouvent le contraire. Le P. Pa-

(1) Paucis admodum ejus mortem, ut potè, hominis rustici, et inexorabilis flentibus. Plat. *Vit. Urb. VI.*

pebroch, dans le *Propylæum*, rapporte l'histoire fort étendue de cette élection, écrite par un auteur contemporain qui est très-favorable à Urbain VI.

Clément VII ignorait encore la mort de son rival, lorsque le roi de France, Charles VI, arriva à Avignon, accompagné du duc de Touraine, son frère, du duc de Bourbon, son oncle, et de toute la cour. Le pontife, pour gagner la bienveillance du monarque, couronna roi de Sicile Louis II, dit le Jeune. Charles traita avec Clément, en particulier et en consistoire, des affaires de l'Église avantageusement pour ce dernier.

La nouvelle de la mort d'Urbain VI parvint alors à Avignon. Il semblait que cet évènement allait rendre la paix à l'Église. Il n'en fut pas ainsi. Malgré les supplications du roi de France, les cardinaux de Rome s'assemblèrent et élurent le 2 novembre 1389, Perrin Tomacelli, cardinal napolitain, âgé de quarante-cinq ans, qui prit le nom de Boniface IX.

Le schisme reprit de nouvelles forces; les deux papes s'excommunièrent, s'anathématisèrent réciproquement et prirent chacun des arrangemens pour triompher l'un de l'autre. Le royaume de Naples fut mis en feu par Othon de Brunswick et Albéric de Balbiano; la Provence subit tout ce que la guerre a de plus affreux par les exactions de Raymond de Turenne et d'Éléonore de Comminges, sa femme.

La guerre n'était pas le seul fléau que le malheureux Clément eut à combattre; la peste ravageait Avignon. Pour se mettre à l'abri de la contagion, le pontife descend le Rhône et se réfugie au château de Beaucaire. Là, il apprend que l'Université de Paris travaillait à le

dépouiller de la dignité pontificale. Clément y envoie de suite le cardinal Pierre de Luna, savant théologien, pour le défendre devant les docteurs de l'Université. Ce corps savant, convaincu que les deux papes étaient un obstacle à la paix tant désirée, et ne sachant comment on pourrait le vaincre, n'osa rien décider et attendit, pour se prononcer, un temps plus favorable.

En 1392, Boniface IX, l'élu des Romains, fait choix de Pierre Lambert, prieur de la chartreuse d'Ast, et de dom Barthélemy, prieur de l'Ile Gorgone, pour aller supplier le roi de France de mettre un terme au schisme de l'Église. Au lieu de se diriger sur Paris, ces imprudens chartreux viennent à Avignon, où se trouvait le duc de Berry, sincèrement attaché à la cause de Clément VII. Le prince et le pape, étonnés de la hardiesse de Boniface, refusent d'entendre les députés : ils vont plus loin, ils les font enfermer dans la chartreuse de Villeneuve.

La Faculté de Sorbonne ayant appris la détention des deux religieux, intercéda pour eux auprès du roi. Charles écrivit en leur faveur à Clément, qui n'osa pas résister, tant il craignait de perdre l'appui de la France. Les députés sont mis en liberté, ils prennent la route de Paris et remettent la lettre du pape Boniface au roi. Cette lettre est datée du 22 avril 1392; elle porte en substance :

« Nous sçavons que vous gémissez du schisme qui « déchire l'Église depuis si long-temps, et de la né- « gligence des princes qui devraient s'appliquer à ré- « tablir l'union. Vous avez d'ailleurs tous les avantages « nécessaires pour un si grand dessein, l'antiquité de « votre maison, les exemples de vos ancêtres, et les

« services qu'ils ont rendus à l'Église, vos qualités « personnelles, l'esprit, le courage, la force du corps, « la jeunesse, la maturité du jugement, les richesses, « la réputation. C'est pourquoi nous vous exhortons et « prions, par la miséricorde de Jésus-Christ, d'entre- « prendre promptement la cause de Dieu et de la « poursuivre constamment. »

La lettre de Boniface porta l'indécision dans l'esprit du roi et des princes. La cour accueillit avec empressement les deux chartreux, et l'Université alla en procession à Saint-Martin-des-Champs, le 25 janvier 1393, jour de la Conversion de saint Paul, pour rendre grâce à Dieu qui avait si bien inspiré le roi et les princes.

On fit publier ensuite que chacun serait admis à donner son avis sur les moyens à prendre pour parvenir à l'union de l'Église. On accorda à cet effet, un délai pour la remise des mémoires, et on nomma cinquante-quatre docteurs chargés de les examiner. Ces commissaires, après avoir lu tous les mémoires déposés dans le tronc qui avait été indiqué, décidèrent qu'il n'y avait que trois moyens à adopter pour mettre entièrement fin au schisme : la cession des deux prétendans, le compromis et le concile général. L'assemblée de l'Université entendit le rapport des commissaires : il fut résolu ensuite, à l'unanimité, que les trois moyens seraient présentés au roi en forme de lettre, et le choix de l'assemblée pour la rédaction de cette pièce tomba sur Nicolas de Clémangis, bachelier en théologie ; celui-ci s'acquitta si bien de cette commission ; il peignit avec des couleurs si vives le triste état où se trouvait l'Église pendant le schisme, que le roi donna tous ses soins à le faire cesser. Charles VI

envoya la lettre de Clémangis au pape Clément à Avignon. Après l'avoir lue, le pontife la rejeta en s'écriant: *Cette lettre est empoisonnée.* Clémangis avait porté un coup si terrible à l'âme de Clément, que celui-ci en mourut de douleur le 16 septembre 1394. Son corps resta exposé dans l'église de Notre-Dame jusqu'à l'achèvement de celle des Célestins, où il fut transféré en 1396, et placé dans un tombeau au milieu du chœur.

BENOIT XIII,

Pierre de Luna, né à Huesca (Aragon), élu pape le 28 septembre 1394.

Il paraît quelquefois sur la scène du monde un de ces hommes doués d'une opiniâtreté extraordinaire, qui, avec les seules ressources morales affaiblies par le temps, résistent cependant à toutes les forces physiques qu'on dirige contre eux; ils se roidissent contre l'adversité et luttent encore en descendant au tombeau; si un succès les encourage, un revers ne peut les abattre. Tel fut Benoît XIII; personne mieux que lui ne mérita l'application de ces vers d'Horace :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Les mêmes raisons qui portèrent les cardinaux romains à procéder à l'élection de Boniface, déterminèrent les cardinaux avignonnais à choisir un succes-

seur à Clément. Mais à peine furent-ils assemblés, qu'il arriva aux portes du conclave un courrier portant une lettre du roi de France. Ils en renvoyèrent la lecture après l'élection, afin que les menaces du souverain n'apportassent aucun embarras dans le vote de l'assemblée. Les suffrages se portèrent sur le cardinal Pierre de Luna, homme entreprenant, opiniâtre, adroit, pénétrant, toujours ferme et constant dans quelque situation qu'il se trouvât. Sa fermeté avait soumis à l'obédience de Clément VII toutes les Espagnes, paralysé tous les efforts de l'Université de Paris, et pouvait, par son esprit et par ses alliances, se soutenir mieux qu'un autre. Pierre de Luna prit le nom de Benoît XIII.

L'Université de Paris lui envoya une députation pour lui témoigner la joie qu'elle avait ressentie en apprenant le choix qu'on avait fait de sa personne, et pour le prier de ne pas différer de remplir la promesse de quitter la papauté à la première demande du roi : « Je » suis si résolu de satisfaire l'Université, dit le pontife » aux députés, que je suis prêt d'abandonner le pon» tificat comme je quitte à présent ma chape pour aller » dîner. »

Des assurances aussi positives firent penser au roi qu'enfin le schisme allait finir, et pour faire plus d'honneur au pontife qui sacrifiait son ambition au besoin de la paix, il lui envoya l'ambassade la plus solennelle. Elle se composait des principaux membres de son conseil et de l'Université ; ils avaient à leur tête les ducs Jean de Berry, Philippe de Bourgogne, oncle du roi, et son propre frère, Louis, duc d'Orléans. Les princes arrivèrent à Villeneuve, et les docteurs vinrent à Avignon ; il se présentèrent au pape le 9 mai 1395 et lui

remirent une lettre écrite de la propre main du roi, à laquelle Benoît ne donna point de réponse.

Il fut cependant bientôt sommé de tenir la parole qu'il avait donnée. L'essentiel pour lui était de gagner du temps; aussi proposa-t-il des moyens évasifs pour rejeter ensuite la voie de la cession qu'on exigeait de lui.

On commençait à désespérer de pouvoir réduire un pontife aussi fin politique qu'il se croyait fort de son droit. Les princes chargèrent les députés du soin de fléchir ce caractère d'une trempe si peu commune, et ils résolurent de rester à Avignon le temps nécessaire pour mener à fin cette grande entreprise. En vain les docteurs de Paris représentèrent-ils au pape la nécessité de céder pour mettre un terme au schisme; il ferma l'oreille à leurs discours, il leur défendit même de paraître devant lui; il employa des termes si menaçans et si injurieux, qu'il indisposa totalement l'Université.

Benoît plaida lui-même sa cause devant les princes et les députés; ses paroles furent hautaines, impérieuses, comme devaient l'être, selon lui, celles du chef de l'Église devant qui les rois de la terre ne sont rien. L'éloquence vive, pressante et respectueuse du duc de Berry échoua contre la volonté ferme du pontife. De son côté, celui-ci déclare tous les cardinaux suspects, sans se mettre en peine du ressentiment que cette démarche allait faire naître. Les princes et les docteurs redoublèrent en vain de zèle pour mettre un terme à cet état de choses et rendre la paix à l'Église. Tant d'obsessions fatiguaient tellement le pontife, que dans un accès de colère il fit abattre quelques arches du pont pour intercepter la communication entre Avignon et Villeneuve, où se trouvaient les princes.

Malgré les menaces de Benoît, les cardinaux se déclarèrent ouvertement pour la cession ; le pape leur répondit d'un ton menaçant : *Sachez que vous êtes mes sujets, et je ne suis pas seulement votre seigneur, mais je le suis de tous les hommes, puisque Dieu les a soumis à mon autorité.*

Tant de hauteur fit enfin comprendre à la députation qu'il n'y avait rien à espérer avec un aussi terrible joûteur, tant la puissance sacerdotale était alors au-dessus de la science des docteurs. Le départ des princes fut arrêté ; mais on voulut obtenir, avant de partir, la cédule originale signée dans le conclave, et que Benoît avait en son pouvoir. Cette demande l'irrita davantage ; l'opiniâtre Castillan n'offrit qu'une copie de cette cédule, qui fut refusée, et Benoit s'obstina à ne pas livrer l'original. Mais les Avignonnais, plus concluans que les docteurs, le menacèrent de l'assiéger dans son palais, s'il ne satisfaisait pas les ambassadeurs du roi. Cette attitude ferme des citoyens d'Avignon épouvanta plus le pontife que les discours de tant d'orateurs. Le saint-père rendit la cédule, mais en protestant publiquement que ses sermens ne l'obligeaient pas à tenir sa promesse, parce qu'ils étaient conditionnels.

On informe Boniface du résultat de ces démarches. Chose étrange ! Benoît et Boniface sont d'accord dans leurs réponses relativement à la cession. Benoît, plus rusé que son rival, profite de la circonstance pour lui tendre un piége ; il envoie à Rome une ambassade, sous le prétexte d'engager Boniface à faire la cession qu'on lui demandait, l'assurant qu'il était prêt à la faire lui-même. Mais Boniface, qui l'a deviné, fit défendre l'entrée de Rome aux ambassadeurs de son rival; ceux-

ci se retirèrent auprès du comte de Fondi et de Jean de Vic, pour traiter avec ces seigneurs.

Pendant que la France, l'Allemagne et l'Angleterre travaillent à rétablir la paix de l'Église, Martin, roi d'Aragon, soumet à sa puissance l'île de Sicile; il s'assure ensuite de la Sardaigne et de la Corse, et retournait triomphant en Espagne, lorsque Benoît lui dépêche son neveu Antoine, pour l'inviter à venir conférer avec lui sur les moyens de pacifier la chrétienté. Le dessein de Benoît en appelant Martin à Avignon, était de faire déclarer pour lui un roi victorieux et armé, et de contenir les cardinaux aragonais qu'il savait désirer vivement la cession. L'intention du pontife avignonnais était moins de faire cesser le schisme que d'opprimer son rival avec les troupes qu'il aurait sous ses ordres.

Martin fit son entrée dans Avignon le 31 mars 1396. Le pape fit toutes les avances imaginables pour engager ce prince à seconder ses projets, Martin promit tout, et retourna à Marseille en laissant à Avignon une nombreuse garnison d'Aragonais pour garder le pontife, et deux galères pour son service.

Jean de Vic ne fut pas fidèle au traité passé entre lui et les ambassadeurs que Benoît avait envoyés à Boniface. Ce seigneur refusa de lui livrer le port et le château de Civita-Vecchia; ce qui causa le plus vif chagrin à Benoît. Un nouvel embarras se préparait encore pour lui. Charles VI, indigné de la conduite du pontife, avait résolu de le forcer à tenir sa promesse; il convoqua donc un concile national. Benoît comprit de suite que les décisions de cette assemblée solennelle porteraient un coup mortel à sa puissance. Il députa

au concile Pierre de Jus, évêque de Mâcon, pour soutenir ses intérêts. Il y eut de grands débats et de grands efforts mis en jeu par les partisans de Benoît : ils furent inutiles. Trois cents voix contre deux cent quarante-sept se déclarèrent pour la soustraction à l'obédience ; cette décision fut confirmée par un édit du roi, enregistré au parlement le 29 août 1398.

Tout autre que Benoît eût été atterré par cette résolution ; mais lui, l'homme tenace, résolu de garder la tiare malgré la coalition des princes, fait venir Rodrigue de Luna, son frère, pour commander les troupes aragonaises de Martin ; et seul contre tous, il les défie alors de lui arracher les bandelettes pontificales. Rodrigue arriva à Avignon à la tête de ses soldats catalans ; son entrée fut celle d'un triomphateur décidé à faire supporter aux habitans toutes les charges d'une garnison victorieuse et mal disciplinée.

D'un autre côté, Charles VI voulut obtenir du pontife une cession volontaire ou forcée. Pour s'assurer de l'une ou de l'autre, il envoie Avignon Pierre d'Ailly, évêque de Cambray, et Jean le Maingre, maréchal de Boucicaut ; le premier, pour amener Benoît à une abdication, le second, pour l'y contraindre.

Le prélat fut admis à l'audience du pontife. Quand l'envoyé lui eut déclaré en termes exprès qu'elle était la volonté tant du roi que de l'empereur, et qu'on exigerait de même la renonciation de son concurrent, Benoît changea de couleur et dit d'une voix émue : « J'ai beaucoup travaillé pour l'Église, on m'a créé » pape ; l'élection a été canonique ; je ne renoncerai » point à ma dignité. Que le roi de France apprenne » qu'avec toutes ses ordonnances il ne m'empêchera

» point de conserver jusqu'à la mort mon rang et mon » trône. — Seigneur, répartit l'évêque de Cambrai, j'ap» tendais de vous plus de maturité. Consultez-vous avec » vos frères les cardinaux, songez surtout que vous ne » pouvez tenir seul contre l'Empire, la France et les » prélats même de votre cour. » Sur cela, deux cardinaux qui avaient la confiance de Benoît, s'avancèrent et lui dirent : « Saint-Père, l'évêque de Cambray a » raison ; nous vous conjurons d'y penser encore, » comme il vous le propose. » Toujours prêt à saisir les voies lentes, le pape y consentit et l'on se retira. Le lendemain, on se rassembla en l'absence de l'envoyé français qu'on fit retirer pour être plus libre. Après avoir entendu les remontrances de ses cardinaux, la réponse de Benoit fut qu'il vivrait et mourrait pape, sans que ni roi, ni prince, ni général, ni négociateur pussent le faire changer. On murmura, on se leva brusquement, on sortit presque sans le regarder, et il rentra froidement chez lui.

L'évêque de Cambrai se retira auprès du maréchal de Boucicaut, qui s'était avancé jusqu'au fort Saint-André. Sur le rapport de l'évêque, le maréchal dit: « Messire, votre mission est finie, je vais remplir la » mienne. Vous n'avez plus que faire ici : retournez » dire au roi que je rendrai bon compte de ses ordres. » Aussitôt il ordonne au sénéchal de Beaucaire de fermer tous les passages d'Avignon, tant par terre que par le Rhône, et il envoya un hérault d'armes pour défier l'anti-pape et la ville d'Avignon. Ce défi porta la consternation parmi les cardinaux et les citoyens. Ils coururent représenter à l'anti-pape le péril et l'impossibilité de résister à un prince tel que le roi de France.

Benoît, avec une fermeté d'âme digne d'une meilleure cause, leur répondit d'un air délibéré : « Vous vous » troublez de peu de chose ; la ville est forte et bien » pourvue ; il me viendra du secours de Gênes et d'A- » ragon; gardez seulement vos remparts, je réponds » du palais. »

Les cardinaux, pressés par d'Ailly et Boucicaut, mais redoutant l'humeur altière et vindicative du pontife, se déterminèrent à lui présenter un acte par lequel ils adhéraient à la soustraction qui avait été résolue en France; et sans attendre les effets de la colère du pape, ils se retirèrent tous à Villeneuve, à l'exception des cardinaux de Pampelune et de Voyl qui n'abandonnèrent jamais Benoît dans l'adversité.

Cependant le maréchal de Boucicaut entra dans le Comtat qu'il soumit à ses armes. Il s'approcha ensuite d'Avignon qu'il n'eut pas besoin d'assiéger; les citoyens, lassés des insultes des soldats catalans et aragonais, lui en ouvrirent les portes. Quelle confusion devait régner dans cette malheureuse ville encombrée de troupes divisées entre deux opinions, différant de mœurs, de langage et de discipline! Benoît, tout intrépide qu'il était, fut obligé de se retirer dans une des forteresses du rocher des Doms; Boucicaut l'y assiégea sans succès, tant Rodrigue déploya de valeur et d'activité. Les cardinaux qui étaient à Villeneuve désiraient vivement la fin de ce violent état de choses; ils firent tous leurs efforts pour réussir; ils levèrent des troupes en Languedoc et en donnèrent le commandement au cardinal de Villeneuve, évêque d'Ostie. Ce général en soutane entra dans Avignon aux acclamations du peuple, et alla joindre l'armée de Boucicaut, qui força

bientôt Benoît à quitter la citadelle et à opérer sa retraite dans le palais.

Le pontife put alors défier, du haut de ses murailles, les forces combinées de ses ennemis; il se mit en état de les attaquer à son tour. Une batterie qui dominait les quartiers les plus peuplés de la ville, causa aux habitans des dommages inconcevables. Boucicaut, malgré son courage et ses talens militaires, se défendait mal contre Rodrigue qui le foudroyait avec son artillerie. Le maréchal voulut faire entrer secrètement des soldats dans le palais, à la faveur des souterrains; il ne put surprendre la vigilance de Benoît; les soldats périrent dans ces abîmes. Le cardinal d'Ostie battait les hautes tours avec les canons qu'il avait pu ramasser; mais ces instrumens de guerre étaient rares alors, et peu de gens savaient s'en servir. Benoît y fut frappé d'une pierre lancée par un canon. Deux jours après, le cardinal de Neufchâtel, gouverneur de la ville, reçut lui-même un coup de feu qui mit fin à sa vie et à ses faits d'armes. Le cardinal et Boucicaut désespérant de se rendre maîtres de cette forteresse par la force convinrent de changer le siége en blocus et d'affamer Benoît. Rodrigue était entré dans le palais avec des troupes, mais sans vivres; les rares provisions du château ne pouvaient durer long-temps; en effet, les assiégés se virent réduits à la famine et hors d'état de se défendre. La garnison manquait de bois dans les froids les plus rigoureux. D'ailleurs le mauvais air, dans un lieu où se trouvait comme entassée, la multitude de ceux qui le défendaient, les maladies, le défaut de remèdes, tout, sans le fer de l'ennemi, faisait de ce palais funeste un théâtre de mort et de désespoir.

Si la ville d'Avignon avait dans ses citoyens de si braves défenseurs, elle nourrissait aussi dans son sein, et même parmi ses principaux chefs, des traîtres qui n'oubliaient rien pour détourner leurs compatriotes de la fidélité qu'ils devaient à leur souverain : on surprit dans des intelligences criminelles avec les partisans de Benoît XIII, Jean de Cario, docteur ès-lois; Augustin Vaunat, procureur; Raymond Tranquier, et le P. prieur de l'Hôpital Saint-Antoine. Ces quatre séditieux avaient résolu, pour mettre le peuple dans leurs intérêts, d'abolir la gabelle, et de le faire soulever en faveur de l'anti-pape. La conspiration fut découverte; on les emprisonna, et on condamna à mort Jean de Cario et Augustin Vannat. En conséquence, Jean de Cario eut la tête tranchée le 26 novembre; son corps fut ensuite mis en quartiers, et exposé, le bras droit à la porte Saint-Lazare, le bras gauche à la porte Saint-Michel, la jambe droite à la porte Limbert, la jambe gauche à la porte N.-D.-des-Miracles, qui est celle de Saint-Roch, ou Champ fleury; la tête fut mise sur un pieu à la place Saint-Didier, et les entrailles dans un cabas à la place Saint-Pierre.

Dans ces circonstances, le roi d'Aragon ayant appris la fâcheuse position de Benoît, lui expédie des vaisseaux chargés de troupes : la tempête submergea les uns et dispersa les autres.

Benoît, accablé par tant de mécomptes, attendait tristement le moment de faire sa soumission : son heureuse étoile fit encore luire pour lui des jours de triomphe. Le pontife avait des amis à la cour qui travaillaient avec ardeur; le duc d'Orléans était son partisan zélé, et le roi d'Aragon, n'ayant pu le délivrer

par ses armes, eut recours à la négociation. Des députés partirent pour Paris et se joignirent à Louis d'Orléans.

Les ambassadeurs du roi d'Aragon convinrent avec Charles VI, que Boucicaut suspendrait les hostilités et qu'on laisserait entrer dans le palais les provisions nécessaires; que le pape ferait sortir la garnison et ne garderait que cent hommes auprès de lui; que Benoît renoncerait au pontificat dans le cas où Boniface y renoncerait aussi. Benoît signa ce traité le 4 avril 1399. La nécessité lui mit la plume à la main : sa garnison était aux abois; à peine si lui-même avait du pain et quelques légumes pour sa table et du vinaigre pour sa boisson (1).

Des évènemens politiques d'une autre nature occupèrent alors la France et l'Allemagne, et firent oublier Benoît dans son palais; mais l'adroit pontife n'était pas homme à s'oublier lui-même et à ne pas profiter des circonstances. Ses gardes étaient moins vigilans, l'accès du palais plus facile; le pontife sut exploiter cette négligence; il fit revenir les soldats catalans et les fit entrer secrètement dans le château, avec des vivres et des machines de guerre. Quand il se crut en état de se défendre, il leva le masque et publia une bulle par laquelle il déclarait que le serment qu'il venait de faire était nul, l'ayant prononcé sous l'empire de la force.

Cette bulle fut pour les Avignonnais une véritable

(1) Jam enim defficiente vino, et aliis victualibus totaliter, solo pane cum leguminibus aquâ et aceto infrà palatium vescebantur. *Tract. de schismate*, *tom. X*, *p.* 203.

déclaration de guerre. Benoît se rend maître de la grande tour du pont et y met une forte garnison; il incendie les arches de bois qu'il avait fait construire sur le Rhône¹, et fait fermer la porte de la ville, afin qu'il n'arrivât aucun secours du côté du Languedoc. Une grêle de pierres, des feux lancés par des fusées, des boulets dévastateurs, tombent sur la ville, font périr un grand nombre d'habitans, mettent le feu à divers quartiers, abattent plusieurs églises; la cathédrale elle-même n'est point respectée; son clocher s'écroule sous les projectiles vomis par les canons de Rodrigue. On comprit avec douleur que le saint-père était résolu d'anéantir la cité, et que rien n'était capable de le fléchir. Le Comtat eut beaucoup à souffrir de la colère pontificale; une armée de soldats espagnols y mettait tout à feu et à sang, et ne respectait que les partisans de Benoît. Tout concourait à assurer le succès de sa cause. Les Provençaux favorisaient l'anti-pape, pour lequel Louis d'Anjou s'était déclaré, et en France, le duc d'Orléans empêchait qu'on ne prît aucune résolution contre lui.

Les cardinaux et le maréchal n'avaient pu prévoir cette nouvelle levée de boucliers; tranquilles sur la foi d'un traité et sur les ordres du roi, ils étaient loin de s'attendre à une pareille félonie de la part de celui qui se disait le chef de l'Église. Revenus de leur étonnement, ils rassemblèrent leurs troupes augmentées des avignonnais auxiliaires, et attaquèrent la tour du pont, qui fut prise après avoir laissé sous ses décombres beaucoup de combattans. Ils se retranchèrent ensuite autour du palais qu'ils cernèrent de plus près. Ces dispositions prises, Boucicaut alla dans le Comtat sou-

mettre les barons qui s'étaient déclarés pour Benoît ; mais ce maréchal ne put terminer son entreprise ; il fut obligé de la suspendre pour aller au secours des Provençaux et s'opposer aux irruptions de Raymond, comte de Turenne, qui fut vaincu et se noya dans le Rhône en voulant éviter la cavalerie du prince de Tarente, frère du roi de Naples. Raymond fut enterré dans l'église de Saint-Martial.

Benoît était donc prisonnier dans son palais et gardé à vue par la garnison normande du maréchal qui ne laissait pénétrer ni avis ni lettres. Le duc d'Orléans conçut le projet de procurer la liberté au pape. L'entreprise était difficile ; le duc voulut l'exécuter, il réussit. Boucicaut était un homme actif, sévère, fidèle à son devoir ; il était donc impossible de tromper sa vigilance. Louis commença par l'écarter de la garde du palais. Les Génois, toujours en guerre avec leurs voisins et divisés même entre eux, ont recours au roi de France et se mettent sous sa protection. Charles veut bien les secourir, mais il est indécis sur le choix du négociateur qu'il enverra pour concilier leurs différends et les défendre contre les Viscomtis. Le duc d'Orléans saisit cette occasion et fait déterminer le roi en faveur du maréchal. Boucicaut part pour Gênes, et peu de jours après, Benoît est loin d Avignon.

Plusisurs versions nous sont transmises par les historiens sur l'évasion du pontife. Les uns disent, d'après Juvénal des Ursins *(Hist. Carol. VI)*, qu'un gentilhomme normand, nommé Robert de Braquemont, le fit sortir du palais déguisé en domestique. Un autre, Fantoni *(Ist. d'Avignione)*, raconte qu'on perça une muraille du côté de la cathédrale, et que Benoît en

sortit lui, quatrième, le 12 mars 1403, par les soins de Jacques de Prata, connétable du roi d'Aragon, et de là se rendit à Château-Renard. Ses amis apprenant qu'il y était en sûreté, ne tardèrent pas à venir l'y joindre, et le reconnurent pour leur seigneur. Louis II, comte de Provence, vint lui rendre visite, de sorte qu'il eut bientôt la même cour qu'à Avignon.

Les affaires de Benoît changent alors de face. Les cardinaux et les Avignonnais envoient des députations pour lui présenter leurs hommages et le supplier de pardonner leur conduite passée. Benoît se fit longtemps prier; il accueillit enfin les cardinaux, à condition qu'ils emploieraient tout leur crédit pour engager la France à rentrer sous son obédience. Il pardonna ensuite aux Avignonnais, en leur enjoignant de réparer les dommages qu'on avait faits à son palais, et qu'ils y laisseraient entrer une garnison catalane qu'il voulait y envoyer. Les Avignonnais consentirent malheureusement à tout. Cette faiblesse de leurs députés coûta plus tard le sang de nos meilleurs citoyens.

Un traité fut conclu entre l'anti-pape, les cardinaux et les Avignonnais; traité funeste qui n'apporta aucun remède aux maux de la patrie. Benoît, très-satisfait de son triomphe inespéré, voulut alors se reposer des peines qu'il avait endurées dans sa prison. Il se rendit à son château de Sorgues, où il reçut l'hommage des habitans du Comtat; il fit un petit voyage à Carpentras, et revint à son château pour y passer l'été.

Nous ne donnerons pas l'Odyssée pontificale de Benoît dans plusieurs villes de la Provence. Pendant cette pérégrination, Boniface IX mourut à Rome après quinze ans de règne. Les cardinaux regardant toujours

Benoît comme un intrus, élurent Cosmato Meliorato, cardinal de Bologne, qui prit le nom d'Innocent VII. Benoît part aussitôt pour l'Italie pour offrir la paix à son concurrent, qui lui refuse des saufs-conduits. Bientôt, sur la proposition de Juvénal des Ursins, le Parlement de Paris conclut au retrait de l'obédience envers Benoît, comme parjure à son serment.

Un concile général allait être convoqué, quand un événement imprévu vint encore tirer d'embarras le pape avignonnais. Innocent VII meurt d'une attaque d'apoplexie. Sa mort fait naître de nouvelles idées. Les cardinaux ne voulaient plus donner de concurrent à Benoît; mais, dans la crainte d'une sédition à Rome, ils portèrent leurs suffrages sur Marc-Ange Corario, noble vénitien, à condition qu'il renoncerait à la papauté à la première demande qu'il lui en serait faite. Corario promit et prit le nom de Grégoire XII.

Les démarches du nouveau pape auprès de Benoît furent dictées par un esprit de conciliation sincère. Toujours prêt à déguiser sa pensée, Benoît ne voulut pas paraître moins zélé que son concurrent. Il l'assura qu'il le seconderait de toutes ses forces, et qu'il attendait ses ambassadeurs pour convenir d'un lieu où ils pourraient travailler de concert à la paix de l'Église.

Le roi de France espéra tout de l'élection de Corario. Il envoya une ambassade auprès de Benoît et de Grégoire. Les délégués avaient pour instruction que si l'anti-pape ne donnait point de réponse sur la cession, l'édit de soustraction lui serait intimé; ils avaient ordre aussi de se rendre à Rome pour traiter également avec Grégoire; mais ce pontife les prévint, il fit partir les légats qu'il avait promis à son concurrent. Après une

vive dispute, ces légats choisirent la ville de Savone pour le lieu de leurs conférences.

Cependant les ambassadeurs de Charles VI étaient arrivés à Villeneuve-les-Avignon ; ils s'y arrêtèrent longtemps pour discuter leurs démarches. Ils continuèrent ensuite leur route jusqu'à Aix, où les députés de Grégoire vinrent les joindre. Cette caravane diplomatique se rendit ensuite à Marseille, où Benoît la reçut avec aménité, et lui donna à baiser ses pieds et sa bouche, mais il lui refusa ce qu'on lui demandait, en disant qu'on devait s'en rapporter à sa parole sacrée. Il fut si doux, si modeste, si pathétique, que le patriarche d'Alexandrie fut le premier saisi d'un repentir si vif et si prompt, qu'il tomba à ses genoux pour lui demander pardon.

Ainsi le pontife intrus maîtrisait les ambassadeurs du roi, et restait ferme dans sa résolution de ne publier aucune bulle ; les envoyés se séparèrent sans l'avoir obtenue. Benoît vint à Savone, où s'étaient rendus beaucoup de prélats, et y attendit son concurrent qui ne vint pas. De là, le pape avignonnais se dirigea sur Porto-Venere et Grégoire sur Lucques. Il n'y avait plus que quelques pas à faire poup réunir les deux pontifes : la crainte d'en venir à un dénouement les arrêta tous deux. Enfin, d'après ce mauvais vouloir, les cardinaux furent convaincus que les deux rivaux n'agissaient pas de bonne foi. On savait à quoi s'en tenir sur le compte de Benoît, et on ne put douter du peu de sincérité de Grégoire quand on sut qu'il avait fait emprisonner un Carme qui l'avait exhorté à consentir à tous ces sacrifices pour mettre un terme aux maux de l'Église.

Un procédé si hardi obligea presque tous les cardi-

naux et les prélats à sortir de Lucques pour se rendre à Pise, où il formèrent appel de tous les griefs imputés à Grégoire. Ce pape les excommunia et les priva de leurs dignités et bénéfices.

Au mépris d'une lettre du roi de France, Benoît publie la bulle de Marseille qui contenait sentence d'excommunication contre tous ceux qui persévéreraient dans la soustraction. Le roi décida que cette bulle serait lacérée, et qu'il ne fallait plus reconnaître Benoît, ni recevoir de ses lettres. Cédant à ce mouvement d'indignation, Charles donna, en outre, au maréchal de Boucicaut l'ordre d'arrêter le pontife rebelle en quelque lieu de France qu'il se retirât. La position de Benoît devenait embarrassante; ne pouvant revenir ni à Marseille ni à Avignon, repoussé par les villes d'Italie, il monte sur une galère et vient débarquer à Collioure. De là, il se rend à Perpignan, où il convoque un concile pour le 1er novembre de l'année 1408.

Cependant les cardinaux des deux obédiences, en opposition continuelle avec les deux pontifes, conviennent aussi d'un concile qui se réunirait à Pise, et informent leur pontife respectif de leur résolution. Ceux-ci ne daignèrent pas répondre à cet avis; seulement le pape de Perpignan se contenta, en faisant l'apologie de sa conduite, de se rendre au concile qu'il avait convoqué. On ne sait trop pourquoi les cardinaux, si peu constans dans le système convenu, se décidèrent à venir auprès de Benoît; ils firent plus, ils se montrèrent disposés à le reconnaître pour vrai pape. Les vœux de Benoît semblaient être comblés; il crut dès lors pouvoir parler en maître, et pour le prouver à ses ennemis, il nomme sept légats pour aller à Pise

terminer les affaires. Mais Boucicaut qui veillait fait arrêter les députés à Nîmes, par ordre du roi ; ils sont ensuite mis en liberté à la sollicitation du roi d'Aragon. Arrivés à Pise, ils furent insultés par la populace et obligés de sortir de la ville ; le légat de Bologne, Balthazar Cossa, à qui ils avaient demandé un sauf-conduit pour aller traiter avec les cardinaux de Grégoire, leur fit dire que s'il pouvait se saisir d'eux, il les ferait brûler vifs.

Le concile de Pise s'assembla le 25 mars 1408 ; presque tous les princes de l'Europe y avaient envoyé des représentans. Dans la quinzième séance, le mercredi 5 juin, malgré que Benoît eût écrit au roi de France, *qu'il était pape, et qu'il mourrait pape*, Benoît et Grégoire furent déclarés fauteurs notoires, approbateurs opiniâtres de ce long schisme, et solennellement déposés. On proclama le trône pontifical vacant, et on ordonna qu'il serait procédé à l'élection d'un pape par ceux qui en avaient le droit. Le 26 juin, ils élurent unanimement Pierre Philarge de Candie, frère mineur, nommé cardinal de Milan, âgé de soixante-dix ans ; il prit le nom d'Alexandre V.

L'élection de Philarge ne rendit pas la paix à l'Église ; au contraire, le désordre fut plus grand et l'anarchie complète ; car, au lieu de deux papes il y en eut trois, et chacun avait son obédience. Benoît XIII, irrité de la manière brutale avec laquelle on avait reçu ses légats, fulmina contre les pères du concile de Pise. Pour se former une cour digne du pontificat, et remplir les vides de son sacré-collége désert, il fit une promotion de douze ou quinze cardinaux ; en même temps l'inflexible vieillard, donna ordre à Rodrigue de se main-

tenir dans le palais d'Avignon, parce qu'il ne désespérait pas d'y revenir. Illusion trompeuse! Benoît ne devait plus revoir ses fomidables courtines, ses tourelles gothiques; Avignon avait cessé d'être la ville des papes!

Alexandre V tourna d'abord ses regards vers notre cité, et prit des mesures pour la soumettre à sa puissance. Il nous envoya le cardinal Pierre de Thurrei avec le titre de légat; Pierre avait ordre d'expulser d'Avignon et du Comtat les Catalans et les Aragonais de Benoît XIII. Le 27 mai 1410, les citoyens d'Avignon assiégent vivement Rodrigue qui s'était réfugié dans le palais, et occupait la vice-gérence, l'église Notre-Dame, le rocher et la tour du pont. Il fut si étroitement serré qu'après un an et plus de combats, le 22 novembre 1411, Rodrigue sortit du palais par composition avec ses soldats, quitta la ville et se retira en Catalogne. (1)

Le 20 février de l'année suivante 1412, l'église cathé-

(1) Nous lisons ce qui suit dans une brochure sans nom d'auteur :

» Voulant faire repentir les Avignonnais d'avoir reconnu le
» pape de Rome et non son frère Benoît, Rodrigue attira par
» trahison dans le palais douze des principaux citoyens d'A-
» vignon et les fit mettre à mort; il incendia avec des pièces
» d'artifice plusieurs quartiers de la ville, abattit le clocher de
» Notre-Dame qui le gênait dans sa défense; et se servit des
» matériaux pour élever de nouvelles fortifications. Les Avi-
» gnonnais indignés résolurent de réduire par la force ce ter-
» rible ennemi. Ils empruntèrent à la ville d'Aix sa fameuse
» couleuvrine, et le 14 février 1411, après avoir fait sauter par

drale, profanée par les gens de guerre de Rodrigue, fut réconciliée par Jean de Poitiers, évêque de Valence et de Die.

La vie de Benoît XIII n'appartient plus maintenant à notre histoire. Par suite de ce schisme déplorable, Avignon perdit son titre de capitale de la chrétienté, titre qui la fit si grande et si belle sous les premiers pontifes. Jean XXII commença à l'embellir, Benoît XIII l'abandonna toute démantelée et couverte du sang de ses habitans; et les peuples de cette époque théologique se battaient pour des pontifes qui, trop jaloux de leur autorité, ne comprirent point assez combien ces disputes violentes, ces combats meurtriers qui troublèrent le repos des peuples et ternirent l'histoire pontificale pendant cinquante ans, nuisaient encore à la paix de l'Église.

De Collioure, Benoît, vieux et cassé, mais toujours fier et entêté, s'achemina tristement vers Peniscola, place forte qui appartenait à sa famille, et d'où il brava les menaces des rois d'Aragon, de Castille et de Navarre. Enfin, pour en finir avec ce terrible vieillard, on

» la mine la tour du pont qui s'écroula avec un fracas épou-
» ventable, ils tentèrent de prendre d'assaut le palais; mais,
» obligés d'abandonner leur entreprise après une perte de qua-
» tre mille hommes, ils ne reprirent la forteresse que le
» 22 novembre suivant. »

On peut voir encore sur la tour de Barban les stygmates tracés par les boulets des Avignonnais, honorable signature militaire appliquée sur nos remparts comme une preuve de notre valeur. Cette tour est située au bas du rocher, dans l'ancien parc du bureau des coches du Rhône.

le cite à comparaître devant le concile de Constance. Deux bénédictins lui portent l'assignation. On raconte qu'en voyant approcher ces moines noirs, Benoît dit à ceux qui étaient auprès de lui : *Voici les corbeaux du concile ;* et que les bénédictins répondirent : *qu'il n'était pas étonnant que les corbeaux approchassent d'un cadavre.* Malgré la protestation énergique du pontife, le concile le déposa définitivement, ainsi que son compétiteur Grégoire. Cet audacieux Castillan mourut à Peniscola, en 1423, âgé de quatre-vingt-dix ans, après avoir tourmenté l'Europe et l'Église pendant un quart de siècle. Il était si persuadé d'être encore le chef de l'Église, qu'il ordonna aux deux cardinaux qui l'assistaient au moment de sa mort, de procéder de suite à l'élection d'un nouveau pape, sous peine d'excommunication. Il eut pour successeur Clément VIII (Gilles Munion), chanoine de Barcelone, qui se démit courageusement de cette fausse dignité, et se contenta de l'évêché de Mayorque.

La papauté cessa bientôt d'être la première des monarchies. La réforme porta un coup mortel à son influence morale ; sous la Ligue, elle sembla vouloir ressaisir ce pouvoir temporel qui lui échappait, et sous Louis XIV, Alexandre VII et Innocent XI voulurent en vain lutter avec le grand roi. Puis, vint la philosophie du XVIII[e] siècle qui tenta de détruire complètement l'autorité pontificale en préparant la révolution française qui renversa le trône et l'autel. Pie VI arraché violemment de ses états et traîné captif, mourut à Valence. De nos jours, un autre Philippe-le-Bel, non moins ambitieux, s'empara de Rome, et, ne pouvant en obtenir la cession de Pie VII, il le fit prisonnier,

l'emmena en France et renouvela à Fontainebleau la scène insultante d'Anagnie en outrageant publiquement le saint-père. Bientôt après, cette épée devant laquelle s'étaient inclinés tous les rois de l'Europe, fut brisée, et cet homme, à l'ambition insatiable duquel le plus puissant empire ne pouvait suffire, était livré à ses ennemis les plus implacables et mourait exilé sur une terre étrangère.

Avec cet épisode, riche de faits et de grands évènemens, finit, pour ainsi dire, l'histoire de la papauté, comme puissance temporelle. Pierre angulaire de la catholicité, reine et maîtresse de toutes les Églises, Rome n'est plus à proprement parler qu'une puissance spirituelle, les états du saint siége étant trop peu de chose pour compter dans la balance européenne. On ne saurait d'ailleurs disconvenir qu'il est bon que les papes soient revêtus d'un pouvoir qui, sans les rendre redoutables, assure leur indépendance et leur permette d'exercer librement leur autorité spirituelle.

Avignon, ayant cessé d'être le séjour des souverains pontifes, fut gouverné depuis par les légats ou vice-légats qu'il y envoyaient; ce ne fut plus qu'une modeste succursale de Rome, éloignée d'elle et exposée à toutes les chances de révolutions qui agitèrent la France, sa voisine. Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs les derniers momens de ce pouvoir exercé par les magistrats de Rome.

VI.

Suite de l'Essai historique. — Siége d'Avignon par le comte de Foix. — Invasion de la Provence par Charles-Quint. — François Ier. — Guerres religieuses du XVIe siècle. — Rois et princes qui ont visité Avignon. — Occupation de cette ville par les rois Louis XIV et Louis XV. — Esprit public. — Commencemens de la révolution. — Décret du 14 septembre 1790, qui réunit à la France Avignon et le Comtat. — Épisode de la guerre des Marseillais. — Napoléon Bonaparte.

1429 — 1790.



D'après le P. Bontous, jésuite, *Marie d'Avignon*, dite *la Pucelle*, se rendit, en 1429, au camp du roi Charles VII et prédit à ce monarque le succès dont le ciel bénirait un jour ses armes. Jusqu'ici Jeanne d'Arc avait sans doute effacé la réputation de Marie d'Avignon; mais grâce au P. Bontous, celle-ci pourra reparaître sur la scène politique, puisque Marie peut disputer à Jeanne d'Arc la gloire de ses prédictions sur le changement de la fortune de Charles VII.

Le siége d'Avignon par le comte de Foix, en 1433, fut un de ces orages passagers qui se taisent devant la force brutale, toujours employée pour soumettre les peuples qui veulent s'émanciper. Les habitans ne voulant pas reconnaître pour gouverneur Condulmieri, frère d'Eugène IV, se mettent sous la protection du concile de Bâle, et confèrent cette dignité au cardinal Alphonse Cariglio. Après de vaines tentatives en faveur de Condulmieri, le pape nomme le cardinal de Foix

et le charge de chasser Cariglio. Le nouveau légat fait assiéger Avignon par son frère, le comte de Foix, qui oblige cette ville à se soumettre.

Depuis deux ans on parlait du mariage d'un fils de France avec une nièce de Clément VII, Jules de Médicis, qu'il ne faut pas confondre avec le pontife d'Avignon qui avait porté ce nom et qui, surtout à Rome, était regardé comme un anti-pape. Tous les politiques considéraient ce mariage comme une chimère, parce que Charles-Quint voulait faire épouser cette princesse à François Sforce, duc de Milan. Mais Clément VII promettait de réunir le Milanais à d'autres grands domaines en faveur de l'époux futur de sa nièce; il compensa de cette manière, dans l'estime de François Ier, tous les désavantages d'une alliance si disproportionnée. Ainsi l'affaire ne fut pas plutôt résolue, que le pontife partit avec sa nièce, Catherine de Médicis, âgée seulement de treize ans, pour se rendre auprès du roi à Marseille. Dans la jeune et séduisante italienne, rien n'indique encore cette Catherine qui se rendit si célèbre sous les règnes de ses trois fils, François II, Charles IX et Henri III. François Ier s'arrêta alors à Avignon, avec les ducs d'Orléans et d'Angoulême. Les chroniqueurs nous ont laissé le récit des fêtes brillantes qui furent données à ce prince, et qui coûtèrent si peu au conseil municipal de notre ville (1533). François descendit au palais archiépiscopal, chez le cardinal de Médicis, premier pasteur du diocèse d'Avignon, et membre aussi de cette famille d'illustres marchands avec lesquels allait s'allier la dynastie des Valois.

Quatre ans après, le vainqueur de Marignan, qui

était assurément aussi brave chevalier que celui de Tunis et de la Goulette, avait répondu énergiquement au défi de l'empereur. On en vint bientôt à une guerre violente; et grâce à la connivence du marquis de Saluces, Charles-Quint, avec une armée nombreuse, fit une irruption en Provence. Les Impériaux, après bien des tentatives sur Marseille et Arles, ne purent s'emparer d'aucune de ces places.

Aussitôt que le roi de France fut instruit que son rival était entré sur ses domaines, il nomma généralissime de son armée le maréchal Anne de Montmorency, l'homme de guerre le plus expérimenté de son siècle. François Ier resta à Valence avec un corps de troupes pour protéger le camp qui allait s'établir entre le Rhône et la Durance. Montmorency s'avança avec son armée forte de 38,000 hommes, et détacha Robert Stewart, seigneur d'Aubigny, pour occuper Avignon, qui ouvrit ses portes aux 8400 hommes de Stewart (1).

Le plan du connétable était de ne risquer aucun combat et de laisser à l'empereur la fatigue d'une campagne dans laquelle il aurait tous les obstacles à vaincre. Le généralissime plaça son camp en écharpe

(1) L'historien Fantoni se garde bien de raconter par quelle ruse notre ville fut surprise et occupée militairement par ordre de Montmorency. Au contraire, il faut admirer le soin qu'il met à pallier cette occupation passagère. Les motifs d'une pareille réserve de la part d'un écrivain aussi prolixe que Fantoni, sont faciles à apprécier. Il est évident que s'il use de toutes ces réticences, c'est qu'il craint de porter atteinte aux droits du saint-siége. Th. G. *Historiens d'Avignon*.

sur le territoire d'Avignon, la droite appuyée aux murs de la ville, la gauche sur la Durance, et le château de Fargues au centre des opérations. D'après cette savante combinaison, le connétable pouvait recevoir les vivres et les munitions par le Rhône, et empêcher qu'il n'en passât dans l'armée de l'empereur, par l'occupation de la Durance.

Le roi, qui se lassait de faire à Valence le métier de commissaire des vivres, tandis que ses soldats se battaient, se hâta de descendre le Rhône avec peu de suite, et arriva au camp d'Avignon. Pendant ce trajet, qui fut assez court, tout avait changé de face dans l'armée de l'empereur; il venait de perdre ses meilleurs généraux et près de 22,000 hommes de troupes. Le chagrin le saisit; il disait sans cesse qu'il ne voulait pas se mettre à dos un fossé tel que la Durance; ainsi, loin de vouloir livrer bataille, il ne songea plus qu'à sa propre sûreté. Charles-Quint, avec une armée ruinée par une disette qui fit quelquefois manquer le pain sur sa propre table, par des maladies contagieuses qui emportaient des centaines de soldats par jour, par la vigoureuse résistance des garnisons, et par le zèle patriotique des paysans qui brûlaient leurs récoltes et assommaient tout ce qui s'écartait du gros de l'armée, fut obligé d'évacuer une province qu'il croyait déjà réunie à son vaste empire.

Alors Montmorency mit sa cavalerie en campagne, anima les paysans à s'emparer des défilés des montagnes, et donna sans cesse de nouvelles alarmes aux impériaux. La déroute fut complète jusqu'à Fréjus. « Vous eussiez vu, dit du Bellay de Langeais, hommes « et chevaux, les uns et les autres, et de tous costés

« les mourans pesle et mesle, rendent un spectacle si « horrible et piteux qu'il est misérable jusques aux « obstinés et pertinaxes ennemis; et quiconque a vu « ceci ne le peut estimer moindre que la désolation de « Jérusalem écrite par Josephe, et Thucydide en la « guerre du Péloponèse. Je dis ce que j'ai vu, attendu « le travail que je pris à cette poursuite avec ma com- « pagnie, de sorte qu'à mon retour à Marseille, je « demeurai quinze jours sans avoir puissance de mon- « ter à cheval. »

L'empereur repassa le Var le 25 septembre 1537, après avoir perdu 25,000 hommes. L'armée française, composée de soldats de toutes les nations, commit des désordres considérables dans les environs d'Avignon pendant son séjour au camp. Les soldats mirent le feu aux couvens de Montfavet, de la Tour d'Espagne, de Saint-Ruf et de Saint-Véran ; ils pillèrent et enlevèrent les meubles et les archives du château de Fargues, qui appartenait à François de Gardini. Ce seigneur ayant présenté requête au roi de France, ce prince lui donna, en dédommagement la terre de Pujaut en Languedoc.

Le pape Paul III, nonobstant son grand âge, profita de cette circonstance pour amener une réconciliation entre les deux rivaux; il se rendit sur la frontière de France, et traita séparément avec les deux princes. Le cardinal de Sadolet, évêque de Carpentras, théologien, philosophe, orateur, poète, écrivain qui de tous ceux de son temps a le plus approché de la diction des anciens, et qui ne s'est pas moins signalé par toutes les vertus épiscopales, sociales et chrétiennes; le cardinal de Sadolet, disons-nous, malgré son éloquence,

ne put consommer le traité de paix; mais il obtint une trêve de dix ans.

François Ier, après les conférences de Nice, se rendit à Marseille, où il arriva le 1er juillet; il en repartit trois jours après pour se rendre à Avignon, avec Éléonore d'Autriche, sa femme, le roi de Navarre, le dauphin et la dauphine, le duc d'Orléans, Marguerite, reine de Navarre, le connétable de Montmorency, les ducs de Lorraine, de Guise et de Wirtemberg, le chancelier de France, plusieurs cardinaux et évêques. François reçut à Avignon un courrier de l'empereur par lequel ce prince lui proposait une entrevue à Aigues-Mortes. Le roi ayant accepté la proposition, partit sur-le-champ d'Avignon avec la famille royale, et se rendit à Vauvert, où il attendit que l'empereur fût arrivé.

Guerre Civile. — La nouvelle hérésie avait pénétré dans nos pays, sur la fin du XIVe siècle, à la suite de quelques gentilshommes mécontens, restes des Vaudois chassés de leur pays par le duc de Savoie, et attirés par le seigneur de Cental qui possédait de grands biens dans les vallées et en Provence. Ces familles étaient venues s'établir autour du mont Luberon, dans une délicieuse vallée formée par les limites du Comtat et de la Provence, entre Apt et Cavaillon, et qui du nom de ces nouveaux venus, fut appelée *la Valmasque*, c'est-à-dire *vallée des Sorciers*. Ces émigrans se logèrent à Cabrières, Gordes, Goult, Lacoste, Mérindol, Bonnieux, Ménerbes, Oppède, Saint-Falex et Buous. Les seigneurs et les particuliers leur donnèrent des terres à défricher, et insensiblement ces familles se multiplièrent et s'étendirent; il y en eut même qui s'enrichirent par leur industrie.

Les Vaudois de la Valmasque commencèrent à se montrer au grand jour, en 1533, lorsqu'ils entendirent parler de la nouvelle doctrine, et qu'ils eurent appris les premiers succès des armes luthériennes. Ils envoyèrent des députés en Allemagne et en Suisse pour conférer avec OEcolampade, Bucer et Capiton. Les députés revinrent avec des instructions qui, conformément à la doctrine de Luther, recommandaient expressément de se maintenir par les armes, dans le cas où l'on voulût les inquiéter. Cette invitation fut si bien observée par les Vaudois, que, pour se mettre en état de défense, ils s'emparèrent de Mérindol, de Lacoste et de Cabrières, en chassèrent les seigneurs et les prêtres, et eurent publiquement des ministres. On sait avec quelle rigueur François Ier sévit contre les religionnaires. La cour de Rome s'associa avec celle de France pour arrêter les progrès du protestantisme. La lutte fut longue et terrible. On vit alors, comme du temps des croisades contre les Albigeois, les campagnes dévastées, les villages détruits, les châteaux assiégés, et la guerre poussée avec une extrême violence.

Parmi les chefs qui combattirent sous les étendards de Calvin, il faut placer au premier rang, Montbrun, Richieu de Mouvans, Parpaille, Glandages, Crussol, Gouvernet, Valavoire, Saint-Auban, Ferrier, et le terrible baron des Adrets (B), dont les armes étaient presque toujours suivies de la victoire. Son seul aspect, son regard farouche, son nez recourbé, son visage décharné et marqué de taches de sang noir, tel qu'on peint Sylla, imprimaient l'effroi aux plus intrépides. Son caractère atroce est peint tout entier dans

le barbare plaisir qu'il se donna sous les rochers de Mornas et à Montbrison. Dans le parti catholique, le comte de Suze, Martinenque, Blaise Capizucchi, Serbelloni, Sainte-Jalle, et le baron d'Oppède, qui deshonora par ses cruautés la bonté de la cause qu'il défendait.

Le 12 avril 1545, les restes des anciens Vaudois, alors protégés par Chasseneuz, président au parlement de Provence, firent leur soumission dans une requête contenant un grand nombre d'articles. Pendant qu'on examinait cette requête, la mort enleva Chasseneuz. A cette nouvelle, les habitans de Mérindol craignant pour eux, quittèrent le pays et se retirèrent à Cabrières; poursuivis bientôt par des troupes que commandait le baron d'Oppède, il en périt un grand nombre.

A la mort de Henri II, les calvinistes profitèrent de la confusion qui troubla le royaume pour prendre les armes et se mettre sur la défensive. En 1560, ils se montrèrent plus audacieux, dans le Comtat surtout. Le premier exploit de Montbrun et de Mouvans, arrivés, l'un du Dauphiné, l'autre de la Provence, fut l'occupation de Malaucène. La réponse insolente de Montbrun au cardinal de Tournon fit décider aussitôt le siége de cette ville. Les troupes du Dauphiné, augmentées de deux compagnies que le comte de Suze amena d'Avignon, avec quelques pièces d'artillerie, partirent de Bollène et furent augmentées en chemin par les volontaires du Comtat, particulièrement des jeunes gens de Monteux, qui voulurent prendre part à cette expédition. Montbrun ne fit pas preuve de courage; à l'approche des catholiques, il se sauva et abandonna la place. Cette affaire fut la seule qui eut lieu

dans le Comtat en 1560. Le jeune François II mourut sur la fin de cette année. La minorité de Charles IX offrit encore aux calvinistes l'occasion de se mettre en campagne.

La guerre était allumée dans les environs d'Avignon: Tarascon vit la défaite des catholiques ; Orange fut occupé par Perrinet-Parpaille ; Montpellier, Nismes, Uzès virent flotter les bannières du protestantisme sur leurs murs. Avignon trembla. Les magistrats durent prendre toutes les précautions pour la sûreté de la ville, aidés par la garnison que commandait Fabrice Serbelloni, neveu du pape. On fit venir de nouvelles troupes, on creusa des fossés, on plaça quarante-deux pièces d'artillerie sur les plateformes, et le conseil de ville fit construire quatre moulins à vent sur le rocher.

Les huguenots d'Orange agissaient de concert avec ceux de la Provence. Dans le temps que Mouvans assiége Pertuis, Parpaille tente de surprendre Châteauneuf-de-Pape; il est repoussé. Pour se venger de cet affront, il passe le Rhône et va ravager Saint-Laurent-des-Arbres. Fier de ce succès, il propose au conseil d'Orange de faire transformer en monnaie toute l'argenterie des églises déposée à l'hôtel-de-ville. Il part pour Lyon ; mais à son retour, il fut reconnu au bourg de Viviers et arrêté par la populace, qui se saisit aussi d'une barque chargée d'armes qu'il amenait avec lui. Ce fut là le dernier exploit du primicier de l'Université. On le promena de prison en prison, et fut enfin traduit à Avignon, où, après avoir été suspendu pendant quelques jours dans une cage de bois, il eut la tête tranchée le 9 septembre 1562. Sa maison d'Avignon fut rasée, et le local converti en place publique:

c'est celle qui porte aujourd'hui le nom de *place Pie*, en l'honneur de Pie IV qui régnait alors.

La guerre s'étendit peu de temps après dans tout le Comtat. Les calvinistes s'étant emparés d'Orange, firent de cette place leur quartier-général. En 1562, les opérations militaires s'étendirent sur un rayon plus large. Orange fut repris et saccagé par Serbelloni. Des Adrets, voulant venger ses co-religionnaires descend du Dauphiné, dont il était la terreur, et, à la tête d'une petite armée à laquelle il avait fait prendre pour cocarde une feuille de chêne, s'empare d'abord de Pierrelate, où commandait un capitaine Richard de Valréas, qu'il fait précipiter du haut des murailles, ainsi que ses compagnons (1), malgré la promesse qu'il leur avait faite de leur conserver la vie sauve. De Pierrelate, il va à Bollène, et de là à Valréas, qui fut pillé et saccagé. Les portes lui en furent livrées par un nommé André, auquel sa trahison et son apostasie valurent un rang distingué parmi les calvinistes. Tous les lieux d'alentour, Visan, Richerenche, Grillon, éprouvèrent le même sort. Cette irruption, si soudaine qu'elle ne put être ni prévue, ni empêchée, fit passer pour quelque temps entre les mains des huguenots les places importantes de Valréas, de Visan et de Bollène.

Quelques jours après, Montbrun, gentilhomme dauphinois, autre chef des calvinistes, vint dans le Comtat joindre le baron des Adrets, et l'une de leurs premières opérations fut la prise de Mornas. Tout le monde connaît le traitement atroce qu'ils firent éprouver à la

(1) Discours de M. de Perussis, page 48.

garnison, précipitée tout entière du haut des murs (2).

Le comte de Suze, qui se trouvait à Sorgues, n'ayant pas assez de forces pour empêcher ces progrès, tenta une diversion et chercha à s'emparer de Bollène ; il ne put y réussir. Alors il marcha droit à Valréas, ayant avec lui une troupe nombreuse et une suite de gentilshommes, parmi lesquels se trouvaient Montdragon, Montemart, Pierre Vive, gentilhomme de Chieri; Glandage, Ferrante Pagano, napolitain, guidon de la compagnie du prince de Salerne. Le baron des Adrets avait mis pour gouverneur dans Valréas le capitaine André; mais celui-ci abandonna la place; les uns disent après avoir perdu plusieurs des siens, d'autres sans coup férir (3). Le fait est qu'André sortit de la ville le 23 juillet; le comte de Suze y entra le même jour, et le pillage s'en suivit.

Bataille de Valréas.—Mais les huguenots ne laissèrent pas les catholiques jouir long-temps de leur butin. Dès le 23 même, Montbrun accourt devant Valréas; deux jours après, des Adrets vient joindre son lieutenant, amenant avec lui un nombreux renfort composé de Français et d'un corps de Suisses ou d'Allemands que lui avait remis le prince de Soubise. Les deux corps d'armée se réunirent sur un côteau planté de vignes, à quelque distance de la ville, et s'y établirent d'une manière avantageuse. Le comte de Suze, de son côté, ne se posta pas avec moins d'avantage, et, rassemblant ses troupes sur un plateau élevé qui dominait la ville, il attendit l'ennemi, s'appuyant sur les murs de Valréas,

(2) Voir la notice sur le baron des Adrets.

(3) P. Justin, *Hist. des Guerres civiles du Comtat*, t. 1, pag. 145.

et ayant devant lui, au pied de son camp, son artillerie pointée vers le nord, contre la colline située vis-à-vis, à une portée de canon et où se trouvait le baron des Adrets. L'espace qui séparait les deux armées était coupé par une infinité de tranchées, de ravins et de fossés qui en rendaient le trajet difficile. Néanmoins les généraux calvinistes donnent le signal de l'attaque. Leurs troupes s'élancent pleines d'ardeur ; mais la difficulté de la marche est telle qu'elles sont obligées de s'arrêter ; l'enseigne de la compagnie des Suisses, épuisé en même temps de fatigue et de chaleur, meurt accablé sous le poids de sa cuirasse. Alors des Adrets et Montbrun, redoutant pour leurs soldats l'ardeur du soleil et l'emportement de leur courage, les rappellent, les laissent reposer un instant, et ensuite, par un chemin beaucoup plus long, mais moins pénible, les ramènent sous les retranchemens du comte de Suze.

Celui-ci, loin de les attendre dans son camp, se porte à leur rencontre : alors les huguenots, enthousiasmés par la présence du baron des Adrets, crient victoire, et se précipitent sur les catholiques.

Le choc fut terrible et la mêlée sanglante. C'était un combat d'homme à homme : en un instant le sol fut jonché de dix-sept cents morts (1) Le comte de Suze et toute sa suite firent des prodiges de valeur ; mais, malgré son opiniâtreté, la victoire demeura au baron des Adrets et à Montbrun.

Telle est cette bataille de Valréas, que chaque parti veut avoir gagnée, la plus importante qui ait eu lieu près de cette ville, et l'une des principales que les

(1) Fantoni.

huguenots et les calvinistes, commandés par leurs meilleurs capitaines, se soit livrée dans le Comtat Vénaissin.

Siége de Carpentras. — Les Avignonnais prirent de telles précautions de défense, que les calvinistes n'osèrent plus faire aucune tentative sur cette ville. Ceux-ci dirigèrent leurs attaques sur Carpentras, resté fidèle à la religion catholique. En conséquence, ils quittèrent leur camp de Sorgues, et s'approchèrent de la capitale de la province. Leur arrivée y fut annoncée par l'incendie du couvent de Saint-François, situé près des murs de Monteux. L'armée huguenote parut devant Carpentras, le jour même de cet exploit; elle campa sous la ville, du côté du nord, mais à une certaine distance des remparts, et se logea sur le bord de la rivière de l'Auzon, dans un quartier où leur chef se crut entièrement à couvert.

Rien n'avait été négligé pour la sûreté de la ville. On y avait pris les mesures dont on avait usé à Avignon pour se mettre à l'abri d'une surprise. Faulquet de Sainte Jalle, de la maison de Tollon, commandait dans la place. Il avait avec lui sept compagnies, qui marchaient sous les ordres des capitaines Venasque, La Couronne, Baudon, Beauchamp, Joannis, d'Albret de Mormoiron, et Sassenti, florentin. Bon nombre de gentilshommes étaient venus se dévouer à la défense de la cité menacée. On abattit les arbres et les bâtimens extérieurs jusqu'à une certaine distance, sans épargner même le monastère de Saint-Ruf; on construisit une casemate près la porte de Mazan, pour faciliter les sorties, et les habitans se montraient animés d'une ardeur guerrière qui faisait présager des succès.

Le baron des Adrets et ses huguenots trouvèrent Carpentras disposé à les bien recevoir quand ils en vinrent former le siège le 28 juillet 1562. Ils reconnurent qu'ils avaient à faire à des gens déterminés, et que, malgré les espérances que leur donnaient les partisans qui s'étaient joints à eux, ce siége leur coûterait cher, s'ils voulaient le poursuivre. En effet, ils furent battus dans une sortie que firent à propos Venasque et le chevalier Ceciliano, à la tête d'une partie de la garnison. Ce petit fait d'armes étonna le baron des Adrets; un second le déconcerta tout-à-fait. Il se croyait dans son camp à l'abri du canon; mais un artilleur Carpentrassien ayant remarqué une tour du haut de laquelle on découvrait la position des assaillans, on y fit monter une couleuvrine que le canonnier pointa sur le camp, malgré l'obscurité de la nuit. A la première volée, un boulet tombe dans la tente du baron, pendant qu'on lui versait à boire; il faillit être emporté. Cet évènement l'avait tellement impressionné, que dans sa vieillesse il disait encore *que Carpentras lui avait laissé souvenance.*

Le baron se contenta de changer de position. Il avait tellement compté que la terreur qu'il inspirait lui ouvrirait les portes de la ville, qu'il avait entrepris ce siége sans attendre son artillerie. La petite batterie de la tour ayant mis le désordre et la confusion dans le camp, le baron n'espérant plus rien, craignant surtout l'arrivée de Serbelloni qui était annoncée, il songea à battre en retraite. Il décampa dans la nuit du 3 au 4 août. Outré de dépit, et concentrant sa colère en lui-même, ils marcha vers Courtheson, poursuivi par les troupes et par les citoyens de Carpentras, qui, aidés par ceux de Mazan, de Mormoiron, de Villes, de Be-

doin, de Crillon, de Caromb, de Baumes, et autres lieux des environs pillés par les huguenots, lui tuèrent beaucoup de monde et lui prirent presque tout son bagage.

Les huguenots ayant passé le Rhône, s'emparèrent de Roquemaure le 25 août, et le 26 Saint-Laurent-des-Arbres tomba en leur pouvoir. Ils y massacrèrent quatre-vingts personnes, firent rôtir le curé sur l'autel de l'église, et partirent en incendiant le village. Le Comtat, dégarni de troupes, leur offrant de nouveaux exploits, ils s'avancèrent jusqu'à Sorgues. Serbelloni y accourut avec 300 hommes d'infanterie et 200 chevaux. Des Adrets ne les attendit pas; il traversa le Rhône, et s'approcha de Villeneuve pour se rendre maître du fort et de la tour. Il s'y présentèrent effectivement, et voulurent y pénétrer par surprise; mais François Scarfi, florentin, qui y commandait pour le roi, les accueillit avec vigueur, et Serbelloni étant survenu avec Saint-Christol, Ledenon, Gorcio et Barjac, capitaines au régiment de Joyeuse, il les menèrent vertement, leur tuèrent trente hommes et en firent un plus grand nombre prisonniers.

Siége de Sorgues. — Maîtres de Roquemaure et de Châteauneuf, le baron pouvait tomber à l'improviste sur le Languedoc et le Comtat. C'est ce qu'il fit le 29 août; avec 3,000 hommes d'infanterie et 400 chevaux, il se présenta devant le château de Sorgues, dans lequel il ne se trouvait que vingt-cinq soldats italiens. La place fut incontinent battue par une couleuvrine et trois autres pièces de canon. Les huguenots, après avoir fait brèche, donnèrent un assaut qui leur coûta cent douze hommes. Les Italiens, excellens archers, se défen-

daient en désespérés; mais enfin, accablés par le nombre et pressés de tous les côtés, ils gagnèrent le haut d'une tour, d'où ils continuèrent à tirer sur les calvinistes qui étaient entrés dans le château, jusqu'à ce que, forcés par l'incendie que ceux-ci avaient allumé contre la tour, ces braves en sortirent par un dernier effort, en traversant les flammes, et en passant sur le ventre de leurs ennemis étonnés. Deux seulement périrent dans le feu; les autres arrivèrent à Avignon sans obstacle. Les huguenots vainqueurs incendièrent le château, l'un des plus beaux de la contrée, bâti par le pape Urbain V. Le vent, qui soufflait avec violence, activa tellement les flammes, que dans peu de temps les murailles restèrent à découvert.

L'infatigable Serbelloni sortit d'Avignon le lendemain avec 400 hommes pour aller chasser les ennemis du château de Sorgues. Crillon, Turcot, Saint-Alban, d'Agard, la Barthelasse, Taillades, Montfaucon, Maligeai, Lauris, d'Aubres, Modène, Pagan, Copola, Dragonet, Fogasse, Suarès, Velleron, Puget, Cesarelli, Venasque, marchèrent avec lui; Javon et Panisse sortirent de la ville, et restèrent sous les remparts avec une partie de la garnison, pour soutenir l'attaque. Les huguenots, qui s'attendaient à ce coup de main, s'étaient mis en campagne, et s'étaient rangés en colonne circulaire pour envelopper les catholiques qu'ils attendirent de pied ferme. Des Adrets avait pour lui la supériorité du nombre. Aussi Serbelloni fit-il retraite et ramena sa troupe à Avignon. La fierté que leur inspira le refus de combat faisait dire aux calvinistes que s'ils l'eussent provoqué, il seraient entrés dans Avignon et y auraient dîné. *Mais le dîné ne leur était pas préparé*,

dit plaisamment Perussis, *et si on eût permis au peuple de sortir, on leur eût évité une indigestion.*

Des Adrets acheva de ruiner le château de Sorgues et dévasta le couvent des Célestins de Gentilly. Il saccagea ensuite Vedènes, Saint-Saturnin, Châteauneuf de Gadagne, le Thor et Caumont. Le château de ce lieu, appartenant à Loys de Perussis, fut incendié.

Après avoir pris et pillé Cavaillon, des Adrets parcourt avec rapidité de Maubec à Robions, de Goult à Cabrières et Lagnes, en incendie les châteaux et dévaste les campagnes. Il porte de là ses armes en Provence, assiège Apt sans succès, parcourt le pays, lorsque pendant son absence, les catholiques du nord, avec un secours envoyé par le pape, se présentent devant Valréas et s'en emparent. Mais le farouche baron revient sur ses pas, prend Piolenc et Mondragon, et rentre dans Valréas qu'il trouve dépourvu.

La paix d'Amboise réduisit au repos les armées belligérantes; mais les calvinistes ne tinrent aucun compte du traité apporté par le comte de Vaux. Alors Serbelloni leur fit la guerre avec succès : il reprit le Barroux, Cairanne, Sainte-Cécile, Visan et Valréas.

L'année 1563 ne fut pas moins désastreuse pour les deux partis. Serbelloni prend Camaret; Sainte-Jalle est battu par Crussol sous les murs de Sérignan; Châteauneuf-Calcernier est incendié par ce chef calviniste, qui surprend aussi Séguret par escalade. Orange, Piolenc, Caderousse, Sorgues, Monteux, Sarrians, Courtheson et Védènes éprouvent tous les malheurs de l'invasion. En vain, le roi de France ordonne-t-il aux vainqueurs de sortir des terres du pape ; au mépris de cet ordre souverain, ils pillent et saccagent Entraigues

Morières, Gigondas, Sablet, Malaucène, le Barroux, Entrechaux et Bedoin; en vain les États s'assemblent le 15 mai pour s'opposer aux maux de la guerre, leurs sages délibérations n'apportent aucun remède; en vain le brave comte de Suze prend-il d'assaut Mornas, les huguenots de Provence n'en jettent pas moins des troupes sur tous les points menacés; en vain le baron de la Garde négocie-t-il la paix, cette paix ne peut être conclue, tant l'acharnement était grand des deux côtés. Mormoiron et Métamis sont pris par escalade le 5 juillet; les campagnes du Thor, de Saint-Saturnin, de Thouzon et de Gadagne sont de nouveau ravagées. Moins heureux sur un autre point, les calvinistes reculent devant le courage de la population de Crestet, inébranlable devant le siége le plus régulier qui se fût fait dans le Comtat. Le 6 juillet, Rangoni les écrase sous les murs de Carpentras et les poursuit jusqu'aux portes de Monteux.

Le maréchal de Vieillevigne arrive à Villeneuve le 18 juillet pour négocier la paix; ses ordres sont méprisés, et les ravages continuent dans les campagnes d'Avignon, de Carpentras, de Pernes, de Malemort et de Mazan. Les huguenots convoquent une assemblée à Sainte-Cécile le 25 juillet, et se donnent le titre de représentans de la province. De nouvelles hostilités recommencent sur tous les points par ordre de l'assemblée qu'on n'a pu dissoudre. Un choc a lieu sous Thouzon; les catholiques y sont battus. Vassadel de Vaqueiras fait une sortie pour surprendre Mouvans sous les remparts de Carpentras; Mouvans échappe à ce danger. D'un autre côté, les calvinistes échouent à Baumes et à Bonpas. Vieilleville obtient enfin une sus-

pension d'armes; mais pendant que les Provençaux évacuent une ligne du Comtat, les Dauphinois recommencent la guerre sur une autre. Mormoiron est assiégé le 7 août par Serbelloni, qui fait capituler la place. Vieillevigne veut porter lui-même le traité de paix aux députés réunis à Caderousse. En arrivant, son domestique est assassiné, et le maréchal lui-même reçoit plusieurs coups de feu en paraissant à une fenêtre : heureusement les balles ne portèrent pas. Le maréchal quitte Caderousse en laissant à Serbelloni le soin de venger cette offense; celui-ci ne se croyant plus lié par le traité, se rua sur le Barroux, et plusieurs villes effrayées firent leur soumission au vainqueur.

Les chefs huguenots avaient enfin mis bas les armes. Calvin était mort, les jésuites venaient de s'établir à Avignon; Charles IX était venu nous visiter, et avait porté des paroles de paix. Serbelloni, après tant de batailles, voulut revoir le ciel de l'Italie; il mourut à Rome le 24 octobre 1566. Rangoni lui succéda. Le cardinal d'Armagnac vint administrer la province et prit des mesures pour rendre nulles les tentatives des calvinistes. Une bulle du pape institua pour Avignon le tribunal de la Rote : tout faisait présager la fin de nos malheurs.

Trop de haines existaient cependant entre les deux partis pour que la paix pût être durable; les calvinistes furent bientôt fatigués de cet état de repos. Une confédération fut signée à Barbentane entre le cardinal, le vicomte de Joyeuse et Gordes pour se prêter mutuellement des secours dans ces nouveaux dangers. De Suze, réuni à Joyeuse, prend Mornas à l'improviste, et sort vainqueur d'un combat devant Bollène. Les cal-

vinistes de Provence et du Dauphiné firent leur jonction et ravagèrent les environs de Carpentras; ceux d'Orange imitèrent cet exemple. Le baron de la Garde fut envoyé pour châtier cette ville, foyer perpétuel de la révolte. Orange se soumit et reçut La Molle, favori de Charles IX, pour gouverneur. Un cordon de troupes ennemies enveloppait le Comtat; elles s'étaient emparées de Saint-Laurent-des-Arbres; dans le midi, elles se rassemblaient à Apt, à Lourmarin, à Mérindol et à Besse. La nécessité de se défendre devint plus pressante : des troupes furent levées; le ban et l'arrière-ban convoqués; les forces réunies se rendirent à Carpentras le 2 septembre 1568, et le cardinal envoya un renfort considérable à La Molle.

L'amiral de Coligny, accompagné des princes de Navarre et de Condé, était descendu dans le Languedoc en 1569. Après avoir inutilement assiégé Montpellier, Lunel et Aymargues, défendus par le maréchal de Damville, petit-fils du connétable de Montmorency, il établit son camp à Anduze. Coligny ne laissa pas ignorer ses projets sur Avignon : on savait qu'il avait résolu de s'emparer de cette ville pour l'ériger en république, et par là se rendre indépendant et redoutable à la France pendant ces temps de troubles. Le cardinal veilla avec tant d'exactitude sur les démarches de Coligny, qu'il rendit inutile tout ce que celui-ci entreprit, soit par force ouverte, soit par des émissaires secrets.

L'entrée de Montbrun dans le Dauphiné, en 1570, enhardit les religionnaires de la Valmasque : ceux de Mérindol furent les premiers à se révolter; ils arrêtèrent un convoi d'armes qui venait de Milan pour le Comtat et incendièrent ensuite le château de Javon.

Les champs de Lauris, de Ménerbes, d'Oppède, de Maubec, des Taillades, et même de Cavaillon, furent visités par les calvinistes provençaux. Réunis à ceux de Murs, ils poussèrent jusqu'à Mormoiron, qu'ils ne purent surprendre. La Valmasque continuait ses déprédations, pendant que ses affiliés de Vinsobres brûlaient le château de Puymeras, et ravageaient les cantons de Sérignan, de Vaqueiras, de Baumes, d'Aubignan et du Barroux. Heureusement, pour mettre un terme à tant de calamités, la paix publiée à Saint-Germain dans le mois d'août, nous fut communiquée par le maréchal de Damville, à son retour de l'expédition de Saint-Gilles.

Cette *paix boiteuse*, que le roi venait de signer avec les huguenots de France, fut favorable au Comtat; la tranquillité y fut rétablie pendant toute l'année 1571 et une partie de 1572. Mais après le massacre de la Saint-Barthélemy, la faction des *politiques* ou des *mécontens* se releva avec indignation. Le pape Grégoire XIII envoya d'Italie 600 hommes de troupes sous la conduite de Martinenque, lieutenant-général du Comtat, ce qui n'empêcha point les calvinistes de faire une tentative sur Venasque le 21 avril 1573. Scipion Valavoire, dont le frère avait été tué à Paris dans le massacre général, résolut de s'emparer de Ménerbes, malgré la suspension des hostilités ordonnée par le roi. Ce projet lui réussit : Ménerbes fut pris. Les efforts de Henri III pour rétablir la paix dans nos provinces désolées, en venant lui-même à Avignon, furent inutiles ; on eut peu d'égards pour ses intentions pacifiques, puisque pendant son séjour dans cette ville, les calvinistes s'emparèrent de Crestet et les catholiques de Mérindol. Montbrun,

le digne rival de des Adrets, fut enfin fait prisonnier, le 4 juillet 1575, dans les défilés de Quint et de Saillans ; il eut la tête tranchée à Grenoble le 12 août.

Siége de Ménerbes.— Depuis le 1er octobre 1573, Ménerbes était au pouvoir des calvinistes. Le siége de cette place fut résolu dans une assemblée tenue à Avignon en 1576, mais ce ne fut que l'année suivante que les opérations commencèrent. En conséquence, Henri de Valois, grand prieur de France, le maréchal de Retz, Matteucci, Grimaldi, Montluc, évêque de Valence, Balagni et son fils, le bailli de Manosque, et plusieurs chevaliers de Malte voulurent prendre part à l'entreprise. Une nombreuse artillerie, trois ou quatre mille hommes de troupes, c'était plus qu'il n'en fallait pour réduire cette bicoque défendue par Ferrier, et ensuite par Saint-Auban. Cependant le siége fut fort long, la place ne se rendit que sur la fin de l'année 1578, par l'impéritie du grand prieur qui commandait. La paix entre les catholiques et les huguenots de France fut rétablie par l'édit du 5 octobre, qui servit de prétexte à la Ligue pour s'armer contre le roi. Saint-Auban n'ayant obtenu aucune retraite, les huguenots du Dauphiné voulurent lui en assurer une, et refusèrent d'accepter l'édit à moins que le siége de Ménerbes ne fût préalablement levé. Cette raison détermina le grand prieur à se retirer en Provence avec ses troupes ; le maréchal de Retz était malade à Sorgues et fut bientôt rappelé à la cour; Matteucci, cassé et infirme, se rendit à Avignon ; de sorte que Grimaldi resta seul avec les soldats italienset provençaux, auxquels le régiment d'Avignon, qui était au siége de Montpellier, vint se joindre aussitôt que la paix fut publiée en France. Grimaldi était toujours de-

vant Ménerbes, qu'il tenait étroitement bloqué. Le grand-prieur était venu à Apt par ordre du roi pour presser la reddition de la place assiégée ; les conférences traînaient en longueur, et les propositions furent refusées par Saint-Auban, quoique la ville fût réduite à la dernière extrémité. Cependant Saint-Auban, d'après les instances de la princesse de Salernes, sa belle-mère, quitta Ménerbes dans la nuit, accompagné de trente hommes, emmenant avec lui Ferrier et son neveu, encore malades l'un et l'autre de leurs blessures. Il emporta tout l'argent de la ville, et celui qu'il eut tirer de la rançon des prisonniers ; il se dirigea sur Gap, laissant Maynard blessé d'un éclat de boulet, et Bernus, sans aucune ressource pour continuer la résistance. Ménerbes fut enfin rendu au pape le 9 décembre 1578. Les assiégés obtinrent une capitulation honorable. Grimaldi exigea que les habitans évacuassent la place, et se retirassent à Murs, escortés par deux cents soldats catholiques.

A Avignon, des partisans de la Réforme tentèrent plusieurs fois de livrer cette ville aux huguenots ; leurs conspirations furent découvertes. Le 22 juillet 1578, ils devaient entrer, avec cinquante arquebusiers, par la porte des Miracles ; 200 archers, cachés dans une île du Rhône, vis-à-vis cette porte, s'y seraient présentés à un signal donné et entreraient dans la ville avec un corps suffisant d'infanterie. Le projet était de s'emparer d'abord du rocher, du palais de l'archevêque et de quelques églises pour se rendre plus facilement les maîtres de la ville ; et pour mettre la populace dans leurs intérêts, ils étaient convenus de lui promettre le pillage. La Salle, Soubeiras, Siroque, Fontaine-Rousse et

de Cambis, convaincus d'être les auteurs de cette conspiration, furent pendus le 25 janvier 1581; le bourreau leur coupa la tête et porta leurs corps au cimetière de la Madeleine. Les têtes furent exposées sur les remparts, du côté du Rhône.

Il faut nous arrêter ici, car la plume est lasse d'écrire cette lamentable histoire de combats, de pillages, de dévastations, de trahisons et de supplices, histoire qui ouvre ses pages sanglantes en 1560 pour ne les fermer qu'en 1594, époque où Henri IV eut le double avantage de faire reconnaître ses droits à la couronne et d'éteindre le feu des guerres civiles dans le royaume. Il ne nous reste qu'à déplorer ces guerres dans lesquelles, des deux côtés, la religion ne fut bien souvent qu'un masque pour l'ambition des chefs de parti, et un prétexte pour les haines et la cupidité des masses. Il se commit de part et d'autre des atrocités sans exemple; aussi, il faut le déclarer pour être vrai, au XVIe siècle aucun parti ne fut innocent, aucun également ne fut seul coupable : c'est là, au reste, l'histoire de toutes les dissensions civiles.

Pendant ces guerres malheureuses, le roi Charles IX, accompagné de la reine-mère, du duc d'Alençon, son frère, de Marguerite de France, sa sœur, du prince de Navarre, du duc et de la duchesse de Savoie, du connétable de Montmorency, des cardinaux de Bourbon, de Guise et de Joyeuse, arriva à Avignon le 24 septembre 1564. Les États de la province lui présentèrent quelques étoffes d'or, produits de notre industrie, et une toque ornée de perles et de diamans.

Le 17 novembre 1574, Henri III arriva à Avignon par le Rhône; il avait avec lui Catherine de Médicis, sa

mère, le duc d'Alençon, son frère, le roi de Navarre, les cardinaux de Lorraine et de Guise, et Birague, chancelier de France. Les magistrats de la ville lui offrirent à son entrée, une croix enrichie de diamans, et une chaîne d'or parfumée de musc. Le cardinal lui donna à souper au nom du pape dans une salle du palais, et le cardinal d'Armagnac le reçut en son particulier, dans le collége du Roure. Henri III fit l'ouverture des États du Languedoc à Villeneuve, le 25 novembre. Pendant son séjour à Avignon, ce prince se fit inscrire sur le catalogue des pénitens blancs, en présence du roi de Navarre et de toute sa cour. Il assista à la messe dans leur église, le jour de sa réception, revêtu de l'habit de pénitent; après laquelle le recteur lui présenta une discipline faite de chaînettes d'argent, avec des mollettes d'or. Il assista à la procession le 4 décembre, habillé en pénitent, et porta la croix de la confrérie.

Au commencement du 17e siècle, on vit sur le Rhône Richelieu remontant ce fleuve, et satisfait, quoique mourant, de traîner à sa suite De Thou et Cinq-Mars ses ennemis, convaincus de haute trahison, qui allaient porter leurs têtes sur l'échafaud; le cardinal-ministre se reposa quelques jours à Avignon, et donna à la congrégation des Doctrinaires une lampe d'un haut prix.

L'oratorien Jean-François Bordini, évêque de Cavaillon, devenu archevêque de notre ville, reçut, en 1600, Marie de Médicis, et déploya en cette occasion un faste et une pompe inouis.

En 1610, Étienne Dulci, savant religieux de l'ordre de Saint-Dominique, archevêque d'Avignon et en même temps vice-légat, fit les honneurs de la ville en cette double qualité au roi Louis XIII, avec une magnificence royale.

Le 19 mars 1660, Louis XIV venant d'Arles et se rendant sur les frontières d'Espagne, au-devant de l'infante Marie-Thérèse, arriva à Avignon, accompagné de la reine-mère, du duc d'Orléans, de *Mademoiselle* d'Orléans et du cardinal Mazarin. *Mademoiselle* étant arrivée deux jours avant le roi, le vice-légat Gaspard de Lascaris, mit à sa disposition le palais apostolique, mais elle préféra descendre à l'hôtel de Crillon. La reine-mère, qui était allée à Apt visiter les reliques de Sainte-Anne, sa patronne, rejoignit son fils à Avignon. Pendant les onze jours qui s'écoulèrent entre l'arrivée et le départ du roi, ce ne fut que fêtes et divertissemens. Louis, pour s'en délasser, fit un voyage à Orange. Le reste de son séjour fut rempli par diverses visites aux établissemens publics de notre ville, par une revue des mousquetaires et des chevau-légers de sa garde, et par les exercices religieux de la semaine sainte. Le roi fit ses Pâques à Avignon; il lava les pieds à treize pauvres le jour du jeudi-saint, et accomplit d'autres actes de piété.

Le 1er avril, le roi se mit en route pour Nîmes; il voulut sortir de la ville, et traverser le pont à cheval. Notre grand monument de la république avignonnaise était décoré dans toute sa longueur de tentures de velours. D'après la tradition populaire, ce serait dans cette heure de fête et de triomphe, que le monarque aurait conçu la pensée de répondre à notre bienveillante hospitalité par une mesure désastreuse à notre industrie; il est impossible de s'appuyer ici de l'autorité de l'histoire orale : le Rhône faisait au pont une guerre assez dangereuse pour que le roi de France n'eût pas besoin de concourir à une destruction dès long-temps inévitable.

Depuis plusieurs années, notre ville gouvernée par un légat (1) ou un vice-légat du saint-siége, par son viguier, ses consuls auxquels était joint un docteur qui avait le titre d'assesseur, n'avait vu troubler la paix dont elle jouissait que par quelques séditions passagères.

Louis XIV s'empara deux fois du Comtat, en 1662 et en 1688, pour punir la conduite peu mesurée d'Alexandre VII et d'Innocent XI envers ses ambassadeurs; Louis XV imita cet exemple en 1768, pour venger l'injure que Clément XIII avait faite au duc de Parme; mais ces actes rigoureux avaient toujours été suivis d'une réconciliation prochaine et de la restitution.

Les rois de France auraient pu facilement s'emparer de cette belle contrée; les foudres du Vatican, depuis long-temps émoussées, eussent été impuissantes pour les en empêcher; mais le cabinet de Versailles trouvait plus politique de tenir la cour de Rome dans une sorte de dépendance, en la menaçant, sur le plus léger mécontentement, de la perte de cet État, auquel le saint-siége attachait du prix, quoiqu'il n'en retirât aucun revenu. L'argent produit par les taxes qui y étaient imposées, se dépensait dans le pays pour l'entretien des bâtimens et des routes, la solde des troupes et le traitement des officiers civils; les habitans ne payaient presque point d'impôts; aussi l'industrie était-elle à peu près nulle, l'Avignonnais n'ayant pas besoin de travailler beaucoup pour se procurer sa subsistance; du reste, toutes les productions du pays payaient des droits considérables

(1) L'origine de la légation d'Avignon date de l'année 1409: le pape Alexandre V l'établit durant le schisme d'Occident, tandis que Pierre de Luna, qui se disait souverain pontife,

à leur sortie, et, de cette manière, le trésor des rois de France retirait d'Avignon plus de revenus que si son territoire leur eût appartenu.

Ces possessions momentanées eurent une influence immense sur notre civilisation; rien ne s'y accomplit, il est vrai, mais tout s'y prépara. La société ne se modifie pas en un jour; quelques idées jetées d'abord se fortifient avec le temps, et deviennent, pour une autre époque, le principe des évènemens qui la dominent. De 1768 à 1789, ces idées eurent le temps de mûrir. Les élémens en étaient encore confus et désordonnés, les forces anciennes en possession de notre société vieillie absorbaient sans doute les faits qui décélaient nos secrets désirs, mais successivement ces faits se régularisèrent et prirent place dans les mœurs publiques.

Depuis la dernière occupation, l'esprit français avait jeté de profondes racines sur notre sol; bien des cœurs soupiraient après la réunion au grand empire qui nous environnait de tous côtés. Aussi, quand la révolution française renversa nos anciennes institutions sociales, tous les efforts de Pie VI et de Casoni, ne purent empêcher les idées nouvelles de pénétrer à travers les portes de la ville qu'on tenait soigneusement fermées. Malgré ces précautions, l'influence française triompha de la résistance. Le consulat fut renversé et remplacé par une municipalité qui adopta aussitôt les

s'était éloigné de cette ville. Lorsque Urbain V transféra le siége pontifical à Rome, en 1367, il se contenta de confier le gouvernement d'Avignon à Philippe de Cabassole, évêque de Cavaillon, patriarche de Jérusalem et recteur du Comtat-Vénaissin.

couleurs nationales ; des cris s'élevèrent alors pour demander la réunion à la France. Un pacte fédératif eut lieu entre la ville d'Avignon et vingt-cinq communes du Comtat; mais en opposition à cet acte, une autre alliance est signée à Sainte-Cécile entre les communes du Haut-Comtat pour s'opposer à la réunion.

A la suite de l'hiver désastreux de 1789, qui avait si cruellement pesé sur nos contrées, une agitation sourde annonçait la prochaine éruption du volcan révolutionnaire. Des symptômes funestes, des germes de malaise travaillaient les habitans d'Avignon. On redoutait une disette, et ces craintes, exploitées par la malveillance, amenèrent une émeute.

Dans le mois de mars 1790, la foule révoltée abattit les armoiries de la ville placées sur la porte de nos consuls, qui pourtant s'étaient dévoués au soulagement des maux de la classe indigente avec un zèle infatigable. Excitée par ce premier acte de sédition, la foule s'abandonne à la violence de ses passions, elle se transporte au couvent des Dominicains dont elle pille les greniers. Les divers magasins de blé qui se trouvent dans la ville subissent le même sort.

Le duc de Crillon, prêt à partir pour Madrid, se présente aux révoltés. L'autorité de sa parole, l'ascendant de sa présence, calment les passions; devant l'homme de bien, devant le guerrier dont s'honore Avignon, la sédition se tait et rougit. Il presse alors les mutins de réparer leur faute, de restituer les grains qu'ils ont pris. La restitution eut lieu; elle continua pendant plusieurs jours avec un zèle, un empressement difficiles à décrire.

L'année 1790 fut marquée par une effervescence

effrayante, et le 10 juin, au moment où la noblesse voulut tenter un dernier effort pour conserver ses priviléges, le peuple sortit victorieux de la lutte. Casoni fut obligé de partir, les armes de France substituées à celles du pape, et le gouvernement remis entre les mains de la municipalité.

Le 14 avril 1791, Lavilasse, maire de Vaison, est assassiné : cette mort devient le prétexte de la guerre entre Avignon et Carpentras, guerre ridicule qui amena le pillage de Cavaillon et de Sarrians, sans aucun résultat pour la cause qui l'avait fait entreprendre. L'assemblée nationale, touchée alors de nos malheurs, nous envoya Verninac Saint-Maur, Lescène-des-Maisons et l'abbé Mulot (1), comme médiateurs entre le peuple d'Avignon et celui du Comtat-Vénaissin. Ces commissaires arrivèrent à Avignon le 19 juin 1791, ils furent reçus par des acclamations universelles. Pendant que l'abbé Maury défendait pied à pied les droits du pape à la tribune des députés de la France, l'anarchie dévorait notre malheureux pays. Enfin, vainqueurs de l'opposition, les législateurs de la gauche firent décréter, le 14 septembre 1791, sur la proposition de Camus, républicain enthousiaste et ennemi implacable de la cour de Rome, la réunion d'Avignon et du Comtat-Vénaissin à la France. Lescène-des-Maisons, Champion de Villeneuve et d'Albignac, furent nommés pour procéder à l'exécution de cette loi. Ils entrèrent dans l'hôtel Crochans le 8 novembre 1791 ; ils arrivèrent trop

(1) L'abbé Mulot officia sur le rocher le 14 juillet 1791, jour de la fête de la Fédération. Il portait sur la chasuble l'écharpe tricolore.

tard, les massacres de la Glacière avaient souillé avec du sang les jours qui précédèrent la promulgation de ce décret.

Ici la plume de l'écrivain doit s'arrêter. A dater de la réunion, Avignon n'a plus d'histoire. Ses dissensions civiles, ses malheurs, entrent dans le domaine des grandes annales de la révolution française.

Un fait, cependant, qui ne touche aux intérêts d'aucune opinion, et que l'étranger ignore, doit lui être raconté, parce qu'il ne se trouve dans aucune biographie. Nous l'emprunterons à nos *Souvenirs de* 1793.

Vers la fin de juin, deux ou trois jours avant l'entrée des Marseillais, on vit arriver à Avignon un convoi de quarante charrettes chargées de poudre. Ce convoi était commandé par un jeune lieutenant d'artillerie, à peine âgé de vingt-quatre ans, détaché du régiment de Valence pour conduire ces munitions à l'armée d'Italie. Ce lieutenant était Napoléon Buonaparte, à qui la guerre du fédéralisme donna l'occasion de donner un libre essor à son génie jusqu'alors ignoré.

Pendant que les Marseillais perdent un temps précieux dans Avignon, une petite armée s'organise à Grenoble et à Valence pour s'opposer aux progrès de la Fédération girondine. A l'approche du général Cartaux, commandant cette phalange de dix-huit cents hommes, les Languedociens, maîtres de la citadelle du Pont Saint-Esprit, prennent l'épouvante et rentrent dans Nismes à la débandade. Cartaux vint dresser tranquillement ses tentes au Pontet, hameau situé à demi lieue d'Avignon. Les Marseillais, terrifiés de même, abandonnent Avignon à l'improviste pour y rentrer avec un peu plus de courage le surlendemain. Il y a ici un officier

de la république! peste! ce doit être un guerrier, se disaient les Marseillais. Nous tenons d'une personne digne de foi que ces fédérés, mécontens de leur général, vinrent offrir le commandement de l'armée à Buonaparte. Cette confiance, l'ambition de commander ébranlèrent l'âme du jeune lieutenant; il allait céder; mais son attachement à la Convention, ses opinions républicaines, bien exprimées dans le *Souper de Beaucaire*, lui firent rejeter les offres des Marseillais. La destinée de la Convention, celle de la France dépendaient alors de la décision de cette tête déjà mûre pour opérer des prodiges. Un dessein qui décida du sort de tout le Midi fut aussitôt conçu et exécuté par lui. Buonaparte quitte M. Boucher, son hôte, qui l'avait reçu avec cordialité, qui l'avait soigné pendant sa maladie, et lui avait même avancé de l'argent qui n'avait été accepté qu'avec une timidité digne d'un enfant. Buonaparte sort de la ville et va joindre l'armée républicaine.

Voici ce que nous lisons dans le *Souper de Beaucaire* :

« Le 26 juillet 1793, le général Cartaux, qui commandait en chef l'armée du Midi, marcha sur Avignon, et ayant attaqué les portes de cette ville, fut repoussé par les Marseillais qui l'occupaient et qui avaient du canon de douze, de seize et de trente-six, tandis que sa propre artillerie ne consistait qu'en deux pièces de huit et quelques-unes de quatre. Pendant qu'il se mettait en retraite, les canons des Marseillais qui étaient placés sur le rocher d'Avignon, cessèrent leur feu, et Cartaux ne savait à quoi attribuer ce silence, lorsqu'on vint l'avertir sur le soir que les Marseillais évacuaient la ville et se retiraient sur Aix.

» Il apprit bientôt la cause de cette retraite inatten-

due. Une colonne de l'armée de Cartaux, commandée par Buonaparte, ayant suivi la rive droite du Rhône, était entrée sans résistance à Villeneuve, bourg séparé d'Avignon par le fleuve. Le lieutenant qui dirigeait l'artillerie de la colonne fit placer ses deux pièces de quatre de façon à découvrir la plate-forme du rocher d'Avignon ; il les pointa lui-même, démonta du premier coup une pièce aux Marseillais, et leur blessa deux canonniers du second coup. Cela seul servit de prétexte aux artilleurs d'Aix et de Marseille, qui désapprouvaient les horreurs commises dans la réaction à laquelle ils avaient pris part, pour déclarer qu'ils ne pouvaient ni ne voulaient lutter contre l'artillerie de la Convention, et que puisque le département du Gard se déclarait contre eux, ils s'exposaient à être fusillés s'ils tenaient plus long-temps. Cette résolution prise entraîna la retraite des Marseillais. Tel fut le premier fait d'armes de Buonaparte.

La Révolution a opéré de grands changemens dans nos mœurs : d'un peuple habitué au *far niente* des Italiens, ayant un peu l'apathie des Espagnols, la révolution en a fait un peuple laborieux et industriel. Les nombreux couvens de moines et de religieuses ont été changés en ateliers ou en maisons particulières pour suffire à l'accroissement de la population. On comptait 70,000 âmes à Avignon avant la peste de 1348 ; ce nombre se trouva réduit à 50,000 après la cessation du fléau. La peste reparut en 1360 ; la population d'Avignon, qui commençait à se refaire de ses pertes, fut encore frappée d'une manière bien cruelle ; on évalue le nombre des victimes à 17,000. La première fois, le fléau avait exercé ses ravages dans les quartiers habités par les familles des cultivateurs et d'ouvriers, à cause de leur position

topographique. La peste de 1360 s'abattit sur les maisons des riches, aux environs du palais apostolique; elle sembait se plaire à choisir ses victimes dans les rangs élevés du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie. Il n'y eut qu'interruption du fléau, car il reparut en 1374, 1390 et 1397 : dans un demi-siècle, cinq invasions.

Avec les ravages du fléau concourut le départ des papes, pour porter un coup mortel à notre cité qui, plus tard, fut encore visitée par la peste, en 1580, 1629 et 1721. Les documens précis manquent sur l'invasion de 1580, ce qui autorise à penser qu'elle ne fut pas très-meurtrière. En 1629, succombèrent près de 5,000 personnes sur 10,000 qui furent atteintes. Enfin, la peste de 1720, venue de Marseille, dura presque une année entière: du 16 septembre au 31 d'août, 6,064 personnes périrent; la population fut alors réduite à 18,000 âmes. Le dénombrement fait avant 1789 donne 26,000 âmes. Ce chiffre, qui a diminué de plus d'un tiers pendant la tempête politique, augmente chaque jour. La population est portée aujourd'hui à 33,876, garnison comprise.

Les juifs avaient autrefois des synagogues à Avignon, à Carpentras, à l'Isle et à Cavaillon. La condition de ces israélites était pénible; ils étaient parqués dans le quartier le plus sale de la ville, et enfermés chaque soir à double tour, et tous les jours de dimanches et de fêtes, rigoureusement surveillés par la police. Malheur à celui qui aurait porté une autre coiffure que le chapeau jaune! Malheur à celui qui, rencontré par une procession, ne se serait pas sauvé à toutes jambes! malheur surtout, à celui dont le cœur aurait battu

d'amour pour une chrétienne ! L'inquisiteur et le vice-légat ne faisaient pas couler leur sang, mais ils leur imposaient de fortes amendes. Ils étaient soumis à des corvées humiliantes, le peuple les insultait dans les rues, ils ne pouvaient posséder aucun immeuble ni exercer aucune profession, si ce n'est un petit commerce de friperie : mais en revanche, ils faisaient l'usure, tel était le sort des israélites avant la révolution. L'insurrection du 10 juin 1790 les rendit à la vie civile. La garde nationale d'Orange proclama leur émancipation, et pour trophée de sa victoire, emporta les chapeaux jaunes au bout de ses baïonnettes (1).

(1) Item, statuimus quod Judæi masculi à tredecim annis suprà deferant extra domos in superiore veste, in pectore, signum rotæ, cujus rotunditas in quantitate sit trium, vel quatuor digitorum, nisi sint in magisterio constituti ; mulieres autem judeæ à duodecim annis suprà cornalia deferant extra domos, etc. (Actes du concile de Saint-Ruf, tenu le 25 avril 1337). Rubrica. *Ut Judæi cujuscumque sexus signa deferant, per quæ ab aliis discernantur.*



VII.

Gouvernement du pays sous les papes : Généraux des troupes du Comtat, Vice-légation, Tribunal de la Rote, Tribunal de l'auditeur général, la Vice-gérence, la Daterie, le Viguier et ses juges, les Consuls et autres officiers de la ville, l'Université d'Avignon. — Comtat-Vénaissin : les Recteurs, États-généraux, assemblée générale, assemblée ordinaire; Judicatures de Carpentras, de l'Isle, de Valréas. — Ancienne église d'Avignon et du Comtat : Archevêché, Clergé d'Avignon, Séminaires, Métropole et Paroisses, Couvens de religieux, Monastères de religieuses, Confréries de pénitens, Hôpitaux et autres maisons de charité; Évêchés de Carpentras, de Vaison, de Cavaillon. — Solennités religieuses : la Fête-Dieu, les Pénitens blancs, la Miséricorde, les fêtes de Noël, les Nativités, autres solennités de l'année. — MOEURS ET COUTUMES. — Aisance de la vie. — Les Racoleurs. — Les Traiteurs. — Les Enlèvemens. — Fêtes votives : Luttes et Joûtes. — Le carnaval avant 1789. — La place Pie. — Instruction publique ancienne. — Instruction publique actuelle. — Mont-de-Piété. — Bureau de Bienfaisance. — OEuvre de Saint-Pierre-de-Luxembourg. — La Grande Providence. — La Petite Providence. — Société de la Foi. — Patois d'Avignon : Hyacinthe Morel.



Un pays qui ne payait que peu ou point d'impôts, dont le souverain, vicaire d'un Dieu de paix, n'avait que des intentions paternelles pour ses sujets du Comtat, comme pour ceux du patrimoine de Saint-Pierre, qui les secourait en temps de disette, qui les exemptait des charges dans les calamités publiques; ce pays, dis-je, n'était pas difficile à gouverner; aussi deux ou trois

commis suffisaient pour faire marcher les rouages d'une administration aussi peu compliquée. Le vice-légat, souverain absolu et juge suprême dans les affaires ecclésiastiques, civiles et criminelles, jouissait de prérogatives égales à celles des rois : il avait le droit de faire grâce au criminel que la justice avait condamné. Cette administration sage, éclairée et toute bienveillante, était souvent récompensée par le chapeau de cardinal donné au vice-légat sortant.

Généraux des troupes du Comtat. — Cet emploi est d'une ancienne institution ; mais ce n'a jamais été que dans de pressans besoins qu'on a eu recours à ces capitaines. On fait remonter au pape Innocent VI la création de cette charge. Ce pontife s'étant vu dans la nécessité de lever des troupes pour repousser les bandes de voleurs, qui, sous les noms de *Tuschins* et de *Tard-venus*, ravagèrent nos contrées en 1356 et en 1360, donna le commandement de ses troupes à Jean Hernandès d'Hérédia, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, homme de peu d'expérience, qui ne sut éloigner ces brigands qu'en leur payant les contributions qu'ils demandaient.

En 1407, Rodrigue de Luna, frère de Benoît XIII, commandait les troupes du Comtat pendant les guerres qu'il y eut dans cette province entre les concurrens pour la papauté.

Rodrigue ayant été chassé en 1410 par le parti d'Alexandre V, Philippe de Poitiers, seigneur d'Arras et de Dormans, envoyé à Avignon par Charles VI, roi de France, pour soutenir les droits d'Alexandre, fut installé général des troupes du Comtat, par Pierre de Thurrei, cardinal-légat.

Le pape Jean XXIII voulant s'assurer d'Avignon et du Comtat contre ses concurrens, y envoya, après son élection, Marin, son neveu, auquel il donna, en 1412, le commandement des troupes.

Cette charge ne fut plus remplie jusqu'en 1561. A cette époque, elle fut rétablie à l'occasion des guerres religieuses, et elle fut mise sur un nouveau pied en faveur de Fabrice Serbelloni et de ses successeurs, qui l'ont conservée jusqu'en 1629.

COMPAGNIES DES ARBALETIERS ET DU JEU DE L'ARC.

La création de ces compagnies est fort ancienne; elle date de 1364, à l'époque où les *Tuschins*, les *Linfards* et les *Tards-venus* se répandirent dans le Languedoc, la Provence et le Comtat. Le pape Urbain V publia une croisade pour donner la chasse à ces voleurs. Le gouverneur de Beaucaire nous envoya une compagnie d'arbalétiers qui manœuvra si bien contre ces bandits et fut d'un si grand secours, que le pape voulut la conserver et la joindre à sa garde. Cette compagnie fut dans la suite réorganisée et composée d'Avignonnais.

Après le départ des papes, la mésintelligence, fille de la rivalité et de l'amour-propre, se glissa parmi les archers citoyens; les arbalétiers se séparèrent de leurs confrères du jeu de l'arc et établirent leur quartier général dans une tour des remparts, près la porte Saint-Michel, en face de la rue des Crottes, aujourd'hui détruite pour la réunion des jardins des Célestins. MM. du jeu de l'arc, qui avaient adopté Saint-Sébastien pour patron, s'établirent dans la salle et jardin de ce nom, situés rue des Infirmières. Les arbalétiers con-

servèrent leur uniforme, qui était semblable à celui de nos hussards et gardèrent leur antique arbalète (1) pour arme; leurs rivaux prirent le costume turc et s'armèrent d'un arc au lieu de l'arbalète.

Cette compagnie qualifia bientôt ses membres du titre de chevaliers, et se distingua si honorablement par sa belle tenue dans les *bravades* (2), qu'elle obtint le privilége de monter la garde dans les appartemens des princes qui séjournaient à Avignon.

La compagnie du jeu de l'arc se fit remarquer lors du passage de MONSIEUR, comte de Provence, en 1775. Ce prince se fit inscrire comme membre de l'illustre compagnie. Le dernier capitaine a été M. le marquis de Cambis-d'Orsan.

ARMÉE avant 1789.

GRANDS-OFFICIERS. 2,008 liv. 4 s.

Capitaine du Palais.	543 liv.	» s.
Intendant du Palais	450	»
Colonel de l'artillerie.	338	8
Colonel de la cavalerie.	338	8
Colonel de l'infanterie	338	8

(1) Arc d'acier monté sur un fût, et qui se bande avec un ressort pour lancer des balles et des traits. — En patois, *oubarestcu*, *oubarestié*.

(2) Milice bourgeoise qui s'organisait momentanément à l'époque de la nomination des consuls : c'était la garde nationale d'alors.

CHEVAU-LÉGERS. 34,827 liv. 11 s. 8 d.

4 brigades de 10 hommes, total 40, à 537 liv. 5 s. 4 d.	21,622 liv.	7 s.	» d.
Colonel-commandant	5,180	5	4
Cornette	1,441	11	4
Lieutenant	1,207	17	8
Maréchal-des-logis	645	5	4
4 Brigadiers	2,473	1	4
Sous-brigadiers	2,257	3	4

Uniforme des chevau-légers : Habit écarlate, revers et paremens bleu-de-roi, veste et culotte écarlate, boutons d'argent ; mousqueton de cavalerie et épée ; cocarde noire en rubans.

INFANTERIE. 25,285 liv. 15 s.

112 hommes, à 108 liv. et la ration de pain à 3 s. . . . . , . . 21,127 liv. 10 s.

NOTA. La compagnie était composée de 130 hommes, mais elle était réduite à 112, par 18 places réservées soit au Vice-Légat, soit au Commandant, soit au Major, soit au Collatéral, soit aux Sergens.

Colonel de la Compagnie	2,802 liv.	5 s.
Capitaine	468	»
Major	888	»

Infanterie. Habit bleu-de-roi, revers et paremens écarlate, veste et culotte blanches, guêtres blanches ; boutons jaunes sans armes ; bonnet d'ourson pour les grenadiers, chapeau pour les chasseurs ; sabre et giberne.

SUISSES. 5,500 liv.

20 hommes à 200 liv. chaque. . .	4,000 liv.
Commandant	1,000

Suisses. Uniforme des reitres du XVIe siècle : Pourpoint mi-parti rouge et jaune, manches tailladées en soie rose ; haut-de-chausses à la Henri III, rouge et jaune; chapeau à la Henri IV surmonté d'une plume rouge, cocarde rouge, pantalon de tricot en coton rouge; hallebarde.

MARÉCHAUSSÉE. 19,500 liv.

Commandant	1,500 liv.
Lieutenant	900
Brigadier	600
Sous-brigad. et cavaliers, à 550 liv.	16,500
Total général. .	87,121 liv. 10 s. 8 d.

Maréchaussée. Même uniforme que notre gendarmerie.

Il y avait dans le Comtat 8 brigades, dont 2 à Avignon, 1 à Carpentras, 1 à Cavaillon, 1 à Vaison, 1 à Valréas, 1 à Lille et 1 à Lapalnd.

Les juifs payaient une redevance de 500 liv. à la Maréchaussée.

Abordons maintenant les détails de cette administration d'autrefois, si simple, si peu dispendieuse.

La Vice-légation. — Les papes, après leur départ de notre ville, gouvernèrent les états d'Avignon et du Comtat-Venaissin par des légats, et ensuite par des vice-légats, qui, par un bref de sa sainteté, étaient

constitués vicaires-généraux du saint-siége, tant pour le spirituel que pour le temporel. Les pouvoirs de ces vice-légats étaient absolument les mêmes, selon les jurisconsultes, que ceux des légats, et s'étendaient sur la principauté d'Orange, sur le Dauphiné, et sur les comtés de Nice, de Provence, d'Avignon et du Vénaissin. C'est pourquoi chaque vice-légat était obligé de faire enregistrer son bref aux parlemens d'Aix et de Grenoble. En fait de pénitencerie, ils avaient les mêmes pouvoirs que le grand pénitencier de Rome; de sorte qu'ils pouvaient dispenser, conférer des bénéfices, réserver des pensions (dans les comtés de Nice, du Vénaissin et d'Avignon), et régler les différends qui entraient dans les attributions de la daterie.

Le vice-légat était encore intendant-général des armes de sa sainteté en cet État, et juge par appel de toutes les affaires ecclésiastiques, civiles et criminelles de la ville d'Avignon et du Comtat.

Le *Monsignor* était encore un juge de paix qui s'immisçait dans les affaires domestiques. Une épouse avait-elle à se plaindre des mauvais traitemens de son mar, elle montait au palais, se jettait aux genoux de Son Excellence; soudain l'époux carillonneur était mandé; Monsignor lui faisait une verte semonce, et tâchait de concilier en mauvais français ce ménage désuni. Pour peu que le mari se montrât récalcitrant, la prison n'était pas éloignée du salon du vice-légat. Toute polie et courtoise que pût être Son Excellence envers le beau sexe, elle était quelquefois obligée de condamner la femme: les maris n'ont pas toujours tort.

Tribunal de la Rote.—Ce tribunal, établi par le cardinal d'Armagnac, co-légat et archevêque d'Avignon,

connaissait de tous les différends ecclésiastiques, civils et criminels qui pouvaient naître dans la ville d'Avignon et le Comtat.

Tribunal de l'auditeur-général.—Cet auditeur, qui était aussi lieutenant-général du vice-légat et président de la Rote, connaissait en première instance de toutes les causes exécutoires, et en seconde, de toutes les affaires tant civiles que criminelles. Les appels de ce tribunal allaient au vice-légat, qui les soumettait à la Rote, à laquelle l'auditeur-général n'assistait pas.

La Vice-Gérence.—Ce tribunal fut institué en 1412 par Jean XXIII, pour connaître de toutes les causes, de quelque nature qu'elles fussent, concernant les ordres militaires et religieux.

La Daterie était le bureau des grâces qu'on accordait dans le pays; elle connaissait aussi des causes qui lui venaient par appel du tribunal de l'auditeur général.

Le Viguier et ses juges, à Saint-Pierre.—Le viguier, qui présidait toujours aux assemblées de la ville, était toujours un gentilhomme qui prenait le titre de vicaire particulier de sa sainteté pour le temporel. Son tribunal était à Saint-Pierre, où il y avait deux juges inférieurs qui ne connaissaient que des affaires laïques, tant civiles que criminelles, et du jugement desquels on pouvait appeler au viguier, qui, dans ce cas, se faisait assister par trois assesseurs.

Les consuls et autres officiers de la ville.—Il y avait à Avignon trois consuls, dont le premier était toujours gentilhomme et prenait le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et un assesseur, qui avaient le gouvernement particulier de la police de la ville. Leur élection avait lieu la veille de Saint-Jean-Baptiste par

le conseil de ville, qui ne pouvait jamais s'assembler sans la permission du viguier. Ce conseil se composait de 48 conseillers, dont quatre députés par le clergé et quatre par l'Université.

Le premier consul jouissait du titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, accordé en 1533 par le roi François Ier lors de son passage à Avignon. L'assesseur était toujours pris parmi les jurisconsultes professeurs de l'Université : il portait la parole dans le sénat au nom de la ville.

Pendant l'élection, le peuple attendait impatient sur la place le résultat du scrutin. Aussitôt que le vote était connu, un des consuls sortans venait présenter le nouvel élu, comme pour faire sanctionner par le peuple le choix du sénat. Alors Jacquemart annonçait la nomination, et les tambours allaient donner l'aubade devant la maison du nouveau consul.

Cette manière de procéder était encore une continuation des anciennes institutions républicaines de notre ville, par lesquelles le tiers-état participait à l'élection, non en donnant son vote, mais en confirmant les choix par ses acclamations.

État des revenus de la ville en 1790.

Recette.	286,951 liv. 4 s. 4 d.
La ville payait en pensions, contributions de rente. . .	122,007 » 10 » 11 »
Restait.	164,943 liv. 13 s. 5 d.

BRIÈVES OBSERVATIONS

SUR LES LÉGISLATIONS CIVILE ET CRIMINELLE A AVIGNON AVANT 1789.

Les lois romaines dont la sagesse a été reconnue par tous les peuples modernes, étaient la base de notre législation dans toutes les parties qui pouvaient s'adopter à nos usages et à notre civilisation. Quelques-unes de leurs dispositions étaient tombées en désuétude, d'autres étaient tempérées par notre jurisprudence, par notre statut municipal et par des réglemens de nos légats et vice-légats. Ainsi, par exemple, les femmes mariées sous le régime dotal pouvaient, contrairement aux dispositions de la loi *Julia*, aliéner, en remplissant certaines formalités, jusqu'à concurrence de la moitié de leur dot; les substitutions ne pouvaient s'étendre au-delà de trois degrés, etc.

On ne saurait trop faire l'éloge des statuts de la ville d'Avignon dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Ils furent corrigés en 1568 sous le consulat de MM. Jean de Cambis d'Orsan, Louis Pomard et Antoine Forti, étant assesseur M. Georges de Joannis. Les premiers chapitres sont relatifs à l'organisation municipale de notre ville. Les suivans tracent des règles très-sages pour la police, pour les diverses professions d'artistes et ouvriers, ainsi que pour les professions libérales plus élevées. On y entre dans des détails très-remarquables.

La rubrique 36e renferme une disposition bien importante. Elle dispose que les gens suspects, c'est-à-dire, ceux qui n'exercent aucune profession et qui

ne justifient pas de leurs moyens d'existence doivent être expulsés de la ville.

Les dispositions des rubriques 37e et suivantes du 1er livre des instituts méritent les plus grands éloges. Elles concenent la prohibition des jeux de hasard, les faillites, la salubrité publique, la propreté des rues, l'entretien des chemins, les locations, la chasse, la pêche, les testamens, les substitutions, les legs pieux, les successions *ab intestat*, les mineurs, les tuteurs, les fils de famille, les donations et leur insinuation, etc.

Le second titre des statuts trace les règles de procédure à suivre dans les procès civils. Le législateur entre dans les plus grands détails à ce sujet. En comparant les dispositions qu'il renferme avec les ordonnances des rois de France sur la procédure civile, elles méritent de soutenir le parallèle.

En parcourant nos statuts on est étonné que des règles si sages d'administration aient pris naissance dans des temps si éloignés de nous, et qu'on est si disposé à considérer comme barbares.

Il existait néanmoins pour ce qui concerne les juridictions un inconvénient fortement senti. C'était celui de porter devant les cours de Rome les appels des jugemens dans certaines causes, ce qui rendait les procès longs, quelquefois interminables et toujours dispendieux. On demandait avant la révolution l'établissement dans le pays d'une cour souveraine, et cette demande était vivement appuyée par l'ordre des avocats dont les membres étaient avantageusement placés pour juger les abus résultant de l'organisation alors existante, mais ces réclamations n'avaient eu aucun succès.

Les règles de la procédure criminelle sont tracées

dans le 3e livre des statuts. Les jugemens en cette matière étaient rendus par une congrégation dite criminelle, composée du vice-légat, de l'auditeur-général, des deux juges de Saint-Pierre et de l'assesseur du viguier. L'avocat-général remplissait les fonctions de la partie publique, les accusés étaient défendus par l'avocat des pauvres et des prisonniers et par son substitut. Lorsqu'un gradué était appelé à la congrégation criminelle comme accusé, le primicier de l'Université y siégeait d'après un bref de Benoît XIV.

La procédure criminelle contient les dispositions les plus libérales et les plus favorables aux accusés, surtout si on les compare avec l'ordonnance rendue par le roi de France dans le mois d'août 1670 (1).

D'après celle-ci, (art. 8 du titre 14) les accusés de quelque qualité qu'ils fussent, étaient tenus de répondre par leur bouche, sans ministère de conseil qui ne peut leur être donné, porte cet article, même après la confrontation, nonobstant tous usages contraires que nous abrogeons; cependant, d'après l'article suivant,

(1) Deux espèces de questions étaient en usage dans le ressort du parlement de Paris, en vertu de l'ordonnance criminelle de 1670, la *question à l'eau* et la *question aux brodequins*. Nous ne donnerons pas les détails de ces supplices : il y a trop de précision dans cette procédure de sang, trop de soin minutieux pour que rien ne soit omis dans ce programme; tout y est prévu, jusqu'à la grosseur des cordes qui doit être *raisonnable*, jusqu'aux gestes du questionnaire qui doit verser *lentement et de haut* dans la bouche du supplicié. Tourmens horribles, inconnus dans notre législation qu'on traitait cependant de barbare.

le juge, après l'interrogatoire de l'accusé, peut lui permettre de conférer avec qui bon lui semblera, si le crime n'est pas capital; mais ce n'est ici qu'une simple faculté accordée aux juges et non un droit inhérent l'accusé, et cette faculté n'est pas même accordée quand il s'agit d'un crime capital.

Notre législation était bien plus douce; elle fixe dans l'art. 1er de la rubrique 3e, les délais accordés à la partie publique pour l'instruction des procès criminels, et après leur expiration, l'accusé est admis à proposer sa défense par lui-même ou par un procureur; il peut prendre connaissance de tous les actes de la procédure, et on lui donne les délais nécessaires à la justification. Ces délais sont au moins aussi longs que ceux donnés à la partie publique. On exigeait même, pour pouvoir condamner un accusé en matière criminelle, qu'il fût, non seulement convaincu, mais confès, c'est-à-dire qu'il avouât son crime.

Lors de l'examen des témoins (art. 2), l'accusé peut faire faire, par l'intermédiaire des juges, des questions pernitentes à la cause. Dans les jugemens susceptibles d'appel (art. 6), les juges, après avoir examiné le procès, et pris une délibération. notifient au viguier de nommer trois assesseurs, probes et expérimentés, pris dans la classe des docteurs; ceux-ci examinent le procès, interrogent l'accusé, écoutent les moyens de défense, et s'il est utile, lui accordent de nouveaux délais pour se procurer des preuves; ils confèrent ensuite avec les juges et rendent avec ceux-ci une sentence à la majorité des voix.

Mentionnons de plus une institution philantropique admirable qui existait dans ce pays : la défense des ac-

cusés était confiée à un avocat dit des pauvres et des prisonniers, chargé de suivre, dans leur intérêt, et contradictoirement avec le procureur fiscal, toute l'instruction des procédures criminelles, d'y surveiller l'observation des formes et l'exécution des lois, de donner des conseils aux accusés et de les défendre devant les congrégations criminelles lors du jugement. Cette charge honorable était confiée aux avocats les plus distingués de cette ville; elle était considérée comme une veritable magistrature.

Ajoutons enfin qu'il existait dans ce pays plusieurs tribunaux pour administrer les justices ecclésiastiques, civiles et criminelles : c'étaient ceux du vice-légat, de l'auditeur-général, de la Rote, institué en 1566 et confirmé par Grégoire XIV en 1591, et par Clément VIII en 1599, de la cour temporelle de Saint-Pierre, de la vice-gérence, de l'officialité, du primicier de l'Université, du saint-office ou de l'inquisition, et du tribunal de commerce dit de la Conservation. Chacun de ces tribunaux avait des attributions diverses qui exigeraient des développemens particuliers pour faire connaître comment la justice était administrée dans le pays. Il serait trop long d'entrer dans tous ces détails.

Université. — Dans le XIII[e] siècle, une Société composée de savants jurisconsultes forma dans Avignon une Académie de droit qui ne dût son lustre qu'à la science de ses fondateurs, qui attirèrent auprès d'eux un grand nombre d'étudians.

La ville d'Avignon voyant les avantages qu'on pourrait retirer d'une étude générale qui serait approuvée par le souverain, députa auprès de Charles II, roi de Naples, et comte de Provence, Bertrand de Monteils et Ber-

trand de Valbone, lesquels obtinrent la création de l'Université d'Avignon par lettres-patentes du 8 mai 1303.

Le souverain pontife Boniface VIII, suivant l'usage des temps, accorda divers priviléges à cette Université, par sa bulle du 1er juillet de la même année.

Ces priviléges accordés par le pape ont fait croire à plusieurs auteurs qu'il avait été le fondateur de cette nouvelle Université; mais à cette époque les papes, en leur qualité de souverains spirituels, accordaient des priviléges. Charlemagne, vers l'an 770, ayant fondé l'Université de Paris, le pape Innocent II autorisa longues années après cette Université.

L'Université d'Avignon lors de sa création ne fut composée que de trois facultés : celle de droit civil, de médecine et de celle des arts. Jean XXIII, par sa bulle du 16 mai 1444, fonda la faculté de théologie.

Le Primicier obtint de Léon X, par bulle du 13 février 1514, la juridiction privative sur tous les docteurs, étudiants et suppôts de l'Université. Dans les cérémonies publiques, il marchait précédé d'un massier portant la masse haute en signe de sa juridiction, et escorté par un détachement de la garde suisse du vice-légat.

Le lendemain de son élection, il recevait la visite de M. le viguier et de MM. les consuls en chaperon, qui se rendaient chez lui en grande cérémonie.

Dans le conseil de ville, il occupait une place distinguée, et l'on ne pouvait délibérer sur les affaires majeures qu'en sa présence et après qu'il avait donné son avis.

Le Primicériat jouissait d'un grand nombre de priviléges, entr'autres celui qui fut reconnu par Benoît XIII, par sa bulle du 17 septembre 1738, par laquelle il dé-

clare que la charge du Primicier a toujours été un titre primordial de noblesse transmissible aux descendants.

Cette Université, comme toutes celles de France, fut abolie en 1791.

Grand nombre d'illustres savants dont les écrits décorent les cabinets de nos avocats, ont professé dans notre Université. Il serait trop long d'en donner la nomenclature dans cette notice; mais on ne croit point devoir passer sous silence les noms de trois de nos illustres contemporains, dont deux docteurs agrégés et auditeurs du tribunal de la Rote, M. de Reboulet, auteur d'une *Histoire de Louis XIV*, en 3 vol. in-4°, de la *vie du pape Clément XI*, de l'*Histoire des Filles de l'Enfance*; et des *Mémoires de M. de Forbin*, 2 vol. M. Teissier, auteurde l'*Histoire des Papes qui ont siégé dans notre ville*, 1 vol. in-4°, et de *l'Histoire de la ville d'Avignon*, que les malheurs des temps ont empêché d'être livrée à l'impression; et M. Calvet, docteuren médecine, fondateurde notre Musée, dont le testament philantropique suffirait seul pour le recommander à notre vénération, si ses connaissances profondes dans les arts ne l'eussent déjà rendu célèbre.

COMTAT VÉNAISSIN.

En 1274, lorsque Philippe-le-Hardi eut laissé au souverain pontife Grégoire X la possession du pays Vénaissin, ce pape en confia la garde à Guillaume de Villaret, grand prieur de Saint-Gilles. Quatre ans après, en 1278, le comtat fut administré par un Recteur. Henri de Giberiis est le premier magistrat chargé de ce gouvernement.

Outre le tribunal du recteur à Carpentras, il y avait

trois judicatures, à Carpentras, à l'Isle et à Valréas, dont les juges connaissaient par appel des différends qui naissaient dans leurs ressorts respectifs. Les juges de ces siéges étaient nommés par les vice-légats, et on pouvait faire appel de leurs jugemens au tribunal de Carpentras.

Il y avait encore dans cette dernière ville un tribunal pour les affaires de la chambre apostolique, dont les appels allaient au vice-légat.

Les seigneurs avaient aussi des juges particuliers dans leurs terres, pour connaître en première instance des causes civiles, et des criminelles de peu d'importance.

Les affaires de la province étaient réglées par des assemblées des trois états, espèce de représentation nationale où le tiers était admis.

La première de ces assemblées, qui se tenaient fort rarement et dans des circonstances difficiles, se nommait *les États-Généraux*. Elle se composait de l'archevêque d'Avignon, des évêques de Carpentras, de Vaison, de Cavaillon, d'Apt, d'Orange, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, ou de leurs députés, de tous les gentilshommes qui possédaient des fiefs dans le Comtat, et des députés de toutes les communes du pays.

La seconde, dite *l'Assemblée générale*, se tenait chaque année et réglait les impositions qu'il convenait d'établir pour les charges de l'État. Elle était composée des évêques de Carpentras, de Cavaillon et de Vaison, de l'élu de la noblesse, du premier et second consuls de Carpentras, des premiers consuls de l'Isle, de Valréas, de Pernes, de Cavaillon, de Bollène, et de six autres consuls de chaque judicature.

La troisième se réunissait toutes les fois qu'il y avait des affaires importantes qui ne pouvaient être renvoyées jusqu'à l'assemblée générale. Elle était composée des mêmes députés que la précédente; mais les six consuls, pris à tour de rôle dans chaque judicature, n'y assistaient pas.

La quatrième se nommait *l'Assemblée ordinaire*, et n'était composée que de l'évêque de Carpentras, ou de son grand vicaire, de l'élu de la noblesse, ou de son lieutenant, des premier et second consuls de Carpentras. Le procureur général du pays, le trésorier et le secrétaire assistaient aussi à toutes ces assemblées.

Le ressort de la judicature de Carpentras comprenait quarante-huit villes ou villages, celle de l'Isle dix-sept, celle de Valréas seize.

ANCIENNE ÉGLISE D'AVIGNON ET DU COMTAT.

ARCHEVÊCHÉ.

L'Église d'Avignon, une des plus anciennes des Gaules, n'a eu jusqu'au XVe siècle que le titre d'évêché, sous la métropole de Vienne, et ensuite sous celle d'Arles. Le pape Sixte IV l'érigea en archevêché en 1475, en faveur de son neveu le cardinal Julien de la Rovère, et lui donna pour suffragans les évêques de Carpentras, de Cavaillon et de Vaison. Ainsi la juridiction de l'archevêque s'étendait sur toutes les affaires spirituelles de son diocèse, et par appel sur celles de ces trois évêchés, et sur les temporelles de Bedarrides, de Châteauneuf de Pape, et de Gigognan, dont il était seigneur temporel. Ce diocèse comprenait sept paroisses dans Avignon, neuf dans le Comtat, quatorze en Languedoc et dix-neuf en Provence.

RÉCAPITULATION DU CLERGÉ.

La Métropole.

Prévôt.	1
Archidiacre.	2
Trésorier.	1
Capiscol.	1
Chanoines.	19
Bénéficiers.	12
	36

Saint-Agricol.—Collégiale.

Doyen.	1
Capiscol.	1
Ouvrier.	1
Chanoines.	14
Bénéficiers.	12
Curé amovible.	1
	30

Saint-Pierre. — Collégiale.

Doyen.	1
Capiscol.	1
Chanoines.	14
Bénéficiers.	9
Curé amovible.	1
	26

Saint-Didier. — Collégiale.

Prévôt.	1
Sacristain.	1
Capiscol.	1
Chanoines.	10
Curé amovible.	1
	14

Saint-Geniès. — Collégiale.

Prieur.	1
Capiscol	1
Chanoines.	10
Curé amovible.	1
	13

La Madeleine. — Collégiale.

Archiprêtre.	1
Capiscol.	1
Chanoines, dont un curé.	6
	8

Notre-Dame-la-Principale.

Recteur.	1
Capiscol.	1
Chanoines, dont deux curés.	10
	12

Saint-Symphorien.

Sacristain.	1
Chanoines, dont un curé.	6
	7

Récapitulation générale.

La Métropole.	36
Saint-Agricol. . . .	30
Saint-Pierre.	26
Saint-Didier.	14
Saint-Geniès.	13
La Madeleine. . . .	8
La Principale. . . .	12
Saint-Symphorien.	7
	146

SÉMINAIRES.

Le Séminaire, ou collége Saint-Nicolas d'Annecy, auquel on avait uni celui du Roure, fut fondé et doté en 1446 par le cardinal de Broniaco, du duché de Savoie, en faveur des pauvres étudians; c'est pour cette raison qu'on l'appela le collége des Savoyards. Les prêtres de Saint-Lazare en avaient la direction, et les collégiens allaient prendre leçon de philosophie et de théologie à l'Université. Le collége a été vendu et est devenu une maison particulière.

Le Séminaire de Saint-Charles avait été établi en 1550, sous le titre de Sainte-Croix. Il passa ensuite sous la direction dss prêtres de Saint-Sulpice. On y comptait environ 150 étudians. C'est aujourd'hui le grand séminaire du diocèse.

Le Séminaire de Sainte-Garde fut fondé quelque temps après l'institution des prêtres missionnaires de Notre-Dame-de-Sainte-Garde, qui en étaient les supérieurs. Les séminaristes allaient prendre leçon de philosophie et de théologie au collége des jésuites. Le tribunal de première instance de l'arrondissement d'Avignon est établi dans ce local.

CHAPITRES ET PAROISSES,

COUVENS DE RELIGIEUX, MONASTÈRES DE RELIGIEUSES, CONFRÉRIES DE PÉNITENS ET HOPITAUX D'AVIGNON, CHAPELLES ET ORATOIRES. — DATE DE LA FONDATION ET NOMS DES FONDATEURS. — ÉTAT ACTUEL.

Métropole et Paroisses.

N.-D.-DES-DOMS. . . Sainte-Marthe, Constantin, Charlemagne. *Restaurée.*

SAINT-AGRICOL. . . . Saint-Agricol, 680; Jean XXII, 1320, reconstruite en 1520. *Paroisse.*

SAINT-PIERRE . . . . L'évêque Debo, 433; St-Agricol, 686; rebâtie par le Card. de Prato, en 1358. *Paroisse.*

SAINT-DIDIER . . . . Bâtie sur un monument des Grecs ou des Romains. St-Agricol, 685; reconstruite en 1355 par Bertrand de Dencio. *Paroisse.*

SAINT-GENIÈS. . . . Ancien hôpital, 1627, rebâtie en 1737 par Maurice de Gonteris. *Ancienne Bourse.*

SAINTE-MADELEINE. . Ancienne chapelle, reconstruite par Jean XXII en 1319. *Démolie en partie.*

D.-D.-LA-PRINCIPALE. Xe siècle. Louis l'*Aveugle*, roi d'Arles. *Pénitens blancs.*

SAINT-SYMPHORIEN. . XIVe siècle; restaurée en 1602; rue Poulasserie antique. *Maison particulière.*

Couvens de Religieux.

DOMINICAINS. . . . . 1220. 1re construction 1327, par Godin; le cloître en 1347; rue Calade. *Démolie.*

Cordeliers. . . . . 1227. A St.-Didier, à la Principale; 1260, constr. de l'église; r. des Lices. *Démolie.*

Grands-Augustins. . 1261. 1297, constr. de l'église par P. Corsini, cardinal; rue Carreterie. *Démolie.*

Grands-Carmes . . . 1267. En 1319, Jean XXII, donnés à la maison des Templiers. *Paroisse St-Symphorien.*

Antonins. . . . . . En 1219 par les podestats, supprimés en 1777; rue Figuière. *Magasin.*

Trinitaires. . . . . 1350. Bernard de Rascas; unis aux PP. de la Merci, en 1481. *Il fait partie de l'Hôpital.*

Chanoines de St-Ruf. 1038. Reconstruite en 1058 par l'évêque Benoît; hors la ville. *Propr. particulière.*

Bénédictins. . . . . 1380. Cardinal Pierre de Cross. *Cabinet d'Histoire naturelle.*

Célestins . . . . . 1336. Jean de Coiardan; 1393, duc d'Orléans, au nom de Charles VI. *Hôtel des Invalides.*

Grands-Capucins . . 1476. Pierre de Saint-Sixte, citoyen d'Avignon. *Les Religieuses de la Visitation.*

Novic. des Capucins. 1662. M. de Véras, marchand de soie; porte Limbert. *Propriété particulière.*

Récolets. . . . . . 1469. Louis Doria, noble Avignonnais. *Religieuses Carmélites.*

Observantins. . . . 1469. Louis Doria. Les Observantins se séparèrent des Récolets pour venir se loger au petit couvent de N.-D.-des-Sept-Douleurs; Grands-Jardins. *Propr. partic.*

Minimes . . . . . . 1575. Cardin. G. d'Armagnac, dans l'église de N.-D.-des-Miracles; près la porte St-Roch. *Propriété particulière.*

CARMES DÉCHAUSSÉS.	1608. A l'hôpital de Nazareth, près les pénitens gris; à la suite d'un procès, ils viennent rue Palapharnerie, près la porte de la Ligne. *Couvent du Sacré-Cœur.*
PICPUS.	1670. Antoine de Véras. *Propriété particulière.*
AUGUSTINS RÉFORMÉS.	1610. Établis par suite de la réforme, rue des Allemands. *Propriété particulière.*
CHEVAL. DE St-JEAN.	1233. Sous la république; podestat, Guilhaume de Anceduna; rue Orangerie. *Auberge du Pont.*
DOCTRINAIRES. . . .	1343. Adjugée aux Maltais par une Bulle de Clément VI; donnée en 1598 à César de Bus, fondateur de la Doctrine chrétienne. *Écoles des Frères.*
FRÈRES DES ÉCOLES.	1703. M. de La Salle, chanoine de Reims; rue Dorée. *École de Dessin.*
JÉSUITES.	1565. Date de leur arrivée à Avignon; logent au palais Brancas. Nouvelle église commencée en 1615, terminée en 1655. *Collége Royal.*
PRÊT. DE L'ORATOIRE.	1646. M. Albi, prêtre; Église commencée en 1717, terminée en 1741; rue Calade. *Magasin des hôpitaux* et *Chapelle rendue au Culte.*
COLL. DE SÉNANQUE.	1365. Collége de l'ordre de Cîteaux, fondé par J. Casaleti; rue Petite-Fusterie. *Propriété particulière.*
NOVIC. DES JÉSUITES.	1600. Louis d'Ancezune, des ducs de Caderousse. *Hôtel des Invalides.*
CAPUC. DE MONTFAVET.	1358. Bertrand de Montefavenzio. *Paroisse.*

Monastères de Religieuses.

SAINT-LAURENT . . . 918. Amélius, comte d'Avignon, et Giburge, son épouse; reconstruit en 1330 par le cardinal Jean Colonne; place de l'Horloge. *Démoli.*

SAINTE-CLAIRE. . . . 1250. Reconstruit en 1417, par Marie de Clermont ; rue Hercule. *Maison particulière.*

SAINTE-CATHERINE . . 1060. A Montdevergues, par la princesse Odda; à Avignon en 1354, par l'évêque Zoen. *Maison particulière.*

SAINTE-PRAXÈDE. . . 1348. Card. Gomez de Barosso. *Démoli.*

SAINT-GEORGES . . . 1320. Jean XXII; donné en 1768 aux dames de la Visitation, près St.-Michel. *Maison particulière.*

LES CÉLESTES. . . . 1640. Marie-Victoire de Dôle; supprimées en 1720; place Pignotte. *Maison Rougier.*

CARMÉLITES. . . . . 1613. Claire de Perussis, rue Dannenelle. *Maison particulière.*

N. D. DES MIRACLES. 1320. Jean XXII. Le cardinal d'Armagnac y logea les Repenties en 1573; porte St-Roch. *Maison particulière.*

N.-D.-DE-LA-VICTOIRE. 1634. Madame de Ransain, rue Calade. *Grande Providence* et *Maisons particulières.*

N.-D.-DE-LA-MISÉRIC. 1643. Le P. Yvan, rue des Lices. *Maison particulière.*

LE VERBE INCARNÉ . . 1639. Jeanne Chezard de Mattei, rue des Lices. *Maison particulière.*

URSULINES . . . . . 1637. Mme de Luynes; appelées *Royales*, parce qu'elles étaient logées dans le pa-

lais qu'habitait autrefois le roi René ; rue de la Masse. *Maison particulière.* Ces Religieuses se sont rétablies, rue Dannenelle.

NOTRE-DAME . . . . 1700. César de Bus, c'était autrefois le couvent des Augustines ; rue St-Marc. *Maison particulière.*

HOSPITALIÈRES. . . . 1671. Venues à la réquisition des magistrats. *A l'Hôpital.*

SAINT-DOMINIQUE . . 1730. L'Archevêque d'Avignon. *Maison particulière.*

LA PROPAGANDE . . . 1658. Dominique de Marinis ; rue Grand-Paradis. *Maison particulière.*

SAINT-EUTROPE . . . 1670. Ci-devant collége de Dijon, fondé en 1551 par Aymard de Maugiron ; rue des Trois-Faucons. *Maison particulière.* Elles se sont de nouveau réunies, rue des Fourbisseurs.

LA VISITATION. . . . 1623. Marius Philonardi. *Dames du Saint-Sacrement.* Les Visitandines occupent le couvent des Grands-Capucins.

SAINT-ANDRÉ . . . . 1617. Bénédictins de Villeneuve; rue Dannenelle. *Ursulines.*

Confréries de Pénitens.

PÉNITENS GRIS. . . . Flagellans avant 1226 ; Pénitens en 1397 par St-Vincent Ferrier. *Existent encore.*

PÉNITENS NOIRS . . . 1488. Ricasoli, gentilhomme florentin ; rue des Allemands. *Maison particulière.*

PÉNITENS BLANCS. . . 1527. Ménard de Fogasse. Charles IX et Henri III, leur confrère ; rue Calade. *Propriété particulière.* Cette Confrérie

existe encore ; elle occupe la *Principale*, ancienne Paroisse.

PÉNITENS BLEUS. . . 1556. Cardinal de Lorraine ; rue Infirmières. *Maison particulière.*

LA MISÉRICORDE. . . Formés d'abord par la retraite des pénitens noirs ; réorganisés en 1590 par Pompée Catilina. *Existent encore.*

PÉNITENS VIOLETS. . Démembrement des pénit. bleus en 1662 ; place Grand-Paradis. *Magasin.*

PÉNITENS ROUGES . . Vers 1700 ; rue Carreterie. *Mais. particul.*

Hôpitaux et autres Maisons de Charité.

SAINT-BENÉZET . . . 1177. En faveur des pélerins, devenu ensuite Hôpital des Incurables ; rue Ferruce. *Maison particulière.*

SAINT-BERNARD. . . . 1354. Bernard de Rascas. *L'Hôpital.*

SAINT-JACQUES. . . . Établi en faveur des pélerins qui allaient à Compostelle ; on y établit le tribunal marchand ou de la Conservation ; rue Carreterie. *Maison particulière.*

AUMÔNE GÉNÉRALE. . 1541. Hospice de vieillards ; rue des Lices. *Existe encore.*

MONT-DE-PIÉTÉ . . . 1610. Sous le pontificat de Paul V. *Existe encore.*

LES INSENSÉS . . . . 1726. Raynier Dulci, vice-légat. *Existe encore.*

LES ORPHELINES. . . 1374. Sous le pontificat de Grégoire XI ; rue des Ortolans. *Frères de l'École. La grande et la petite Providence reçoivent actuellement les Orphelines.*

N.-D.-DE-LA-GARDE. . 1644. M. Louis Ruffi. Destiné à recevoir les jeunes filles dont la conduite des

mères pouvait être d'un mauvais exemple; rue Lamproie. *Réunie à la grande Providence.*

LES REPENTIES. . . . 1370. Le pape Grégoire XI. Réunies au Bon-Pasteur en 1768; place Pignotte. *Maison particulière. Elles sont reçues à la grande Providence et au Bon-Pasteur.*

LES RECLUSES. . . . Ancienne maison de force réunie au Bon-Pasteur. *N'existe plus.*

LE BON-PASTEUR . . 1701. M. Madon de Châteaublanc; près les Grands-Jardins. *Rétabli.*

MAISON DE LA RETRAITE. Mademoiselle Guinard. *N'existe plus.*

ÉCOLE GRAT. DES FILL. 1703. M. Madon de Châteaublanc; rue Pétronale. *Maison particulière.*

HOSPICE DES CHARTR. Institué pour recevoir les relig. voyageurs de cet Ordre; rue du Limas. *Auberge.*

HÔPITAL DES LADRES. Situé hors la porte St-Lazare; devenu ensuite une chapelle consacrée à la Vierge sous le titre de N.-D.-de-Bonne-Aventure. *Propriété particulière.*

HÔPITAL DE NAZARETH. Institué pour recevoir les pauvres mendians. Cet hôpital était dépendant de celui de St-Geniès, où étaient soignés les pauvres de la ville. Il fut cédé ensuite aux Carmes déchaussés, près la porte de la Ligne. *Dames du Sacré Cœur.*

HÔPITAL DE St-ROCH. Établi en 1348 par le pape Clément VI pour y enterrer les morts pendant la peste. M. Thomas Galéan de Gadagne, originaire de Florence, fonda dans cet enclos un hôpital destiné aussi aux pestiférés; il fit bâtir, en 1480, l'hôpital

qui existe encore et le dota. Cet établissement fut très-utile lors de la peste de 1721 et 1722. *Caserne.*

HÔPITAL ST-ANTOINE. Institué pour soigner les individus atteints de la maladie appelée le feu St-Antoine. Quand cette maladie cessa, on y reçut et soigna les pauvres femmes. (*Voyez les Chanoines réguliers de St-Antoine.*)

Congrégations et Sociétés Religieuses.

CONGR. DES HOMMES. Rue Philonarde. *Existe encore.*

CONGR. DES NOBLES. Rue Laboureur. *Maison particulière.*

CONG. DES GR. ARTIS. Enclos des PP. de la Doctrine chrétienne. *St-Jean-le-Vieux.*

CONGR. DES AGRICULT. Enclos des Carmes déchaussés ; porte de la Ligne. *N'existe plus.*

CONGR. DES ÉCOLIERS. Enclos du Collége. *N'existe plus.*

SAINT-NICOLAS . . . Sur le port du Rhône ; Congrégation de mariniers et bateliers. *Existe encore.*

CONG. DES JARD. FLEUR. Enclos du Collége. *N'existe plus.*

SAINT-BENÉZET . . . Dans l'hôpital de ce nom ; Congrégation des porte-faix. *Paroisses St-Agricol et St-Symphorien.*

CONGR. DES FEMMES. Rue Banasterie. *Magasin. Actuellement à St-Agricol.*

CONGR. DES FILLES. . Dans la paroisse St-Didier. *Existent dans chaque Paroisse.*

SOC. DE S.-P.-DE-LUX. Instituée par M. l'abbé Abès ; rue Roquette. *Maison particulière. Rétabli dans l'enclos des Cordeliers.*

SOC. DE JÉS. MAR. JOS. Instituée par M. Aubert et autres prêtres ; rue Cocagne. *Maison particulière.*

Chapelles et Oratoires.

Une partie de ces Chapelles et Oratoires n'étaient autre chose que des niches que l'on ornait les Samedis et devant lesquelles on allait le jour de la Fête chanter des Cantiques, comme le font encore les *pifferari* èn Italie. Elles ont presque toutes été rétablies.

N.-D. de Bon.-Avent. Hors la porte St-Lazare; autrefois l'hôpital des Ladres.

N.-D.-d'Espérance . Rue des Fourbisseurs, en mémoire d'un miracle opéré en 1373.

N.-D.-de-Salut . . Rue des Lices, vis-à-vis l'Aumône.

N.-D.-du-Por.-Peint. Cette chapelle était plus ancienne que la construction des remparts actuels, et moins ancienne que la confection du canal de Vaucluse qu'elle couvrait au moyen d'une voûte. Diverses fondations faites par la reine Jeanne en 1345 et 1348, ont fait croire que cette princesse était la fondatrice de cette chapelle.

N.-D. des-Anges. . Au bas des escaliers de St-Agricol.

N.-D.-des-Iles. . . Rue Calade, sous l'arceau près M. de Salvador.

Saint-Veran . . . . Hors la porte St-Lazare.

Saint-Chamans . . . Hors la ville.

N.-D.-de-Bon-Rencᵉ. Sous les halles de la place Pie.

N.-D.-de-Patience . Rue Philonarde, à la Pyramide.

N.-D.-de-Grace. . . Rue Triperie.

Le Crucifix. . . . . Derrière l'Aumône.

N.-D.-de-Tout-Pouv. Sur le Rocher, dans la chapelle Ste-Anne.

L'Hermitage . . . . Sur le Rocher. *Démoli.*

ÉVÊCHÉ DE CARPENTRAS.

Il comprenait vingt-deux Paroisses dans le Comtat et sept dans le Comté de Sault.

L'église cathédrale de Carpentras se composait d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un sacristain, d'un capiscol, de huit chanoines : Total, 12.

Couvens. Dominicains, Observantins, Jésuites, Capucins, Carmes déchaussés et Récolets.

Monastères. Ursulines, Bernardines, Augustines et Carmélites.

ÉVÊCHÉ DE VAISON.

Il comprenait vingt-une Paroisses dans le Comtat, dix-sept en Dauphiné et quatre dans la principauté d'Orange.

L'église cathédrale de Vaison se composait d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un sacristain, d'un capiscol et six chanoines : Total, 10.

Couvens. Dominicains et Cordeliers. A Valréas, couvens des Antonins, des Cordeliers ; Augustines et Ursulines.

ÉVÊCHÉ DE CAVAILLON.

Il comprenait quatorze Paroisses dans le Comtat et quatre en Provence.

L'église cathédrale de Cavaillon avait, outre son chapitre, des couvens de Dominicains, de Capucins et de Doctrinaires ; des monastères de Bénédictines, Ursulines et Carmélites.

L'église collégiale de l'Isle qui dépendait de cet

évêché était desservie par un prévôt, un capiscol, un sacristain et huit chanoines : Total, 11.

Couvens. Cordeliers, Minimes, Capucins et Doctrinaires.

Monastères. Hospitalières, Ursulines et du Tiers-Ordre de Saint-François.

SOLENNITÉS RELIGIEUSES

SOUS LE GOUVERNEMENT DES PAPES.

LA FÊTE-DIEU.

Le pape Urbain IV avait institué la fête du Saint-Sacrement en 1264. Pour donner plus de solennité à cette fête, que le concile de Vienne venait de confirmer, Clément V institua la procession du Saint-Sacrement. (*Act. Concil. Vienn.*) Les Avignonnais secondèrent son zèle, et firent les premiers cette procession avec l'éclat le plus pompeux et l'appareil le plus imposant ; leur dévotion ne se ralentit pas les années suivantes ; elle s'est transmise de siècle en siècle à leurs descendans, qui continuent à se distinguer de toutes les autres villes par la magnificence qu'ils étalent dans cette pieuse cérémonie.

En effet, la Fête-Dieu était alors la solennité la plus belle de l'année dans notre pays de prêtres, de moines et de pénitens. On accourait de vingt lieues à la ronde pour y assister, tant la renommée avait pris soin de vanter partout la splendeur de ces promenades

religieuses. Vous n'eussiez pas reconnu votre ville natale, braves Avignonnais de l'époque actuelle; vos rues étaient changées en véritables jardins enchantés, on avait dépouillé les montagnes de leurs genêts dorés, les marais de la Durance de leurs joncs flexibles, les champs de leurs moissons de roses pour en couvrir votre pavé raboteux; vos boutiques d'artisans étaient transformées en salons élégans où se groupaient orgueilleusement les invités de la ville et de la campagne, pour venir manger vos petits pâtés et vos fraises. C'était un jour de bonne recette pour les parfumeurs que le jour de la Fête-Dieu. Pas une tête, blonde ou brune, qui ne fût frisée à l'oiseau royal. Quelle profusion de poudre pour blanchir la coiffure des jolis séraphins, les perruques de nos chanoines et les chignons du beau sexe! Quelle profusion de pommade pour soutenir ce triple rang de boudins qui ornaient la tête de nos bourgeois! Jamais Avignon n'avait présenté aux yeux de l'observateur un mouvement plus animé, un va et vient de perruquiers, de tailleurs et de tapissiers, que dans ces heures qui s'écoulent si lentes avant le départ de la procession.

Tout le peuple portait une physionomie de bonheur et de joie. Quand je dis tout le peuple, je me trompe, une fraction de ce peuple était retenue prisonnière dès la veille dans ses rues infectes, et malheur à celui qui aurait eu la curiosité de vouloir contempler le Messie que ses prophètes nous avaient annoncé! L'inquisition était là, non pour le torturer, mais pour lui infliger une amende dont ses co-religionnaires devenaient solidaires. Ces proscrits, c'étaient les juifs, qui peut-être avaient vendu les galons des chasubles et les franges du dais.

Je ne parlerai que de la procession générale du jeudi. Là, point de ces paroissiens endimanchés, de ces pénitens si fiers de leurs bâtons dorés, de leurs palmes, de leurs légions de thuriféraires, de leurs chœurs de musiciens; la procession générale, c'est la procession de l'aristocratie sacerdotale avec tout son luxe d'un côté, et la simplicité des moines de l'autre.

La force armée de la province ouvrait la marche : c'étaient les cavaliers de maréchaussée, commandés par M. André, octogénaire officier de fortune qui gagna ses épaulettes à Fontenoy, et qui, quelques années plus tard, pendant les jours mauvais, monta à l'échafaud avec le courage d'un soldat.

Les vieilles couleuvrines, vous savez, ces vieux canons sortis de l'arsenal des papes, ils tonnaient pacifiquement sur les plate-formes et ne faisaient trembler alors que les petits anges, les petits abbés et les petites Madeleines de la procession.

Après la cavalerie des grands chemins, arrivait un timballier accompagnant des fanfares de trompettes dont le son rauque et lugubre semblait plutôt annoncer l'heure du jugement dernier que la présence d'un Dieu de paix.

Derrière ces timbales et ces trompettes venaient silencieusement nos sept ordres de moines, avec ou sans barbe, en sandales ou en souliers, psalmodiant sur un ton nazillard le *Sacris Solemniis*. Ensuite nos sept paroisses et leurs chanoines portant l'aumusse; ensuite les séminaires, pépinière de théologiens et d'orateurs, d'où sortirent pour illustrer leur pays les Fléchier, les Poulle et les Maury : ici un nuage d'encens, une pluie de fleurs, annonçaient la venue du chapitre métropo-

litain revêtu de chapes rehaussées d'or et de broderies. Des chœurs chantans étaient placés de distance en distance. Ce qui eût provoqué le rire aujourd'hui, et dont on n'avait garde de se moquer alors, c'étaient ces enfans qui se disputaient le privilége de porter la page de musique au bout d'un roseau, ou de se la faire attacher sur le dos comme le petit garçon du *Lutrin vivant* de Gresset. Musique souvent discordante, quelque fois espèce de charivari exécuté par des violons et des basses de viole ambulans et trébuchans.

Un sentiment d'émotion religieuse s'emparait de notre âme à l'aspect de ce Dieu s'avançant au millieu d'une nuée toute parfumée, au bruit de la détonation des bouches à feu, au son de toutes les cloches, aux accens d'une harmonie toute céleste. D'où partaient donc ces accords si suaves? D'un tout petit corps de musique portant l'uniforme d'officier-général, chapeau à plumes et bas de soie blancs : on l'appelait la musique de la ville, et vulgairement *la Musique des Fialovs,* parce que les quatre frères de ce nom en faisaient partie. Ce corps musical n'était composé que de quatre clarinettes, deux fagotti et deux cors. Et nous trouvions cela merveilleux! Pauvres gens que nous étions à cette époque de processionnelle mémoire! Aurions-nous pu nous imaginer que cinquante ans plus tard nos musiques formeraient une armée d'exécutans pourvus d'instrumens inconnus, tels que l'ophicléide, le cornet à piston, le trombone, les caisses roulantes, les pavillons chinois, empruntés à tous les peuples que nous avions soumis par la conquête : Gluck, Piccini, Grétry et Daleyrac ne connaissaient pas encore ce tintamarre instrumental.

Derrière le dais, chargé de panaches et d'aigrettes, marchaient nos consuls en chaperon, et Mgr. le vice-légat, le roi du pays, le représentant du successeur de Saiut-Pierre.Heureux magistrats dont le nom ne figurait point sur les pages d'un énorme budget; mais qui se contentaient de prélever un simple droit sur les denrées qui devaient fournir notre table! Vous arriviez pauvres, et sans pressurer le penple, vous retourniez dans votre belle Italie, la bourse pleine, et souvent avec la barrette de cardinal.

Les chevau-légers de N. S le pape fermaient la marche. Ces cavaliers-bourgeois faisaient élégamment caracoler leurs haridelles de louage, innocens animaux qu'effrayaient le bruit de la trompette et le frôlement de l'étendard apostolique, aux couleurs azurées et aux franges d'argent. Puis venaient les grenadiers du pape que la malice française avaient livrés à la risée publique. Cependant ces soldats n'étaient pas munis d'un parapluie : il y avait de l'ensemble et de l'aplomb dans leurs mouvemens; leur allure était martiale, leurs armes étincelaient aux rayons de ce beau soleil de juin. Mais ces hommes-là n'avaient pas appris l'exercice sous les murs du Vatican; ils devaient être porteurs d'un congé de service dans les troupes du roi de France; plusieurs d'entre eux avaient vu les champs de Fontenoi, et combattu le duc de Cumberland dans le Hanovre.

Je ne vous parlerai pas des suisses, ridicules soldats d'anti-chambre, gardes-du-corps bariolés de mille couleurs, armés d'inoffensives hallebardes comme les reîtres du temps de la Ligue. Sous leur casaque prétendue nationale, je ne reconnais plus les enfans de

Tell qui se battirent pour la liberté et non pour garder Mgr. le vice-légat dans son palais pontifical.

A deux heures la procession rentre. Toute la population est assemblée sur l'immense place du palais. C'est ici qu'il faut jouir d'un spectacle ravissant et sublime. Arrivé devant le porche de Notre-Dame, le pontife s'avance au bord de la plate-forme. Chacun attend dans un religieux recueillement la bénédiction universelle. Aussitôt que le prêtre élève l'hostie sainte, l'airain gronde, les cloches sonnent, tout annonce que le Seigneur a comblé les vœux de son peuple.

Quand la procession avait défilé, les invités des salons improvisés se jetaient sur les petits pâtés et sur les fraises. Quoique tout soit bien changé depuis lors et qu'une révolution ait passé sur nous, elle n'a pu tellement renverser l'ordre des lois et l'ordre des processions, que celles-ci ne soient encore très-remarquables, et n'attirent dans Avignon aux jours de ses solennités, une partie des populations voisines.

LES PÉNITENS BLANCS.

Qu'est devenue cette chapelle si coquette, où retrouver ce plafond aux caissons dorés, cette richesse de sculpture, ces tableaux de Mignard; ce luxe d'argenterie ciselée, ce jardin mignon où se célébraient les agapes dominicales par de copieuses libations et par ce ragoût tant vanté dont le nom resta à la confrérie en mémoire de son talent culinaire? Toutes ces belles choses ont été emportées par la tempête. Dans cette chapelle où retentissaient vos chœurs de musique, s'établit une imprimerie dite nationale, destinée à répan-

dre dans le public émerveillé les admirables décrets de la Convention. Plus tard, on y fondit des clous pour les navires. Maintenant il ne reste plus vestige de votre grandeur passée.

La révolution vous a forcés à déménager. Vous avez établi votre chapitre dans une petite église sans ornemens, vous avez appendu aux murs humides quelques uns de vos tableaux échappés du grand naufrage. Mais je cherche en vain ce luxe qui vous illustra parmi vos confrères : il n'existe plus. Le vent de l'égoïsme et de l'indifférence a glacé votre zèle et votre ferveur. La comparaison de jadis et aujourd'hui ne peut plus être mise en question, et lorsqu'on vous voit, soit dans votre pauvre église, soit dans vos rares processions, on ne peut s'empêcher de s'écrier :

Vous n'étiez pas ce que vous êtes.
Vous étiez ce que vous n'êtes plus,

Cette digression historique m'a un peu éloigné de la cérémonie. J'y reviens pour ne plus la quitter. Imaginez-vous donc, vous autres jeunes hommes de la génération présente, que de toutes les processions qui se faisaient pendant ces huit jours de chômage et de jubilation, celle des Pénitens blancs attirait le plus grand concours de curieux. Que les confrères de Montpellier, qui faisaient sonner si haut leur luxe et leur richesse soutenus par le patronage du roi de France, et plus tard par celui de l'archi-chancelier de l'empire, Cambacérès, veuillent bien baisser pavillon devant notre confrérie avignonnaise, qui vit dans ses rangs Henri de Valois, roi de Pologne et de France. Rien n'était comparable

à la majesté de cette cérémonie célébrée à la lueur des flambeaux, sous des tentes qui interceptaient la lumière céleste des étoiles, pour ne laisser briller que l'éclat de ces milliers de lumières ressemblant à un vaste incendie se faisant jour à travers un brouillard parfumé.

La procession des Pénitens blancs était la procession du peuple et de l'égalité, dans un temps où nous ne connaissions pas la valeur que nous avons donnée à ce mot. Nobles, bourgeois, manans, prolétaires, toutes ces catégories diverses de la société se confondaient fraternellement dans cette armée chantante, où le mérite de la voix attirait seule la distinction. Point d'aristocratie sacerdotale : trois prêtres seulement, tout le reste était peuple.

On recrutait des adeptes dans tous les ateliers pour porter au nombre de 15 à 1800 ces pénitens d'un jour. Cette population, revêtue de robes blanches comme l'aubépine des champs, se réunissait dans la grande cour des Dominicains, au milieu des parfums et des girandoles portatives. L'immense dais, le dais-monstre, surmonté de six panaches et de leurs aigrettes, s'avançait dans la cour. Alors des milliers de cierges s'allumaient, l'encens fumait dans les cassolettes, dans les encensoirs; les corbeilles se remplissaient de fleurs; la petite population d'anges, de saints, de saintes, d'abbés et de reines se groupaient au milieu des pénitens, et deux cavaliers de maréchaussée, placés à côté de la Croix, faisaient naître une pensée douloureuse : le signe de la rédemption, un Dieu et des sbires. Nos pères manquaient par fois de jugement, même dans l'ordonnance des cérémonies : il eût été plus ra-

tionnel de mettre des anges à côté du Christ. Mais des gendarmes!.... Passe encore quand il faut escorter un préfet de police ou un voleur de grand chemin.

La foule se portait de préférence dans les rues droites et alignées, assez rares dans notre ville, pour jouir du coup-d'œil magnifique que présentait cette masse de lumières par une de ces belles nuits d'été si fréquentes dans nos climats méridionaux. C'était surtout à la Petite-Fusterie, rue ornée de beaux hôtels, tentée avec des toiles neuves et non avec des serpillières, décorée avec un luxe somptueux de tapisseries, de fleurs, qu'avait lieu le rendez-vous des amateurs avant que la procession rentrât. C'était là la dernière halte du cortège triomphal. Les vapeurs de l'encens ne montaient plus en nuages épais, les navettes étaient épuisées, les thuriféraires fatigués; les corbeilles de fleurs des jeunes lévites n'avaient plus une feuille de rose pour jeter au Dieu de la nature. Il était dix heures du soir. Les pénitens, les anges, les fidèles, les curieux se pressaient pour recevoir la dernière bénédiction dans la chapelle éblouissante de lumières.

LA MISÉRICORDE.

Vous avez été plus heureux que les blancs, modestes Pénitens de la Miséricorde. On n'a pas dévasté votre église, admiration des étrangers; on n'a pas brisé votre Christ d'ivoire, objet de notre vénération; on vous a bien enlevé quelques tableaux, mais du moins, après les jours de malheur, on ne vous a pas forcés de chercher un asile dans quelque temple ruiné. A qui donc était confiée la garde de cette église qu'on a respectée?

aux aliénés. Ceci me rappelle ce qui se passa à Paris, quand des fous d'une autre espèce voulurent dévaster le Jardin des Plantes, parce qu'on l'appelait *le Jardin du Roi.* Un des administrateurs fit de suite placer cette inscription sur la porte : *Jardin des pauvres Malades.* Après l'avoir lue, la bande furieuse s'inclina respectueusement, et le jardin fut sauvé.

Il ne fallait pas attendre de vous ce luxe processionnel qu'affichaient vos rivaux de la rue Calade. Voués au soulagement des prisonniers, chargés de soutenir les patiens jusqu'aux pieds de l'échafaud, vous mettiez votre gloire à multiplier les œuvres de charité, et ne cherchiez point à étaler une richesse inutile : aussi votre procession était-elle moins courue que celle des blancs. Votre sac noir est moins coquet que le sac de blanche percale ; vous n'aviez pas ces parfums gigantesques, ce dais ressemblant à un palais flottant ; mais vous possédiez un chef-d'œuvre de l'art que Paris nous envie, que l'illustre Canova vous invita à bien conserver : consolez-vous donc, il vous reste vos œuvres de charité et le Christ d'ivoire.

LES FÊTES DE NOEL. — *Les Nativités.*

Qu'un autre que moi vous dise si ces solennités gastronomiques nous ont été transmises par les premiers chrétiens ou si nous les tenons de la mythologie des Grecs : ce n'est point là mon affaire. Je parle de nos solennités, sans m'enquérir de leur origine. Non, les fêtes de Noël ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois. Nos pères y attachaient une toute autre importance que nous, hommes gâtés par une civilisation qui nous

dessèche le cœur, et qui traitons maintenant ces réunions patriarcales de niaiseries du vieux siècle. Le festin de la veille de Noël était le festin où venaient s'éteindre les haines des familles; quelque éloigné que fût un fils, il fallait qu'il vînt assister à cette cérémonie de corcorde et d'union : c'était une loi qu'on eût craint de violer. Quand la famille était rassemblée, le père arrosait d'un vieux vin l'énorme bûche qui allait brûler dans le foyer. Cette bénédiction, faite par le vieillard, n'avait-elle pas un caractère vénérable qui pénétrait les enfans d'un sentiment respectueux pour le patriarche de la famille ?

Certes, l'art culinaire d'à-présent aurait pu corriger un peu la routine de nos vieilles ménagères, et nos festins de Noël eussent été un peu plus variés qu'ils ne le sont même aujourd'hui. A l'inévitable et indigeste escargot ne pourrait-on pas suppléer un mets plus en rapport avec les progrès de l'art et moins dangereux pour nos estomacs? La puante et coriace morue ne pourrait-elle pas faire place à un poisson plus délicat? A cette confiture de mou brûlé, exhalant un parfum de fumée, ne pourrait-on pas substituer les beaux fruits confits que la ville d'Apt nous envoie? Et cette sacramentelle *fougasse* pétrie avec du beurre fort! Et ce vin cuit si capiteux, et ce nougat, délices des enfans, qui vous empâte la bouche de son miel à demi calciné !.... Sans doute ces mets ne sont pas apprêtés selon la méthode des Grignon et des Beauvilliers ; mais dans nos campagnes, dans nos villes même, quel que soit le talent de notre cuisinière, ce jour de jubilation et de goinfrerie est attendu avec impatience par la population de marmots. On s'en donne à cœur joie quand il est

arrivé : escargots, morue, cardons, confiture et nougat, tout passe à l'aide de quelques verres de vin blanc ; on nargue l'indigestion. Les propos par fois gaillards se mêlent aux couplets naïfs des vieux noëls : on rit, on chante, et la tête un peu échauffée, on part pour aller entendre la messe de minuit.

Ici le peuple, comme en Italie, aime les images ; voilà pourquoi dans nos églises on nous représente Notre-Seigneur dans une étable, entouré de bergers qui viennent l'adorer. Ce serait bien ici le cas de relever une multitude d'anachronismes. Il y a déjà 1841 ans de la naissance de J.-C. ; eh bien! cela n'empêche pas de voir dans les Nativités, des Provençales en costume du jour, des vieilles coiffées d'une coquette et affublées du mantelet du règne de Louis XV ; et qui pis est, l'éthiopien Melchior en habit français !... Vraiment on devrait consulter un peu l'art et les convenances dans le choix des costumes et la manière de grouper les personnages.

Des églises, le goût des Nativités passa chez les particuliers. Chacun voulut avoir la sienne, et Dieu sait combien Escudier, figuriste célèbre, et les chartreux de Bonpas ont vendu d'enfans Jésus, des Vierges, des Mages, des bergers, des bœufs, des ânes aux amateurs de l'époque! Depuis Noël jusqu'à la Purification, le soir, après les travaux, on se réunissait devant la Nativité ; de jeunes filles à la voix argentine, chantaient les noëls de Saboli, espèce de fabliaux dans lesquels la naissance du Sauveur est rapprochée de nos temps et les circonstances soumises à nos habitudes actuelles. Autrefois, la petite population juive du Comtat était traitée comme les parias de l'Inde. Aussi, dans quelques-

uns de ces noëls, les auteurs n'ont pas manqué de faire intervenir dans leurs dialogues un de ces pauvres juifs qui n'avait certes jamais été complice du roi Hérode, et de le bafouer comme un Janot de comédie. Le talent de l'acteur chargé du rôle de *Nanan*, consistait à bien saisir l'accent nazillard et hébraïque d'un habitué de la synagogue. S'il réussissait, les rires alors remplaçaient le chant, et la prière se changeait en tumulte joyeux.

Une civilisation progressive n'a pas fait disparaître en entier ces vieilles mœurs du moyen-âge, qui avaient tant de charme et tant de simplicité, où la religion se mêlait aux moindres actes de la vie comme pour les ennoblir.

AUTRES SOLENNITÉS DE L'ANNÉE.

En vérité, ce moyen-âge avec ses légendes merveilleuses, ses habitudes d'honorer les saints, nous avait légué une multitude de fêtes que l'Avignonnais d'alors n'avait garde de ne pas célébrer, tant le *far niente* avait pour lui des charmes. Nous allons passer en revue quelques-unes de ces festivités locales.

Le 19 mai, c'était la Saint-Joseph, placée comme une halte de jubilation au milieu du carême; c'était la fête de la Barthelasse, ou plutôt la célébration du retour du printemps qui allait couvrir cette île des premières fleurs de l'aubépine. Joyeux pélérinage, dont le but était des danses rustiques et un repas improvisé sur la pelouse de cette nouvelle Délos, plus pittoresque, plus élégante que cette *Isola Bella* tant vantée par nos touristes fashionables.

Vient ensuite le *Jeudi-Saint*, fête triste, grave et

sérieuse comme l'acte qui s'accomplit ce jour-là. La population se répand à flots pressés et silencieux dans les rues ; on tient à accomplir en entier ce pélerinage mystique ; et pour le faire, on soigne minutieusement sa toilette ; la vanité féminine ne le cède point au sentiment de dévotion qui devrait animer le sexe dans cette promenade religieuse.

Voici Pâques. Trois fêtes, quel bonheur !.... Autrefois, le premier jour, on allait à Saint-Ruf ; le second, à Saint-Véran ; le troisième à Saint-Chamans.

Après Pâques, venait la grande et belle procession de Saint-Marc. Puis celle des Rogations, à laquelle assistaient les corporations avec leurs bannières brodées d'or et de soie, qui nous rappelaient les hommes des communes marchant avec leurs gonfanons à la défense du territoire menacé, vers le camp de Bouvines.

Dans le mois d'août, la fête de la Vierge, sous la protection de laquelle Saint-Agricol avait placé la cité avignonnaise.

En septembre, Saint-Agricol, notre illustre patron, fête municipale et consulaire, terminée par un beau feu d'artifice, dont l'économie à la mode nous a privés depuis bien long-temps.

Je m'arrête ; car chaque église, chaque couvent, chaque confrérie ayant son patron, vous saurez que c'était ici autant de fêtes chômées.

Peu à peu disparaisssent toutes ces solennités qui jetaient tant de poésie sur l'existence de nos pères ; les classes populaires y sont cependant restées fidèles ; mais à leur tour elles subissent l'influence des nouvelles mœurs. D'ailleurs, le concordat de 1801 a effacé en France sur la légende de l'ancien calendrier beaucoup de fêtes inscrites en grandes majuscules.

MOEURS ET COUTUMES DU XVIIIe SIÈCLE.

Chaque siècle marque son passage par des changemens notables dans nos mœurs, surtout lorsque, pendant ce siècle, s'est opérée une révolution qui a détruit la constitution du pays. Sous la domination des papes, peu soucieux de nous mêler de la politique qui régissait le petit royaume de notre-saint père, nous vivions dans un état de torpeur qui ne cessait qu'aux approches de quelque cérémonie religieuse : une procession était pour nous l'affaire la plus importante ; l'élection même de nos consuls, avec les feux de joie et le branle de Jacquemart, mettait moins le peuple en mouvement que la plus petite processionnette de pélerins ou de pénitens. Il faut l'avouer aussi, environnés d'une ceinture de douanes françaises qui paralysait nos opérations, nous avions peu de goût pour le commerce et l'industrie. Sans ambition comme sans activité, ainsi que nos indolens compatriotes de Rome, nous tournions nos regards avec complaisance vers ces solennités, notre seule gloire, et cependant exemple frappant de notre paresse.

L'Avignonnais d'autrefois était un être singulièrement organisé ; il vivait dans une sphère étroite et circonscrite dont il aurait craint de sortir. Cette espèce de vie monotone était une des traces ineffaçables du passage du gouvernement pontifical. On travaillait peu à Avignon. A quoi bon travailler, se faire du mauvais sang, sacrifier ses nuits à des projets de fortune, dans un véritable pays de *cocagne*, où votre ménagère allait au marché avec sept patars (cinq centimes) ; où l'on ne payait

ni personnel, ni mobilier, ni patentes, ni portes et fenêtres, où le riche qui avait six cents livres de rentes pouvait vivre tranquille en sacrifiant la moitié de ce revenu pour sa table? Quand il avait machinalement travaillé toute la semaine, excepté les jours de fête qui revenaient assez souvent s'intercaler dans les jours de labeur, l'artisan allait entendre la grand'messe à sa paroisse, et le soir il allait chanter vêpres, s'il ne faisait partie d'une confrérie, dans les couvens qui avoisinaient les jardins, comme les Récolets, les Capucins, les Augustins réformés et les Observantins. Après vêpres, accompagné de sa femme, de ses enfans, et de quelques voisines, il commandait une omelette au lard, une salade avec le crouton de pain frotté d'ail, assaisonnement privilégié des habitans du Midi. Tout cela se mangeait sur l'herbe, à l'ombre d'un figuier dont le feuillage formait un dôme de verdure sur la société réunie en cercle autour de l'omelette. Quand on était bien repu d'ail, d'herbe, de saucisson et de vin, on venait sur les bords du Rhône admirer la marche lente des équipages qui remontaient le fleuve. C'était admirable alors. Nos pères crieraient bien au miracle aujourd'hui, s'ils voyaient la vapeur dompter le courant, et monter avec l'unique secours des ailes battantes qu'elle fait mouvoir! ils laisseraient bien là les joueurs de boule émérites pour s'extasier devant les paquebots dont le sillage se prolonge au loin comme une mer agitée et qui laisse sur la grève une longue frange d'écume. Que diraient-ils des chemins de fer?

La Rome française était un pays de prédilection. On y comptait trois hôtels pour les voyageurs, et dans l'un d'eux, l'hôtel Saint-Omer, une bonne pension bour-

geoise à raison de 300 livres par an, trois repas par jour : le café, le dîné et le souper, et souvent le logement. Il n'y avait que trois ou quatre cafés, où se rassemblaient le soir quelques désœuvrés, non pour lire les journaux, (on se souciait fort peu de la politique), mais pour prendre sa tasse de moka qui ne coûtait que deux sous. Point d'impôts : la dîme au soixante, et quatre sous de droit d'entrée sur cinquante-six pots de vin; telles étaient les charges qui pesaient sur les heureux contribuables d'Avignon. La cour de Rome suppléait aux besoins du pays, et pendant les disettes, sa sollicitude remplissait les greniers de la place Pie. En même temps, d'après le concordat passé, en 1734, entre le pape et le roi de France, le Comtat recevait chaque année 230,000 liv. en indemnité de l'interdit frappé sur la fabrication des toiles peintes et la plantation du tabac dans l'état d'Avignon et le Comtat. Cette indemnité n'était pas en harmonie avec la perte imposée à notre agriculture. Sur cette somme payée par les fermes générales, Avignon recevait un contingent de 94,750 livres. Quel maigre budget !

Certes, il devait y avoir dans notre ville une jeunesse peu satisfaite de cet état casanier qui lui avait fait donner l'injurieux sobriquet de *petache*; aussi les racoleurs des régimens français ne manquaient pas de s'établir à Avignon pour éblouir nos jeunes gens avec des affiches coloriées représentant un beau dragon ou un superbe grenadier, coiffé du classique bonnet à poil. On comptait annuellement dans notre province regnicole environ 200 recrues pour les troupes françaises.

Dans le palais même du vice-légat, sous les murs de ses antiques prisons, on pouvait festoyer sans crainte, le

patron d'une corporation : il y avait, dans la seconde cour, deux traiteurs chez lesquels on banquetait joyeusement pour douze sous par tête. Quand un chevau-léger coadjuteur succédait à son titulaire décédé, l'usage voulait qu'il donnât un festin et un bal à ses confrères. Eh bien! d'après un compte que nous avons sous les yeux, la dépense de ce festin et de ce bal donnés chez les traiteurs du palais, ne se montait qu'à la somme de 36 livres. Si on voulait ensuite festoyer plus aristocratiquement, on dînait chez André, ou chez le célèbre Martel, à 3 fr. par tête.

On conçoit alors que chacun portait ici légèrement et gaiement l'existence : notre paresse, favorisée par les institutions et les mœurs, par le bon marché de la vie animale, faisait considérer tout travail comme une espèce de supplice.

Les exigences du code civil ont porté un coup mortel à une vieille coutume assez usitée dans nos contrées, nous voulons parler des enlèvemens. Ils deviennent plus rares de jour en jour. C'était vraiment singulier de voir une jeune fille, contrariée dans ses amours, enlever son prétendu pour faire capituler sa famille. Dans la Provence, on cite tels villages où les trois-quarts des mariages avaient pour préliminaires un enlèvement, sans que cette démarche entachât la réputation d'une honnête fille.

La religieuse observation avec laquelle on célébrait dans notre beau pays tous les jours de fête, les pélérinages à la chapelle de la Vierge à Rochefort, à Notre-Dame-de-Lumières, les fêtes des madonnes placées au coin des rues réunissant toujours beaucoup de curieux et d'oisifs, amenèrent ces exercices

gymnastiques qui ont fait l'admiration de nos pères, et qui sont tombés aujourd'hui dans un discrédit complet. Arles, Tarascon et beaucoup de villages en Provence, sont encore passionnés pour leurs courses de taureaux, spectacle dégoûtant et barbare; Nismes, mêle à ses fêtes ses sanglantes *ferrades* : Avignon a long-temps opposé avec orgueil ses luttes de Saint-Roch et ses joûtes sur le Rhône. C'était autrefois un évènement, aujourd'hui ce n'est plus rien; la civilisation a désarçonné les athlètes.

FÊTES VOTIVES DES CAMPAGNES.

Il est un jour de l'année où il devient facile d'étudier la physionomie des localités : ce jour est celui des fêtes votives. Ici, comme sur tous les points de la France, chaque village a son saint qu'il fête, son protecteur céleste auquel il ne pense guères qu'une fois l'an pour s'amuser, et qu'il oublie le reste du temps, à moins que quelque grande calamité ne survienne. La plupart des villageois mettent autant de ponctualité, autant d'amour-propre à fêterleur patron à leur manière, c'est-à-dire au cabaret ou au bal (suivant l'âge), que quelques personnes pieuses à l'honorer convenablement ce jour-là et toute l'année. Aussi faut-il dire, pour faire excuser ces braves gens, que le temps qui a oblitéré tant de coutumes dévotes, a inspiré une idée singulière en mettant en présence deux choses éminemment opposées, le recueillement de l'église et les folles joies du monde, la prière et le bal.

Puis, ce jour-là, le démon multiplie si ingénieusement

ses formes séductrices ! Il n'y a pas une tête de jeune homme qui n'ait été longuement mise à la torture pour contribuer à l'éclat de la fête ; pas une imagination de jeune fille qui n'ait cherché, dans la coquetterie de la parure, un attrait nouveau. Danses, jeux publics, repas, farandoles, sérénades, tout est mis en œuvre. Heureux encore qu'ignorant les préjugés philosophiques que les villes commencent maintenant à secouer, les villageois donnent toujours la matinée à une double cérémonie religieuse, la grand'messe et la procession, pour l'éclat de laquelle jeunes et vieux s'associent.

Mais, après la grand'messe, les instrumens résonnent, les farandoles s'organisent, les jeunes filles, impatientes du bal, quittent gaîment leur maison. La fête religieuse a fait place à la fête mondaine, et à quelques personnes pieuses près, toute la population court aux plaisirs de son âge.

Ces fêtes votives commencent ordinairement avec les beaux jours d'été. Sorgues se distingue par son luxe, Montfavet par sa joie bruyante, Roquemaure par l'affluence des curieux, Villeneuve par sa fête presque avignonnaise, Château-Renard, Rognonas, Barbentane, par leurs courses de taureaux. Mais c'est dans les villages moins populeux qu'on peut se faire une idée de ce qu'est une fête votive : les places sont encombrées de curieux, de petits magasins de verroterie et quincaillerie, des jeux d'adresse, de loteries ; des farandoles bruyantes courent le village, musique et tambours à leur suite, filles et garçons joyeusement unis ; des exercices publics parmi lesquels la lutte des hommes et des mi-hommes, le saut, la course, libre ou enfermé dans un sac jusqu'au cou, le saut sur la peau gonflée d'un

bouc, la course des chevaux, celle des bateaux, attirent la foule sur divers points. Puis, quelles danses plus coquettes, plus animées, plus éclatantes de parures! quels orchestres plus nourris, plus savans! c'est à peine si les quadrilles de Musard seraient déplacés parmi cette jeunesse douée d'un si vif instinct de l'harmonie!

LE CARNAVAL AVANT 1789.

Non, avons-nous dit naguères, le carnaval d'aujourd'hui n'a plus la même physionomie que celui d'autrefois. Une révolution a passé sur nos institutions, sur nos mœurs, sur nos habitudes; elle a tout broyé sous ses pieds ensanglantés. Quarante ans de tourmente ont fait de nous un nouveau peuple arrivé sur la scène du monde avec des idées nouvelles, avec des mœurs empreintes de l'esprit égoïste du siècle, avec des habitudes empruntées aux nations que nous avons visitées à une époque de gloire. Nous allons essayer de rappeler à nos contemporains ce qu'était le carnaval avant 1789.

Voici donc venir les têtes poudrées, les talons rouges, les habits à grands ramages, le fard et les mouches. Quoi qu'on en dise, l'Avignonnais du XVIIIe siècle avait l'imagination aussi vive, était aussi bon viveur que celui du XIXe. Tout, dans sa vie peu soucieuse, était saisi avec son enthousiaste naturel: gastronome et gourmet aux fêtes de Noël, fou jusqu'à l'excès dans le carnaval, dévot et pénitent pendant le carême, fastueux dans les processions, alliant facilement, à la manière italienne, les pratiques religieuses aux parties de plaisir. Mais à cette époque, sa gaîté était plus franche, plus cordiale

que celle de nos jours, gênée qu'elle est par l'habitude des calculs d'un positivisme tout matériel.

Dans un pays où la vie s'écoulait dans une indolence délicieuse, la saison des plaisirs devait être désirée long-temps avant son arrivée périodique. Dans notre antique cité, à l'exemple de Venise et de Rome dont elle était l'humble vassale, le carnaval commençait toujours trop tard pour les Avignonnais et finissait toujours trop vîte. Alors s'ouvraient les bals de la haute aristocratie: elle tenait le premier rang, cette noblesse si fière, dans ces temps où le prolétaire s'inclinait profondément devant un duc et pair ou un haut baron; elle possédait le théâtre, où elle venait étaler sur l'avant-scène sa gothique vanité en face de Chéron, de Desforges, de Fabre d'Eglantine et de Collot-d'Herbois, qui plus tard lui firent payer cher les humiliations qu'ils avaient éprouvées.

Quand un grand seigneur donnait un bal masqué, la foule se ruait à la porte de l'hôtel pour voir arriver les belles dames à ce raout d'étiquette où l'on dansait majestueusement le menuet de Fischer et la voluptueuse allemande. Mais l'amphytrion, pour écarter les curieux, avait soin d'emprunter au vice-légat deux suisses de sa garde. Observateurs brutaux de la consigne, si quelque audacieux s'approchait de trop près, nos suisses faisaient entendre le terrible : *Point n'endre, sacrament tarteifle!* Et tout ce peuple, et tous ces nobles en habits brodés, et toutes ces belles dames, tous ces carosses circulaient à la lueur des flambeaux éclairant la marche des hauts et puissans seigneurs allant faire étalage de leur richesse.

Chez le peuple, point de flambeaux, point de car-

rosses, mais joie plus franche : partout des bals, partout des masques, partout des plaisirs. L'humble taffetassier, plus heureux qu'à présent, prenait part à ces saturnales populaires. Il se masquait lui aussi, le taffetassier; il jouait aussi sa scène de comédie dans les bals d'ouvriers.

Arrivait enfin le grand jour des mascarades : elles commençaient par une scène assez comique. Les soldats du pape et les suisses dansaient la farandole au son des tambours et des fifres, dans la cour du palais, sous les yeux du vice-légat. Dès midi, les rues se remplissaient de curieux. Des troupes de chasseurs en veste de nankin, armés d'une sarbacane inoffensive, lançaient leurs bouffées de son sur la figure ou la poitrine des jeunes étourdies qui en courant feignaient de s'éloigner du galant chasseur. Ensuite venaient ces Provençales alertes, aux bras nus et potelés, la taille serrée dans un élégant drolet, vêtement qui rappelle celui que portaient les femmes d'Athènes et de Lacédémone, en jupe courte laissant à découvert des jambes chaussées d'un fin bas de soie. Venaient après les mascarades des prolétaires, les cuisiniers, les turcs, les vendeurs d'orviétan, les déguisemens les plus grotesques; et puis des cris, un vacarme, une joie éclatant de toutes parts.

La noblesse laissant de côté, pendant ces jours seulement, sa vanité princière, daignait quitter ses salons dorés pour descendre dans la rue avec le peuple. Elle préparait sa cavalcade, son char triomphal encombré des dieux de l'Olympe, chargé de caisses d'oranges, de sacs de pralines, de boisseaux de dragées. Le char partait. Mercure, en perruque à la brigadière, ouvrait la marche de la cavalcade, composée de Pierrots, d'Arlequins, de Romains et de Grecs, pris parmi les

gentillâtres les moins huppés de la contrée. Là, on voyait Jupiter en cadogan, Apollon en manteau de satin, Neptune poudré et frisé en ailes de pigeon, et Vénus en paniers. Les fenêtres des hôtels, des maisons bourgeoises étaient garnies de nobles dames venues là pour admirer la bonne mine de leurs chevaliers. Quand le cortége passait devant elles, une grêle de pralines, une volée d'oranges tombaient sur le balcon, accompagnées de cris d'épouvante et de satisfaction. Et le peuple se ruait pour ramasser ces somptuosités aristocratiques au son d'une musique guerrière.

Après avoir parcouru la ville, la cavalcade suivait ce qu'on appelait le *Cours*. Les voitures armoiriées de la noblesse se mettaient à la file, précédées ou suivies par celle du vice-légat, ecclésiastique homme du monde, qui voulait prendre aussi sa part de la joie publique. Là, on avait vu, en 1776, Mgr. Durini en barrette rouge, plein d'amabilité, de politesse exquise et de courtoisie ; ce Durini, versificateur élégant, l'ami du cardinal de Bernis, le Mécène de notre Balze, renommé pour ses réparties pleines de gaîté et sa correspondance beaucoup trop libre pour un prélat romain.

Le dernier carnaval de ce genre eut lieu en 1790. Philippe Casoni suivait le char qui devait bientôt disparaître avec les cavaliers. Le délégué du souverain pontife, inaccoutumé au tumulte, Casoni entendit trois mois après les premières menaces de la grande voix de la révolution; il en ressentit les mortelles atteintes, quand cette figure effrayante vint se placer devant lui; un geste du colosse glaça la valeur des chevau-légers, l'intrépidité des suisses et le courage des soldats du pape. La révolution venait de tuer le carnaval.

Nous trouverons ces fêtes de joie et de folie de très-bon ton, si nous les comparons à celles du XIVe siècle où les écoliers, d'accord cette fois avec les bourgeois, se livraient sans réserve aux plaisirs délirans qui signalaient ces folles bacchanales. Alors les insultans droits de *barbe* et l'indécente *batacule* faisaient le plaisir et le réjouissement de la foule. Malheur aux juifs, malheur aux filles de joie qui se trouvaient sur le passage de la mascarade ! Les premiers étaient publiquement rasés, si mieux ils n'aimaient payer une rançon; les secondes étaient fouettées vigoureusement, si elles n'avaient pas 3 francs à donner. Ces droits furent abolis avec difficulté dans le XVIIe siècle. Les juifs furent soumis à payer à titre d'amende, en échange du *droit de la Barbe*, une pension de quelques écus d'or à l'œuvre des Insensés. Ils la payèrent jusqu'à la révolution.

LA PLACE PIE. — *Esquisse de Mœurs.* 1841.

Que certaines organisations à part, trouvent du plaisir à se rendre chaque jour sous la première arche du pont de bois, qui va être remplacé par un pont suspendu, pour y demander au mètre peint en blanc sur la palée rouge, si les eaux du Rhône se sont élevées pendant la nuit; qu'elles soient heureuses d'aller consulter le thermomètre de Duroni, toujours si bien instruit des variations de température, sur la question de savoir s'il faut se vêtir ou déposer son surtout; ou bien qu'elles se plaisent à gravir le rocher des Doms, afin d'y épier les confidences télégraphiques. Laissons ces gens-là se mouvoir et jouir à leur manière : ma marotte, à moi, c'est la place Pie. C'est à

ce joyeux marché du matin que j'aime à préluder à la journée. A mon avis, c'est bien là qu'il faut aller chercher et l'activité et le mouvement; je tiens mêmepourhommedepeudegoûtl'Avignonnaismusard qui ne va pas quotidiennement dépenser quelques instans sur ce terrain si accidenté. Et n'est-ce pas en effet un ravissant coup-d'œil que ces cinq files de jeunes Provençales, vives, accortes, à la parole pétillante de gaîté? Que j'aime surtout ce chaperon cymbaliforme couronnant si bien une coiffure composée d'un large velours ceignant la tête et d'un petit réseau de mousseline ou de tulle! Vous craignez qu'elle ne tombe cette coiffure légère, tant il y a de hardiesse et de laisser-aller dans sa pose penchée en avant sur le sommet du front; mais ne vous inquiétez pas, coquetterie est habile équilibriste. Combien de fois m'aventurant dans ces allées vivantes, où les filles des bords de la Durance étalent à leurs pieds leurs mille et une productions agricoles; combien de fois, dis-je, ai-je fait ma provision de primeurs pour avoir le privilége d'adresser un doux propos à mainte Aline dont la beauté m'avait frappé! Heureux, quand mon bagage hortologique n'augmentait pas d'une façon embarrassante, à raison de mes nombreux caprices! Mais si, des nymphes fanatiques du tambourin et du galoubet, nous passons à un nouveau point de vue, que de contrastes ne remarquerons-nous pas à ce grand rendez-vous de première nécessité! Ici, c'est la femme amaigrie du pauvre canut, faisant vingt fois le tour du marché avant de disposer de son léger pécule, à côté de la dame bien nourrie du négociant, objet des appels incessants et criards des vendeuses. Là, c'est le militaire invalide

transformant son mouchoir de coton quadrillé rouge et blanc en un cabas de victuailles ; non loin de la cuisinière de bonne maison, appelée par la poissarde du nom de son maître, le soldat de l'empire n'oublie pas de diriger sur sa voisine le feu de ses complimens et les éclairs de son œil unique, en se relevant noblement sur sa jambe de bois. A quelques pas de là, c'est la tourrière du couvent, reconnaissable à son enveloppe mi-partie de couleur monacale et mondaine. Pauvre fille à demi consacrée à Dieu, je tremble pour ton âme pudibonde, car à tes côtés éclate une retentissante querelle entre deux marchandes des quatre saisons qui font voler en l'air, avec leurs sales couvre-chefs, les plus dégoûtantes épithètes. Mais observons toujours, et nous verrons à la file, le grand gendarme à l'allure citadine, la modiste pomponnée, la courtisanne à l'interminable sourire, le galant sous-officier d'infanterie. Attention! je vois paraître l'artiste culinaire, le grand-prêtre des gourmands, dont la corbeille-monstre fait sensation à son arrivée sur le champ de la bonne et mauvaise chère. Bientôt apparaît le méditatif gourmet, la bouche circulairement béante, flairant par tous ses pores; l'on devine à son recueillement qu'il a mission d'acheter la partie sublime d'un menu débattu en conseil. Enfin, voici venir la grisette avignonnaise, notre sémillante grisette-type, avec sa simple coiffe de piqué blanc de neige, ses pendans à la *Dame-Blanche*, en spencer grenat, jupon bleu et tablier à carreaux. Que sa chaussure de prunelle grise est coquette! que sa jambe est prestigieuse, ainsi couverte d'un fin bas blanc bien tiré! Le cabas mignon qu'elle porte ou plutôt dont elle joue du bout des doigts lui sied à ravir.

Au milieu de ce tourbillon d'individus si divergens qui vont, viennent, se croisent, se heurtent, de ces figures qui tour-à-tour s'élèvent, comme au-dessus de la surface d'une mer agitée, puis s'abaissent, plongent et disparaissent pour reparaître encore, on peut remarquer quelques têtes qu'on ne saurait perdre de vue. Ce sont les flâneuses du marché; porteuses d'une élégante corbeille d'osier qu'elles lestent, selon la saison, d'une douzaine de belles pêches, ou d'une livre de fraises, elles se promènent jusqu'à satiété en sollicitant le regard des habitués des neuf arcades ou des groupes flottans du café de la Bourse.

Ce qui n'est pas le moins intéressant à observer au marché, ce sont les groupes de commères qui se forment à l'aventure et au grand mécontentement des gens plus pressés de circuler. C'est là qu'entre le chou et la carrotte, la nouvelle scandaleuse, politique ou religieuse, le bulletin d'Alger, le budget, trouvent leur siége d'honneur. C'est là aussi, que les épouses malheureuses exposent à demi-larmes, dans des épanchemens réciproques, leurs griefs matrimoniaux.

Mais un tambour de foire se fait entendre; le rappel bat; soudain, paraît le banquiste; sa longue chevelure, sa barbe noire et touffue donnent à sa figure blafarde un aspect sauvage; une baguette à la main, il pose sur une chaise, son piédestal ordinaire; aussitôt le tableau sanglant d'un drame de cour d'assises est déployé, la complainte fait vibrer la halle de ses lugubres accens; la foule en paniers se presse autour du chanteur, marchand de morale, qui tout à coup quittant le langage des dieux pour l'humaine prose de l'orateur, adresse à son auditoire consterné un commentaire pathétique qui

impressionne profondément la sensible cuisinière; soupirante, elle achète la complainte; inutile de dire que c'est le maître qui paie les larmes de la bonne.

N'omettons pas, pour terminer cette légère esquisse, de placer sur le cadre du tableau, le grave commissaire de police et ses assesseurs offrant leur justice au public et la distribuant çà et là prompte et bonne, à l'ombre des armoiries avignonnaises : *à bec et griffes*.

INSTRUCTION PUBLIQUE ANCIENNE.

Les louangeurs du temps passé nous vantent sans cesse les bienfaits de l'ancien système d'éducation. L'instruction était donnée gratuitement à tous les enfans avignonnais, nous disent-ils; les études, dirigées par les PP. de la Doctrine chrétienne, se trouvaient à la portée de toutes les classes de la société. Point de frais, nulle rétribution; le fils du pauvre venait instruire sa jeunesse; il pouvait étudier les trésors de la littérature antique. On convient même que ce système a permis à quelques hommes sortis des rangs du peuple, de parvenir aux rangs élevés de la société. Mais quels avantages y trouvait-on pour les masses?

L'éducation se bornait à l'étude de la langue latine, à la philosophie scolastique, à l'art du dilemme et du syllogisme, à des bribes d'histoire grecque et romaine. Cette éducation littéraire convenait-elle aux classes populaires, inhabiles, après huit ans d'études, à exercer une profession mécanique, à moins de s'y soustraire en embrassant la vie claustrale?

Pour le peuple, trois écoles de frères, dont l'instruction restreinte à l'écriture, au calcul simple, laissait

beaucoup à désirer pour l'éducation des classes pauvres.

Renouons la chaîne des temps brisée par la révolution; voyons quels établissemens nouveaux se sont élevés sur les ruines de ceux que la tempête avait renversés. Stationnaires que nous étions quand tout marchait vers le progrès, nous avons fait un grand pas vers le perfectionnement de nos institutions; abordons les détails de l'influence du siècle sur la propagation des lumières, et sachons nous convaincre que nous sommes plus avancés que nos pères en industrie, en morale et en philantropie.

INSTRUCTION PUBLIQUE ACTUELLE.

Un homme haut placé, faisant de l'histoire et des statistiques à sa manière, barbouillant sans pitié de teintes foncées les populations qu'il lui a plû voir encroutées d'ignorance et d'obscurantisme, et qui n'avaient peut-être à ses yeux d'autres torts qu'un vif attachement à leur antique foi; cet homme, disons-nous, n'a pas craint d'avancer que l'instruction était négligée dans notre pays. Nous allons répondre par des chiffres à ce fonctionnaire si mal renseigné, et lui qui sait si bien les grouper, pourra comparer facilement les dépenses de l'instruction ancienne avec celles de l'instruction actuelle. Nous lui demanderons ensuite si jamais l'administration d'autrefois a consacré la somme de 43,078 fr. à la propagation des connaissances artistiques et littéraires?

Voici des détails puisés à bonne source :

La ville d'Avignon paie, savoir :

Instruction primaire....	1270 élèves.	27,538 fr.
Beaux-arts...........	300 »	15,540 »

Nous ne faisons pas figurer en ligne de compte le collége-royal qui donne l'instruction à 185 élèves, et les différens pensionnats particuliers qui se sont établis depuis quelque temps, tandis qu'avant la révolution on n'en comptait que trois ou quatre.

Avouons-le, il est peu de villes en France qui dispensent avec tant de générosité les bienfaits de l'instruction; disons aussi que peu de populations répondent aussi dignement que la nôtre à l'appel qui leur est fait. Un seul fait assez significatif en fournira la preuve. A la dernière exposition des produits de l'industrie, qui a compté 3,381 exposants, il a été accordé pour la section des beaux-arts cinq médailles d'argent aux divers départemens de la France, Avignon en a obtenu une.

LE MONT-DE-PIÉTÉ.

Le Mont-de-Piété d'Avignon a été fondé en 1609, sous le pontificat de Paul V, à l'instar de celui de Rome, et fut confirmé par une bulle de 1610.

Le local appartenait auparavant à une congrégation sous le titre de Notre-Dame-de-Lorette, fondée par les Jésuites, le 23 mai 1577, à laquelle on unit celle du Mont-de-Piété, le 9 mai 1610. On y prêtait sur gages à très-modique intérêt pour le soulagement des pauvres et pour éviter les usures et concussions exhorbitantes des juifs de cette ville.

L'archevêque Dominique de Marinis, mort en 1669, institua cette œuvre son héritière universelle.

On réunit, en 1732, au local du Mont-de-Piété l'ancienne chapelle de la Sainte-Croix. Cette chapelle a donné son nom à la rue où elle était située. Les Bollandistes rapportent que le premier établissement des Monts-de-Piété fut fait à Pérouse en 1470.

Celui d'Avignon a été maintenu par une ordonnance royale du 27 janvier 1832.

Les dons des personnes charitables avaient seuls fourni le capital primitif employé aux prêts, ainsi que les fonds dépensés à l'acquisition du local et à la construction des magasins.

L'interêt fut d'abord établi à 5 pour cent; mais à mesure que les fonds de l'établissement s'accroissaient par des dons et des legs, il fut successivement réduit à 4, 3 et 2 et demi, et depuis 1701 jusqu'en 1793, à 2 pour cent seulement. Dans les jours de deuil de la terreur, cette charitable institution perdit toutes ses ressources par la dépréciation des assignats et cessa ses opérations. Mais aussitôt que l'ordre fut rétabli, des hommes de bien reprirent ce travail de bienfaisance. Avec le secours de M. Puy, maire d'Avignon, de si honorable mémoire, qui donna 6000 fr., et d'autres personnes charitables qui donnèrent ou prêtèrent gratuitement des fonds, on établit l'intérêt à 5 pour cent; de nouveaux dons ou legs ont permis, en 1819, de le réduire à 4 pour cent, taux actuel qui restera probablement toujours le même. La durée de l'engagement est de trente-un mois et demi au plus, et de dix-neuf mois et demi au moins.

Le Mont-de-Piété d'Avignon est un établissement unique en France par la modicité des intérêts qu'il perçoit et la durée de l'engagement. Une ordonnance du 13 juin 1832 a établi près de lui une caisse d'épargne, création non moins utile, qui a fait passer dans les classes ouvrières cet esprit d'économie devenu la principale étude de la société actuelle.

Lorsque les fonds du Mont-de-Piété ou ceux que lui

verse la caisse d'épargnes sont insuffisans, l'administration a recours à des emprunts qui ne lui sont jamais refusés à 4 pour cent par les personnes aisées et charitables.

Le montant des prêts s'élève, année commune, de 275,000 à 300,000 fr.

Les objets mis en nantissement se composent de 20 à 25,000 articles.

Le nombre des dépôts faits à la caisse d'épargne depuis sa création, (5 août 1832) jusqu'au 31 décembre 1840, est de 11,371, par 2,081 individus. Ces dépôts s'élèvent à la somme de 1,444,124 fr. 99 c., en principal et intérêts capitalisés. Les remboursemens faits depuis la même époque se sont élevés à 756,672 f. 64 c.

Les 2,081 déposans depuis l'ouverture de la caisse se divisent ainsi:

Ouvriers	672	Report.	1928
Domestiques.	520	Mineurs.	138
Employés	60	Sociétés de secours mutuels.	15
Militaires et marins.	302		
Professions diverses.	374		2,081

BUREAU DE BIENFAISANCE.

C'est encore à la sollicitude paternelle de M. Puy que nous sommes redevables de l'établissement du bureau de Bienfaisance; c'est aux vues généreuses de ce magistrat qui s'obstinait si ardemment à embrasser toutes les entreprises utiles à son pays, que les pauvres doivent aujourd'hui les ressources qu'il prépara pour les jours de calamité.

Des administrateurs nommés par le préfet, et secondés par les respectables sœurs de Saint-Charles,

sont chargés de tout ce qui est relatif au service de l'établissement.

Distributions de soupes, de pain, de vêtemens, dons et aumônes aux pauvres honteux, mois de nourrice à des mères indigentes, secours aux malades, en viande, lait d'ânesse ou de chèvre, bandages pour les herniaires, asile donné aux pauvres de passage, aux domestiques sans place, voilà les œuvres opérées par cette administration qui les prodigue d'une manière miraculeuse, soutenue par cette piété active, inépuisable, qui vient toujours au secours des malheureux.

Mais c'est dans les temps de misère publique, que l'administration redouble d'efforts. Que de familles secourues après la désastreuse inondation de 1840! Que de vêtemens distribués à ces pauvres que la stagnation de travail et la perte de leur mobilier avaient réduits à la dernière extrémité! Cette institution, née avec le siècle, a quelque chose en elle de plus noble, de moins avilissant pour le pauvre, obligé autrefois d'aller attendre la soupe à la porte d'un couvent. Nous savons en apprécier l'importance, et nous bénissons les âmes charitables qui ont contribué à élever parmi nous un établissement que nous considérons comme une conquête faite au profit de l'humanité.

OEUVRE

De Jésus, Marie, Joseph, et Saint-Pierre-de-Luxembourg.

Les institutions qui ont eu pour but l'instruction morale et religieuse de la jeunesse, ont toujours éveillé les sympathies des pères de famille. Ainsi jadis celle de

Saint-Pierre-de-Luxembourg, fondée rue de la Roquette, par M. l'abbé Abès, se fit-elle remarquer par les services qu'elle rendait à la société sous le double rapport des bonnes mœurs et de la science. Là, chaque dimanche, dans les heures laissées libres par les offices de la paroisse, une foule empressée d'enfans et de jeunes gens venaient, sous la surveillance de quelques hommes vertueux choisis dans le sein de leurs familles, se livrer, sans danger pour leur innocence, à des jeux et des divertissemens divers, et apprendre de bonne heure à ne séparer jamais l'agréable de l'honnête, le plaisir de la vertu. Les pères et mères y trouvaient un grand allègement à l exercice de leur autorité et aux devoirs qu'elle leur impose; les familles un moyen sûr d'union, de paix et de prospérité; la société tout entière une digue efficace contre les mauvaises mœurs et tous les maux qu'elles entraînent à leur suite.

La révolution arriva avec ses tempêtes; déjà les vents destructeurs avaient renversé quelques établissemens d'instruction en France; l'archevêque Giovio prévit que l'orage atteindrait enfin ceux de notre ville; il voulut procurer à la science et à la morale un asile à l'abri des secousses politiques; le local de la Société de Saint-Pierre-de-Luxembourg lui parut un port où pourraient se réfugier la science et la religion quand elles seraient chassées des autres établissemens publics. Giovio fouilla alors dans sa bourse et y trouva assez d'or pour jeter les fondemens d'un collége. Des Sulpiciens zélés, MM. Rigard et Lafforgue, s'associèrent au travail du vénérable prélat; d'autres vinrent ensuite participer à l'œuvre conservatrice de la véritable science. Les écoliers affluaient de tontes parts pour recueillir les

bienfaits d'une éducation toute nouvelle. L'archevêque jouissait déjà des immenses résultats de sa création ; la ville elle-même, toute impressionnée qu'elle était du mouvement qui agitait la France, applaudissait aux succès d'un institut où la jeunesse, chassée des collèges, retrouvait gratuitement dans ce coin ignoré, ses études protégées et ses croyances religieuses à l'abri de la séduction.

Tout marchait vers le progrès; les salles ne suffisaient plus pour contenir les nombreux élèves, lorsque les événemens de juin 1790, forcèrent l'archevêque à s'éloigner de la ville et à fuir en Italie pour se soustraire à la persécution.

Mais les infatigables Sulpiciens, Rigard et Lafforgue, n'abandonnèrent point le troupeau qui leur était confié; les études continuèrent au milieu des clameurs révolutionnaires, malgré le bruit du canon et de la fusillade: il semblait que ce petit royaume protégé du ciel, était hors des atteintes de la lave destructrice coulant à pleins bords du volcan qui faisait éruption. Les principes subversifs n'avaient point pénétré dans cet enclos où des anges de paix étaient continuellement en sentinelle. Institutions, morale, culte, gouvernement, tout enfin était bouleversé dans notre ville, la Société de Saint-Pierre-de-Luxembourg restait seule debout au milieu de cette désorganisation générale. Ainsi isolée des choses terrestres, elle marcha dans la voie du succès jusqu'en 1793.

Alors arriva la persécution des prêtres. Les Sulpiciens, succombant sous les fatigues de l'apostolat, s'en allèrent chercher à Rome une tombe que la reconnaissance devait leur élever dans la petite chapelle de

l'institut, et qui s'ouvrit pour eux sur la terre étrangère peu de temps après leur arrivée en Italie.

Un demi-siècle s'est écoulé depuis cette époque malheureuse, et le nom de Saint-Pierre de Luxembourg ne s'est point effacé de la mémoire des hommes de bien. Depuis long-temps quelques curés, quelques familles chrétiennes avaient conçu le projet de rétablir cette ancienne institution, mais sur des bases plus larges, plus en harmonie avec les besoins de l'époque. Des obstacles de tout genre s'opposaient à l'accomplissement de leurs désirs. Mais enfin la Providence, touchée de leurs prières, ensuite le dévouement de quelques hommes vertueux, sont venus offrir le moyen de commencer une œuvre si utile, et donner les espérances les mieux fondées de la voir un jour se rétablir sur un plan plus vaste, et combinée avec un refuge et des ateliers pour les jeunes garçons orphelins ou abandonnés.

C'est une pensée grande et belle que celle d'unir le travail à la prière! c'est aussi une pensée bien morale que celle de former des ouvriers habiles dans les professions mécaniques et de les soustraire par ce moyen aux séductions d'une société corrompue et aux mauvais exemples qui se multiplient journellement dans les ateliers!

L'œuvre de Saint-Pierre-de-Luxembourg a donc été rétablie dans l'enclos dit des Cordeliers, rue des Lices, vaste et très-beau local où il pourra recevoir tous les développemens que permettent les ressources disponibles.

De même qu'autrefois, les enfans qui ont fait leur première communion y sont admis pour assister aux

prières et participer aux amusemens tolérés par les réglemens.

Mais l'objet le plus important de l'OEuvre est l'établissement des ateliers où sont reçus les orphelins et enfans abandonnés pour apprendre une profession manuelle, en même temps que des Frères des écoles chrétiennes les initieront dans la connaissance des principes élémentaires de l'instruction donnée dans les autres écoles.

On sait que la ville d'Avignon devint autrefois en Europe un des principaux centres du commerce des soies. Aux troubles et aux factions qui désolaient l'Italie, nos pères durent cet élément de prospérité. Le nom seul de *Florences*, de ce tissu éminemment avignonnais, indique assez de quel pays nous vient ce genre d'étoffe. Nous savons aussi comment Colbert ravit à notre pays la fabrication du velours pour la transporter à Lyon, sa patrie. Eh bien! l'œuvre de Saint-Pierre-de-Luxembourg nous rendra ce qu'une politique égoïste nous enleva. Déjà plusieurs métiers confectionnent ce riche tissu, héritage de la vieille Italie; bientôt des milliers de navettes glisseront sur les chaînes colorées et variées; bientôt les marteaux pétriront le fer, tandis que la lime le polira en volutes élégantes, tandis que le tour l'arrondira en colonnes, ou le creusera en spirales. Et puis d'autres professions qui viendront s'installer dans cette colonie laborieuse, si le zèle de la charité ne se ralentit pas, et si la Providence continue à nous prêter son divin appui.

ÉTABLISSEMENT DU BON-PASTEUR.

Nous avons dit qu'en 1370, le pape Grégoire XI établit à Avignon une maison de refuge pour les filles repenties, sous le nom du *Bon-Pasteur*. Ce port de salut fut renversé par les orages de la révolution; mais le christianisme qui n'a pas fait son temps, comme le disent certains philosophes, a repris sa divine mission d'enseignement et de charité. L'ordre du Bon-Pasteur, fondé par le vénérable père Eudes, célèbre missionnaire du XVIIe siècle, et qui réalisait les vœux d'un grand nombre de saints personnages pour concourir à l'extinction d'une des plus affligeantes plaies des sociétés corrompues, s'était reconstitué dans quelques villes importantes depuis le rétablissement du culte, mais n'avait pu se propager, vu l'état d'isolement et d'indépendance où se trouvaient ces maisons entre elles. Le souverain pontife, pour favoriser l'accroissement de cet institut qui répond à un immense besoin de notre époque, donna, il y a cinq ans, à la maison d'Angers, le titre de maison-mère, sous la direction d'une supérieure générale, et, pour doter l'Italie de ce précieux institut, il appela à Rome même une colonie qu'il établit dans un magnifique local. Dans ce court intervalle, vingt-cinq établissemens ont été fondés en France, en Belgique et en Allemagne.

Nous devons à une circonstance providentielle un établissement dont des difficultés sans nombre ont failli nous priver. Le courage persévérant des dignes sœurs, et le concours de personnes dévouées et charitables ont applani les premiers obstacles.

Cet institut comprend trois objets essentiels qui forment autant de divisions ou classes distinctes, tout-à-fait indépendantes, n'ayant aucune espèce de communication entre elles et ne sont jamais réunies, même pour les exercices religieux.

La première classe est analogue aux pensionnat ordinaires, où les soins d'une éducation solide et pieuse sont prodigués aux élèves de tout état qu'on leur confie, et comprend de plus une sorte de spécialité par l'habitude, et on peut dire, par la vocation des dames du Bon-Pasteur pour corriger les mauvaises inclinations, triompher des dispositions vicieuses les plus prononcées.

La seconde, qu'on appelle classe de préservation, a pour but de soustraire à un danger imminent de corruption et de perte des jeunes filles, ou orphelines, ou exposées dans des familles immorales ou irreligieuses. L'éducation qu'on leur donne se base sur la connaissance approfondie de la religion, l'amour de la vertu s le goût du travail, préservatif assuré contre le vic. auquel exposent des habitudes de paresse et d'oisiveté

La troisième classe enfin, qui est pleinement dans les attributions du Bon-Pasteur, est destinée à produire ces merveilleux effets de conversion que révoquent en doute les personnes qui n'ont pas réfléchi à ce que peut la grâce attachée à l'état religieux voué à des œuvres utiles à la religion et à l'humanité.

Les dignes sœurs qui ont fait elles-mêmes l'abandon de tout ce qu'elles possédaient pour l'extension d'une œuvre si sublime, espèrent qu'elles seront secondées par tous les bons chrétiens, par toutes les personnes mues de compassion pour leurs semblables. L'établis-

sement encore au berceau a été dévasté deux fois par l'inondation; quiconque s'intéresse à la propagation de la morale, est appelé à concourir aux succès que se proposent d'atteindre les dames du Bon-Pasteur. Avec le secours des âmes pieuses, elles donneront aux jeunes orphelines, ou préservées, un genre d'éducation qui en fera d'excellents sujets pour femmes de chambre, lingères de bonnes maisons, etc. Elles se proposent aussi d'établir chez elles une école de tissage qui comprendra la fabrication de toutes les étoffes, pour laquelle elles ont d'habiles ouvrières.

Les dames du Bon-Pasteur se chargent de toutes sortes d'ouvrages manuels, tels que broderie, ornemens d'église, couture, etc.

ÉTABLISSEMENT DES SOEURS DE St. FRANÇOIS D'ASSISES.

Cette Communauté, qui n'a été fondée qu'en 1839, mérite, sous tous les rapports, la bienveillance que les autorités et les habitants de cette ville n'ont cessé de lui témoigner.

Elle offre en effet une retraite honorable aux filles pieuses qui, résolues de se consacrer à Dieu, n'ont point des moyens suffisans pour être reçues dans d'autres maisons religieuses.

Elle présente le même avantage aux filles et veuves qui, sans vouloir embrasser l'état religieux, désirent néanmoins mener loin du monde une vie réglée; car y étant admises comme pensionnaires, elles y trouvent la tranquillité, des consolations, et les secours dont elles peuvent avoir besoin.

Les mères de famille que leur position sociale empêche de donner à leurs jeunes enfants les soins que leur âge réclame, trouvent pour eux des autres mères dans les Sœurs de saint François, qui, à des prix très-modérés, reçoivent les jeunes filles dès l'âge de 3 ans révolus, et donnent à leurs élèves, soit internes, soit externes, les soins et l'instruction convenables.

Enfin, cet établissement a comblé une lacune qui existait dans cette ville, si riche en œuvres pieuses; car les Sœurs de saint François sont gardes-malades, et pratiquent toutes les œuvres de la charité chrétienne, en soignant et en consolant ceux auprès desquels elles sont appelées.

On assure de plus que ces bonnes Sœurs ont conçu le louable projet de former parmi elles des institutrices pour les petites communes rurales, afin de propager l'instruction religieuse et primaire, de laquelle sont privées grand nombre de localités.

Ces religieuses suivent la règle de l'ordre de la Pénitence, établi par saint François d'Assise, et dont ce bienheureux est lui-même l'auteur. Elles mènent une vie frugale et laborieuse; mais l'abstinence et le jeûne pratiqués aux jours indiqués par cette règle, sont les seules austérités qui leur soient permises.

D'après cet exposé, il est aisé de reconnaître que le but principal de cet établissement est d'être utile aux classes pauvres, et de leur procurer, tant pour le spirituel que pour le temporel, des asiles et des ressources, que les classes aisées trouvent de toutes parts.

Il importe donc pour l'utilité publique que cette œuvre se soutienne, prospère et se propage. Mais ne faisant que de naître, elle ne peut manquer d'être pau-

vre ; il est donc à désirer que les autorités lui conservent leur protection, et qu'elles emploient les *pauvres Sœurs de saint François* dans les maisons de charité, hospices et salles d'asile qu'elles établiraient ou qu'elles voudraient faire diriger par des religieuses ; et que de leur côté, les particuliers concourent à son-bien être, en faisant connaître ses avantages ; en lui procurant des sujets et des élèves ; en donnant aux Sœurs des ouvrages de couture et autres ; en les faisant appeler auprès des malades, qui trouveront en elles des gardes fidèles, attentives, dévouées, et constamment guidées par la charité chrétienne, qualité que les simples fidèles comme les Pasteurs apprécieront d'autant plus, qu'il est constant que parfois le salut éternel de ceux qui quittent ce monde, dépend, en grande partie, des personnes qui les entourent dans leurs derniers moments.

La maison principale de cet établissement est située rue de La Croix, nº 8. Quelques-unes de ces Sœurs desservent les hospices de Rochegude et de Baumes. Ce sont-là jusqu'à présent les seules colonies qu'elles aient fondé.

LA GRANDE PROVIDENCE ET LES ORPHELINES DE N.-D. DE LA GARDE.

La maison des filles pénitentes qu'on appelait *les Repenties*, et qui reconnaissaient pour patronne principale Sainte Marie Égyptienne, fut fondée en 1370, sous le pontificat de Grégoire XI.

Par une bulle du même pape, donnée en leur faveur en 1370, elles furent placées hors des murs de la ville,

à la chapelle de Notre-Dame des Miracles, près la porte Champfleury, aujourd'hui murée.

Le cardinal Georges d'Armagnac les transféra à l'hôpital Saint-Michel, qu'on appelait alors la maison de Saint-Georges, pour mettre à leur place les RR. PP. Minimes qu'il fit venir dans cette ville. Quelques années après, ces pénitentes furent encore transférées à la place Pie, et leur maison de Saint-Michel donnée aux dames de la Visitation. Le 12 septembre 1627, l'archevêque Marius Philonardi érigea cette maison en communauté, à la sollicitation des PP. de la Compagnie de Jésus et de quelques dames de piété.

Le nombre de ces filles pénitentes était ordinairement de 25 à 28; cependant, dans les années 1662 et 1664 le nombre s'éleva à 60. Elles venaient volontairement dans cette maison pour y faire pénitence.

Le 30 mars 1770, cette maison fut supprimée et tous les revenus donnés à l'œuvre du Bon-Pasteur et des recluses de cette ville.

Alors les sergens (1) attachés au tribunal de Saint-Pierre enlevaient de vive force les filles de mauvaise vie et celles dont la conduite deshonorait leur famille; ils les conduisaient au Bon-Pasteur, où elles étaient renfermées dans des cellules et restaient privées de toute relation avec leurs compagnes, jusqu'à ce qu'un repentir sincère les eût rendues dignes de quelque adoucissement dans leur captivité.

(1) Les sergens ou sbires portaient un grand et large baudrier de drap bleu, sur lequel étaient brodées en laine jaune les clés et la tiare de Saint-Pierre. Les sbires accompagnaient les condamnés au supplice, les condamnés aux galères, et ceux qui avaient encouru la peine du bannissement.

Quant le vent de la tempête souffla sur nos contrées, le repentir n'eut plus d'asile, le retour à des idées morales ne trouva plus de soutien dans ses résolutions mal affermies. De 1790 à 1818, le vice eut ses coudées franches et ne trouva de bornes à ses égaremens que dans la sévérité de la justice humaine; mais en 1818, une voix éloquente et chrétienne tonna dans la chaire de la Mission; de jeunes filles aveuglées par l'immoralité d'une époque de licence, demandèrent une solitude pour se mettre à l'abri de nouvelles séductions; des personnes charitables ouvrirent leur bourse pour aider à réédifier la maison de refuge renversée par la tempête; l'ancien asile des filles pénitentes reçut une organisation régulière, non dans le dernier bâtiment qu'elles habitaient, mais dans un nouveau situé dans un quartier tranquille et loin du tumulte des rues populeuses. Des sœurs dévouées se consacrèrent à la direction et à l'instruction chrétienne de ces pénitentes.

Jusqu'à présent, les résultats obtenus ont été grands. Combien de jeunes personnes ont-elles dû d'avoir échappé aux dangers de la prostitution, par la pratique constante de la vertu enseignée à la Providence! N'est-ce pas un grand bienfait pour la société de voir diminuer chaque année le nombre de ces malheureuses vouées d'avance au libertinage, à l'ignominie, aux tourmens de la maladie, aux angoisses de la misère?

Les filles repentantes sont reçues volontairement pour six ans à la Grande Providence. Pendant ce temps d'épreuves, si elles persévèrent dans leur sainte résolution, elles sont continuellement occupées à des pratiques religieuses journalières, aux travaux de lingerie et à la broderie en or. Nous comptons en ce

moment 58 pénitentes logées, nourries, pourvues de vêtemens, et recevant l'instruction chrétienne dans cette maison.

Autrefois, il existait, dans la rue du Chapeau-Rouge, sous le titre de Notre-Dame-de-la-Garde, un asile pour les pauvres filles à qui leurs parens ne pouvaient pas fournir une existence honnête, et pour celles à qui le scandale de la famille pouvait être pour elles d'un exemple dangereux. La charité chrétienne vient de reconstruire ce que le malheur des temps avait détruit. Un bâtiment à ce destiné a été joint à celui de la Grande-Providence, sous le même titre de Notre-Dame-de-la-Garde, mais totalement séparé de celui des pénitentes par un grand jardin. On y reçoit les orphelines et celles qui peuvent recevoir de fâcheuses impressions dans leur famille. Le nombre total des pénitentes et des orphelines s'élève aujourd'hui à 130.

LA PETITE PROVIDENCE.

La mission de M. l'abbé Guyon donna lieu à l'ouverture de la Petite-Providence, dans le local des dames de Saint-Charles, rue Fusterie. Cette œuvre excellente soutenue par le zèle actif de jeunes demoiselles, ayant prospéré comme toutes celles qui ont un but religieux et moral, on a achetté l'ancien hôtel de M. d'Ayragues, tout près le grand Séminaire. Ces dames de Saint-Charles à qui le plus grand nombre de nos œuvres pies est confiée ont suivi dans cette nouvelle maison les orphelines et les filles pauvres à qui elles enseignent les vertus religieuses et tous les travaux qui conviennent aux personnes du sexe. Ces orphelines et filles pauvres sont au nombre de 40.

Outre les maisons religieuses dont nous avons parlé, et qui se sont vouées à l'éducation des demoiselles, nous avons les dames du Sacré-Cœur et celles du Saint-Sacrement. En se reconstruisant, ces divers instituts, altérer l'esprit qui a présidé à leur fondation ont adopté les nouvelles méthodes d'enseignement dont l'étude et l'expérience ont sanctionné les avantages : instruction sur une plus grande échelle, ancien rigorisme prohibé, intérêts humanitaires d'autant mieux compris qu'une charité active et sincère les dirige,

SOCIÉTÉ DE LA FOI.

Les avantages moraux obtenus par cette réunion religieuse sont trop grands pour ne pas les faire connaître ; sa sollicitude s'étend sur trop de besoins pour ne pas la signaler à la reconnaissance publique.

L'Œuvre qui nous occupe peut se diviser en deux parties principales : la société elle-même dont les membres obéissent à des règles particulières, et qui se révèle par une triple tâche, la prière, les enseignemens et les bonnes œuvres ; et la société des affiliés, qui est comme le corollaire de la première, et par laquelle celle-ci s'ouvre une échappée sur le monde, fait un appel aux jeunes gens qui sortent des écoles, et entre en part dans leurs études pour les diriger, dans leurs travaux pour les féconder, dans leurs plaisirs pour les purifier. C'est donc une noble et belle pensée, que d'avoir cherché à réunir dans une même Œuvre, les conditions principales de ces trois puissances, n'avoir emprunté aux institutions civiles la régularité de leur organisation et de leur exercice ; à la charité individuelle, l'activité de son concours et l'élite de sa

milice ; au sacerdoce, son principe divin et le pieux esprit qui l'anime : voilà ce qu'a voulu faire et ce qu'a fait l'Association de la Foi, dans ses rapports avec l'humanité souffrante.

Elle a dû d'abord se partager, pour pouvoir suffire à tout, et énumérer ce qu'elle avait à faire, en comptant ce qu'elle avait à réparer.

La pauvreté premièrement ; ensuite ses trois grandes plaies, physique, intellectuelle, morale ; la maladie, l'ignorance, le vice ; puis la prison, ce dernier et sinistre dénouement, où la poussent la maladie par le désespoir, l'ignorance en l'égarant, le vice en l'abrutissant.

1o Secourir la pauvreté de la façon la plus active, la plus intelligente, la plus efficace, la plus consolante ;

2o Epargner à la maladie le désespoir et l'abandon ; lui apporter les remèdes de l'âme et du corps, adoucir et sanctifier pour elle le passage terrible d'un monde de souffrance dans un monde d'expiation ;

3o Enseigner à l'ignorance les vérités éternelles, à l'aide desquelles elle peut se passer de tout autre savoir, et sans lesquelles tout autre savoir n'est que tourment et incertitude ;

4o Attaquer le vice dans sa manifestation la plus apparente, et pour ainsi dire la plus régulière, le concubinage ;

5o Réhabiliter les prisonniers vis-à-vis de Dieu et de leur conscience, les sauver de cet esprit de désolation et de vertige, prêt à les faire descendre d'un degré encore dans la dépravation et dans le crime.

Et pour cela, créer cinq sections distinctes ; en ajouter une sixième, préposée au gouvernement in-

térieur, à la direction des membres actifs, au réglement des comptes, à l'acquisition des objets nécessaires; se diviser ainsi en six sections définitives, 1° la section des pauvres; 2° celle des malades; 3° celle des ignorans, 4° celle du mariage des concubinaires; 5° celle des prisons; 6° celle du conseil.

Nous croyons donc que la reconnaissance et l'empressement éclairés du public, encourageront de plus en plus le zèle de ceux qui ont conçu cette noble pensée.

Voilà ce que nous avons rétabli depuis que le calme a régné parmi nous : que les louangeurs du temps passé et nos antagonistes perpétuels comparent ce que nous étions et ce que nous sommes.

PATOIS D'AVIGNON.

En publiant cet ouvrage où tout est Avignonnais, l'écrivain et l'éditeur, le sujet et le livre, nous avons regretté que des convenances et des habitudes littéraires désormais insurmontables, ne nous eussent pas permis de l'écrire dans cette langue qui est la nôtre, et qui lui eût donné un caractère de nationalité plus complet encore. Vous vous imaginez peut-être que le patois est une langue subalterne, exclusivement vouée aux relations de la vie rurale, aux commérages de l'antichambre et de la rue. Erreur! Le patois est un vaincu, auquel on a dit comme notre aïeul Brennus: *Vœ victis!* Lui aussi a eu ses jours de gloire et de splendeur ; lui aussi s'est posé royalement sur les douces lèvres de la châtelaine, sur le luth harmonieux du trouvère; il a raconté la naïve légende, aiguisé l'attique épigramme, modulé l'amoureuse plainte, et c'est là qu'il a gagné la mélodieuse douceur qui lui reste

encore en ses jours d'abaissement, et qui le rend si propre à la poésie, cette musique qui parle, et à la musique, cette poésie qui chante. Dieu seul, et les Muses, si elles ont encore un peu de rime et de raison, savent ce qu'aurait pu faire cette langue charmante, si elle eût été écrite ou parlée par une dixaine d'hommes s'appelant tout simplement Pascal ou La Bruyère, Fénélon et Montesquieu. Hélas! La Bruyère, Pascal, Montesquieu, Fénélon, je viens de nommer ses plus terribles, ses plus implacables vainqueurs! C'est parce que la langue française a été commandée par de pareils chefs, c'est parce qu'elle a couru sus à l'ennemi avec des armes telles que les *Pensées* et les *Caractères*, telles que *Télémaque* et l'*Esprit des Lois*, que cette langue pauvre, sèche, avare, trop raisonnable pour être belle, trop spirituelle pour être poétique, a fini par prévaloir et régner en souveraine. Donc, un coup de chapeau, s'il vous plaît, au français, notre seigneur et maître, qui nous traite en ennemis et auquel souvent nous le rendons bien. Mais une pensée de tendre regret à cet écho précieux de notre vieille nationalité, à ce monument presque démoli qui conserve, à travers les siècles, quelque chose de sa gracieuse origine. S'il vous arrive parfois de vous promener en artiste ou en flâneur, ce qui est souvent la même chose, à travers nos antiques cités, vous remarquez sans doute çà et là, enclavés entre de blanches et froides maisons de nouvelle date, quelques pans de mur curieusement sculptés, quelque mystérieuse ogive, quelque tourelle aux fines nervures, quelque pignon noirci par le temps. Eh bien, la maison neuve, droite, glaciale, compassée, tirée au cordeau, c'est le français. La relique inutile, mais

charmante, le débris mutilé, mais poétique, des anciens âges, c'est le patois. Croyez-moi, restons les fidèles archéologues de ce débris, les pieux gardiens de cette relique, et surtout ne rougissons point de ce culte qui nous honore. Je déclare, pour ma part, n'avoir jamais compris l'intention méchante de cette phrase célèbre, formulée par quelque bel esprit envieux, à propos de notre académie : qu'on y parle un peu le français, et beaucoup le patois. C'est là, si je ne me trompe, le plus glorieux éloge qu'on pût en faire : plût au ciel qu'on y parlât le français bien moins encore, et le patois bien davantage ! Celui-ci y gagnerait, et celui-là n'y perdrait rien ! Si vraiment notre académie avait le bon goût et le courage de comprendre sa mission et sa spécialité véritable, si elle s'était franchement faite la conservatrice de cet idiôme qu'entament chaque jour les idées et les civilisations nouvelles ; si, laissant à sa porte la triste et prosaïque langue du commerce et de la procédure, du premier-Paris et de la Réclame, nous retrouvions chez elle, dans toute sa fraîcheur du quinzième siècle, cette frêle et brillante fleur, autrefois respirée par les damoisels et les troubadours, aujourd'hui réfugiée sur le cœur fidèle de quelques antiquaires, nous pourrions alors nous vanter d'un miracle, c'est-à-dire, de posséder une académie utile et même littétaire. Eh ! qui sait tout ce que cette étude bien dirigée aurait pu produire ? Au lieu d'écrire des feuilletons, des livres, des élégies dans une langue que nous rattachons, faute d'une classification plus précise, à celle de J. Janin, de Mérimée et de Lamartine, nous ferions de la littérature originale et *sui generis* : notre

esprit aurait son chez soi ; nous deviendrions à notre tour un centre littéraire, bien humble, bien restreint, bien modeste, mais ne devant rien à personne : *Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre*, a dit un gracieux poète : c'est l'histoire de tous les gens qui décentralisent avec goût et avec succès !

Voulez-vous un exemple ? Voyez Hyacinthe Morel ; cet Avignonnais de tant d'esprit, et cet esprit si avignonnais, dont nous sommes heureux de pouvoir citer ici des vers inédits, auxquels ces lignes servent de préface. En français, Hyacinthe Morel est un écrivain correct, un versificateur habile, maniant l'alexandrin avec une élégante facilité, tout juste ce qu'il faut pour faire mentir Boileau et n'être jamais pire, même lorsqu'il est médiocre. En patois, c'est un grand artiste, un vrai poète. On dirait qu'à ces sources fraîches et vives il a puisé l'inspiration qui là bas lui manque, et que cette langue qu'il aime, lui fournit, à chaque mot qu'elle lui dicte, une admirable façon de s'en servir. Voyez cependant, s'il faut juger de nous tous d'après cet exemple, que de grands auteurs vous coudoyez peut-être chaque jour sans vous en douter, et combien de pages indigènes à qui il ne manquait pour être excellentes, que de n'être pas écrites en français. Hélas ! vous allez me dire, malins que vous êtes, qu'à ce compte il ne leur manquait rien !

Pour moi, dont la futile prose se fera toujours l'humble servante de quiconque aura un peu de bon sens et d'esprit, dans quelque langue que ce soit, en vous recommandant aujourd'hui ce livre ami dont le succès me tient au cœur, je ne demanderais qu'une chose, c'est de n'y avoir pas perdu mon patois, au risque de

vous voir tourner en épigramme ce que je regarderais comme un mérite.

A. de P.

20 décembre 1841.

STANCES

D'UNOU LÉBRÉ A MADAME R.....

Lou premier dé l'an 1829.

Vosté mérite es tant célébré,
Vosté cœur a tant de bounta
Qué la bouquou mêmé deï lébré
Pren unou voix per vous canta.

En doux mots veici moun affaïré :
A vous per m'uni dé pu près,
Soutou lou fusieou d'un cassaïré
Mé sieou boutadou tout exprès.

Vaqui toute moun estiquançou ;
Mangea-mé dounc, et plaït à Dieou
Qu'én dévénen voste substançou,
Dé vosteis ans doublé lou fieou !

Vosté fils vous ei nécessari ;
Dé voste viste eou és huroux ;
Ah ! qué jamaï lou sort jaloux
Vous fagué lou mendré countrari.

Qué Dieou vous proudigué dé jours
Pléns dé ben-estre et dé drudièrou !
Pousqué-ti dins vostou carrière
Coousigua jamaï qué dé flours !

BOUQUÉ A ROSALIOU.

Lorsqué lou printémps dé rétour
Ven maï réviouda la nature,
La terrou, per yé faïré hounour,
Cargou sa raoubou dé verdure;
Leis oousselets venoun per voou,
Lou célébra sous lou feuillagé,
Mais ren, ô tendré roussignoou,
Ren yé plaï tant qué toun ramagé.

Hélas! n'aï qu'un marri siblé;
Chantré dé l'eimable tempourou,
Dé ta voix lou poli filé,
Prestou-mé lou per un quart-d'hourou;
Prestou-mé teï sons doux et vieou,
Ma feblou voix té n'en suppliou;
Vaï, moun suget ressemble oou tieou,
Car volé canta Rosaliou.

La belle coumé lou printemps
Nous rébiscoule et nous counsolou,
N'a qu'à paraïsse, et tout d'un temps,
Dé plési lou cor nous trémolou;
Soun esprit gracious et gaï
Samenou leï flours sen mesure,
Et din seis yeux lou més dé maï
Souris coumé din la nature.

CANSOUN

A MADAMOU DESMALETS,

ESPOUSOU DE MOUSSU LOU PRÉFET DE VOUCLUSOU, SU SOUN HUROUX ACCOUCHAMEN, ET SU LOU BATÊMÉ DE SA FIYOU.

Air : *Du Serin qui te fait envie.*

ou *Avec les Jeux dans le Village.*

Dins un houstaou doou haout paragé,
Une graçou ven d'espéli :
Yé rousigaya lou visagé,
Tan es floura, tan es pouli.
L'enfan câlin qué sen yé veïré,
Aguinchou lei cœur dé sei tré,
Faï men dé gaou, poudé lou creïré,
Qué la poupounou din soun bré.

Es ben vérai qué l'accouchadou,
Mieou qué la maïré doou fripoun,
Poussédou cé qué nous agradou,
Et dé nous plaïré a mieon lou fioun.
Lou ciel ya proudiga la graçou
Et lei talen à plein couffin.
Cléopâtre es une leïdassou,
A cousta de soun mourré fin.

L'on vei l'esprit, la gentillessou
Béluguéja din sei régar.
Suï lou drayoou de la sagessou
Sensou minutiou et sen far.
Sé ris, si sé teïsou ou raisounou,
Dè séduire a toujou lou biaï,

Toujou soun eimablou persounou
Es l'imagé doou mès de maï.

Mais leissen la lengou proufanou,
La gleïse atten vostou meïna;
Aï oouzi la santou campanou
Qué nous invitou dé yanna.
Aquélou chatou benhurousou
Déven, tout coumè vous et yeou,
Sous unou aïgou mystériousou,
Enfan dé la gleïze et de Dieou.

Qué disé? dé prince proupicé
Doou sang illustré deï Bourboun,
La récévoun sous seis ouspicé,
Et l'étiquétoun de soun noum.
Qu'aquélou favour poou coummunou
Yé vaï mitouna dé beou jour!
N'avé plus poou qué la fourtunou
Vous la penchiné dé rébour.

COUPLÉS

A MOUSSU DIOULOUFÉS,

ÔUTOUR DOU POUÉMOU DEI MAGNAN.

AIR : *On compterait les Diamans.*

Tu, dé quaou lei vers soun cita
Din nostou Prouvençou moudernou,
Coumé lei méloun doou Coumta,
Coumé lei figou dé Salernou,
Souffrou qu'un picho flajoulé
Qué siblou qué din sa bourgadou;

Et qué dé voix n'a qu'un filé,
Tè jogué pourtan soun ooubadou.

Cher troubadour, sian dous magnan,
Mais dé ben différentou raçou;
Per yeou, sieou un vermé fégnan,
Un fugé-eissade, unou couvassou;
Dormé dei trés, dormé toujou,
Jamaï l'émulatioun mé piquou,
Outan ben, ligué maou moun bou,
Et moun coucoun n'es qu'unou chiquou.

Coumé l'avé court à la saou,
Coumé l'on vaoule à m'unou festou,
Tu per accoumpli lei travaou,
Tout fier, escalés la génestou.
Après, dé ta toumbou sorten
En parpayoun lusen dé glori,
Toun alou d'azur et d'argen,
T'emporte oou templé dé mémori.



VIII.

MONUMENS. — Le Pont de Saint-Benézet. — Enceinte et remparts. — Église de Saint-Agricol. — L'Oratoire. — Couvent des Dominicains. — L'Inquisition. — Musée Calvet. — Monumens, Bibliothèque, Antiques, Médailles, Salle Requien, Galerie vauclusienne, Galerie des tableaux. — Séminaire Saint-Charles. — Bénédictins. — Cabinet d'histoire naturelle, Jardin botanique. — Célestins. — Hôtel des Invalides. Aumône générale. — Cordeliers. — La Visitation. — L'Hôtel-Dieu. — Aliénés, Christ d'ivoire. — Saint-Pierre. — Saint-Didier. — Hôtel Crillon. — Collége royal. — Hôtel-de-Ville. — Saint-Jean-le-Vieux. — Boucherie et Poissonnerie. — Place Pie. — Palais des Papes. — N.-D.-des-Doms. — Vice-gérence. — Ancien Archevêché. — La Monnaie. — Le Rocher des Doms.



LE PONT DE SAINT-BENÉZET.

Il y avait autrefois un beau pont qui traversait l'île et formait la communication entre Avignon et Villeneuve. La forme de ses arches annonce qu'il avait été fait dans ces temps où le génie des lettres et le goût des arts d'imitation étaient presque éteints, mais où l'on vit s'élever cependant des édifices qui nous étonnent par la grandeur de leur plan et la hardiesse de leur construction. Les Romains eux-mêmes n'avaient point songé à jeter un pont sur le Rhône : peut-être cela leur avait-il paru impossible; car ce pont eût été bien utile pour établir la communication entre les provinces narbonnaises et les villes qui bordaient ce fleuve; ce que le

peuple-roi ne fit point, une société religieuse l'exécuta dans des vues de charité. Un jeune pâtre provoqua cette belle entreprise et en dirigea les travaux.

Nous avons ici une légende poétique à raconter, telle que la tradition l'a transmise dans ces familles dont le Rhône constitue, en quelque sorte, le domaine et le patrimoine; sainte légende que six cents ans n'ont pu faire oublier :

« L'évêque Pons occupait en l'année 1177 le siége pastoral d'Avignon, lorsqu'un jour de fête, étant monté en chaire pour prêcher, il entendit une grande rumeur dans l'église cathédrale. Un enfant de quatorze ans environ venait d'entrer, tenant le bourdon et la gourde, et voulant parler au seigneur évêque. Tout-à-coup la voix de l'enfant se fait entendre : « Oyez tous, et prenez garde. Le Seigneur Jésus m'a envoyé ici vers vous pour lui bâtir un pont sur le Rhône. » L'évêque, irrité, ordonne qu'on saisisse cet audacieux et qu'on l'amène au prévôt de la ville pour être châtié et avoir les mains et les pieds coupés comme un voleur *qu'il était*. Benézet, c'était le nom de l'enfant, répéta au prévôt ce qu'il avait dit à l'évêque et au peuple. « Quoi ! s'écria le prévôt, un malotru berger comme toi bâtirait un pont sur le Rhône! ce que tant de grands hommes et Charlemagne lui-même n'ont pu faire, tu l'oserais? Toutefois, et *d'autant* que les ponts sont faits de chaux et de pierres, je veux te donner une pierre très-bonne à cela; elle est dans la cour de mon palais (*daray ti una peyra qué yeou ay al Palatio*) : si tu peux la porter, je croirai en toi. » Benézet accepte. On le ramène devant l'évêque; il lui fait part de sa convention avec le prévôt et le viguier. « Allons donc et à la bonne heure,

dit l'évêque, allons voir la merveille. » Et suivi du peuple, le seigneur Pons se rend au palais du prévôt (la Vice-gérence). Là, Benézet, après avoir jeté vers le ciel son beau regard inspiré, saisit de ses deux mains délicates la pierre que trente hommes n'auraient pu mouvoir; il l'enlève, la charge sur son dos, et, escorté de l'évêque et d'un peuple immense, il la porte au bord du Rhône en un lieu favorable pour bâtir le pont. Là, le prévôt de la ville, tombant à genoux le premier devant Benézet, lui baisa les pieds et les mains, l'appela saint et lui donna trois cents sols. Le saint reçut au même lieu cinq mille autres sols pour subvenir aux premiers frais du pont. »

Telle est la légende touchant saint Benézet, et dont il est question dans les œuvres de grands personnages, tels que le cardinal Baronius dans ses Annales, et le docte Théophile Raynaud, de la Compagnie de Jésus.

Quoi qu'il en soit, le peuple, étant bien convaincu que ce jeune berger annonçait la volonté de Dieu, s'empressa de contribuer pour les sommes nécessaires à la construction du pont. Il fut achevé par les soins des Frères Pontifes en onze années. Il avait 782 pieds de long et il était porté par dix-neuf arches dont la première touchait aux murs d'Avignon et la dernière à ceux de Villeneuve; il était si étroit, qu'il ne pouvait servir que pour les gens de pied ou les hommes à cheval.

Une tradition populaire impute à Louis XIV la destruction de ce pont. C'est une calomnie. Le fleuve minait l'édifice; on ne faisait plus de réparations: une arche s'écroula, cette chute fut suivie de celle de trois autres; enfin le grand édifice fut entièrement ruiné en 1669; il n'en reste aujourd'hui que quatre arches.

Vues de la ville, elles font un effet assez pittoresque; elles rappellent sans cesse aux Avignonnais la reconnaissance que leurs ancêtres durent à Benézet. L'église le mit au rang des saints; Avignon doit le regarder comme un de ses plus grands bienfaiteurs. Benézet fut inhumé dans la chapelle construite sur la deuxième arche du pont. Cette chapelle est presque dépourvue d'ornemens; quelques détails cependant méritent d'être cités, entre autres les modillons à l'extérieur de l'apside (1). Un d'eux est le chapiteau d'un pilastre corinthien; s'il n'est pas antique, il atteste une imitation très-habile, et la conservation des traditions de l'art antique à une époque où il était absolument oublié dans le nord de la France. La chapelle est sans doute contemporaine du pont, élevé en 1177. Vers le XVe siècle on l'a divisée en deux parties par un plancher parallèle à sa base, de manière à faire deux chapelles: l'une de plein-pied avec le pont, l'autre plus basse reposant sur une des piles. L'apside de la chapelle inférieure est cintrée et la nef ogivale; le contraire a lieu pour l'étage supérieur. Tout s'explique facilement par cette restauration.

Dans deux explorations faites avec M. Chaix, et d'après les observations de cet archéologue, nous avons remarqué que les quatre premières arches du pont ont été reconstruites à une époque bien postérieure à celle de 1177, c'est-à-dire sur la fin du XIVe siècle; que les arches primitives étaient beaucoup moins élevées que celles d'aujourd'hui, et nous en avons pour preuve l'élévation de la chapelle inférieure qui se trou-

(1) Voûte, niche; le Sanctuaire dans le chœur d'une église.

vait de niveau avec la hauteur des arches, ensuite les restes de la naissance des voussoirs qu'on aperçoit encore contre les piles du pont, à côté des arches de construction moins ancienne; que lorsqu'on voulut réédifier les nouvelles arches, on fut obligé, pour bâtir une chapelle à l'usage des voyageurs, de partager la hauteur de l'ancienne par une voûte dont les nervures non prismatiques s'harmonient avec le caractère de l'architecture primitive et reposent sur quatre chapiteaux encore romans de la chapelle inférieure.

Il est constant encore que, d'après les observations de M. Chaix, qui rétablissent un oubli de M. Mérimée, il existait une plate-forme pratiquée sur l'arrière-bec du pont et recouverte par une voûte faisant abri, dont on voit encore la naissance au-dessus du cintre et des colonnes ornant la porte extérieure de cette chapelle, colonnes dont nous avons retrouvé les bases assises sur le niveau de l'ancien pont.

Une idée mystique présidait à ces monumens. Aussi la construction des églises dans le moyen-âge était-elle une affaire toute populaire. Ce n'était pas seulement une entreprise d'ouvriers, mais un devoir du catholicisme, de cette religion de charité qui ne voulait rester etrangère à aucune œuvre de bienfaisance. Aux XIIe et XIIIe siècles, des confréries se formèrent pour la construction des ponts, des routes, des églises; des pélerins parcouraient les cités, bâtissaient les murailles, les tours et les châteaux; véritables religieux soumis à des règles, ils remplaçaient par une vie pénible et de labeur, le recueillement et la méditation de certains ordres dont les membres sont spécialement voués à la vie contemplative.

ENCEINTE ET REMPARTS D'AVIGNON.

Lorsqu'Avignon était une des métropoles de la confédération des Cavares, cette ville occupait, dans ces temps reculés, un espace beaucoup plus étroit; la cité se trouvait presqu'entièrement bâtie sur la pente du rocher; elle courait ainsi vers le Rhône qui couvrait de ses eaux plusieurs quartiers, conquis pied à pied sur le lit du fleuve. Des fortifications de cette époque, l'histoire n'a conservé aucun souvenir.

La première enceinte, présumée l'ouvrage des Romains, était de figure carrée, avec de formidables bastions aux angles et des tours de distance en distance. Plusieurs raisons portent à croire que les remparts commençaient aux environs de Saint-Benézet, qu'ils longeaient la porte Ferruce, la rue des Grottes, descendaient aux environs de la rue Bancasse jusqu'à Saint-Didier; de là, ils s'étendaient sur les rues Sainte-Claire, la Masse, le Four-de-la-Terre, la Pignotte, le portail Matheron, les rues Campane, des Trois-Colombes jusqu'au rocher où sans doute était placée la forteresse. Ces remparts furent abattus par Karl-Martel en 737.

A la descente de la Madeleine, on voit encore un fragment de construction dont le caractère indique assez l'architecture romaine; il paraît que ce fragment faisait partie des remparts, qui étaient très-larges, et reposaient sur une série d'arcades d'où serait venu le nom de *Grottes* que porte une rue voisine. Des hommes de science et de recherches sont autorisés, par plusieurs découvertes, à penser que ce grand monument

s'étendait au midi du palais des papes, du côté de Saint-Pierre jusqu'à la caserne Saint-Jean.

La seconde enceinte est mieux connue; les noms des anciennes portes restés aux rues qui les ont conservés, la dessinent d'une manière exacte, ainsi que les canaux servant alors comme aujourd'hui aux égouts de la ville: 1° la porte Ferruce, en suivant les Grottes jusqu'à la descente de la Madeleine; 2° la porte Aquaria jusqu'à Saint-Agricol et la rue Sainte-Praxède; 3° la porte Bienson jusqu'à Saint-Charles, où l'on voit encore un débris de la porte Évêque; 4° de la porte Évêque, en suivant la Calade jusqu'à Saint-Martial; 5° la porte du Pont-Rompu jusqu'au Corps-Saint; 6° la porte de Rome jusqu'à N.-D.-de-Salut; 7° le portail Magnanen (*porta magna*) jusqu'à la chapelle du portail Peint; 8° le portail Peint, en suivant la Philonarde; 9° le portail Matheron en face des Augustins, la rue Campane, à l'extrémité de laquelle se trouvait, 10° la porte Aurouze, la rue des Trois-Colombes jusqu'à la place du Grand-Paradis; 11° la porte du Bois jusqu'au rocher.

Cette seconde enceinte, formée de solides remparts et d'énormes tours, fut détruite entièrement après le siége fait par Louis VIII, en exécution de la sentence du 9 janvier 1227.

La troisième enceinte est celle que forment les remparts actuels élevés par les papes. Ils ont été construits dans l'espace de dix-huit ans, depuis 1350 jusqu'en 1368. On trouve dans les archives de la ville les comptes de la bâtisse de ces boulevards, dont l'édification fut dirigée par le comte Hernandès Hérédia sous Innocent VI, et par l'architecte Pierre Obreri sous Urbain V.

Le nom des sept portes était autrefois, 1° Saint-Lazare; 2° Imbert; 3° Saint-Michel; 4° Champfleury (1); 5° du Sel; 6° du Rhône; 7° du Bois. Trois de ces portes ont changé de nom, savoir: Chamfleury est devenue celle de Saint-Roch; du Sel, aujourd'hui de l'Oulle, où était autrefois le grenier à sel (2); et celle dite du Bois, changé en celui de la Ligne, nom dérivé du mot latin *lignum*, ou de l'italien *legno*, qui signifient *bois*, parce qu'on a toujours déposé ce combustible aux environs de cette porte.

La garde nationale de Montpellier, venue à notre secours pendant nos troubles, commença la démolition des remparts; son prompt départ interrompit l'œuvre dévastatrice. Plus tard, d'autres démolisseurs voulurent encore poursuivre la destruction de nos murailles et celle des tours du palais. Le représentant Rovère s'opposa vivement aux projets de ces régénérateurs de nouvelle espèce: les remparts et le palais furent conservés.

PROMENADE DANS AVIGNON.

Celui qui a dit que la promenade était le premier des plaisirs ennuyeux, ne s'était jamais promené dans sa

(1) La rue qui conduit à la porte Saint-Roch était autrefois plus habitée qu'elle ne l'est aujourd'hui. C'est là que furent établis les métiers de velours apportés d'Italie. Cette rue devint déserte quand la politique de Colbert nous eut enlevé cette branche de notre industrie manufacturière. La rue des Minimes a conservé depuis lors son nom de rue de *la Velouterie*.

(2) La porte de l'Oulle s'appelait, en 1318, la porte *Lincassia*. (Mss. Calvet).

ville natale ; il y a là en effet mille impressions vagues, mille souvenirs confus qui nous viennent comme un frais parfum de l'enfance et de la jeunesse ; voilà pour nous, Avignonnais. Pour l'étranger, la ville des papes n'est point comme les autres villes que le voyageur voit avec indifférence et salue sans regret en partant. Ici, autour de lui, tout est moyen-âge, les palais, les maisons, les remparts ; partout des murs crenelés, des porches, des tourelles, des madones, qui attestent la domination italienne dans la ville provençale. Si de grands souvenirs historiques se rattachent à ses monumens, parcourons-la en détail pour la bien connaître.

Nous partirons de la porte de l'Oulle, où se trouvent toutes les diligences et les voitures pour Carpentras, Apt, Vaucluse, le pont du Gard, ainsi que les meilleurs hôtels : l'hôtel d'Europe, le Palais-Royal, le Bras-d'or.

En passant devant la maison de M. Boucher, en face d'une petite chapelle bâtie autrefois sur un îlot du Rhône, et qu'on appelait Notre-Dame-des-Iles, rappelons au voyageur qu'ici commença, sous les plis du drapeau de la république, la fortune merveilleuse de Napoléon.

Dans cet impasse, à droite, vécut M. Puy, le maire modèle. Salut, homme intègre, magistrat dévoué, patriote véritable, qu'Avignon pleurera long-temps et ne remplacera peut-être jamais.

ÉGLISE DE SAINT-AGRICOL.

Saint-Agricol est un de nos compatriotes; il naquit à Avignon, le 2 septembre 630, et descendait de l'illustre famille des Albiens; il était fils de Magne, saint évêque d'Avignon, et de Guandaltrude. A l'âge de quatorze ans, il embrassa la vie religieuse dans le monastère de Lérins. Il fut rappelé par son père pour lui succéder dans l'épiscopat. En 680, il bâtit une église qui fut desservie par des moines qu'il fit venir de Lérins. Cette église fut détruite par les Sarrasins en 737. L'évêque Foulques II la rétablit en 911, ainsi que celles de Saint-Pierre et de Saint-Didier, abandonnées par leurs moines. Cet édifice appartient à une époque plus reculée que celui de Saint-Pierre, comme l'indique le caractère de la façade qui est d'une simplicité majestueuse, et qui touche aux beaux jours de l'art, alors que la profusion d'ornemens n'avait pas encore altéré l'architecture. Sous l'épiscopat de Foulques, le roi Louis Bozon fit bâtir l'église de N.-D.-la-Principale, ainsi nommée parce que c'était l'église du prince. Le pape Jean XXII fonda le Chapitre de Saint-Agricol en 1321 et fit de nouvelles constructions à cette église; elle fut ensuite continuée en 1520 et bâtie à différentes reprises. La régularité et la variété de l'architecture intérieure, présentent l'aspect le plus gracieux : nef élégante et hardie, ogives aux nervures saillantes et entrelacées, tribune supportée par des colonnes torses aux chapiteaux fleuris comme le balustre de la tribune; grande fresque du XVIe siècle, attribuée à Pierre de Cortone, représentant saint Agricol mettant la ville

d'Avignon sous la protection de Marie. Le badigeon a encore couvert ici la noble sévérité de la pierre d'une incorrecte peinture qui imite fort mal les sculptures gracieuses de la tribune.

Le maître-autel est dû au ciseau de Péru, sculpteur avignonnais; il renferme, dans une caisse de plomb, les reliques de saint Magne et celles de saint Agricol.

Quelques tableaux sont à remarquer dans cette église: une sainte Famille par Trevisani; Notre-Dame-de-Pitié par Nicolas Mignard, d'après le Carrache; une statue en bois de la Vierge, par Coysevox. Sous l'ogive de droite sont réunies des sculptures du XI[e] siècle.

L'historien Perussis, les peintres Quirinus Van Banken et Pierre Mignard, le fils, sont enterrés dans cette église.

Louis XIV, Anne d'Autriche et le cardinal Mazarin y vinrent entendre le sermon du P. Molin, jésuite, le dimanche des Rameaux, en 1660.

Saint Agricol est le patron de notre ville: nous l'implorons dans les calamités publiques et dans les grandes sécheresses.

ÉGLISE ET COUVENT DE L'ORATOIRE.

La Congrégation des Pères de l'Oratoire fut établie en France par le cardinal de Bérulle, sur le modèle de celle instituée à Rome par saint Philippe de Néri. La première maison de cet ordre s'organisa à Paris en 1611 par lettres-patentes du mois de décembre même année, et fut confirmée par une bulle du pape Paul V en 1613. Les prêtres de l'Oratoire n'étaient liés par aucun vœu monastique et n'étaient pas considérés

comme religieux ; ils formaient entre eux une simple congrégation de l'ordre hiérarchique de l'Église, dépendante des évêques sur le diocèse desquels ils se trouvaient.

Les prêtres de l'Oratoire furent introduits à Avignon en 1646. M. Albi, secrétaire de l'archevêque, fut le premier bienfaiteur de cet ordre ; il établit près d'eux un séminaire destiné à l'éducation et à l'instruction de ses propres sujets. Ils commencèrent, en 1717, cette jolie église en rotonde, dont la construction fut interrompue, reprise et terminée enfin dans l'année 1741.

Les Oratoriens éprouvèrent, de la part des archevêques, plusieurs difficultés qui troublèrent la paix, difficultés qui prenaient naissance dans les opinions qui suivirent la publication de la bulle *Unigenitus*. Enfin la paix fut conclue entre l'archevêque et les Oratoriens ; leur église fut bénite en 1750.

L'architecte a déployé dans cette église toutes les grâces d'une symétrie qui n'est point monotone ; c'est le style grec allié avec convenance au style qui convient à la maison du Seigneur ; c'est une rotonde élégante, divisée en chapelles séparées par des pilastres en marbre rouge aux chapiteaux dorés. Les tribunes, superposées au-dessus des chapelles, se font remarquer par la hardiesse de leurs voûtes plates, admirées de tous les curieux et architectes. L'Oratoire, par l'élégance de sa construction, par le goût jeté à profusion dans ce petit temple, doit être considéré comme la plus coquette des églises d'Avignon.

En 1793, le général Cartaux y établit momentanément son imprimerie ; des mains patriotes y pétrirent ensuite le salpêtre pour le service de la république.

Cette église a été restaurée avec soin et rendue au culte.

ANCIEN COUVENT DES FRÈRES PRÊCHEURS (Les Dominicains).

Il n'y a plus rien de cette grande et belle basilique; la pierre sculptée de l'ogive, les chapiteaux des colonnes, les écussons, les statues grotesques, gisent entassés sur ce sol où chaque mètre de terrain est comme une page historique qui rappelle un souvenir. Racontons ce que fut ce monument, puisque le voyageur ne peut plus s'égarer sous cette nef imposante élevée avec tant d'art, sous les arcades de ce cloître entrepris en 1347 par Guillaume de Laudun, religieux Dominicain et archevêque de Toulouse; disons ce que fut ce vieux monastère bâti en 1330 aux frais de Godin, évêque de Sabine et religieux Dominicain; où saint Dominique bénit l'eau du puits pour le service du couvent, ainsi que nous l'atteste l'inscription suivante : *S. Dominicus benedixit hanc aquam, anno* 1219; où habita Clément V à son arrivée à Avignon; parlons de cette église sous les voûtes de laquelle Jean XXII canonisa saint Thomas d'Aquin, en présence de Robert, roi de Sicile; où Benoît XII fut couronné de la tiare par le cardinal Napoléon des Ursins; où Clément VI, l'ami des arts et des lettres, reçut les clés de saint Pierre des mains de ce même cardinal des Ursins; où Catherine de Sienne vint demander un asile aux frères Prêcheurs quand elle forma le dessein d'arracher Grégoire XI à la cité avignonnaise pour l'entraîner à Rome qui, au lieu de lui en exprimer sa reconnaissance,

l'accabla d'amertume et de dégoûts; où plus tard, en 1660, Louis XIV et Mazarin vinrent s'agenouiller devant le roi des rois.

Les frères Prêcheurs arrivèrent à Avignon en 1219, autorisés par les papes Innocent III et Honorius III; ils voulurent s'établir dans une île du Rhône où sainte Marthe avait opéré la résurrection d'un enfant qui s'était noyé en traversant le fleuve pour entendre le sermon de la sœur de Lazare; miracle rapporté fort au long par Vincens de Beauvais, saint Antonin, Pierre de Natali, évêque d'Esquilin, et saint Vincent Ferrier qui avait séjourné long-temps dans le couvent des frères Prêcheurs. Les consuls de la ville firent concession de l'île en 1220 pour y bâtir le monastère; mais ce n'était pas encore un couvent; on ne voyait là que des moines disséminés dans des huttes. Les premières constructions eurent lieu sur un jardin acheté *apud Briansonem* (le portail Bianson); là, passait un bras du Rhône. Saint Dominique, nommé Supérieur général de l'ordre, y présida un concile dans lequel fut décidée la guerre contre les Albigeois.

Placés au-delà des remparts, dans une île du Rhône, les frères Prêcheurs furent exposés aux insultes des soldats de l'armée française de Louis VIII; ils abandonnèrent leur couvent et n'y rentrèrent qu'après le siége de 1226; ils avaient alors perdu leur saint patriarche.

Quand l'hérésie fut expulsée de la ville par la sentence du cardinal Saint-Ange, on put s'occuper de continuer les bâtimens commencés avant le siége.

Mais ce ne fut qu'en 1330 que Godin commença à faire construire cette magnifique église, telle que nous

l'avons vue à l'époque de la révolution. Jean XXII donna aux Dominicains, peu d'années avant sa mort, sa belle librairie, comme dit Gauthier de Coinsi, et un manuscrit très précieux, c'était *la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin*, en parchemin, écrit sur deux colonnes, avec lettres initiales, et vignettes rouges et bleues, format in-folio. On mettait tant de prix à ces manuscrits, que la plupart des nécrologues des monastères indiquent sommairement le titre des ouvrages qu'ils ont reçus dans l'année, comme s'il s'agissait d'une pièce de terre, d'une rivière ou d'une donation en écus d'or. La clause de la donation de la Somme de saint Thomas, écrite sur le premier feuillet de ce manuscrit, est trop singulière pour ne pas la faire connaître. Le pontife veut: « que ce volume ne sorte pas « du couvent; qu'il ne soit ni prêté, ni loué, ni mis en « gage, et qu'il demeure attaché au mur par une chaîne « de fer, et qu'enfin si ces conditions ne sont pas ob- « servées, ce manuscrit devra être rendu au palais « apostolique pour y rester suspendu à la voûte (1). »

Comment nous a été conservé ce volume de controverse entre les deux systèmes philosophiques qui divisaient alors les esprits? On raconte que le P. Poulet, religieux Dominicain, qui jeta le froc aux orties et prit femme en 1793, avait enlevé ce manuscrit à la bibliothèque du couvent. Ce moine, réduit à la plus affreuse

(1) Saint Thomas d'Aquin est un génie tout-à-fait comparable aux plus rares génies des temps anciens et modernes; il tient de Platon et de Mallebranche pour la spiritualité, d'Aristote et de Descartes pour la clarté et la logique. CHATEAUBRIAND, *Analyse raisonnée de l'Hist. de France*, tom. III, pag. 258.

misère, fut obligé de vendre ce précieux volume. M. l'abbé Calvet, bibliothécaire de la ville, le lui acheta. On le trouve aujourd'hui dans la bibliothèque du Musée, où les étrangers curieux de monumens du moyen-âge peuvent le voir et le consulter.

Dans cette église furent inhumés, Clémence, fille du roi de Hongrie, veuve du roi de France Louis X, dit le Hutin (1); plus de quatre-vingts cardinaux, parmi lesquels nous remarquons Pierre et Nicolas de Brancas; Louis de Montjoie, neveu de Clément VII. On conservait dans le reliquaire du couvent le cilice de sainte Catherine de Sienne.

Après la dévastation de tous ces tombeaux, après la destruction de cet admirable cloître où l'art avait prodigué tous les caprices de la sculpture, l'église de Pierre Godin fut transformée en fonderie, où furent coulés les canons destinés à la défense de la république française.

Parmi les débris entassés dans la cour et sur les murs encore debout, nous pouvons juger combien nos pères faisaient entrer pour beaucoup la sculpture dans les monumens qu'ils élevaient. Les églises de cet âge brillent des ornemens les plus nombreux; le ciseau capricieux de l'artiste les a prodigués à chaque console qui supporte l'arcature de l'ogive: ici, des groupes de personnages représentant les douze apôtres; plus loin,

(1) Le P. Mahuet qui rapporte cela dans son *Histoire des Dominicains*, se trompe. La reine Clémence est ensevelie dans le chœur des frères Prêcheurs de Paris. La statue de cette princesse que l'on voyait à Avignon, y fut placée parce que Clémence était du tiers-ordre de Saint-Dominique.

les images du paradis, les anges jouant du violon; puis le tableau de l'enfer avec ses démons à figures monstrueuses ou bizarres, quelquefois mitrés et armés de la crosse pastorale; ici, des animaux se mordant la queue ou dans des postures indécentes; là, un saint, les deux doigts levés et jetant sa bénédiction sur un groupe d'enfans agenouillés. L'art en était là à cette époque: ce qui manque à ces groupes nombreux, c'est le mouvement, c'est la vie.

L'INQUISITION.

Quelques écrivains veulent que saint Dominique ait été le fondateur de l'inquisition, et ils n'ont pas manqué de déclamer contre lui d'une manière furieuse. Le fait est cependant, que saint Dominique n'a jamais exercé aucun acte d'inquisiteur, et que l'inquisition, dont l'origine remonte au concile de Vérone, tenu en 1184 (1), ne fut confiée aux Dominicains qu'en 1233, c'est-à-dire, douze ans après la mort de saint Dominique.

L'hérésie des Manichéens, plus connus dans nos temps modernes sous le nom d'*Albigeois*, menaçant également, dans le XIIe siècle, l'Église et l'État, on envoya des commissaires ecclésiastiques pour *rechercher* les coupables, ils s'appelèrent de là *inquisiteurs*. Les Dominicains agissaient d'abord comme délégués du pape et de ses légats. *L'Inquisition* n'étant pour eux qu'une appendice de la *prédication*, ils tirèrent de leur fonction principale le nom de *Frères Prêcheurs*, qui leur est resté. Comme toutes les institutions destinées

(1) Fleury, *Hist. Ecclés.*, liv. LXXIII, nº LIV.

à produire de grands effets, l'inquisition ne commença point par être ce qu'elle devint. Toutes ces sortes d'institutions s'établissent on ne sait comment. Appelées par les circonstances, l'opinion les approuve d'abord; ensuite l'autorité, qui sent le parti qu'elle en peut tirer, les sanctionne et leur donne une forme. C'est ce qui fait qu'il n'est pas aisé d'assigner l'époque fixe de l'inquisition, qui eut de faibles commencemens, et s'avança ensuite graduellement vers ses justes dimensions, comme tout ce qui doit durer; mais ce qu'on peut affirmer avec une pleine assurance, c'est que l'*Inquisition* proprement dite ne fut établie légalement, avec son caractère et ses attributions, qu'en vertu de la bulle *Ille humani generis*, de Grégoire IX, adressée au provincial de Toulouse, le 24 avril de l'année susdite 1233. Du reste, il est parfaitement prouvé *que les premiers inquisiteurs, et saint Dominique surtout, n'opposèrent jamais à l'hérésie d'autres armes que la prière, la patience et l'instruction* (1).

Pendant plusieurs années, les deux religions rivales luttèrent avec la même force et la même fureur. La Langue-d'Oc fut inondée de sang, et le glaive de Simon de Montfort passa sur les contrées méridionales comme la lame de feu que tenait l'ange exterminateur. Sans doute de louables intentions dirigeaient les missionnaires de Rome; mais leur zèle trop ardent les poussa jusqu'à l'intolérance.

(1) No opuseron (los inquisitores) a los hereges otras armas que la oracion, la paciencia, y la instrucion; entro ellos, S. Domingo, come lo asseguran los Bolandos, y los padres Echard et Touron. (*Vie de saint Dominique*, page 20.).

La mort des inquisiteurs fut jurée. Le 28 mai 1242, Raymond d'Alfaro, bailli d'Avignonet pour le comte de Toulouse, réunit les hommes les plus déterminés : il leur communiqua le projet qu'il avait formé de massacrer les inquisiteurs Étienne de Narbonne et Guillaume Arnaud. Au milieu de la nuit, trente poignards sont levés sur leur tête. Guillaume Arnaud, Étienne de Narbonne, Bernard de Roquefort et Garcias tombent baignés dans leur sang. Sept religieux furent ensuite assommés ou égorgés.

Les assassins, s'il faut en croire un historien du temps, passèrent le reste de la nuit dans une orgie à la suite de laquelle ils mirent le comble à leur forfait. Trois religieux, mortellement blessés, étaient encore dans une salle du château. Raymond d'Alfaro proposa de verser sur leurs plaies de la poix et du plomb fondu. Les conjurés y consentirent, et les trois religieux expirèrent dans les plus cruels tourmens (1).

Etablie à Avignon dans le XIIIe siècle, l'inquisition fit peindre sur son étendard un grand damas rouge, avec une croix au milieu; on lisait sur cette bannière : *Exurge, Domine, et judica causam tuam.* A cette époque, l'Église avait bien des ennemis à combattre; l'ignorance des populations ajoutait foi aux révélations de certains hommes qui prédisaient l'avenir ; les sectateurs de l'hérésie prêchaient leurs dogmes dans toute la Provence; mais considérons que depuis l'année 1184 jusqu'en 1226, Avignon marcha toujours sous le gonfanon du comte de Toulouse, et qu'ainsi l'inquisition

(1) *Hist. générale du Languedoc*, par dom Vaissette, tom. III, page 352.

ne put s'y établir que momentanément et sans force. Ce ne fut donc qu'en 1233 qu'elle fut confiée aux Dominicains. Nous étions alors soumis, courbés sous le poids d'une sentence terrible, et l'hérésie n'osa plus lever la tête. D'ailleurs, les historiens sont muets sur les événemens qui se passèrent depuis cette époque malheureuse jusqu'à l'arrivée des papes. Certes, nous le savons, les annales du XIII[e] siècle sont souillées de beaucoup de taches; Rome et l'hérésie se firent tour-à-tour, dans la Langue-d'Oc, une guerre terrible. Elle eût été belle la cause de la nationalité provençale contre les envahisseurs du nord, si les chefs n'avaient pas arboré l'étendard de l'arianisme ! Ce n'était pas le comte de Toulouse défenseur du territoire envahi par les Franks que l'Église repoussait, c'était l'apôtre de l'irréligion que poursuivaient partout les anathèmes des légats.

Le progrès de l'esprit philosophique renaissant par l'hérésie est remarquable dans les opinions diverses des Albigeois. La guerre vit naître l'inquisition et les auto-da-fé. Béziers fut emporté d'assaut. Toulouse, dont toutes les maisons étaient fortifiées, et dont les bourgeois se défendirent de rue en rue, est prise et reprise, inondée de sang, à moitié brûlée.

Long-temps après, les ossemens du vieux Raymond, qui ne furent jamais enterrés, se montraient dans un coffre, tout *profanés et à moitié mangés des rats*, chez des frères hospitaliers de Saint-Jean de Toulouse. Une simple commune de France, la petite république de Toulouse, brava, pendant vingt ans, les anathèmes des papes, les jugemens de l'inquisition, les assauts de trois rois de France, parmi lesquels on compta Phi-

lippe-Auguste et saint Louis. Simon de Montfort introduisit, avec ses *Français*, la langue picarde, ou le *français wallon*, dans les villes de la Langue-d'Oc. La belle langue romane se perdit, et ne subsista plus qu'altérée dans le patois des campagnes.

L'inquisition, née des troubles vaudois, ne se put établir en France, parce qu'elle rencontra une rivale puissante dans la justice parlementaire (1).

Les papes viennent enfin se fixer à Avignon; le palais se construit; véritable château-fort, il eut ses tours et ses cachots. Interrogeons les historiens des souverains pontifes, ils nous diront ce qu'ils ont recueilli de ces mystères secrets que la calomnie peignit de couleurs sanglantes. A cette époque, les Albigeois étaient réduits à l'impuissance; la religion, sous les souverains pontifes, avait reconquis sa divine influence sur les populations, l'inquisition n'eut donc pas à sévir contre les débris fugitifs de l'hérésie.

Clément V apprenant les infamies que pratiquaient dans les Alpes, Dulcin, et Marguerite, sa femme, et les incroyables progrès que faisaient leurs erreurs, envoya Raynier, évêque de Verceil, en qualité de légat, pour les soumettre. Dulcin et sa femme furent pris, jugés, condamnés et mis à mort; leurs corps furent brûlés, leurs cendres jetées au vent.

En 1317, les frères Mineurs prêchent des propositions nouvelles, soulèvent les populations, attaquent publiquement Jean XXII. Quatre d'entre eux sont reconnus coupables de grands crimes, ils sont livrés à

(1) Châteaubriand, *Analyse raisonnée de l'Histoire de France*, tome III, pages 175 et 176.

l'inquisition d'Aix, condamnés à mort et brûlés à Marseille. La justice séculière, et non l'inquisition, fit le procès à Hugues Géraud, convaincu d'avoir empoisonné Jacques de Via, évêque d'Avignon. Pierre Corbario, l'anti-pape, l'instrument des folles entreprises de Louis de Bavière, meurt tranquillement dans le palais, et l'inquisition ne se mêla nullement de cette affaire.

Sous le pontificat de Clément VI, en 1348, les juifs étaient massacrés en Allemagne; ceux d'Avignon auraient partagé le sort de leurs co-réligionnaires, si le pontife ne les eût couverts de sa puissante égide.

En 1354, sous Innocent VI, Jean Chavillon et François Daignâtre, frères Mineurs, schismatiques et hérétiques fratricelles, sont brûlés à Avignon.

Grégoire XI sévit contre les Vaudois qui occupaient les montagnes de la Savoie et du Dauphiné; contre un chanoine de Prague qui prêchait des erreurs révoltantes; contre certains religieux d'Aragon qui débitaient des propositions subversives. A Toulouse, quelques docteurs, dans le feu de la dispute, avaient hasardé des hérésies et les soutenaient. Grégoire se contenta d'écrire à l'archevêque pour les contenir dans le devoir. Arnaud Montanier, frère Mineur, déjà condamné, continuait à défendre ses opinions, Grégoire le fit arrêter. A Paris, on brûla deux Turlupins, mais par ordre du roi Charles V, et non par celui du pontife. Sous le même pape, deux sorciers confés et convaincus furent livrés aux flammes à Avignon.

Voilà tout ce que nous apprennent les historiens de nos papes. C'est sans doute une calamité quand le sang coule pour des questions théologiques; mais il faut

aussi savoir pardonner au temps, seul coupable de pareilles erreurs. Une opinion religieuse était, dans ce grand siècle, l'affaire la plus importante. Les ennemis de la papauté attaquaient cette puissance avec les armes acérées d'une controverse opiniâtre et subversive d'un ordre de choses légitimement établi. La puissance pontificale défendait les saines doctrines; elle eût succombé si elle n'avait combattu; et cependant toute victorieuse qu'elle était, elle se montra toujours indulgente pour le coupable.

Enfin, en 1541, l'inquisition fut définitivement établie dans le couvent des Dominicains, à la demande du cardinal de Sadolet. Le premier inquisiteur fut le R. P. Bernard Berardi, d'Avignon. Ce tribunal, qui comprenait aussi dans son ressort tout le Comtat Vénaissin, était composé de l'inquisiteur, d'un vicaire général, de sept consultans, dont trois ecclésiastiques, et quatre choisis parmi les jurisconsultes de la cité, d'un fiscal, et d'un chancelier ou secrétaire.

Lorsque Luther et Calvin jetèrent la réforme en Europe comme un levain durable de discordes, les guerres religieuses portèrent de nouveau leurs ravages sur notre sol. Le terrible baron des Adrets s'était approché d'Avignon, après avoir pillé Morières, Sorgues, Entraigues et menacé Villeneuve. Plusieurs conspirations s'ourdirent secrètement pour livrer la ville aux huguenots. L'autorité civile et ecclésiastique dut alors veiller pour nous préserver d'un pareil désastre. Le 9 septembre 1562, Perrinet-Parpaille, chancelier du parlement d'Orange, coupable d'hérésie, est décapité et sa maison rasée. Le 25 janvier 1581, exécution de La Salle, Soubeiras, Siroque, Fontaine-

Rousse et de Cambis, convaincus d'avoir voulu favoriser l'entrée des huguenots dans Avignon.

Toutes ces inscriptions que nous lisons gravées sur la pierre des cachots du palais, toutes ces devises bibliques burinées par la main de F. Grasset de Valréas, doivent être de cette époque où une sévérité rigoureuse atteignait les fauteurs de l'hérésie.

Ferrante Palavicini, jeune poète italien dont la verve satirique poursuivit à outrance les cardinaux Barberini, neveux du pape Urbain VIII; ce Juvénal moderne dont l'histoire a tout l'intérêt du drame, fut décapité dans la cour du palais en l'année 1644, sous la légation de Camille Pamphili, neveu d'Innocent X.

Voici, en 1652, un autre poète, Louis Ferrier, d'Arles, poursuivi pour avoir écrit ce vers :

L'amour pour les mortels est le souverain bien.

L'inquisition interpréta mal ce vers. Ferrier fut cité devant le Saint-Office; mais il se sauva à Villeneuve sur les terres de France; ses amis intercédèrent pour lui, et n'obtinrent sa grâce qu'à la condition que Ferrier ferait amende honorable.

Les écrits des philosophes du XVIIIe siècle se répandaient avec profusion et arrivaient chez nous en traversant déguisés les postes de soldats chargés de leur refuser l'entrée de la ville, où ces pamphlets étaient aussitôt contrefaits par la presse avignonnaise. La sollicitude du P. Mabil se dirigeait spécialement contre l'introduction du nouvel esprit des encyclopédistes. De là, cette surveillance exercée contre certains colporteurs et libraires de cette ville.

Et cependant les étrangers s'imaginent qu'on brûlait ici tous les mois une demi-douzaine de juifs, qu'on torturait des hérétiques, que le sang coulait par torrens dans le palais. Notre gouvernement tout ecclésiastique donnait lieu à cette erreur qui dure encore. Il n'y avait pourtant pas d'homme moins sanguinaire que le révérendissime P. Mabil, inquisiteur pour la foi, depuis 1753 jusqu'en avril 1790; pas d'accusateur public moins sévère que le R. P. Antoine, vicaire-général; pas de juges plus portés à l'indulgence que MM. les consulteurs de l'inquisition. Des amendes, quelques bastonnades, voilà les supplices qu'on infligeait aux juifs, aux blasphémateurs, aux distributeurs de doctrines anti-religieuses. Cependant le P. Mabil se rappela un jour qu'il était inquisiteur, et voulut en cette qualité arrêter le cours de la révolution; du haut de son balcon, il excommunie donc la garde nationale qui venait renverser le Saint-Office; il fulmine contre la municipalité et le peuple d'Avignon; et la municipalité, pour convaincre le P. Mabil qu'elle se croyait au-dessus d'un inquisiteur, déclara, par son arrêté du 29 avril 1790, l'inquisition abolie, autorisa la garde nationale à fermer le tribunal, à effacer l'inscription qui indiquait le lieu de ses séances. Alors le peuple se porta au couvent des Dominicains, brisa tout ce qui pouvait rappeler le souvenir du Saint-Office, et le P. Mabil n'eut que le temps de se sauver à Villeneuve, et de là à Rome. Le peuple aime le merveilleux; mais le merveilleux n'est pas toujours la vérité; cependant le vulgaire aime qu'on lui raconte l'histoire de l'armoire de fer qui contenait les pièces du procès des Templiers, l'histoire de la caisse trouvée dans le palais renfermant aussi la même procédure.

Tous ces contes doivent être considérés par les historiens comme les nouvelles arrivées d'outre-mer : il faut les assujetir à la quarantaine avant de les admettre.

MUSÉE-CALVET.

Docteur en médecine, distingué par des connaissances variées et profondes, M. Calvet cultivait en même-temps avec succès la numismatique et l'archéologie ; il possédait les langues anciennes, et n'était étranger à aucune science ; les arts du dessin avaient même occupé ses loisirs. Sa bibliothèque, formée avec un goût judicieux, s'élevait à environ quatre mille volumes ; il avait recueilli des médailles, des figurines en bronze, une foule de monumens antiques. Toute l'influence que lui donnait sa position sociale, son mérite mérite et sa fortune, il l'avait employée à augmenter, à compléter ses collections, qui jouissaient, de son vivant, d'une renommée européenne.

A sa mort, en 1810, il laissa toutes ses collections à la ville d'Avignon, et affecta toute sa fortune à l'entretien, à l'agrandissement du Musée qui allait s'établir. Féconde était la pensée qui le dirigeait ; on en peut juger par l'effet immédiat de ses généreuses fondations.

Sa fortune, indépendamment de ses livres et de son cabinet de médailles et d'objets d'art, s'élevait à plus de deux cent mille francs en immeubles ou en capitaux. Mais le revenu n'en est pas exclusivement consacré au Musée. Par son testament, le docteur Calvet a fondé des institutions qui méritent d'être signalées : d'abord, une pension de viagère 60 francs par mois à la personne (homme et femme) la plus âgée d'Avignon, y

résidant, professant la religion catholique, et née à Avignon de père et mère catholiques.

Une pension également perpétuelle de 200 francs par an, à servir pendant six ans au cultivateur le plus chargé d'enfans, établi à Avignon ou sur le territoire.

Une somme de 100 francs, en prix biennal, au meilleur dessin sur un sujet indiqué par MM. les administrateurs du Musée.

Les bâtimens du Musée, ainsi que ceux de Saint-Martial, tombant en ruines à la suite de l'inondation de 1827, un double déménagement a amené une fusion, et les livres et les objets d'art que possédait la ville, ont été réunis et donnés irrévocablement au Musée Calvet.

Au sortir de Saint-Martial, le Musée campa dans une maison de plâtre et de briques, derrière l'hôtel-de-ville. Cette situation précaire a eu un terme, et la ville a fait l'acquisition d'un magnifique local qui peut passer pour un palais.

L'hôtel Villeneuve a été bâti vers l'an 1754, lorsque l'architecture tendait au faux goût introduit en Italie par Borromini. Toutes les parties de cet hôtel sont des exemples de cette tendance de l'art, à l'exception de la cour qui est mieux ordonnancée. Cet hôtel est déjà trop étroit pour renfermer les livres, les manuscrits, les médailles, les monumens, les statues, les inscriptions et les gravures.

La cour est encombrée de débris de monumens antiques et du moyen-âge, extraits des fouilles opérées dans le département, ou provenant des anciens couvens.

Voyez à gauche du perron, une grande pierre an-

tique que les ouvriers travaillant à la sacristie de l'église métropolitaine ont déterré le 28 septembre 1841. Sur cette pierre, qui paraît être un fragment d'autel, on lit cette inscription très-bien gravée :

T. CARISIVS. T. F.
PR. VOLCAR· DAT

Dans le vestibule sont exposés les monumens de l'art grecs, étrusques et romains, trouvés dans les villes occupées autrefois par les Phocéens et les Romains. Nous dirigerons l'attention du voyageur sur une inscription exhumée dans la chapelle de la Vierge de Notre-Dame-des-Doms, en 1840, inscription qui affirme l'existence de monumens antiques sur le rocher.

JVLIAE. DRVSILLAE
GERMAN CAESAR. F

Vaison, la mine qu'on exploite toujours sans l'épuiser, a fourni la plus grande partie des richesses artistiques exposées dans ce vestibule. Des amphores énormes, des urnes cinéraires, des torses, des boucliers votifs, des tombeaux, des bustes, des *fulgur conditum*, trouvés à Pouzilhac, à Laudun, à Caderousse, une statue gauloise exhumée à Mondragon, sont classés là avec le plus grand ordre.

Dans une galerie nouvellement construite, seront classés les monumens du Musée Nani de Venise, et

les autres objets grecs et étrusques que possède déjà le Musée. Dans le vestibule resteront ceux du moyen âge, parmi lesquels se trouvent les débris du beau cloître des Dominicains, la belle cheminée de la salle des gardes de l'hôtel Crillon, les tombeaux des Brancas, et les restes de ce magnifique sépulcre du cardinal de Lagrange, dont le vandalisme de 93 n'a laissé intactes que quelques merveilleuses et délicates statuettes.

Avant de quitter ce vestibule, nous signalerons le bas-relief représentant la mort de Caton d'Utique; ouvrage d'un de nos compatriotes, de M. Brian aîné, qui obtint au concours le second grand prix.

En face, la bibliothèque qui occupe dix salles, dont cinq prennent jour sur un beau jardin. La division des matières est logique et rationnelle. Dans la première salle, la *Théologie;* dans la seconde, la *Jurisprudence;* dans la troisième, les *Sciences et Arts;* dans la quatrième, les *Belles-Lettres;* dans la cinquième, l'*Histoire.* Les cinq salles au nord sont remplies de livres doubles et d'ouvrages que l'on n'a pu classer dans une de ces divisions.

Pendant neuf mois la Bibliothèque est ouverte quatre jours de la semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, et à partir du mois de novembre jusqu'au 30 mars, depuis six heures du soir jusqu'à neuf heures.

Nous voici à la cage du grand escalier. Ce qui nous étonne d'abord, c'est cette immense amphore de Pouzilhac, et ces deux grands monumens de Vaison, le char triomphal et le sacrifice, que l'on n'a pu se procurer qu'à grands frais et en démolissant toute une

aile de maison, ouvrage informe de la décadence de l'art. Sur les murs de l'escalier, quelques tableaux médiocres, qui n'ont pas été jugés dignes de tenir leur place dans la galerie. Dans ce nombre est le Céphale et Procris de Lanoë.

Entrons dans la galerie Vernet, dans cette grande et magnifique salle si bien éclairée, qui forme un carré long et qui se divise en trois parties. La première, renferme les tableaux de l'enfance de l'art; la seconde, qui est la plus vaste, contient la plupart des grands tableaux; dans la troisième, plus spécialement affectée à la gloire des Vernet, on a placé leurs ouvrages et quelques dons plus nouvellement reçus.

En 1815, l'ancien Musée de la ville ayant restitué aux églises une partie de ses tableaux, il ne nous restait plus que deux ouvrages remarquables donnés par son fondateur, M. Calvet, un paysage de Salvator Rosa et une sainte Famille de l'école italienne. L'administration du Musée fit l'acquisition du cabinet du docteur Sauvan, amateur distingué, et qui renfermait bon nombre d'excellents tableaux; elle achetta aussi la grande marine de Vernet, de l'Education d'Achille, de Regnault. En 1826, Carle et Horace Vernet vinrent revoir le berceau de leur famille et firent hommage à la patrie de leur père de la Course des Barberini à Rome, et du Mazeppa aux loups. Dès lors, l'impulsion fut donnée : le conseil municipal vota la galerie Vernet; il fit frapper une médaille en l'honneur de notre dynastie; depuis, l'administration n'a rien négligé pour augmenter cette galerie, qui maintenant attire l'attention des artistes et des étrangers.

Parmi les tableaux de l'école italienne, on remarque : Une sainte Famille de Louis Carrache ; un saint Jérôme, attribué au Guerchin ; la Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean, tableau digne de Léonard de Vinci ; un magnifique Paysage de Guaspre Poussin ; l'esquisse originale de l'ensevelissement du Christ, par Michel-Ange Caravage ; la Courtisane à sa toilette, par Pontormo Marthe et Marie du Bassan.

Mais notre galerie est plus riche encore en tableaux flamands. Nous avons dans ce genre quelques ouvrages excellens : le Fumeur, de Corneille Dussart, élève d'Ostade ; l'homme qui dort, de Brauwer ; l'ivrogne qui appelle la mort, de Craesbeke ; puis le Calvaire, de Van-Den Eeckout, élève de Rembrant ; le portrait du maréchal de Montluc, de Mirevelt ; un saint Antoine, de Van-Tol, doublement digne d'intérêt par le mérite de l'exécution et par les souvenirs qui s'y rattachent ; il figurait sur le prie-dieu de Marie-Antoinette ; enfin, un Paysage d'Hobema et un de Ruysdaël, deux pages d'une poésie et d'une vérité merveilleuses.

Quant à l'école française, nous sommes assez pauvres ; il y a bien là le Baptême de Notre-Seigneur, par Bourdon ; un saint Bruno, de Mignard ; trois tableaux de Levieux ; l'éducation d'Achille, de Regnault ; l'Adoration des Mages, de Couder ; le Lévite, d'Ephraïm, de Caminade ; le saint Sébastien, de Lordon. Mais nous avons prié la critique de rester à la porte, nos pages n'étant ouvertes ni au blâme, ni la louange. Nous ferons cependant une exception formelle et glorieuse pour le Faust de Bigand, pour un paysage d'Auvergne, par Huet, pour le portrait de Baptiste Reboul, élève de notre ami Chaix.

Nous voici arrivés au fond de la galerie, presqu'entièrement consacrée aux Vernet. Ici, les belles marines de Joseph, le Cosaque et les Barberi, de Carle, et les deux Mazeppa aux loups; ces deux peintures jumelles, dont l'histoire a été si bien racontée par le rédacteur de l'*Album;* la Famille Normande au pied de la Croix, charmant tableau d'Eugène Devéria qu'il a donné au Musée; un Tableau de Granet, autre présent fait par Horace Vernet.

Il ne manque dans ce coin privilégié, pour voir réunie toute la famille, qu'un tableau de Paul Delaroche, le peintre de Jane Grey; jettons un regard sur la main-chaude de Beaume; sur le buste en marbre d'Horace Vernet, par Thornwaldsen; sur celui de Joseph, par Brian aîné; sur deux vues d'Avignon, l'une de Dagnan, et l'autre de M. Chantron, colonel d'artillerie en retraite, Avignonais, paysagiste distingué; sur un des premiers essais de Léopold Robert, l'illustre et malheureux peintre des Moissonneurs et des Pêcheurs de l'Adriatique. Cette galerie ne tardera pas à être enrichie d'une vue d'Avignon, par Huet.

De la grande galerie, nous passons dans une pièce latérale, où l'on a placé les esquisses originales des ports de France, par J. Vernet, collection magnifique, monument d'une carrière glorieuse dont chaque moment doit nous appartenir, puisque c'est parmi nous qu'elle commença.

Voilà la salle des antiques, voilà notre véritable richesse que nous ont léguée les temps anciens, depuis les siècles des Sésostris jusqu'aux siècles de l'empire romain; depuis les monumens de l'Indoustan jusqu'aux découvertes récentes de Dumont-d'Urville.

Vaison a entassé dans les cases de cette salle un si large tribut, qu'un archéologue pourrait y retrouver toute l'ancienne capitale des Voconces, et y reconstruire un Vaison souterrain. Ustensiles domestiques, objets de toilette, joyaux, phallus, serrures, clés, armes, lampes, verroteries; enfin, tout ce que l'art ancien avait inventé pour les besoins d'une population habituée au luxe de Rome.

Le médailler est encore une de nos principales richesses. Les médailles et monnaies s'élèvent au chiffre énorme de 15,000, ainsi réparties : près de 200 en or; consulaires, en argent, 1081; impériales, en argent, 2641. On a placé dans cette salle les ouvrages pittoresques, tels que le beau travail sur l'Egypte, la collection des Piranesi; le *Voyage dans l'ancienne France*, de MM. Nodier, Taylor et de Cailleux; le *Musée de Robillard*; les *Monumens de l'Indoustan*; la *Henriade*, avec portraits; la *Galerie de Florence et du Palais Pitti*; le *Voyage* de Humbold et Bonpland; le *Neptune*; l'Atlas de *Géographie*; l'*Horace de Didot*, etc. On remarquera aussi dans cette salle diverses pages de la *Calligraphie universelle* de notre compatriote M. Sylvestre, ouvrage d'une perfection et d'une délicatesse admirables : un feuillet des Heures de Jean de France, duc de Berry, avec cadre, miniatures et lettres dorées, imitées des manuscrits du XIV siècle; une page des Heures du pape Clément VII, et un *fac simile* de l'écriture de notre Pétrarque.

Peu de bibliothèques de province possèdent une collection aussi nombreuse et aussi remarquable des plus belles publications modernes, ouvrages de luxe achetés à grand prix, gravures rares, enfin tout ce qui peut concourir à la richesse de notre dépôt scienti-

fique, pour l'augmentation duquel l'administration n'épargne aucun sacrifice.

Descendons maintenant dans la nouvelle galerie où se trouvent tous les ouvrages imprimés ou manuscrits qui ont rapport à notre ville, offrande d'un savant distingué, d'un citoyen estimable, qui a *livré* à la recherche des investigateurs tous les documens de notre histoire politique, civile, religieuse et littéraire.

Au milieu est placée la Baigneuse d'Espercieux. Cette statue n'est pas un ouvrage du premier ordre; la tête manque un peu d'idéalité, les jambes ne sont pas modelées avec assez de finesse; mais la pose est juste et bien sentie; le mouvement du dos et des épaules est plein de grâce, et tous les plans en sont fouillés avec un soin exquis. On peut admirer maintenant le Faune de Louis Brian le jeune, frère de Joseph, autre artiste Avignonnais, qui a remporté le premier prix de sculpture en 1832.

C'est une belle et noble idée que cette galerie Vauclusienne! La vieille terre papale peut se faire une auréole des belles célébrités qui sont à elle. Crillon, ce nom qui dans notre langue signifie loyauté et bravoure, ce nom que nos petits-enfans savent souvent avant le leur; si beau par l'illustration qui le consacre et par l'amitié qu'il rappelle; puis son descendant, le vainqueur des Anglais, qui fut presque aussi aimé de Louis XV; Loys de Perussis, l'historien guerrier des troubles de religion, un des meilleurs portraits de Bigand; Vernet, le grand peintre en trois personnes, la noble trinité d'artistes que notre admiration ne séparera jamais; Maury, l'énergique et rude adversaire de Mirabeau; Mignard, ce talent dont le siècle de Louis

XIV n'a pas dédaigné de nous transmettre la gloire, lui qui était assez riche pour avoir le droit d'en oublier; et ce Pétrarque, le seul homme peut-être qui ait su aimer en beaux vers, et qui nous appartient aussi, parce que la vraie patrie des amans et des poètes est celle où ils aiment et où ils chantent; Philippe de Cabassole, l'ami de Pétrarque, le diplomate conciliant et dévoué à la papauté, que nous a transmis le pinceau de Bigand. Il nous manque encore les neuf souverains pontifes qui se firent nos compatriotes en résidant parmi nous. Voici Fléchier, par M. Colin, peintre distingué qui est venu apporter à Nismes une réputation apostillée par les suffrages parisiens; l'abbé Poulle, un des meilleurs prédicateurs du dernier siècle; Follard, le commentateur de Polybe; Hyacinthe Morel, réputation doublement avignonnaise, puisque ses vers patois sont encore meilleurs que ses vers français; l'abbé de Boulogne, le connétable de Luynes, l'amiral et le maréchal de Brancas; le religieux de *Buon solazzo*, Malachie d'Inguimbert; Jean de l'Hôtel, évêque de Viviers; Ch. de Mornas, lieutenant-général; Des Achards, missionnaire mort en Cochinchine; Artaud, le fondateur du Musée de Lyon; Parrocel, qui enrichit nos églises de ses ouvrages; le bon abbé de Saint-Veran; le savant de Sainte-Croix; Jean Althen, à qui nous devons l'importation de la garance, César de Bus, le fondateur de la doctrine chrétienne, né à Cavaillon en 1544; et tant d'autres que nos regards cherchent sans les y trouver. (*Album d'Avignon.*)

Au milieu de toutes ces illustrations, nos regards s'arrêtent sur le créateur de cet établissement, sur le savant qui légua sa fortune et ses richesses artistiques

à sa ville natale, sur le philantrope dont le pinceau de Dévéria nous a légué les traits pour les rappeler à notre souvenir. Il manque un portrait encore à côté de celui de Calvet, celui du second créateur de ce Musée, du citoyen dévoué qui sacrifie et ses instans et son modeste patrimoine aux progrès de la science, à la propagation des arts. Nos yeux le cherchent parmi nos illustres compatriotes : mettez-le à côté de Calvet ; il doit toujours y avoir une place pour la reconnaissance.

Le Musée d'Avignon s'enrichit tous les jours. Il est peu de villes de province qui puissent offrir une collection d'antiquités aussi précieuse que celle que nous possédons. Encore quelques années, nous pourrons alors nous glorifier d'avoir réuni dans ce local tous les monumens qui peuvent fixer l'attention de l'artiste et du voyageur.

Une riche acquisition vient d'être faite, c'est celle de plusieurs monumens grecs du Musée Nani de Venise.

SÉMINAIRE SAINT-CHARLES.

Le Séminaire Saint-Charles fut construit en 1690, sous Lorenzo-Maria Fieschi, de Gênes, archevêque d'Avignon, par M. Varie, prêtre; il fut ensuite agrégé, en 1705, à celui de Saint-Sulpice de Paris. Sous le consulat de la république française, ce Séminaire devint une dépendance de l'hôtel des Invalides. Sa chapelle, pavée en marbre, unit l'élégance à la simplicité de l'architecture et à la noblesse des ornemens. L'ensemble de cet édifice est très-remarquable ; de vastes cours, de belles promenades, le font un des plus beaux Séminaires de France.

ÉGLISE DES BÉNÉDICTINS.
(Saint-Martial.)

Au-dessus de la rue qui conduit aux Invalides, nous apercevons l'ancienne abbaye des Bénédictins de Saint-Maur, étrange assemblage d'architecture gothique et d'architecture moderne. Ce monastère, ancien palais des rois de Mayorque, devint ensuite celui de Louis, prince de Tarente, et de Jeanne de Naples. Hugues des Baux, qui exerçait pour cette reine la charge de sénéchal de Provence, le fit bâtir sous leur nom. Lorsque Jeanne se réfugia dans notre ville, avec son second époux, le prince Louis, elle résida quelques jours dans ce palais, que le pape Urbain V donna, en 1363, aux religieux de Cluny. Auss ila statue de ce pape fut-elle placée dans l'église par les religieux reconnaissans. Cette statue est aujourd'hui au Musée.

L'église des Bénédictins fut considérablement augmentée en 1486; elle avait trois nefs et renfermait plusieurs tombeaux remarquables par leurs décorations, la richesse et le goût des ornemens.

Un mausolée en marbre blanc s'élevait jusqu'à la voûte de l'église; il passait pour un des plus remarquables de la contrée : c'était celui du cardinal Lagrange, évêque d'Amiens, une des illustrations de la cour de Benoît XIII et l'un des plus grands talens de cette époque. Le cardinal d'Amiens fut l'adversaire le plus prononcé du schisme et le plus ardent promoteur de la paix de l'Église; il fit fléchir ses affections personnelles devant de plus grands intérêts, et appuya de son suffrage l'avis de *la soustraction d'obédience*, acte préliminaire de celui de la *déchéance*, qui fut résolu au concile

de Pise. Pendant que Benoît était bloqué dans le palais par les troupes de Boucicaut, le cardinal Lagrange mourut à Avignon, le 21 avril 1402.

Lors de la destruction des églises, une partie de ce monument fut sauvée par la précaution que l'on eut de l'ensevelir dans la terre, en exhaussant le pavé. En 1829, on s'occupa d'exhumer ces précieux débris de l'art chrétien. Le bloc auquel se trouve attaché le *Transi* (statue ainsi désignée par le peuple) fut retiré et déposé au Musée. La pose, les détails anatomiques, le torse, sont d'une perfection admirable.

Au-dessus du squelette, on lit une inscription latine en caractères gothiques, rédigée sans doute par le cardinal lui-même. Voici la traduction de cette inscription éminemment chrétienne et philosophique :

Nous avons été donné en spectacle au monde, pour que grands et petits vissent clairement, par notre exemple, à quel état sont réduits tous les mortels, sans acception de rang, de sexe, ni d'âge. Misérable ! pourquoi donc t'énorgueillir ? car tu n'es que cendre ; et comme nous tu deviendras un cadavre fétide, proie des vers, et un peu de cendre.

Dans cette église était encore le tombeau de Raymond de Beaufort, vicomte de Turenne, le dévastateur de la Provence, au mépris du traité passé entre Éléonore de Comminges, sa mère, et le maréchal de Boucicaut. On peut voir, dans la cour du Musée, la pierre qui couvrait ce tombeau, sur laquelle est représenté Raymond couvert de son armure (1).

(1) Ce fléau de Provence, ce got et cruel Attile, ainsi que j'en ay veu le pourtrait..... estoit de taille pleine et quarrée,

Voici son épitaphe gravée en caractères gothiques:

*Hic jacet magnificus ac potens virque illustris **Dominus Raimondus de Belloforti**, quondam comes **Bellofortis** et vice-comes **Valernæ**, qui anno **Domini M. CCCC. XX** diem suum clausit extremum **XXI** die mensis **Maii**, cujus anima requiescat in pace. Amen.*

Tous ces ouvrages d'art, tous ces souvenirs des rois d'Aragon, de Louis de Tarente, de Jeanne de Naples, toute cette poésie du XIVe siècle, sont enfouis sous des ruines; il ne reste plus que le clocher et la partie extérieure du chœur, remarquables par leur balustrades et leurs sculptures dentelées, mais effacées par la hâche du vandalisme. Le cloître, bâti en 1520, qu'on eût pu restaurer il y a quelques années, s'est enfin écroulé; quelques fragmens se voient encore dans le jardin.

plustôt grand que petit, avoit les membres forts et robustes, la teste grosse et ronde, le visage plein et gras, le teint couleur de miel, et tirant sur le bazané; auoit le poil crespe et noir, les sourcis et les yeux de mesme, à l'entre deux des sourcis ayant la chair surenflée, ce qui causoit deux plis qu'il faisoit en se refroignant; auoit le nez tirant sur l'aquilin, les lèures grosses et rouges, avec vn peu de moustache noir et raualée sur les deux gonds ou bout de l'arc de la bouche, le reste du visage et le menton sans poil: au demeurant, ayant l'aspect assez fier et agréable tout ensemble, ressentant son homme de bonne et haute maison, et qui facilement ne supportoit une injure. Estoit fils de Guillaume Roger, comte de Beaufort, et de Dame Éléonore de Comminges. *L'Hist. et Chronique de Provence de César Nostradamus.*

Sous ces voûtes silencieuses, les religieux de Saint-Benoît fouillaient dans les archives de l'histoire; les moines ont disparu; mais leur couvent a conservé quelque chose de sa destination artistique; on y a établi le jardin botanique, le cabinet d'histoire naturelle et l'école normale du département.

Les Bénédictins furent fondés vers 1380, par Pierre de Cross, cardinal créé par Clément VII. Indépendamment du mérite et de la science des religieux de Cluny, cette église faisait honneur au goût de l'architecte qui la construisit: le clocher, la terrasse, l'abside, les rosaces, sont généralement admirés comme un des plus beaux restes de l'architecture ogivale qui existent à Avignon.

JARDIN BOTANIQUE. — CABINET D'HISTOIRE NATURELLE.

Avignon doit se féliciter de l'heureuse pensée de ceux qui fondèrent cet établissement dans une ville qui ne possédait autrefois ni bibliothèque publique, ni galerie de tableaux, ni collection d'antiques, ni local pour recevoir les productions des trois règnes de la nature! La science, comme au moyen-âge, semblait être reléguée dans les cloîtres; si quelques hommes spéciaux cultivaient les arts dans une solitude ignorée, leurs découvertes étaient perdues pour le vulgaire qui les eût regardées avec indifférence; les besoins d'une vie toute matérielle galvanisaient seuls notre apathie méridionale. Certes, nous qui avons vu notre ancienne pauvreté, qu'il nous soit permis de nous extasier un peu devant tant de belles choses, devant ces rayons, ces

gradins, ces tablettes, prêts à recevoir des richesses nouvelles, qu'une active prévoyance fait arriver chez nous de tous les points du globe.

Parcourons les galeries à peine terminées de ce vieux monastère. Là, déjà s'ouvre pour nous le sublime poème de la nature, dont chaque partie comprend un règne, et l'ensemble est l'histoire abrégée du monde.

Première Salle. On a réuni dans ses rayons tout ce que notre département peut offrir de curieux à l'observateur : c'est l'histoire de la géologie vauclusienne. Chaque village y a envoyé ses représentans. Uchaux, si riche en dépôts marins, nous a donné ses madrépores non encore décrits, ses coquilles fossiles, univalves et bivalves, ses cornes d'Ammon ; Bollène, d'autres coquilles fossiles; Gigondas, sa pierre à plâtre, ses bois pétrifiés, ses bélemnites; Apt, ses ichtyolithes remarquables, sa terre à faïence si recherchée; Gargas, des mâchoires de palœotherium, son gypse laminaire ; Cucuron, des mâchoires d'hipparium, des dents de mastodonte; Lagnes, son fer hydraté ; Caumont, des dents de squale ; Védènes, des fossiles, des monocérates ; ensuite toutes les natures de rochers qui s'élèvent dans le département : le rocher d'Avignon, le Mont-Ventoux, Vaucluse, le Luberon, Piolenc et ses lignites, Velleron et Mormoiron leurs gypses, Bedoin son sablon qui approche du kaolin de la Chine.

Seconde Salle. Minéraux ; bois transformés en pierre, métaux, pierres précieuses, parmi lesquelles nous remarquerons une émeraude dans sa gangue ; ensuite l'invisible héritage de la Flore maritime qui nous arrive apporté par la tempête : les forêts de fucus, les poly-

piers, les éponges, les coraux et les madrépores. Dans les bijoutières, les innombrables genres de coquilles des mers, et le dernier degré de cette grande échelle de la création, les insectes.

TROISIÈME SALLE. — *Poissons, reptiles, oiseaux, quadrupèdes.* Cette salle, déjà riche, se peuple chaque jour de nouveaux individus pris sous notre sol d'Europe ou dans les régions éloignées, parmi lesquels nous distinguerons l'ornithorynque, équivoque tant de la terre ou de l'air, qui nous est arrivé de la Nouvelle-Hollande.

Au-dessus de cette réunion d'oiseaux, de quadrupèdes et de reptiles, voyez ce volumineux herbier renfermant les conquêtes faites dans l'empire de la Flore française et de la Flore étrangère, contenues dans plus de trois cents volumes ; et cette bibliothèque botanique si nombreuse, si belle, donnée par le même citoyen, qui, après avoir doté notre Musée de tant de matériaux historiques, collection unique dans son genre et si précieuse pour un Vauclusien, réunit dans un autre local tout ce qui se rattache à la science de la nature.

Le jardin offre une promenade instructive et agréable. Votre œil curieux y cherche les trésors du règne végétal, ces plantes surtout que vous considérez comme de pauvres exilées venant d'une terre lointaine chercher un abri sous les rayons de notre soleil de Provence. On en a réuni autant qu'il a été possible dans une aussi étroite enceinte. Nous y voyons le cytise descendu des Alpes ; les pins, enfans des forêts de l'Ecosse ou de la Virginie; le saule d'Orient, ornemen des tombeaux ; le cyprès chauve ; le thuya venu des plaines de la Chine ; l'arbre de Judée, qui nous fait

penser aux bords religieux du Jourdain; l'hovénia du Japon, les beaux magnolia aux fleurs virginales, les lagentroemia aux brillantes couleurs, les néfliers, les cognassiers du Japon, les cèdres du Liban; et puis toutes ces plantes populeuses que le ciel envoya pour soulager nos maux, toutes ces belles fleurs indigènes ou exotiques dont le parfum s'exhale au souffle des tièdes haleines de nos vents méridionaux; tout cela a un charme que ne connaissait pas notre ville et dont nous sommes avides de jouir.

C'est peu, me direz-vous. Mais considérez que notre établissement est encore au berceau: le monde ne se fit pas en un jour. Notre Musée aussi a eu son enfance; mais il a grandi depuis. Cette partie de la science naturelle dont nous venons de parler, acquerra de nouvelles richesses, grâce aux envois qui nous sont promis et à l'active sollicitude des administrateurs.

ÉGLISE DES CÉLESTINS.

Nous voici sur la place des Corps-Saints, ainsi nommée depuis la translation des restes mortels de saint Benézet, simple berger qui jeta un pont sur le Rhône, et de saint Pierre-de-Luxembourg, jeune enfant qui fit tant de miracles. Le premier mourut à l'âge de dix-neuf ans, avant que le pont ne fût achevé; le second avait l'âge de Benézet quand le ciel lui ouvrit ses portes. Le jeune évêque de Metz, devenu cardinal sous Clément VII, termina sa vie à Villeneuve, le 5 juillet 1387. Il avait ordonné qu'on ensevelît son corps à Avignon, dans le cimetière des pauvres, où se trouvait une chapelle consacrée à Saint-Michel. On le trans-

porta en grande cérémonie dans l'église de l'hôpital du pont; mais le nombre des malades accourus des villes voisines fut si grand, que tous les efforts des hommes d'armes de Clément VII ne purent écarter cette foule; il fallut deux jours pour arriver au lieu de sa sépulture. La reine Marie de Blois, qui habitait Villeneuve, témoin de la mort et des miracles de Pierre-de-Luxembourg, vint sur son tombeau et y fit célébrer la messe par l'évêque de Chartres (1). Cette princesse adressa les instances les plus pressantes au pape Clément VII pour obtenir la canonisation, que Pierre d'Ailly, chancelier de l'Université de Paris, vint encore demander l'année d'après au nom du roi Charles VI (2).

Saint Benézet fut inhumé le 14 avril 1184 dans la chapelle construite sur le pont, ainsi qu'il l'avait désiré. Le 18 mars 1670, son corps fut transporté dans l'église de l'hôpital fondé par le cardinal Albert. Sur une discussion qui s'éleva entre la paroisse Saint-Agricol et celle de la Madeleine qui toutes deux se disputaient les

(1) Maria regina Siciliæ, quæ tum erat apud Villamnovam venit Avenionem, et missam coram se celebrari fecit in conspectu sepulchri istius cardinalis. *Baluze*, *not. fol.* 1331.

(2) La maison ou le palais de saint Pierre-de-Luxembourg était au milieu de la place Saint-Didier; elle est habitée aujourd'hui par M. de Ribas, qui la reconstruisit en 1757. On prétend que c'était la même où l'on avait battu monnaie anciennement. Le cardinal Pierre-de-Luxembourg avait, dit-on, une autre maison, rue Bonneterie, en face de la ruelle qui aboutit à la Boucherie, dans laquelle se trouvait un puits où les habitans venaient s'abreuver, le 5 juillet, d'une eau miraculeuse que l'on croyait guérir des fièvres.

saintes reliques du berger d'Alvilard, l'archevêque Azon Arioste, malgré la volonté du roi de France, ordonna que le corps de Benézet serait renfermé dans le lieu même que le saint avait choisi pour sépulture. En conséquence, la seconde translation eut lieu processionnellement le 3 mai 1672. Plus tard, le 16 mars 1674, ce cercueil voyageur fut encore changé de place et confié aux moines établis dans les Célestins.

Dans les premiers jours de la révolution, avant que des mains spoliatrices eussent dévasté les églises, l'abbé Meynet, curé constitutionnel de Saint-Didier, fit transporter des Célestins dans son église les corps de saint Benézet et de saint Pierre-de-Luxembourg, croyant les mettre à l'abri de la profanation; mais les jours mauvais arrivèrent; l'église de Saint-Didier fut transformée en prison pour les suspects; les tombeaux furent violés et les ossemens des saints dispersés. On a retrouvé seulement la tête de saint Benézet que l'on conserve religieusement aujourd'hui dans la première chapelle à gauche de Saint-Didier.

Le quartier Saint-Michel était autrefois un rendez-vous de débauche et de prostitution. Jean de Coïardan, évêque d'Avignon, y établit un cimetière en 1347 et en chassa les gens de mauvaise vie.

Clément VII commença la construction de ce monastère en 1393. La première pierre de l'église fut posée par le duc d'Orléans, au nom de Charles VI, roi de France, que le cardinal Pierre de Luna déclara leur fondateur. Alors s'éleva dans notre cité une nouvelle église à ogives, à flèches dentelées et comme suspendues dans les airs. Dans ces débris du moyen âge, tout est empreint des croyances chrétiennes; ces vitraux

qui reflétaient au milieu de la foule recueillie des nuances d'un bleu céleste ou d'un rouge ardent; cet orgue dont les tuyaux se mariaient si bien à ces longues ogives qui forment le cintre de la voûte; cette cripte souterraine où étaient exposés à notre vénération les corps du cardinal et du berger mis au rang des saints; ces tombeaux dans le milieu ou sur les côtés de l'église où reposaient raide et couchée la statue de Clément VII, posée là en 1396, avec sa croix et sa tiare, et la figure d'un duc de Luxembourg, haut et puissant seigneur châtelain, à cheveux plats et longs, avec le chien ou le faucon à ses pieds; cette fontaine miraculeuse à qui le jeune cardinal de Luxembourg avait donné la propriété de calmer les accès brûlans de la fièvre; tout cela excitait je ne sais quelle émotion pieuse qu'on rechercherait vainement sous le grandiose de quelque édifice antique.

En 1426, le seignenr de Montjoie, neveu de Clément VII, déjà célèbre par la victoire qu'il remporta en 1379, sous les murs de Rome, contre Galeazzo Pepoli, général de l'armée d'Urbain VI, construisit cette grande et belle chapelle de saint Pierre de Luxembourg, attenant à l'église des Célestins.

Le maître-autel en marbre blanc de cette église fut donné aux Célestins par le roi René d'Anjou (C). C'est le maître-autel de l'église de Saint Didier. L'artiste-roi avait aussi donné à ces moines un tableau représentant un squelette de grandeur naturelle, à côté duquel était une toile d'araignée peinte avec une admirable fidélité. Ce tableau fut traîné dans les ruisseaux et brûlé sur la place par les Marseillais à leur retour de Paris, après le supplice de Louis XVI. Cette église possédait

encore un grand et beau bas-relief attribué à ce prince, représentant le portement de Croix. On peut le voir presque en entier dans la première chapelle à droite de l'église Saint-Didier; le complément de cette page historique est au Musée.

HOTEL DES INVALIDES.

L'ANCIEN couvent des Célestins, séparé par un magnifique jardin du noviciat des Jésuites, dont l'église, achevée de bâtir en 1620, fut dédiée à saint Louis, forment ensemble un vaste local, où sont reçus les soldats mutilés de nos armées.

Ce fut une belle inspiration que celle qui occupa un jour l'esprit de Louis XIV, d'ouvrir un asile aux vétérans qui lui avaient conquis tant de provinces! Napoléon l'avait tellement peuplé, ce cloître militaire, que sa vaste enceinte ne fut plus suffisante pour contenir le nombre de soldats relevés sur le champ de bataille. Il fallut en ouvrir un autre. Le couvent des Célestins d'Avignon fut choisi pour recevoir les héros des Pyramides, ceux que le canon de Saint-Jean-d'Acre avai mutilés, ceux à qui les sables du désert avaient brûlé les yeux, et ceux qui retournaient pâles et mourans du grand lazaret de Jaffa. Tel fut le commencement de notre Succursale.

Bientôt Marengo, Austerlitz, Wagram, Eylau, nous envoyèrent de nouveaux colons, « nobles débris d'une grande époque, mémoires vivans dont chaque blessure est une date, et chaque souvenir un poème. »

La succursale d'Avignon, qui comprenait dans son enceinte, les anciens couvens des Célestins, du noviciat des Jésuites et le Séminaire Saint-Charles, n'eut

plus assez d'espace pour recevoir les vieux soldats de nos armées. Napoléon leur ouvrit un troisième asile à Louvain.

Quand la victoire abandonna nos drapeaux, quand la Belgique fut reconquise par les armées coalisées, la succursale de Louvain fit sa retraite sur Arras. La paix de 1815 mit un terme à l'accroissement de population de nos trois hospices militaires; le peu de soldats blessés qui restaient dans celui d'Arras, fut évacué sur Paris ou sur Avignon, et la succursale artésienne se trouva par là supprimée.

Entrons dans cet hôpital de la gloire, visitons ce jardin où venaient méditer et prier les moines d'autrefois, où chaque religieux avait sa cellule champêtre là où l'on a planté tant de lauriers : « l'aspect de ce jardin est grandiose et imposant; ces arbres centenaires, ces gazons verdoyans, ces allées droites sous lesquelles se promènent d'un pas lent et grave les nobles hôtes de ces lieux, ces vieux soldats infirmes ou mutilés ressuscitant un passé dans leurs intarissables causeries. »

Sur les murs de droite et de gauche se déroule la grande épopée de la république et de l'empire, peinte à fresque en caractères gothiques, anglais, en grandes et petites majuscules. Toutes ces dates, tous ces noms historiques, toute cette géographie de batailles, depuis Fleurus jusqu'à Waterloo, ne sont plus pour nous que de glorieux souvenirs; nous considérons comme des miracles ces victoires ciselées sur le bronze tournoyant qui semble porter au ciel la renommée de nos pères.

Sous ces arceaux dont chacun rappelle une victoire

vivent insoucians des peines de la vie ces hommes qui peuvent nous parler encore de l'Egypte, de l'Allemagne et de la Russie ; car ils ont fait partie de ces expéditions aventureuses, guidés par l'étoile de leur chef, dont le génie imprima aux pages sévères de l'histoire contemporaine, les fictions brillantes des romans de chevalerie, empruntés à la mythologie merveilleuse des Scandinaves.

Quand vous aurez lu cette histoire militaire écrite sur une page de cent mètres de longueur, entrez avec moi dans cette chapelle, inclinons-nous devant ce tombeau ; il renferme ce que la vertu a de plus sublime ; il n'y a là qu'un nom, conservez-le dans votre souvenir :

« La Comtesse de Villelume, née de Sombreuil. »

AUMONE GÉNÉRALE.

Hospice de la Vieillesse et des Enfans trouvés.

L'Aumône générale fut fondée en 1541 par les consuls et la communauté de cette ville, le cardinal Alexandre Farnèse étant légat du Saint-Siége. Une cruelle disette et le besoin de secourir les pauvres, donnèrent lieu à l'établissement.

On acheta, à cet effet, une maison joignant celle des dames de Sainte-Catherine, vis-à-vis le Mont-de-Piété actuel. Ce n'était alors qu'un bureau où l'on s'assemblait pour discuter les moyens propres au soulagement des malheureux.

Dans la suite, la misère désola encore notre cité ; les guerres religieuses et la peste qui survinrent con-

tribuèrent à grossir la multitude des nécessiteux. Les consuls, touchés de la détresse du peuple, amenée par la disette de 1592, et voulant efficacement secourir les pauvres dont plusieurs avaient péri faute de nourriture, achetèrent une grande maison, rue des Lices, pour les y loger et les nourrir; ils établirent, pour l'entretien de cette maison, une taxe de 3 s. par mouton et de 45 s. par bœuf. Plusieurs citoyens charitables contribuèrent aussi par leurs libéralités à soutenir cette œuvre pieuse. Benoît XIV assigna à cet hospice une rente annuelle de 10,000 liv. et 15,000 liv., soit pour amortir des créances, soit pour le nouveau bâtiment qu'on avait le projet de construire.

Les logemens ne suffisant plus au nombre des pauvres qui arrivaient chaque jour, on fit bâtir un beau corps-de-logis, du côté du Verbe-Incarné, et on grava sur une pierre l'inscription suivante :

D. O. M.
ÆDIBUS PAUPERUM, ÆRE PUBLICO
PATERNA SUMMI PONTIFICIS BENEDICTI XIV
BENIGNITATE REFECTIS.
RECTORES POSUÊRE A. D. MDCCLIV.

ANCIEN COUVENT DES FRÈRES MINEURS.
(LES CORDELIERS.)

Les Cordeliers s'établirent à Avignon en 1227. Logés d'abord dans une pauvre maison sans église, ils furent réduits à faire leurs exercices dans l'église de Saint-Didier, ensuite dans celle de N. D. la Principale, dont les chapitres n'existaient pas encore.

En 1260, ils acquirent ce grand et beau local, sur

lequel ils établirent leur couvent, qu'ils agrandirent peu à peu, et qui devint enfin ce qu'il était en 1790.

Ils entreprirent ensuite, avec les libéralités du cardinal Pierre de Foix, leur grande et belle église, dont la construction dura fort long-temps.

La magnifique voûte de l'église, chef-d'œuvre dont la hardiesse étonnait les architectes qui la visitaient, est tombée sous le marteau de la spéculation. Avec elle ont disparu le tombeau de Laure, celui du brave Crillon, et la sépulture du chevalier de Folard, le commentateur de Polybe, celle de cinquante-quatre cardinaux ou évêques, parmi lesquels on remarque les cardinaux Napoléon des Ursins et de Talleyrand de Périgord. Nos pieds foulent la cendre de ce Pierre Corbario qui donna tant d'inquiétudes à Jean XXII, alors que Louis de Bavière luttait avec tant d'opiniâtreté contre le Pontife. Là aussi se déroulèrent les premières scènes du grand drame qui se dénoua sous les voûtes obscures du palais le 16 octobre 1791.

Laure, cette beauté que Pétrarque rendit célèbre, fut ensevelie, dit Velutello, dans l'église des Frères-Mineurs, dans la chapelle de la Croix, à droite de l'entrée de l'église, chapelle que la famille de Sade avait choisie pour le lieu de sa sépulture. Nous ne connaîtrions pas même la place que cette chapelle occupa, si un étranger, moins ingrat que nous, n'eût élevé un cippe sur cette terre où Laure repose (1).

(1) Il a fallu que M. Charles Kelsall vînt à Avignon, pour que l'on connût la place où reposait jadis la dépouille mortelle de l'amante du poète. Un cippe en pierre, élevé par les ordres et aux

Notre histoire monumentale, comme notre histoire politique, est environnée de ténèbres que le temps n'a pu dissiper. Pour suppléer à l'authenticité des faits, d'agréables conteurs ont imaginé de poétiques fictions, embellies de toutes les grâces du style. Relativement à ce tombeau de Laure, nous allons brièvement répéter ce qu'ont dit quelques auteurs, sans garantir cependant la véracité de leurs récits.

La découverte du tombeau de Laure faite par Maurice de Sève, savant antiquaire de Lyon, excita la

frais de cet étranger, désigne aujourd'hui ce lieu sacré. Sur une plaque de marbre on lit cette inscription :

Quò clarius notescat locus,
Tam indigenis quam peregrinis,
Ubi requiescit
Laura illa Petrarcæ amor,
Hunc cippum posuit
Carolus Kelsall, Anglicus,
Per Avenionem iter faciens,
Anno sal. MDCCCXXIII.
Nil amplius addere optimè monent
Nota hæc regii poetæ carmina.

« Afin que les indigènes et les voyageurs connaissent plus clairement le lieu où repose cette Laure, amour de Pétrarque; ce cippe a été érigé par Charles Kelsall, anglais, passant par Avignon, l'an du salut 1823. Ces vers si connus du royal poète avertissent assez de ne rien dire de plus. »

Au-dessous de cette inscription est gravé le dernier quatrain des vers de François Ier, cités plus bas.

Rastoul. *Tableau d'Avignon.*

curiosité du roi François 1er, lors de son passage à Avignon, le 8 septembre 1533. Ce roi visita le tombeau et fit enlever la pierre pour lire le Sonnet contenu dans une boîte de plomb. Il était écrit sur parchemin par Pétrarque lui-même, et fut substitué par le monarque à celui de l'amant de Laure, qu'il emporta. Dans ce Sonnet, nous trouvons ces deux vers qui feraient présumer que Laure était née à Avignon :

Felice pianta : in borgo Avignone
Nacque e mori...... (1)

Après la lecture, François s'écrie : « On ne reprochera point à la Muse d'un roi de France d'être demeurée muette dans ce jour. » Et, déchirant un feuillet des tablettes placées dans sa ceinture, il y écrit ces vers :

En petit lieu comprins vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup par renommée ;
Plume, labeur, la langue et le savoir
Furent vaincus par l'amant de l'aimée.

(1) Il serait difficile de déterminer aujourd'hui l'emplacement occupé il y a cinq cents ans par le faubourg de Saze ; les remparts qui cernent Avignon n'existaient pas à l'époque de la naissance de Laure. On doit présumer que lorsque Clément VI en commença la construction, le faubourg de Saze fut compris dans la ville. *Ach. Du Laurens.*

Le faubourg de Saze devait donc se trouver hors la porte Ferruce (la Fusterie ou le Limas) puisque les constructions qui durent l'envelopper dans l'enceinte commencèrent, sous Clément VI, depuis le rocher jusqu'à la porte du Rhône.

(*Note de l'éditeur.*)

O gentille ame! étant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se taisant?
Car la parole est toujours réprimée
Quand le sujet surpasse le disant.

La médaille, et la boîte où était renfermé le Sonnet de François Ier, et dans laquelle on avait encore ajouté des vers de Pétrarque écrits sur vélin, ont disparu depuis environ 1730, par l'infidélité du gardien chargé de les montrer aux étrangers.

Les auteurs de ce temps s'accordent à dire que le roi ordonna qu'on élevât un mausolée à Laure, et qu'il affecta à cette dépense la somme de mille écus d'or. Plusieurs historiens ont loué François 1er pour cette louable pensée, qui ne lui coûta autre chose que d'en arrêter le plan avec Nicolas de Pérouse, sculpteur-architecte italien. Eloigné d'Avignon, le roi, à qui Charles-Quint donnait d'autres occupations, ou bien, distrai par les soins qu'il prodiguait à tant de belles dames de sa cour ; le roi, dis-je, oublia bientôt Laure, et le monument ne se fit pas. (1)

(1) En 1793, avant la démolition de l'église des Cordeliers, on enleva, d'après une loi, les ossemens des églises pour les transporter dans les cimetières. Il y avait dans le tombeau de Laure huit dents et des cheveux qui furent réunis à des perles de la chape de Jean XXII, et remis à M. Agricol Moureau, alors procureur de la commune, lequel se proposait de les déposer à la bibliothèque royale; mais ils ont été perdus.

Dans cette chapelle, mal éclairée et très-humide par la proximité des eaux de la Sorgue, la tombe de Laure était disposé à droite en entrant et parallèlement au mur; sur une pierre verticalement placée était une inscription en caractères gothiques presqu'illisibles. Frary, *Monumens de Vaucluse.*

LA VISITATION.

Le couvent des religieuses de la Visitation fut établi sur la place Pignotte, par Mme Jeanne de Faucher, veuve du seigneur de Capellis.

Marius Philonardi, archevêque et vice-légat d'Avignon, se déclara protecteur de ce monastère ; il fit bâtir, en 1632, l'église, sa belle façade, son dôme, ainsi que la partie neuve donnant sur le jardin, et dota le monastère de plusieurs revenus.

Le nombre des religieuses s'étant considérablement augmenté, une partie en fut extraite en 1651 pour former un autre couvent dans la maison de Saint-Georges, abandonnée par les Repenties, transférées en la maison du Poids du pain, place Pignotte.

Le couvent, l'église et le petit jardin furent vendus par l'acquéreur national à Mme de Lafare, religieuse du Saint-Sacrement de Bollène, qui y a établi un couvent de son ordre, après l'avoir fait restaurer.

En 1347, des pluies continuelles et des inondations amenèrent une grande disette à Avignon. Clément VI pourvut généreusement à la subsistance des habitans. Une grande place à l'extrémité de la ville (la Pignotte) (1) était le lieu qu'il avait destiné pour faire distribuer le pain à tous ceux qui se présentaient. Il choisit, à cet effet, sur cette place, une maison qu'on appela la Maison du Poids (*domus librationis*), parce qu'on y pesait le pain avant de le donner aux pauvres : elle devint en-

(1) Le mot *Pignotte* dérive des pains que l'on distribuait aux pauvres; *Pomme de pin*, dont on fit *Pignotte*, parce que le peuple appelait ainsi la ration qu'on lui distribuait, ration qui avait la forme d'une pomme de pin ou d'une tiare papale.

suite un hôpital. Humbert II de Viennois y avait déjà fondé une aumône de pain, qu'on distribuait tous les jours, et il la fit son héritière de tout ce qui pouvait lui rester de disponible après le paiement de ses dettes (1).

SAINT-JEAN-LE-VIEUX.

Cet ancien bâtiment avait appartenu aux Templiers, qui en furent chassés en 1311 par Clément V et Philippe-le-Bel. Les Dames de Saint-Véran et celles de Sainte-Praxède vinrent s'y loger jusques en 1598. A cette époque, les PP. de la Doctrine Chrétienne furent mis en possession de ce local, et n'en sortirent qu'à la suppression des ordres monastiques. Ce couvent a longtemps servi de caserne : on pourrait aujourd'hui l'utiliser convenablement.

LES GRANDS AUGUSTINS.

Ces moines existaient à Avignon en 1261, dans un couvent sur la paroisse Saint-Pierre; ils étaient appelés avant cette époque les PP. Guilhelmites.

Les aumônes des fidèles et les dons de quelques protecteurs firent face aux premières dépenses de la construction du couvent actuel. La ville d'Avignon leur donna l'esplanade qui se trouvait en face de l'ancienne porte Matheron, promenade ombragée par de grands arbres. Ces arbres, abattus par les religieux, servirent à la charpente de l'église. La construction en fut commencée en 1297. Le cardinal Pierre Corsini fournit les fonds nécessaires pour cette dépense. Cette église,

(1) Hist. du Dauphiné, tom. II, *Testam. Humberti II.*

après celle des Cordeliers, était la plus grande d'Avignon ; elle renfermait vingt-deux chapelles.

On voyait, dans cette église, une ancienne chaire dans laquelle Martin Luther, religieux de cet ordre, commença à prêcher d'abord contre l'abus des indulgences.

Cette église a été démolie ; on n'en a conservé que le clocher, où est placée l'horloge.

LES GRANDS CARMES.

L'Époque de l'établissement des Carmes à Avignon n'est pas connue ; on ne saurait indiquer même la maison qu'ils habitèrent à leur arrivée. Une transaction passée entre le chapitre de l'église cathédrale et les Carmes, le 14 octobre 1267, prouve évidemment leur existence à cette époque. (*Piton-Curt*, *tom. III*, *page* 551.)

En 1319, le pape Jean XXII leur donna la belle maison et église des Templiers, restée vacante depuis le Concile de Vienne. Le 19 décembre 1462, un incendie dévora presque tout le couvent. Les archives et la bibliothèque furent la proie des flammes. Le couvent fut reconstruit et prit alors une forme nouvelle : les sculptures des Templiers disparurent ; on y voyait cependant encore l'Agneau pascal surmonté d'une croix, signe de la consécration de leurs temples.

La voûte de l'église s'écroula dans la nuit du 20 mai 1762. Elle fut rétablie en charpente. En 1836, la voûte a été reconstruite par les soins de l'administration municipale.

La paroisse Saint-Symphorien a été rétablie dans cette église.

LA BELLE-CROIX DE LA CARRETERIE.

Elle fut élevée en 1418 par le cardinal Pierre de Foix, à l'effet de perpétuer le souvenir de l'extinction du schisme d'Occident, c'est-à-dire, l'existence de deux papes. M. de Suarès, dans ses notes manuscrites, assure qu'il avait été construit sept croix couvertes comme celle dont nous parlons : une sur le Rocher-des-Doms, une sur la hauteur de Montaux, une sur la route de Carpentras, à l'angle de Saint-Véran, une à l'embranchement des rues Carreterie et Infirmières, et la croix de Noves, élevée par le pape Innocent VI.

La croix dont il est question disparut pendant l'orage révolutionnaire; elle a été remplacée par une nouvelle d'une forme plus élégante, le 3 mai 1807.

HOPITAL SAINT-BERNARD ET SAINTE-MARTHE.

L'an 1353, Bernard de Rascas, gentilhomme Limousin, proche parent des papes Clément VI et Innocent VI, chevalier et docteur en droit, conjointement avec dame Marie-Louise de Petragrossa, son épouse, fondèrent le grand hôpital de cette ville, sous le titre de Sainte-Marthe. Ces pieux citoyens, dont la mémoire doit être chère à tous les Avignonnais, donnèrent pour la fondation dix mille florins d'or. L'hôpital fut établi hors la ville, dans un local appelé *la Plaine Saint-Lazare*. L'année suivante, de Rascas fonda le couvent des Trinitaires, religieux destinés à administrer les sacremens aux malades : cette fondation fut confirmée et approuvée par une bulle du pape Innocent VI, donnée à Avignon le 28 juillet 1354.

Bernard de Rascas était excellent poète provençal. Nostradamus, dans la VIe partie de son *Histoire de Provence*, cite Rascas comme un des poètes distingués de l'époque.

Depuis l'édification des remparts, cet hôpital se trouve renfermé dans la ville : il est considéré comme un des plus beaux monumens qui existent dans Avignon. Sa façade fut terminée en 1747.

Les libéralités de nos compatriotes enrichirent successivement cet asile de toutes les souffrances humaines. Nous citerons avec reconnaissance les noms des principaux donataires, dont les legs sont gravés sur le marbre qui orne les intervales des fenêtres.

Madeleine de l'Artissut, 10,000 écus, dans un vase de porcelaine, et plusieurs diamans.

Gilles de Berton, duc de Crillon, tous ses biens.

Grillet des Taillades, 30,000 francs.

Antoine de Lopis de Montmirail, 120,000 francs.

Astier de Montfaucon, 150,000 francs.

Broutet, propriétés produisant 1800 fr. de rentes.

PÉNITENS DE LA MISÉRICORDE.

Cette Compagnie fut fondée en 1586 par Pompée Catilina, colonel de l'infanterie du pape, sous le titre de la Décollation de Saint-Jean-Baptiste. François-Marie Thaurusi, archevêque d'Avignon, l'érigea en corps de confrérie et autorisa ses statuts le 30 mars 1595, sous le pontificat de Clément VIII.

En 1609, elle fut agrégée à l'archi-confraternité de Saint-Jean-Baptiste de la ville de Rome, appelée la Miséricorde de la nation florentine.

Ces pénitens étaient chargés de prendre soin et de pourvoir à la subsistance des aliénés, des prisonniers et des condamnés qu'ils accompagnaient au supplice, après leur avoir prodigué tous les secours spirituels et temporels, à qui ils donnaient ensuite la sépulture dans leur chapelle. Les aliénés étaient encore l'objet de l'inépuisable charité de ces pénitens; ils leur procuraient les soulagemens et les remèdes qui pouvaient les rappeler à la santé et à la raison, dans l'hôpital établi à peu de distance de la chapelle.

Le 20 octobre 1616, le pape Clément VIII accorda à cette confrérie le privilége de délivrer un criminel condamné à mort, le 29 août, jour de la Décollation de Saint-Jean-Baptiste. Comme ce privilége était trop restreint et devenait infructueux, le Pape Paul V l'étendit, par son bref du 28 octobre 1617, à quelque jour de l'année que ce fût. La confrérie usa, avec la plus grande réserve et seulement dans des cas extraordinaires, de ce privilége accordé à son philantropique dévouement. Nous citerons, pour venir à l'appui de cette réserve, la jeune taffetassière injustement accusée de vol par ses camarades, et qui, dans un accès de colère en voyant son honneur compromis, frappa l'une d'elles d'un coup de couteau. Elle fut condamnée à mort en 1784, et rachetée par l'œuvre de la Miséricorde. On voit par là que la confrérie n'abusait point de ce beau privilége envers de grands criminels; mais lorsque des circonstances atténuantes plaidaient en faveur du condamné, cette cour suprême d'honnêtes bourgeois arrachait au bourreau la victime que la justice humaine lui avait livrée.

C'était un jour de fête pour la ville que le jour où

les Recteurs de la Miséricorde, après avoir obtenu du vice-légat la grâce d'un condamné, ramenaient celui-ci au milieu de ses libérateurs. Une procession solennelle était convoquée pour le lendemain; le condamné, retiré du bord de la tombe, allait revoir le ciel, la lumière et le monde; les pénitens, précédés de la croix, s'avançaient sur deux files, portant des palmes dont les extrémités se croisaient comme les gracieuses nervures de l'ogive; l'encens fumait dans les cassolettes; le chant triste et poétique du *Miserere*, et puis le solennel cantique d'actions de grâce de saint Ambroise retentissaient dans les airs; hors des rangs, des pénitens pourvus d'une tire-lire sonore, pénétraient dans la foule, et recueillaient les aumônes en faveur du libéré. Pendant que la procession s'organisait, le condamné, revêtu d'une robe écarlate, était assis devant la porte, de l'église; il se levait ensuite, et marchait appuyé sur deux Recteurs qui soutenaient sa marche chancelante et affaiblie par les émotions si naturelles du passage inopiné de la mort à la vie. Le cortége parcourait ainsi les rues de la ville, accompagné et suivi par les témoignages muets de vénération et de respect d'un peuple envers des bourgeois à qui le Saint-Père faisait partager avec le vice-légat la sublime prérogative d'arracher un malheureux à la mort infamante des criminels.

Les contemporains se rappellent encore du dernier gracié: c'était un vénérable vieillard accusé d'un meurtre, sans doute involontaire.

Sur la proposition de son Recteur, la Compagnie donnait tous les ans, le jour de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge, une dot honnête à dix

pauvres filles à marier. Elle distribuait, outre cela, à l'entrée de l'hiver, une quantité considérable d'étoffes à des pauvres honteux.

La chapelle était anciennement sous l'invocation de Notre-Dame de Fenouillet, avant qu'elle fût desservie par les Pénitens de la Miséricorde.

Tant d'aumônes prodiguées à toutes les classes de malheureux, épuisèrent enfin les richesses de l'OEuvre; ses ressources ne pouvaient plus suffire à l'entretien des prisonniers et des aliénés, lorsqu'en 1737 elle élut pour recteur M. Louis-François Manne, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Latran, associé de l'académie royale de chirurgie de Paris, correspondant de la Société royale des sciences de Montpellier, et membre de l'académie des sciences de l'institut de Bologne. Ce digne recteur, cet homme généreux, sacrifia sa fortune à la construction des bâtimens et à l'embellissement de l'église. (1)

La chapelle des Pénitens, resplendissante d'or comme les salles du château de Versailles, riche de nombreux tableaux de Mignard et de Levïeux, mérite un instant notre attention; tous les étrangers viennent la visiter pour admirer le Christ d'ivoire dû au ciseau de Guillermin.

Ce Christ est l'objet de la curiosité de tous les voyageurs. Ils viennent contempler cette tête à la fois rayon-

(1) Louis-François Manne naquit le 3 février 1689; il mourut le 28 décembre 1755, âgé de soixante-sept ans. Il fut enseveli dans l'église collégiale de Notre-Dame la Principale, et son cœur déposé à la chapelle des Pénitens de la Miséricorde. Il était fils de Jean Manne, chirurgien, et de Jeanne Dubois.

nante comme la tête d'un Dieu et souffrante comme celle d'un homme, ce torse brisé, fouillé, vaincu par la douleur, ces extrémités si délicatement faites. Bien des fables ont été racontées sur son auteur; accréditées par cette disposition générale des esprits à adopter le merveilleux, elles ont été répétées par les touristes, consignées même dans quelques écrits, et reproduites par le pinceau d'un artiste.

On a prétendu, dit l'auteur du *Tableau d'Avignon*, que ce Christ était l'ouvrage d'un criminel condamné à mort; qu'il abrégeait ainsi les longues heures de la captivité, et qu'il finit par obtenir sa grâce. D'abord, cette version, toute poétique qu'elle est, n'offre aucune ressemblance. Ensuite est venu un brillant écrivain qui a inventé le roman le plus intéressant qu'on puisse lire. Selon lui, Guillermin avait un neveu qui s'était rendu coupable d'un assassinat sur la personne de son rival; ce jeune homme allait périr sur l'échafaud; mais l'oncle offrit aussitôt son Christ d'ivoire, et les jours de son imprudent neveu furent rachetés. Tout cela, raconté avec une grâce et une sensibilité exquise de sentiment, donne à ce conte un air de vérité qui le ferait prendre pour une histoire.

Cependant rien, dans les archives de la Miséricorde, ne constate le motif présumé qui a mis entre les mains de l'Œuvre cette belle pièce de sculpture.

« Jean-Baptiste Guillermin naquit à Lyon en 1648. Il réussit dans la sculpture de petits crucifix en ivoire, et en fit un particulièrement de cinq pieds de haut, placé dans le chœur des Dames de l'Abbaye royale du Val-de-Grâce de Paris. Guillermin voyagea ensuite en France et en Allemagne. De retour à Paris, notre ar-

tiste, après avoir exercé plusieurs charges dans la communauté des sculpteurs, succomba à une attaque de paralysie, et mourut en novembre 1699, âgé de cinquante-six ans. » (1)

C'est dans le cours de ses voyages que Guillermin dut sculpter le Christ de la Miséricorde. L'abbé de Crillon, mort en 1789, se plaisait à raconter que Guillermin, avant d'aller à Paris, était descendu à Avignon en 1659; que M. Jean Manne, chirurgien, rue Bonneterie, possédant une superbe dent d'éléphant, la livra à Guillermin pour en faire un Christ; que ledit Manne logea chez lui et nourrit le sculpteur pendant le temps du travail, et qu'ensuite M. Manne émerveillé, donna pour salaire à son hôte la modique somme de 36 livres.

M. Louis-François Manne le fils, un des plus zélés recteurs de la Miséricorde, a dû laisser en mourant ce Christ à l'OEuvre, pour le soutien de laquelle il avait sacrifié toute sa fortune.

Pendant les jours mauvais de la révolution, M. Almaric cacha le Christ dans les combles de la chapelle, jusqu'au moment où le gouvernement consulaire releva les autels abattus. Cette résurrection fut considérée comme miraculeuse, puisqu'on croyait que l'OEuvre de Guillermin avait disparu dans la tempête, comme la chape et le calice de Jean XXII, objets précieux enlevés du trésor de Notre-Dame. MM. Broutet et Fransoy revendiquent aussi l'honneur d'avoir mis le Christ à l'abri des injures.

(1) Cabinet des particularités de peinture, etc., par Lecomte, 3 vol. in-12. Paris, 1700.

HOSPICE DES ALIÉNÉS.

Avant 1681, les insensés jouissaient d'une liberté aussi dangereuse pour eux-mêmes que pour leurs concitoyens. Le vice-légat Nicolini, exposé aux outrages de l'un de ces aliénés qui faillit l'assommer, pensa enfin à chercher un lieu de sûreté pour les insensés et les furieux. En effet, ce magistrat, de concert avec l'archevêque Libelli et les consuls de la ville, choisirent la Tour du vice-gérent, connue alors sous le nom de l'Official, aujourd'hui désignée sous celui de *Chapeau-Rouge* ou du *Luxembourg*. Les insensés restèrent dans cette tour jusqu'en 1726; alors Raynier Dulci, vice-légat, animé d'une charité vraiment chrétienne, touché de l'état déplorable de ces malades enfermés dans un lieu malsain, les fit transporter dans l'enclos de la Miséricorde, et offrit cinq cents écus pour jeter les fondemens d'un hospice convenable pour recevoir gratuitement les pauvres d'Avignon. M. Simon Royre donna 1000 livres, et M. Manne, le recteur, 3000 livres pour subvenir aux frais de construction; le Comtat-Vénaissin donna ensuite 12000 livres à M. Manne, qui avait pris des soins infinis pour exciter la charité des âmes pieuses. Quelque beau que soit cet établissement, nous avouerons que, situé sous un roc taillé à pic, fermé d'un autre côté par le rempart, il n'offre pas les moyens hygiéniques nécessaires à cette infirmité. Les aliénés y manquent d'air et d'espace; il leur faut un air pur, un horizon lointain, un terrain vaste, des sources d'eaux vives, l'aspect de la verdure, rien qui ressemble à la gêne, à la contrainte, à la pri-

son ; il leur faut aussi une occupation qui puisse les distraire sans fatiguer leur cerveau.

Il est juste cependant de dire que l'Administration supplée, autant qu'il est possible, à ce qui manque pour la distraction si utile aux aliénés. Elle a loué une campagne à une demi-lieue de la ville, et plusieurs fois dans la semaine, quand le temps le permet, les aliénés qui ne sont pas furieux, et c'est le plus grand nombre, y sont conduits par les vénérablesSœurs de Saint-Charles qui desservent cette Maison. Chaque sexe a ses jours de promenade particuliers. Là, on occupe ces malheureux à de petits travaux agricoles propres à éloigner de leur esprit les idées sombres qui les jettent dans la mélancolie : ils sont toujours placés, dans leurs occupations, sous l'œil d'une surveillance aussi active que charitable.

ÉGLISE DE SAINT-PIERRE.

Pour y arriver, nous suivrons la rue Banasterie, qui prit ce nom parce qu'elle était habitée par des vanniers : *banastoun* signifie en français *corbeille*. Nous passons devant l'ancienne paroisse Saint-Symphorien, très-ancienne église décorée et achevée en 1602, dont on a démoli la voûte, le clocher, la façade, et dont il ne reste plus qu'une tourelle gothique.

La primitive église de Saint-Pierre fut détruite par les barbares; Debo, évêque d'Avignon, la releva en 433 ; saint Agricol la restaura en 686 ; on la répara au commencement du Xe siècle ; elle tombait en ruines, lorsqu'en 1358, Pierre de Prato, cardinal de Préneste, sous le pontificat d'Innocent VI, la fit rebâtir, l'érigea

en collégiale et en fonda le chapitre, ainsi qu'il conste par l'acte de sa fondation et par la chronique martienne. La façade fut construite en 1512.

La pensée intime du XVe siècle nous paraît ici couronnée de sa religieuse auréole, à travers les dentelles de sa vieille architecture; nous la voyons dominant toutes les œuvres de cette époque, comme la croix des hauts clochers, et imprimant sa sublime consécration à toutes les actions de la vie d'alors; nous admirons les formes sveltes de ses gracieux clochetons, et ses aiguilles élancées au ciel, mélancoliques et pures comme une prière.

Portons notre attention sur cette pierre travaillée avec tant de délicatesse, dont le grain fin et délié se prête à tous les caprices du sculpteur, qui la transforme en colonnes dentelées, en rosaces profondes, en ogives variées, qui l'élève ensuite dans l'air en clochetons élancés. La Vierge qui est entre les deux portes si artistement travaillées, est due au ciseau de Péru. Entrons dans l'église et nous jeterons un coup-d'œil sur cette chaire et cette tribune qu'un ouvrier du moyen âge a creusées avec une patience admirable pour faire de cette pierre un chef-d'œuvre qu'ont respecté les révolutions. La construction de la chaire paraît se rapprocher de l'époque où fut érigé le Mausolée de Jean XXII.

On lit sur cette chaire l'inscription suivante en lettres gothiques :

A fin que mieux cest chaire cy
A Dieu du ciel li soit plaisante,
Jacques Malhe lui cry mercy
Et de bon cœur la luy présente.

Le cloître, couloir obscur supportant une terrasse, a été entièrement détruit pendant la révolution. Il était orné dans tout son pourtour de tableaux représentant les principaux épisodes de la vie de saint Antoine de Padoue, peints par Parrocel. Il en reste encore quelques-uns qui sont placés sous la tribune, au-dessus de la porte principale et dans les chapelles.

Clément VII couronna dans Saint-Pierre Louis II, roi de Sicile, l'an 1389; d'autres disent que ce couronnement eut lieu dans la grande chapelle du palais, dédiée à saint Pierre.

Perrinet-Parpaille, décapité en 1562, le 9 septembre, dans la tour de Trouillas, fut inhumé dans cette église à la demande de sa famille.

L'an 1512, le prix-fait, passé pardevant le notaire Alliberti, dont les papiers se trouvaient dans l'étude de M. Charles Chambaud, pour le paiement de la façade de l'église Saint-Pierre, fut donné le 30 juin même année, pour le prix de 1800 écus, *auri solis, sive or sol* La tribune fut comprise dans ce prix-fait.

Sur la place de l'église paroissiale était autrefois le tribunal et la prison de Saint-Pierre, place où l'on donnait l'estrapade, où le bourreau flétrissait d'un fer brûlant les condamnés aux galères; la justice humaine semblait s'y fortifier de la protection de la justice divine. Ce souvenir intimide d'abord; mais l'œil se repose ensuite avec satisfaction sur les délicates broderies qui courent sur la jolie façade de l'église, peu dégradées par le temps, tandis que l'œuvre des révolutions a renversé le tribunal et muré la prison.

HALLE AU BLÉ. — PLACE PIE.

Avignon possédait autrefois un setier derrière l'église Saint-Geniès. C'était sous ces grandes voûtes que se vendait le blé. En 1562, quand Perrinet-Parpaille eut été mis à mort, sa maison fut rasée ; sur ses débris, on établit une halle couverte et des barraques en bois, où logeaient les bêtes de somme qui apportaient les provisions au marché. En 1763, l'architecte Franque embellit et décora cette place de l'édifice moderne que nous voyons aujourd'hui. Ce marché fut appelé alors place Pie, parce qu'elle fut dédiée au pape Pie V.

BOUCHERIE ET POISSONNERIE.

Ces deux beaux édifices parallèles furent bâtis sur l'hôtel Villefranche que la ville acheta pour cet usage. Leur construction date de 1762, et fut faite sur les dessins de l'architecte Franque. Au-dessus étaient les greniers où les magistrats enfermaient les provisions de blé pour le vendre à un prix modique dans les temps de disette.

GRANDE TOUR DE L'HOTEL DU LUXEMBOURG.

Cette tour et les bâtimens qui l'environnent furent construits en 1437 par Alain de Coetivy, évêque d'Avignon. Ces bâtimens et cette tour furent élevés pour devenir l'Officialat, c'est-à-dire, la demeure du vicaire-général et official du diocèse, chargé de rendre la justice ecclésiastique. La tour était destinée aux prisons. Les bâtimens étant devenus vieux, le vicaire officia alla loger ailleurs. On utilisa enfin cette maison en la

destinant au refuge des insensés qu'on laissait librement courir les rues. Les fous ayant été transférés à la Miséricorde, l'officialité vendit enfin la maison à divers particuliers. Les armes qu'on voit sur la tour sont celles de l'évêque Alain de Coetivy.

C'est aujourd'hui l'hôtel du Luxembourg, où l'on trouve une bonne table d'hôte, des voitures à volonté pour Orange, Carpentras, Vaucluse, le Pont du Gard

ÉGLISE DE SAINT-DIDIER.

Cette église fut fondée par saint Agricol en 685 et ruinée par les Sarrasins L'an 1002, Rostang I, évêque d'Avignon, donna l'église de Saint-Didier avec toutes ses dépendances au monastère de Montmajour. Le pape Innocent VI permet, en 1355, aux exécuteurs testamentaires du cardinal Bertrand de Dencio de fonder un chapitre dans l'église de Saint-Didier. La volonté du cardinal fut suivie, et l'église, érigée en collégiale, fut reconstruite et agrandie comme elle est aujourd'hui.

L'abbé de Véras dit qu'Urbain V y canonisa saint Elzéar de Sabran, l'an 1369, en présence de sainte Delphine, son épouse. Les Bollandistes démentent ce fait et disent qu'Elzéar fut canonisé à Rome, et que sainte Delphine était morte depuis l'an 1360.

Le célèbre graveur Balechou, d'Arles, est inhumé dans Saint-Didier.

HOTEL CRILLON.

Dans la rue qui fait face au clocher de Saint-Didier, allons voir l'hôtel Crillon. Etranger, vous vous êtes découvert respectueusement devant la maison qu'habita Napoléon, saluez la demeure d'un autre grand capi-

taine. Après la mort de ce brave, sa maison devint l'hôtellerie des rois et des princes qui venaient à Avignon, comme s'ils eussent voulu honorer la mémoire de l'ami d'Henri IV. Rien de plus curieux que le voyage et le séjour de Mlle de Montpensier, dite la grande Mademoiselle. C'est un tableau de mœurs d'une originalité remarquable, c'est un épisode charmant de l'histoire des guerres de la Fronde.

D'après une tradition authentique, Henri IV vint incognito à Avignon voir son ami Crillon (qui, par ses démêlés avec Concini, se trouvait en disgrâce auprès de Marie de Médicis); cette démarche ne put être bien secrète, car, malgré l'intention du roi de loger à l'auberge, Crillon, de concert avec les consuls, fit enlever les enseignes de toutes les hôtelleries, et par une seule placée au coin de la rue des Fourbisseurs, le royal voyageur fut forcé de venir loger à l'hôtel Crillon, où Mme la duchesse reçut son hôte illustre, vêtue en servante d'auberge. On voyait encore, avant la révolution, la fleur-de-lis dorée qui servait d'enseigne à l'auberge prétendue.

Grenoble a élevé une statue au *Chevalier sans peur et sans reproche*. Le voyageur est surpris, en parcourant les rues d'Avignon, de ne point voir de monument à la mémoire de ce Crillon que le Béarnais décora du nom de *Brave*. Quoi! dit-il, c'est là que naquit l'intrépide frère d'armes du grand Henri, et aucune rue ne porte ce nom mémorable! aucune statue ne reproduit les traits du héros! N'avons-nous pas des sculpteurs pour en perpétuer les traits? Il serait temps que la ville réparât cet oubli.

Claude Berton, seigneur de Crillon, premier consul

d'Avignon, et frère aîné de l'ami du Béarnais, fut tué au siége de Ménerbes, le 14 juin 1574.

CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT-ANTOINE.

Dans une petite rue, et presque vis-à-vis la partie nord de la paroisse Saint-Didier, est une vieille église depuis long-temps abandonnée. Cette maison, de l'ordre de Saint-Augustin, est du commencement du XIII[e] siècle.

Cet ordre fut fondé l'an 1095 pour le soulagement des pauvres attaqués du feu Saint-Antoine : cette maladie, qui régnait alors, faisait de grands ravages. Deux gentilshommes du Dauphiné, Gaston et Girin son fils, bâtirent un hôpital pour y loger ces malheureux. Les fidèles imitèrent cet exemple, et donnèrent beaucoup de biens à cet ordre naissant, qui établit aussitôt des commanderies et des hôpitaux pour ces malades.

La première de ces commanderies fut celle d'Avignon, érigée vers l'an 1210. Un des commandeurs, Aymond de Montagny, fut élu dix-septième grand-maître en 1273.

Une réforme eut lieu en 1616, 1622 et 1624, par les bulles de Grégoire XV et d'Urbain VIII.

Depuis la réforme de la commanderie d'Avignon, l'ordre y entretenait deux chanoines réguliers, et l'on y réunit les débris des commanderies d'Alais, de Bagnols, de Nismes et de Tarascon. Les chanoines portaient une robe noire avec un manteau de même couleur, et sur le côté gauche de la robe, la lettre T en soie bleue.

Les anciennes chartes de cette église rapportent que

le cardinal Pierre-de-Luxembourg fut transporté après sa mort dans sa maison ou livrée d'Avignon, et que le 8 juillet 1387, son corps fut porté dans l'église de Saint-Antoine, où l'on célébra un service solennel, avant d'ensevelir le corps dans le cimetière des pauvres de Saint-Michel. (Boll. tome I, page 582).

Voici l'épitaphe d'Alain Chartier, enterré dans cette église :

HIC JACET
VIRTUTIBUS INSIGNIS, SCIENTIA ET ELOQUENTIA CLARUS
ALANUS CHARTIER (1),
EX BOJOCIS IN NORMANIA NATUS,
PARISIENSIS ARCHIDIACONUS ET CONSILIARIUS,
REGIO JUSSU AD IMPERATOREM, MULTOSQUE REGES
AMBASCIATOR SÆPIUS TRANSMISSUS,
QUI LIBROS VARIOS STILO ELEGANTISSIMO COMPOSUIT
ET TANDEM OBDORMIVIT IN DOMINO, IN HAC
AVENIONENSI CIVITATE,
A. D. M. CCCCXLIX.

(1) Alain succéda à Seigni Joan, fou du roi, et devint le fol-sage (*poeta regius*) de Charles VII. Alain Chartier, clerc, notaire et secrétaire de Charles VI, fut enterré dans l'église des Antonins d'Avignon. Il était à peine âgé de seize ans lorsqu'il forma le projet d'écrire l'histoire de son temps. La plupart des critiques conviennent que la langue française a eu de grandes obligations à Chartier. Il passe pour l'inventeur du rondeau définitif. Pour donner une preuve de l'estime dont Alain Chartier avait joui dans son siècle, Pasquier rapporte que, se trouvant un jour endormi sur une chaise, Marguerite d'Ecosse, épouse du dauphin de France, depuis Louis XI, s'approcha de lui, et lui donna un baiser sur la bouche. Alain était fort laid.

En 1777, l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Antoine, dit de Viennois, fut uni et incorporé à celui de Saint-Jean-de-Jérusalem des chevaliers de Malte, à la réquisition du roi Louis XVI.

En conséquence, Mgr Giovio, archevêque d'Avignon, commis à cet effet par notre saint-père le pape, fit l'inventaire de tout ce que possédait l'ordre dans cette ville; on lui remit la vaisselle sacrée et les ornemens. Le 31 décembre 1777, on dit la dernière messe dans l'église, on consuma les saintes hosties, on sonna le dernier coup de cloche, et l'on remit les clés à l'archevêque: il ne restait plus alors que deux chanoines réguliers dans cette maison.

ÉGLISE ET COUVENT DES JÉSUITES.

Les PP. Jésuites furent établis à Avignon par le conseil et consuls de la ville, pour être chargés de l'enseignement public.

La ville acheta, à cet effet, le palais du cardinal Brancas en 1564. D'autres prétendent que ce cardinal étant tombé en hérésie, son palais fut saisi et donné à la ville d'Avignon.

La construction de leur grande et belle église dura près de quarante ans; commencée en 1615, elle ne fut terminée qu'en 1655. L'archevêque de Marinis en fit la consécration, le 9 mai de cette année.

Les seigneurs et les dames de la cour de cette princesse marquant leur étonnement de cette action, elle leur dit: « Qu'elle « ne baisoit pas la personne, mais la bouche dont estoient « sortis tant de beaux discours. » *Biograph. univ.*

Le roi Louis XV s'étant emparé d'Avignon le 11 juin 1768, quelques Jésuites, dont l'ordre avait été détruit en France, et qui avaient été forcés de s'expatrier, se réfugièrent dans notre ville. Leur suppression générale ayant été prononcée par une bulle du pape Clément XIV (Ganganelli) le 21 juillet 1773, la ville d'Avignon confia alors le collége aux PP. Bénédictins de Cluny, ensuite aux PP. de la Doctrine chrétienne, forcés à leur tour d'abandonner l'instruction en 1790.

Les bâtimens du couvent devinrent ensuite une caserne où furent logés, en 1792, les premiers bataillons de volontaires de la Drôme. Cet édifice fut érigé en lycée impérial en 1808, et en collége royal en 1815.

L'église et sa façade construites sur le modèle de celle de Saint-Paul de Paris, fut dégradée et transformée d'abord en magasin d'effets militaires, puis on la coupa, on la divisa dans toutes ses parties pour faire des cuisines, des dortoirs, un réfectoire. On l'a presqu'entièrement réparée depuis, au dallage près. Il serait à désirer qu'on complétât sa restauration pour l'utiliser convenablement.

On raconte une anecdote assez curieuse qui se rattache à l'histoire de ce monument. Lorsque les Jésuites sortirent en corps de leur couvent pour s'expatrier, un religieux d'un autre ordre, appuyé contre les colonnes de la porte du collége, les voyait défiler et riait sous cape de leur expulsion. Un des enfans de saint Ignace, non moins malin, l'aperçut et lui dit : *Riez, riez, mon père ; votre tour arrivera : c'est ici une procession ; nous portons la croix, vous marcherez après nous.* La prophétie du Jésuite s'accomplit dix-huit ans après ; le moine rieur sortit de son couvent et s'expatria aussi.

Près le collége, rue Saint-Marc, voyez la maison de M. Aubanel, imprimeur-libraire, construction du XV[e] siècle, habitation de cardinal, comme celle de M. Luxembourg Bonnet, comme l'hôtel de Baroncelli-Javon, élevé par Julien de la Rovère, comme le Jeu de paume, et autres dont les tourelles dominent les maisons modernes de la cité des papes.

HOTEL-DE-VILLE.

Avant la révolution, cet édifice se trouvait au fond d'un impasse qui le dérobait aux regards des curieux. Ensuite, pour agrandir la place, on démolit une île de maisons, et l'hôtel-de-ville fut mis à découvert.

Lorsque le pape Jean XXII fixa sa résidence à Avignon, les logemens des cardinaux et de la cour du pontife furent désignés par quatre commissaires, dont deux nommés par le souverain, un par le gouvernement du Comté de Provence, et un par le conseil de ville : ces deux derniers furent Jacques Bermond, chevalier, et Bertrand de Mairosio (1).

Parmi les maisons affectées au logement du cardinal Pierre Colonne, on trouve celle de Pons de Monasterio, près Saint-Laurent. *Stare Pontii de Monasterio quod est propè sanctum Laurentium.*

La façade de la maison habitée par le cardinal Colonne n'a pas été construite par lui. On pense, d'après son architecture, qu'elle a été élevée deux siècles après, c'est-à-dire dans le XVI[e] siècle.

Cette maison ayant été acquise par le cardinal An-

(1) Statuts d'Avignon, 1243. Fantoni, t. I., page 163.

glicus Grimoard, frère du pape Urbain V, ce prince de l'Église la légua par son testament, daté du 11 avril 1383, au collége de Saint-Ruf de Montpellier : elle est désignée dans cet acte par ces mots : *Domum sitam Avenione propè monasterium sancti Laurentii quam emi à reverendo Malisanguimi domicello de Paternis* (1).

Le 17 avril 1447, le conseil de ville acheta cette même maison appelée la livrée d'Albano, pour y établir l'hôtel-de-ville, notaires Molerio et Auguerrio (2).

Par une bulle du 14 mars 1459, le pape Pie II autorise les syndics d'Avignon à prendre le titre de consuls.

Par un acte particulier de 1497, la ville acheta également des religieuses de Saint-Laurent, la tour sur laquelle on a placé l'horloge de la ville, ainsi que le local appelé l'*arsenal*, attenant à la tour, moyennant 2000 florins d'or et un neuvain ou demi-lod, en faveur des religieuses, à raison de la directe, le bien tombant dès-lors en main-morte. Cet arsenal était auparavant la chapelle de Saint-Théodoric, ainsi que le constate l'inscription qu'on voyait sur le mur.

Des documens authentiques nous prouvent que l'hôtel-de-ville était précédemment situé entre la rue du Collége de la Croix et celle des Fourbisseurs. D'autres prétendent qu'il a existé dans la rue Argenterie.

L'hôtel-de-ville mérite une place dans nos souvenirs. Colonne y donna un logement à Pétrarque pour jouir plus aisément des charmes de son amitié. Cette vieille bicoque n'a pas même conservé son vernis du moyen-âge, tant la main des hommes et celle du temps l'ont

(1) Duchesne, *Hist. des Cardinaux français*, t. II, p. 412.
(2) Archives de l'hôtel-de-ville, boîte 83, nº 65.

dégradée. Il faut qu'elle disparaisse pour faire place à un monument digne d'une grande cité, en conservant toutefois la belle tour du beffroi, précieux reste d'une architecture originale, mais admirable, dont les pyramides symétriques, les girouettes, les portiques, les créneaux étonnent le voyageur.

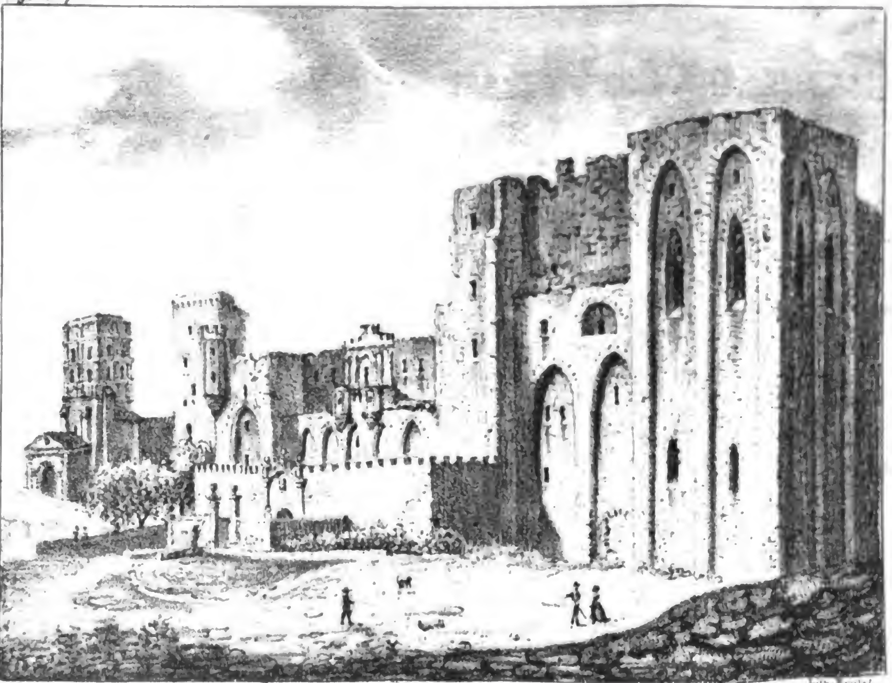
Sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le théâtre, était l'abbaye noble de Saint-Laurent, fondée en 1327 par le cardinal Jean Colonne. Cette abbaye a disparu. En descendant la rue, dans une petite maison à gauche, on voit encore une colonne antique assez bien conservée, ayant fait partie de l'amphithéâtre ou de l'hippodrome, ou de l'aqueduc.

ÉGLISE DE LA MADELEINE.

C'ÉTAIT jadis une chapelle du just-patronat de l'abbé et monastère de Saint-André. Le 13 septembre 1318, Jean XXII transféra la paroisse Saint-Étienne à l'église de la Madeleine. Cette translation fut faite parce que l'ancienne paroisse, bâtie au bas du rocher, avait été comprise dans l'enclos du palais apostolique; et peu après, par une bulle du 1er janvier 1319, ce pape permit aux paroissiens de bâtir une plus grande église pour recevoir tout le peuple de ce quartier. On employa pour cette construction les pierres du monument romain qui tombait en ruines. L'inscription trouvée à la Madeleine est du Xe ou XIe siècle; elle a été gravée pour perpétuer la mémoire de la dédicace de la primitive église de Saint-Étienne. Elle est ainsi conçue :

✠ XVIII KL. FEB. DEDICATIO STI. STEPHANI PROTOMARTYR. ✠

Page 417



Palais Papal d'Avignon.

L'église de la Madeleine est abandonnée et démolie en partie. Le clocher, dont la base est encore supportée par un fragment d'édifice romain, a été renversé pendant la révolution.

LE PALAIS DES PAPES.

Ce colosse monumental qui domine la cité, qu'on aperçoit de loin comme les pyramides du désert, cette montagne de pierre, hérissée de tours et de murs crenelés, c'est le vieux palais apostolique, qui, depuis Jean XXII, jusqu'à Grégoire XI, fut le sanctuaire du gouvernement pontifical. Mais le géant n'a plus sa tiare dorée, son *triregno* de pierreries, aucune fenêtre ogivale ne s'illumine au palais du souverain pontife, et pour toute réponse aux cantiques de la ville, les flancs caverneux de l'édifice retentissent des roulemens de tambour, des hennissemens de clairon. Le palais des papes est aujourd'hui un *château* de l'état, une colonie militaire, une caserne. La révolution l'arracha au vice-légat en 1790, et le mutila.

Le palais papal, dit M. Jules de St-Félix (*Rev. de Paris*, 1841), est assez grand par lui-même et assez imposant dans l'histoire du XIVe siècle, pour avoir ses annales particulières à lui, son code de capitulaires, de décrétales, de bulles, d'ordonnances, où l'on pourrait trouver le développement de sa vie et de sa puissance depuis le jour de la première pierre posée par la main d'un pontife, jusqu'au jour où Grégoire XI en ferma les portes pour retourner à Rome. Cette belle période de soixante-dix ans, dite par les Romains les soixante-dix années de *la captivité de Babylone*, serait

comme un épisode étincelant au milieu de l'histoire générale des papes. Ce serait en même temps comme l'épopée de ces ruines majestueuses; car c'est du haut des tours du palais qu'il faudrait prendre les véritables points de vue historiques de la période pontificale dans le Comtat.

Si l'influence papale fut grande dans les affaires politiques de l'Europe, elle ne le fut pas moins dans les arts, le commerce et l'agriculture. Dans quel état se trouvait la peinture en Provence avant l'arrivée du saint-siége? On peut en juger par quelques tableaux à fresque de nos églises. Au début du XIV[e] siècle, l'aurore de la renaissance avait déjà projeté sur l'Italie de vives clartés. Élève de Cimabué, précurseur de Raphael, Giotto se rendit à Avignon. Il y vint appelé par Clément V (1), et son pinceau multiplia dans les tem-

(1) M. Lenormand, dont l'opinion ne peut être révoquée en doute, reconnaît le pinceau du Giotto dans les salles orientales du palais, où nous voyons saint Jean et saint Martial. Giotto peut avoir décoré le palais de l'évêque qu'habitait Clément V, hébergé par Jacques d'Ossa; et si les peintures de la tour sont vraiment de cet artiste, il est probable que cette tour a fait partie du palais épiscopal, et qu'elle a été conservée dans les constructions de Benoît XII et d'Urbain V. Voici, au reste, le passage de Vasari qui prouve que postérieurement à 1316, Giotto n'a pu peindre à Avignon, puisque son retour en Italie date de cette année :

Ma essendo non molto dopo creato papa Clemente V in Perugia, per essere morto papa Benedetto IX, fu forzato Giotto andarsene con quel papa là dove condusse la corte, in Avignone, per farvi alcune opere; perchè, andato, fece, non solo in

ples les traces du grand artiste. Ce fut comme le premier anneau d'une chaîne sans fin. Pour lors, en effet, les Alpes avaient abaissé leur sommet : Avignon était une ville italienne. Simon de Sienne y vint aussi appelé par Benoît XII, et se lia d'amitié avec Pétrarque. Le fils d'adoption de Giotto, que les contemporains surnomment Giottino, parce qu'il avait recueilli la glorieuse succession du maître, ne négligea point le pélerinage d'Avignon. Le feu de l'art entretenu par cette noble pléiade étrangère, encouragés par les souverains pontifes qui leur donnaient des pages à remplir, soit dans leur palais, soit à la cathédrale, soit à la Chartreuse, rayonna même après le départ du saint-siége. (*Tabl. d'Avignon*).

Les artistes de la renaissance concoururent donc par divers chefs-d'œuvre aux embellissemens du palais. Dans la décoration intérieure avaient été prodiguées les tentures en soie du pays, même celles de velours qu'on fabriquait déjà dans le Comtat (les juifs

Avignone, ma in molti luoghi di Francia, molte tavole e pitture a fresco bellissime, le quali piacquero infinitamente al pontifice e a tutta la corte. Laonde spedito chè fu, lo licenziò amorevolmente e con molti doni; ondi se ne tornò a casa non meno ricco e famoso, e fra l'altre cose recò il rittrato di qual papa, il quale diede poi a Taddeo Gaddi suo discepolo : e questa tornata in Firenze fu l'anno 1316.... Finalmente, tornato da Milano, non possò molto che, avendo in vita fatto tante e tanto bell' opere, ed essendo stato non meno buon cristiano che eccelente pittore, rendè l'anima a Dio l'anno 1336, con molto dispiacere di tutti i suoi cittadini. (Giorgio Vasari, *le Vite dei pittori, con note*. Firenze, David Passigli, 1832.)

étant tenus envers le viguier à une redevance consistant en pièces de cette étoffe). Ce bâtiment énorme et sans goût, dit M. de Sade, page 396, que Benoît XII faisait construire à Avignon pour lui servir de logement et à ses successeurs, avait attiré dans cette ville les meilleurs ouvriers en tout genre.

Si les échos du grand édifice dont nous nous occupons pouvaient parler, ils nous révèleraient bien des mystères et donneraient peut-être bien des démentis à l'histoire. Mais tout est muet dans le palais apostolique, et, dans la sonorité des voûtes, on ne retrouve que des bruits confus et vagues comme le pêle-mêle des traditions. Il existait dans le palais une nombreuse collection de livres et de papiers. Le pape Sixte IV en ordonna le transport au collége du Roure, par une bulle datée de la veille des nones de mai 1481. Il ne restait avant la révolution aucun vestige de cette collection. On rapporte que Julien de la Rovère, neveu de Sixte IV, fit expédier à Rome une partie de ces livres légués au collége du Roure. Que de précieux documens ne devaient-ils pas renfermer! Il y avait là l'histoire de soixante-dix ans, peut-être aussi le plan d'Obreri. Ce curieux dépôt est au Vatican, et le Vatican n'ouvre pas ses portes aux investigateurs de l'histoire. Il n'y avait que les mains victorieuses de Napoléon qui eussent pu nous faire restituer les matériaux de nos annales. L'administration municipale d'alors ne les réclama pas, elle fit mal (1).

(1) Une personne qui a exercé des fonctions importantes sous l'ancien gouvernement, m'a rapporté que le dernier vice-légat voyant s'approcher l'orage de la révolution, fit trans-

Abordons maintenant l'histoire de la construction de ce palais.

Clément V meurt à Roquemaure en 1314; le trône pontifical reste vacant pendant deux ans; Jean XXII arrive avec la pensée de se créer une position indépendante au milieu des souverains qui l'environnent. Dans ses gigantesques constructions, il ensevelit l'ancienne église de Saint-Étienne et le palais épiscopal qui existaient encore dans la partie orientale du nouveau Vatican.

Benoît XII, jugeant que le palais de son prédécesseur n'était pas assez majestueux, démolit à peu près tout ce qui existait déjà, et d'après le plan de l'architecte Pierre Obreri, il éleva la partie septentrionale. L'entrée de ce palais était cette porte à sarrasine que l'on a murée et qui avoisinait la salle des suisses.

Clément VI construisit la façade actuelle, la grande chapelle basse qui servit ensuite d'arsenal.

Innocent VI fit bâtir la grande chapelle haute et tout le corps de logis formant la partie méridionale.

Urbain V eut pour but de ses travaux la partie orientale donnant sur les jardins: il fit tailler à plat le rocher pour en faire une grande cour, et acheva l'entière construction du palais pontifical.

« Ce château, dont la plus grande partie date de la première moitié du XIVe siècle, peut être considéré comme un modèle de l'architecture militaire à cette époque. On est frappé de la rusticité de sa construction,

porter à Rome les papiers les plus importans des archives; ce qui resta fut exposé au pillage des soldats et vendu aux épiciers de la ville.

de l'irrégularité choquante de toutes ses parties, irrégularité qui n'est motivée ni par la disposition du terrain, ni par des avantages matériels. Ainsi les tours ne sont pas carrées, les fenêtres n'observent aucun alignement, on ne rencontre pas un seul angle droit, et la communication d'un corps de logis à un autre n'a lieu qu'au moyen de circuits sans nombre

« Les machicoulis des courtines ont ici une forme singulière. Ce ne sont point comme d'ordinaire des creneaux en saillie, ouverts en dessous et soutenus par des consoles rapprochées. Qu'on se représente une immense arcature ogivale, derrière laquelle s'élève un mur en retraite de deux pieds environ, auquel les pilliers des arcades servent de contrefort. L'intervalle entre une arcade et la muraille est un machicoulis; au lieu de pierres ou de traits, on pouvait jeter par là des poutres énormes qui, tombant horizontalement, devaient balayer dix échelles à la fois, ou bien écraser d'un seul coup une rangée de mineurs, s'il s'en trouvait d'assez hardis pour essayer de saper le pied des remparts. » (P. Mérimée.)

Vous me suivrez dans cette sombre demeure, ou plutôt dans ce vaste tombeau que Benoît XII éleva sur notre rocher; dans ces formidables enceintes, qui furent le laboratoire où la politique put dénouer, avec quatre lignes et un sceau de plomb (*sub plumbo*), le nœud des résistances et résoudre le problème du pouvoir sacerdotal. Il y a des émotions bien tristes à éprouver sous ces voûtes étroites, sous ces pans de murs, restes du palais épiscopal, dans ces salles ruinées, jadis rayonnantes d'or et de lumières; il y a une étude philosophique à faire dans ce séjour des douleurs, où

la pierre gravée reproduit les pensées des prisonniers. Eh bien! pas un cri de désespoir ou de vengeance; la consolation et la résignation ont guidé la main qui écrivit les vœux de ces infortunés. F. Grasset, accusé de faux serment en 1581, écrit sur les murs : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam!* Ce serait une collection précieuse que celle de toutes les inscriptions disséminées dans cette tour!

Sans doute la partie méridionale est plus belle et plus riche de grands souvenirs : sous ces piliers qui s'élancent en gerbes pour supporter cette voûte artistement peinte, Jeanne plaida sa cause devant le consistoire des princes de l'Église; là se tenaient les cours d'amour; mais ici, dans cette thébaïde de décombres, il y a la chapelle du saint-office décorée par le Giotto, dans la même tour une autre salle couverte aussi de peintures admirables, la salle des tortures, le tribunal avec ses soupiraux destinés à porter aux greffiers les réponses des accusés. Il y a de l'intérêt à parcourir ces sombres détours, où, après avoir admiré les efforts de l'art naissant, il faut gémir sur la destination donnée à ces voûtes sombres.

Cet appareil sévère résultait des mœurs de l'époque: il est d'ailleurs constaté par les traditions, que la juridiction des papes sévissait rarement avec rigueur, et qu'en général leurs lois étaient empreintes de principes de tolérance et de modération. Cette vérité a été confirmée par un avocat distingué de cette ville, qui a pris une connaissance exacte des lois criminelles de cette époque.

Avant de pénétrer dans la redoutable abbaye pontificale, tout voyageur est tenté d'en faire le tour,

comme entraîné par un vague sentiment de terreur.

Au nord, un corps de logis qui s'enfonce profondément, dont l'angle est surmonté d'une tour. Dans le fond, ces sombres prisons où furent entassées tant de victimes; la tour Saint-Jean, détériorée, dépouillée de sa corniche ruinée, habitation provisoire de Jean XXII, à ce qu'on assure, des fenêtres de laquelle le vieux pape regardait défiler le convoi qui portait dans le sépulcre le corps de Pierre Corbario. Derrière cette masse, une grande et haute muraille, formidable rempart, liait la citadelle du *cardinal blanc* aux murs de la cathédrale; et puis symétriquement placée, l'œuvre d'Obreri, la tour de Trouillas s'élève d'un gouffre: c'est le géant de l'édifice, veuf de son couronnement, et qui cependant montre encore avec orgueil son sommet mutilé. Au milieu de ces épaisses murailles, Rienzi, le tribun séditieux, vit sa fougue républicaine arrêtée par le poids des chaînes.

Façade de l'est, étendue immense qui d'un côté touche aux escaliers de Sainte-Anne, et de l'autre au quartier Saint-Symphorien; assemblage informe, irrégulier, de tours et de courtines; ici, c'est Trouillas appuyé sur les vieux bâtimens de Jean XXII; ensuite l'œuvre d'Urbain V, la salle destinée aux tortures; dans ce bastion avancé, les fresques de Giotto, les magnifiques jardins et les constructions prolongées jusqu'à la tour Saint-Laurent. Urbain, poussé par un zèle trop pieux, fit détruire la statue d'Hercule et autres objets d'art précieux, dont la conservation eût porté la lumière sur plusieurs points de l'histoire d'Avignon (1).

(1) Ella fù questa statua con altri simili antichità fata se-

Au midi, toute la masse de l'édifice s'élève à pic sur votre tête, et l'on est forcé d'en raser les murs, en suivant un étroit défilé creusé dans la roche vive. Un immense arc-boutant projette son arche du faîte de l'édifice sur le monument de la vieille république avignonnaise, comme pour retenir toute cette énorme masse près de crouler. Au coin de la rue Peyrolerie, la grande tour Saint-Laurent, du haut de laquelle la vue se promène sur l'admirable panorama qui l'environne.

A l'ouest, le palais présente sa façade toute militaire, avec son entrée presque souterraine, ses herses, ses voûtes retentissantes. Clément VI y déploya tout le luxe de l'architecture de l'époque : grandes ouvertures ogivales, balcon crenelé, tourelles gothiques, légères et brodées de sculptures, et dont les arêtes verticales filaient jusqu'au dessus du faîte du palais. Oh ! qui donc a arraché ces jolis pavillons entre lesquels le pape venait se placer, aux jours solennels, pour bénir la ville et le monde, et le jour de justice aussi, pour jeter la grace, du haut du balcon, à quelque pauvre criminel qu'on menait au supplice ! Urbain élève ensuite sur cette façade sa tour des Anges, la plus belle de la forteresse, ainsi nommée à cause des peintures qui la décoraient. Le vice-légat Colonne la fit abattre et se servit des matériaux pour construire des fortifications et un pont-levis, lors de l'insurrection de 1664. On doit au cardinal de Clermont la construction de la salle

pelire da Urbino V soto alcuni fondamenti del palazzo apostolico per abolir la memoria dell' idolatria. (Fantoni. *Istoria della città d'Avignione.*)

de la Mirande. Julien de la Rovère embellit en 1472 la principale porte d'entrée.

Ainsi cette masse énorme coûta trente-quatre ans de travaux, depuis Benoît XII jusqu'à Grégoire XI, c'est-à-dire depuis 1336 jusqu'en 1370 : on épuisa pour cette forteresse les carrières de Saint-Bruno, entre Villeneuve et Pujaut. Elle était flanquée de sept grandes tours qui portaient les noms de Trouillas, l'Estrapade, Saint-Jean, la Campane, Saint-Laurent, Lagache et des Anges (1).

L'incendie a plusieurs fois exercé ses ravages dans l'enceinte du palais. Bien des romans ont été poétiquement racontés sur certaine *vengeance du légat ;* sur la salle incendiée par ordre d'un pape qui, pour venger la mort de son neveu, fit mettre le feu à cette galerie, dans laquelle il avait convié les principaux habitans de la ville. Cette fameuse salle où périrent tant de nobles dames, selon les romanciers, fut la proie d'un incendie fortuit arrivé le 7 mai 1413, à cinq heures du matin. Relativement à l'explosion qui renversa une partie des bâtimens attenant à la cathédrale, Fransoy, qui dit avoir puisé à bonne source, raconte l'histoire d'un barigel qui fit miner cette partie du palais pour se venger d'une insulte. Fransoy ne donne aucune date à cet

(1) Les cicerone vous disent qu'un souterrain pratiqué sous le Rhône communiquait avec Villeneuve ; que les papes avaient creusé ce *tunnel* pour se procurer une retraite en cas de siége. Cette absurde tradition, qui n'a d'ailleurs aucun fondement, se retrouve dans une foule de lieux. Il y avait bien un souterrain de la Tour de Trouillas, mais il avait son issue dans la campagne pour favoriser une retraite en cas de surprise.

évènement, c'est pourquoi nous nous garderons bien de l'admettre comme une vérité. Au premier fait manque la sauve-garde du verdict de l'histoire, et le second n'a pas même la protection d'une date.

Sous les herses de cette forteresse qu'on décora pompeusement du nom de palais, s'abaissèrent les rois et les princes qui venaient demander l'appui du représentant de Dieu sur la terre; de là partirent ces foudroyantes excommunications qui séparaient de l'Eglise les souverains qui résistaient au saint-siége. En compensation, le palais devint le lieu de réunion des artistes, des littérateurs, des jurisconsultes, des diplomates; la cour des papes attira également plusieurs pantomimes italiens ou jongleurs dont le genre nouveau fut très bien accueilli par tous les princes et les rois (1). De là, ces chants inspirés de Pétrarque, ces tournois, ces assemblées féodales, brillans rendez-vous de la chevalerie française; de là, cette école de galanterie, ces académies de femmes aimables, aussi célèbres par leur esprit que par les charmes de leur figure, qui brillèrent à la cour de Clément VI. Là, les Mabile de Villeneuve, les Briande d'Agoult, les Huguette de Forcalquier, les Béatrix de Sault, Laure de Noves, Blanche de Flassans, Isnarde de Roquefeuille, Doucette de Moustiers, Antoinette de Cadenet, Madeleine de Salon, Risende de Puivert, Blanchefleur de Pontevès, Stéphanette de Gantelme, Garsude de Sabran, la belle Adélasie, comtesse d'Avignon, cousine de Laure, tenaient ces charmantes cours d'amour qui produisaient tant de lais, de mi-partis et d'agréables

(1) Villaret, *Histoire de France*, tome XII, page 378.

tensons, où l'on raisonnait d'après toutes les règles du scottisme. Et puis, ces fêtes brillantes qui eurent tant d'influence sur les mœurs d'une population enthousiaste de fêtes et de pompes religieuses : tel fut le palais des souverains pontifes, monument déchu d'une splendeur de cinq siècles ! fantôme d'une cité qui brilla comme Ninive et Babylone, et sur laquelle la destruction a passé comme sur Babylone et Ninive.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE NOTRE-DAME-DES-DOMS.

L'étude des cathédrales est aussi pitoresque que poétique. Ces constructions prodigieuses, et en dehors de toutes les proportions de l'architecture, étaient pour les fidèles autant d'emblèmes visibles du christianisme ; elles représentent le système chrétien avec sa grande hiérarchie, et les peuples du moyen-âge qui les voyaient de loin s'élever au-dessus des cités, les saluaient comme des signes célestes. Le puissant génie de Charlemagne, qui, dans un siècle barbare, comprit toute l'influence de l'art sur la civilisation à laquelle il travaillait avec tant de constance et d'efforts, couvrit l'empire d'Occident de cathédrales et de monastères. Louis-le-Débonnaire hérita du goût de son père pour les constructions religieuses. Les moines, encouragés par ses faveurs, étudièrent les règles de l'architecture, qui se perfectionna d'une manière étonnante jusqu'au règne de Philippe-Auguste. Qui n'a pas lu dans nos naïfs chroniqueurs les récits de ces excursions d'ouvriers maçons qui, pendant les XIe et XIIe siècles, parcouraient la France, la truelle d'une main, le marteau de l'autre,

et s'arrêtaient partout où les évêques avaient besoin du secours de leurs bras pour élever de nouveaux temples à Dieu !

Notre-Dame est un de ces monumens qui ont exercé la patience des archéologues, et cependant, leur travail n'a donné jusqu'ici que des conjectures et non des probabilités. Il est facile pourtant de déterminer le point topographique de la cité, surtout dans toutes les vieilles villes de l'Europe. Avignon eut son rocher, comme Rome eut son Capitole. Sur le sommet qui domine la plaine et les deux fleuves qui l'arrosent, s'éleva un temple au temps des Cavares, peuple ligure qui s'établit dans la Gaule méridionale, c'est-à-dire, cinq cents ans avant l'ère chrétienne. Mais ce temple était-il dédié à Hercule, ou à Bacchus, ou à Diane ? Fut-il bâti par les Tyriens, qui, avant tous les peuples antiques, visitèrent la Gaule, ou par les Phocéens, colonie qui fonda Marseille, Arles, Avignon et d'autres villes où le type grec se retrouve encore ? Nous nous garderons bien de formuler une opinion sur un point historique et archéologique aussi litigieux que celui-là. Les hommes spéciaux sont en contestation sur cette matière ; nous, hommes d'art, nous emportons, en passant au milieu d'eux, la plus large part du butin que nous pouvons prendre. Nous disons, d'après ces investigateurs : le temple existait avant la conquête romaine ; mais il était en ruines à cette époque, et nous savons, par des autorités irrécusables, que le génie romain le releva. Si l'on en croit les vestiges de vieilles constructions retrouvées depuis, il est probable que beaucoup de maisons furent bâties à l'entour du temple, surtout celles des familles sacerdotales que

l'on groupait toujours sous l'aile protectrice de la divinité du lieu. La première cité avignonnaise trouva donc son emplacement sur le rocher; elle y était encore à la venue du christianisme. Ici commence, au sujet de l'église, cette merveilleuse série de légendaires qui en font un rocher miraculeux; ici le polythéisme payen disparait et fait place aux sublimes vérités de la Foi chrétienne, qui nous sont révélées avec une expression plus naïve.

On se sent pénétré de respect en parcourant les légendaires et les martyrologes de l'antique cité avignonaise, où l'on rencontre tant de *saintes histoires* qui firent le bonheur et l'admiration de la Provence au moyen-âge, et même encore de nos jours chez les peuples de la campagne. Il existe un manuscrit latin de frère Bernard Guido, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, pénitencier du pape Jean XXII, et depuis évêque de Lodève, lequel manuscrit fait mention du rocher des Doms à une époque très-reculée, puisqu'il contient tout au long la légende de sainte Marthe, *vénérable hôtesse* de Jésus-Christ, et fondatrice de l'église de Notre-Dame sur le Rocher. Ce précieux débris du XIVe siècle est intitulé *Speculum sanctorale*; il est dédié à Jean XXII, qui le reçut agréablement, comme le témoigne sa bulle donnée à Avignon le 21 juillet, l'an XIIIe de son pontificat. Nous n'avons pas la prétention de traduire cette légende. En effet, comment rendre ses tours naïfs, la grâce des expressions antiques, et le parfum de sainteté et de bonne foi qui font le charme de ce récit? Nous ne chercherons pas non plus à comparer cette histoire de sainte Marthe, avec celles qu'ont écrites Vincent de Beauvais, dans

son *Miroir historial*, et saint Antonin, évêque de Florence, dans ses *Chroniques*. Nous empruntons donc à Bernard Guido et à son traducteur, la naïve épopée de la fondatrice de Notre-Dame.

« La bienheureuse Marthe, issue d'une maison royale, sœur de Lazare et de Marie-Madeleine, naquit dans le village de Béthanie, proche de Jérusalem, l'an 14 de J. C. Son père s'appelait Syre et commandait à la Syrie et à beaucoup de places maritimes de la Judée. Marthe était belle de corps, d'un visage riant, pieusement éloquente, parfaite dans ses mœurs, d'une ardente charité, et très-pure vierge. Elle possédait par droit d'héritage maternel, avec son frère et sa sœur, le château de Madelon et celui de Béthanie, et une grande partie de la ville de Jérusalem. Et comme elle était douée d'un sens droit et d'un jugement non commun, elle avait aussi tout le soin de la maison sur ses bras, portant tout le faix du ménage et de l'entretien de la famille. Vient ensuite le récit de la visite du Sauveur chez Marthe et Marie. Bientôt, après l'ascension du Rédempteur, commença la persécution contre les disciples de la primitive Église; alors Marthe, *cette sainte dame*, apporta aux pieds des apôtres la partie de l'héritage qui lui appartenait. Le nombre des fidèles croissant de jour en jour, la persécution augmenta aussi. Saint Pierre fut mis en prison, saint Étienne fut lapidé, saint Jacques eut la tête tranchée; d'autres furent jetés dans une barque sans voile, sans rames et sans gouvernail, à la merci des flots de la mer de Syrie, et parmi ceux-ci, Lazare (l'ami du Sauveur), Marthe, Marie-Madeleine, Marcelle leur servante, Maximin, l'un des soixante-douze disciples. Ils arrivèrent heu-

reusement à Marseille par la grâce divine. La ville phocéenne reçut la parole évangélique, ainsi que la cité romaine de Sextius (Aix), où saint Maximin fut ordonné évêque, comme le Lazare l'avait été de Marseille.

» Marthe quitte sa famille et ses amis, et arrive à Avignon. Douée de l'esprit de prédication, elle annonça au peuple ce même Jésus qu'elle a tant aimé et avec qui elle a tant de fois conversé. Mais une grande terreur a gagné les habitans des rives du Rhône : un monstre affreux ayant la tête d'un lion et la queue d'un serpent couverte d'écailles dures et luisantes, a paru sur la plage et près d'une forêt appelée *Nerluc* (Niger lucus), situé entre Avignon et Arles. La Tarasque, nom populaire et traditionnel de cette espèce de crocodile, dévore hommes et bestiaux, et se cache sous l'onde ensanglantée. Sainte Marthe, émue de pitié à la vue des populations en prières, part d'Avignon et se dirige vers le Bois-Noir. Un crucifix à la main, un peu d'eau bénite dans un vase, elle marche au-devant du monstre, qui, soumis, et saisi de frayeur, se laissa attacher par la sainte avec une ceinture de laine. Le peuple, qui de loin avait suivi Marthe, accourut armé de traits et de pierres. Le dragon est abattu, mis en pièces, et son sang devient une semence féconde, car une ville (Tarascon) s'éleva sur le rocher même du miracle.

» Après ce, Marthe étant revenue à Avignon, elle assembla un nombre de frères et de sœurs, fit bâtir une belle église en l'honneur de Dieu et de sa sainte Mère, avec un couvent y joint, et y mena une vie austère dans une excavation du rocher; elle se revêt

en hiver de peaux de brebis, et en été d'une tunique de gros et rude drap, et au-dessous d'un poignant cilice. Elle a les pieds nus, un couvre-chef de peau de chamois; ses reins sont ceints d'une corde à gros nœuds; elle couche sur un lit de feuilles desséchées; elle se nourrit d'herbes et de racines. A son exemple, les populations se sont vivement émues; le christianisme embrase les cœurs, et l'église d'Avignon prend naissance.

» Le vieux temple d'Hercule ou de Bacchus était en ruines, et la source qui fournissait l'eau lustrale pour les sacrifices était comblée. Marthe, dit la légende, retrouva la source vive derrière le *sacrarium* du temple. (Si sainte Marthe voulait renouveler ce miracle aujourd'hui, la ville d'Avignon lui en serait bien reconnaissante!) Par inspiration divine, saint Maximin, évêque d'Aix, saint Trophime, évêque d'Arles, saint Eutrope, évêque d'Orange, visitèrent la dame de Béthanie, et à sa prière, ils consacrèrent la nouvelle église. Marthe n'avait point perdu ses habitudes d'hospitalité; elle offrit un très-bon repas aux trois évêques, ses vénérables amis, et en leur présence *l'eau fut changée en vin comme aux noces de Cana.*

» L'église du Rocher, consacrée à la glorieuse vierge Marie, reçut le nom de Notre-Dame-des-Doms, qu'elle a toujours conservé. De vieilles autorités se réunissent pour reconnaître sainte Marthe comme fondatrice de l'édifice chrétien dont nous parlons; plusieurs papes confirmèrent par des bulles l'authenticité du récit de frère Bernard Guido, et notamment Sixte IV dans une bulle de 1475. Selon les légendaires, l'église du Rocher fut donc la cause première et la cause mer-

veilleuse de la fondation du palais des papes. La prédestination était bien marquée : un autre Vatican devait s'élever sur la colline des saints disciples de Jésus, et, selon les temps, Rome et Avignon devaient partager les honneurs de la tiare.

» Epuisée par les fatigues de son apostolat, Marthe rendit l'âme à Dieu, à l'âge de soixante-dix ans, dans le monastère de religieuses qu'elle avait fait bâtir sur le rocher. Les honneurs de la sépulture lui furent rendus par ses compagnes et domestiques. Comme tout était prêt pour ensevelir la bienheureuse Marthe, saint Front, évêque de Périgueux, célébrant dans sa cathédrale, fut saisi d'un profond sommeil pendant lequel le Sauveur lui apparut et lui dit : Mon cher Front, si tu veux acquitter la promesse faite à ma bienheureuse hôtesse, viens et suis-moi à ses funérailles. Ce qu'étant dit, ils arrivèrent miraculeusement à Tarascon, et ensevelirent la sainte, l'an 84 de J. C. sous l'empire de Domitien. »

Ces légendes des temps primitifs du catholicisme sont charmantes ; il y a là de la poésie religieuse et naïve. De jeunes et belles femmes devenues des apôtres de la Foi, dont les premières constructions furent le berceau des cités naissantes qui s'élevèrent sur nos collines, célèbres par les miracles que ces saintes opèraient. De saints martyrs et des évêques travaillant à la civilisation des peuples en leur faisant apprécier les avantages de l'Evangile, qu'ils considéraient comme le code du bonheur et de la liberté.

Là bas, la fille d'un roi d'Aragon, Cazarie, voit bâtir autour de sa grotte d'Andaon le bourg de Saint-André ; ici, Marthe, l'hôtesse du Christ, pose la première

pierre de notre Métropole sur le Rocher des Doms. Sans nous occuper de quelques autorités qui veulent que saint Lazare, sainte Marthe et les sœurs Madeleine, soient morts à Ephèse; sans contredire ceux qui veulent que la lumière de l'Evangile n'ait lui sur nos contrées que trois siècles au moins après la mort de Marthe, nous adopterons la légende chrétienne, et nous ne permettrons ni à la philosophie ni à l'histoire de souffler sur cette vieille et touchante poésie qui charme encore nos populations religieuses.

La tradition a conservé les noms des premiers évêques d'Avignon; elle parle de leur sainteté et de leurs miracles; mais elle se tait sur l'emplacement de leur demeure (l'archevêché d'aujourd'hui date du XIV$_e$ siècle.) Après saint Ruf, le disciple de saint Paul et le compagnon de son apostolat, après saint Just, les deux premiers évêques de cette église naissante, il y a une longue lacune que les légendaires eux-mêmes ne comblent pas. Les persécutions de la fin du premier siècle de l'ère chrétienne étaient si violentes, que toute tradition, toute hiérarchie devenait impossible. Le sang coulait à flots, et les évêques passaient quelquefois en un jour du pontificat à la mort. Alors le siége d'une église était le siége du martyre : *Locus sedis, locus martyrii*, comme l'écrivait en parlant de ces temps-là Grégoire de Tours. Mais le soleil de l'Evangile se leva; l'empereur Constantin reçut le baptême, et, pieux et magnifique, il fit relever de leurs ruines beaucoup d'églises renversées par les derniers ouragans des persécutions. S'il faut en croire les vieux historiens (et particulièrement le P. François Nouguier qui vivait en 1650 et qui dédia son histoire de l'église d'Avignon à

sa majesté la Vierge Marie, reine du ciel et de la terre), vers le milieu du IVe siècle, Constantin fit rebâtir Notre-Dame-des-Doms sur l'emplacement de l'édifice primitif attribué à sainte Marthe. Le P. Nouguier ne doute pas de l'authenticité de ce fait historique, et il en donne pour preuve le *chrysimon* ou chiffre de Constantin, que l'on voyait gravé sur les murailles de l'église métropolitaine.

Vers le milieu du VIIIe siècle, tandis que Karl-Martel taillait en pièces l'armée sarrasine entre Tours et Poitiers, la Provence était envahie par des hordes musulmanes, sous les ordres de Joussouf, à qui la trahison de Mauronte, duc et gouverneur, livra la ville d'Avignon. La cité fut saccagée, les églises pillées, souillées, livrées au feu. Karl-Martel survint, reprit la ville et poursuivit le Maure jusqu'à Narbonne. La délivrance d'Avignon fut regardée comme miraculeuse; Fredegarius Scholasticus et d'autres vieux chroniqueurs en parlent comme de la prise de Jéricho. Voilà donc l'édifice élevé par Constantin, Notre-Dame-des-Doms, détruit de fond en comble. Qui rebâtira l'église? Le pays était ruiné, et les évêques qui se succédèrent au siége d'Avignon étaient bien pauvres.

Ici la grande figure de Charlemagne vient projeter un sillon de lumière sur nos annales; ce nom magique, comme celui de César, se mêle à tous les souvenirs, à toutes les traditions du pays. Pas une ville, tant soit peu importante, qui ne revendique l'honneur d'avoir été visitée par ce grand homme; pas une basilique qui n'ait été l'objet de sa munificence; pas une abbaye dont il ne soit le bienfaiteur. Qu'importent les différences de dates mentionnées par l'histoire, ou expli-

quées par le style architectural! Le peuple des villes et des campagnes se montre peu soucieux d'anachronismes. Avec son admirable instinct, il rend encore aujourd'hui hommage au guerrier législateur qui sauva la civilisation en Europe, parce qu'il sait que c'est lui qui releva notre église de ses ruines, ainsi que nous l'apprend une charte de Louis-le-Débonnaire, donnée en 820. (1)

« Il édifia églises et abbayes en divers lieux, en l'hon- » neur de Dieu et au profit de son âme. Aucunes en » commença et aucunes en parfit. Entre les autres » fonda l'église de Aix-la-Chapelle, d'œuvre merveil- » leuse, en l'honneur de Notre-Dame Sainte-Marie.... » Divers palais commença en divers lieux, d'œuvre » coûteuse : un en fit auprès de la cité de Mayence, » de lez une ville qui a nom Ingelheim; un autre en la » cité, sur le fleuve de Vahalam. Si commanda dans » tout son royaume, à tous les évêques et à tous ceux » à qui les cures appartenoient, que toutes les églises » et toutes les abbayes qui estoient déchues par vieil- » lesse fussent refaites et restaurées; et pour que cette » chose ne fût mise en non chaloir, il leur mandoit ex- » pressément par ses messages qu'ils accomplissent » ses commandemens. »

Un des premiers soins de Charlemagne, à son avènement à l'empire, fut donc de reconstruire le sanctuaire de Constantin (2). Notre-Dame-du-Rocher devint une cathédrale avec de grands priviléges et un chapitre de chanoines réguliers. La tradition nous apprend que

(1) Etudes historiques sur le XIV$_e$ siècle.

(2) *Gallia Christiana.* Eccl.Aven., page 796.

l'édifice des Doms, tel qu'on le voit aujourd'hui, est le même qui fut bâti par Charlemagne. Quelques archéologes ont soutenu cependant que le porche ou portail couvert de l'église, était d'origine romaine, d'où il résulte qu'on aurait ajouté le reste de l'édifice chrétien à cette partie antique du temple d'Hercule ou de Bacchus, qui seule serait restée debout au milieu de tant de destructions successives. Cette opinion ne manque pas de fondement, car le fronton du portique est tout-à-fait du style grec et romain, et les deux colonnes torses qui encadrent la porte d'entrée appartiennent incontestablement à l'ordre romain. Toutefois, on pourrait avec plus de raison attribuer ce portique couvert à l'époque de Charlemagne qui était l'époque *romane*, où l'art ne vivait que d'imitation de l'antique.

Du VIe au VIIe siècle, dit M. Mérimée, la Provence a joui d'une tranquillité *relative*, qui permet de penser qu'on a pu s'occuper alors de bâtir des édifices religieux durables et de grandes proportions. Les souvenirs romains n'étaient pas encore effacés, et l'on ne connaissait alors d'autre architecture que celle du bas-empire plus ou moins adroitement reproduite. C'est à cette époque qu'on pourrait supposer que le portail de Notre-Dame a été élevé. Dans cette hypothèse, les limites seront, d'un côté, le règne du roi bourguignon Gontran, de l'autre, les invasions des Sarrasins. Et cependant, quelques pages plus bas, le même auteur n'est point éloigné de croire que le portique est contemporain de la nef, et que l'un et l'autre appartiennent à l'époque de Charlemagne. D'autres prétendent que nous n'avons aucune construction du règne de ce prince. Nous avons besoin qu'un achéologue arrive sous

peu pour dissiper ces ténèbres, et nous donner la date précise de l'édification de cette basilique. M. Chaix est sur le point d'achever une Monographie de cet ancien édifice, en accompagnant son texte de plusieurs dessins. M. Chaix, notre compatriote et notre ami d'enfance, est non-seulement un savant archéologue, mais encore un habile peintre; ces deux talens réunis sont pour nous une garantie que sa Monographie sera l'ouvrage le plus consciencieux et le plus exact que nous possèderons sur cette église.

Trois siècles plus tard, l'architectonique nouvelle aborda une seconde fois aux rivages latins, et annonça son retour par l'édification de la cathédrale de Pise. Il y a des erreurs que la voix populaire consacre, et auxquelles la science est obligée de se soumettre : le néogrec, en Italie, fut appelé l'*architecture lombarde*, et en France, l'*architecture gothique*; et ni les Lombards, ni les Goths n'y avaient mis la main.

Avec le XIIIe siècle rayonna cette architecture à ogives, qui se plut surtout dans les pays de la domination franke, saxonne et germanique; au-delà des Pyrénées et des Alpes, elle rencontra les préjugés et les chefs-d'œuvre de l'architecture mozarabique, du style bâtard romain, et du primitif dorique de la Grande-Grèce. L'architecture à ogives fut une conquête des croisades de Philippe-Auguste et de saint Louis.

A la colonnette écourtée, aux grosses colonnes à chapiteaux historiés, succédèrent les minces et longues colonnes en faisceaux, ramifiées à leur sommet, s'épanouissant en fusées, projetant dans les airs leurs délicates nervures qui devenaient comme la fragile

charpente des combles. Au plein cintre des arches, aux voussures en anse de panier, se substituèrent les ogives, arceaux en forme d'arète dont l'origine est peut-être persane, et le patron la feuille du mûrier indien, si toutefois l'ogive n'est pas le simple tracé d'un crayon facile. L'ogive ne se sépare pas tellement du néogrec qu'on ne l'y retrouve comme cent autres traits. (Chateaubriand.)

Dans Notre-Dame-du-Rocher nous ne trouvons rien d'analogue à cette architecture du XIIIe siècle; c'est à l'architecture néogrecque qui, de l'Orient, passa en Italie dans le VIIIe siècle, et déploya son art dans l'église de Saint-Vital à Ravenne, qu'appartient notre antique métropole. Considérons surtout que l'architecture ogivale pénétra d'abord dans le nord de la France et n'arriva que long-temps après dans le midi; aussi en disparut-elle plus tard. Nos constructions du XVe siècle portent toutes le caractère ogival; les chapelles rebâties de Notre-Dame, Saint-Agricol, Saint-Pierre, les Célestins, Saint-Martial et autres nous témoignent de l'existence de cette architecture dans le midi, alors qu'elle était déjà abandonnée dans les provinces septentrionales.

Hâtez-vous de venir : sur le tympan du fronton intérieur existent encore un beau dessin et une composition simple et grandiose de Simon de Sienne : l'Éternel, de gracieux Anges, la Vierge et son Fils ; la main destructive du temps efface insensiblement ces admirables fresques ; chaque jour un fragment de plâtre se détache; bientôt dans ce triangle dont les moulures ont un style antique qui frappe vivement au premier



Fresque du Palais Papal



Fresque du Porche.

abord, il ne restera rien de l'œuvre de Memmius. (1)

D'autres fresques plus modernes et moins bien exécutées, se voient encore sous les murs du passage qui conduit du porche à la nef de l'église. Le fragment le mieux conservé représente le Baptême de Jésus-Christ par saint Jean. A côté, on voit un homme avec un enfant, une femme et deux jeunes filles, probablement la famille du donataire. Les costumes sont extrêmement curieux.

Le cloître, dû aux libéralités de Charlemagne, magnifique couloir orné de colonnes en marbre, aux chapiteaux fantastiques, a disparu dans la révolution ainsi que la demeure des chanoines, village sacerdotal perché sur le roc, environnant la basilique d'une ceinture d'édifices gothiques élevés comme des bastions. Ce cloître attenait aux bâtimens de l'église, ainsi que cela est constaté par une bulle de Jean XXII, dans laquelle ce pape déplore la ruine de certains bas-reliefs qui or-

(1) Simon Memmi Sanese, discepolo di Giotto, acquistò tant di fama per è suoi dipinti, che non mancarongli impiagh d'opere magnifiche nelle principali città. Servì diversi Pontifici in Avignone, dove l'anno 1344. Sessagenario morì, è secondo il Vasari fo sepolto in Siena. Fiorì nei tempi del Petrarca, il quale più volte lo celebrò nei suoi versi, è per degno pittore, è per il ritratto della sua Laura.

Fr. Mura. *L'Abcedario pittorico*.

Vasari est dans l'erreur : le pape Benoît XII choisit Memmi pour décorer le palais d'Avignon dont ce pontife venait de fair construire une partie. Simon arriva dans cette ville vers l'an 1338; il y mourut et fut enseveli le 4 août 1344, dans l'églis des Dominicains. (*Biograph. universelle.*)

naient les galeries et des colonnes de marbre noir dont les chapiteaux rappelaient des miracles par les sujets de leurs sculptures : la bulle est du 21 novembre 1319. Ce cloître, en effet, devait servir de logement aux chanoines réguliers institués par Charlemagne à Notre-Dame-des-Doms, en même-temps qu'il était la maison pontificale des évêques de cette époque ; il attenait à l'église par un passage voûté, et il s'étendait au sud sur une partie de l'emplacement occupé aujourd'hui par le palais des papes. Et ceci nous amène à remarquer que presque toutes les cathédrales des premiers siècles de l'église, du moins dans les provinces méridionales de France, avaient pour annexes des monastères habités par des religieux chargés de la célébration des offices, et qui étaient pour l'évêque une sorte de sacré-collége. Ces religieux se nommaient chanoines, du mot grec *Kânon*, règle. Charlemagne leur fit donner, par leur évêque et par Rome, des statuts très-sévères ; ils étaient soumis à la vie claustrale ; ils étaient couverts d'aumusse de la tête aux pieds ; leur vêtement et leur règle les assimilaient parfaitement aux moines cloîtrés. L'évêque habitait au milieu d'eux, mais séparément et avec toutes les libertés et priviléges de l'autorité souveraine ; seulement il les nommait ses *frères* (cette dénomination est encore en usage aujourd'hui), et il prenait conseil de l'assemblée. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer des ruines de cloîtres autour des vieilles cathédrales ; celui de Saint-Trophime à Arles est de la plus belle conservation et peut donner une idée de ce qu'étaient, quant au style et à l'ordonnance des bâtimens, celui de Notre-Dame à Avignon. Par une cor-

ruption de langage, ces sortes de cloîtres, dans le midi, sont désignés par le mot de *clastre;* ce qui, du reste, expliquerait assez l'origine des chanoines soumis primitivement à la vie claustrale.

Dans le VIIe siècle, notre évêque Agricol fit venir des moines de Lérins pour la nouvelle église qu'il avait fait bâtir; il les introduisit aussi dans sa cathédrale; ils apportèrent leur manière de psalmodier alternativement, usage non encore pratiqué dans aucune autre église de France. Plus tard, en 1096, les chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin desservirent l'église des Doms.

Avant le XIIe siècle, l'église de Notre-Dame n'était connue que sous les noms d'Eglise d'Avignon, de la Sainte-Vierge, de Saint-Jean et de Saint-Etienne. Quelques actes du XIVe la désignent par les mots de Couvent des Chanoines réguliers. Les plus anciens titres qui la nomment Notre-Dame-des-Doms, ou *Ecclesia Sanctæ Mariæ de Dompnis* ou *Dominis Avenionis*, ne remontent pas à la fin du XIVe siècle.

Il serait inutile de mentionner ici les richesses dont les papes dotèrent plus tard cette cathédrale, devenue métropole. Tout le monde a entendu parler de son trésor pillé à l'époque de la révolution. Les catacombes des saintes reliques sont vides; il faudrait une partie des florins laissés par Clément V et Jean XXII pour les rétablir dans l'état de splendeur dont elles brillaient autrefois; mais la papauté est pauvre aujourd'hui; elle n'a plus les *annates*, les *réservations*, les *expectatives;* son budget est considérablement réduit, et les souverains pontifes ne peuvent plus prodiguer les dons à notre métropole, ainsi qu'aux temps où ils étaient considérés comme les premiers rois de la terre.

Malgré l'état de misère de la basilique des papes, elle peut encore montrer avec orgueil les débris de son ancienne grandeur. Parmi les monumens qui lui restent, nous citerons le mausolée de Jean XXII, gothique fleuri, d'une élégance et d'une légèreté admirable (1); celui de Benoît XII, moins chargé d'ornemens que celui de son prédécesseur; l'artiste a voulu sans doute le mettre en harmonie avec le caractère sombre et morose de ce pape; la chapelle dite de Charlemagne, avec ses colonnes torses et leurs chapiteaux bizarres; le siége des papes, morceau précieux de sculpture bizantine, que Mgr Du Pont, notre archevêque pendant six ans, fit descendre dans le sanctuaire; sur le côté droit du siége sont gravées ces paroles : *Illic sederunt sedes, sedes in judicio*; la chapelle bâtie par Hyacinthe Libelli, religieux de l'ordre des Frères Prêcheurs, archevêque d'Avignon, remarquable par la richesse et l'élégance de sa sculpture, où trône si admirablement la Vierge de Pradier.

On a conservé dans la chapelle où se trouvait le mausolée de Jean XXII, un autel en marbre, fort ancien, en forme de table, soutenu par cinq colonnes,

(1) Des témoins oculaires de la profanation des tombeaux en 1793, racontent qu'en ouvrant le mausolée de Jean XXII, on trouva son corps parfaitement conservé dans le cercueil de plomb qui l'enfermait; ses habits pontificaux étaient aussi peu altérés; il portait une soutane de soie blanche avec des bandelettes de couleur, brodées en or. Les profanateurs, plus avides de trésors que de reliques, et trompés dans leur attente, eurent bientôt dispersé les restes du glorieux pape; mais une femme en recueillit pieusement la tête et l'emporta secrètement.

avec un rebord peu saillant. Autrefois il était dans le chœur, caché sous un autel plus moderne, en forme de tombeau. On l'a découvert lorsqu'on a remplacé ce dernier par l'autel que l'on voit aujourd'hui. Peut-être a-t-il été en usage du temps des papes, qui, comme on le sait, disent la messe le visage tourné vers les fidèles; probablement il est même encore plus ancien (1). Autrefois, cette position était celle de tous les officians, et c'est une question très-obscure et très-difficile que de préciser l'époque où les autels en forme de table, ont été remplacés par l'espèce de coffre ou de tombeau qu'on a depuis long-temps adopté dans toutes nos églises.

Elle a eu ses jours de gloire notre belle église, un instant la rivale de Saint-Pierre de Rome. A peine Clément V avait planté son étendard sur la tour de la basilique des Doms, que Robert, fils de Charles II, dit *le Boiteux*, roi de Naples et de Sicile, vint rendre hommage à celui dont relevait son royaume. Robert, suivi de toute sa cour, se hâta de venir remplir cet humble office pour obtenir l'investiture de ses états. Toute la population se pressait dans les rues et sur les places par où il devait passer. En ce moment, la cité gauloise semblait avoir retrouvé les splendeurs de la ville des Césars : les trompettes sonnaient de joyeu-

(1) Les papes qui ont siégé à Avignon n'ont jamais dit la messe le visage tourné vers les assistans. Nous nous rappelons fort bien que l'autel de la grande chapelle du palais construite par Innocent VI, était dressé contre le mur. Cette manière d'officier ne doit avoir été pratiquée que bien antérieurement à l'arrivée des papes, avant la tenue du concile d'Orviette.

ses fanfares, et les cloches de gais carillons ; les maisons étaient pavoisées de tentures et les fenêtres décorées de vases de fleurs, prémices du printemps naissant. Le roi et la reine Sance, escortés d'une légion de gentilshommes et de nobles dames, montèrent à la cathédrale. Là, après avoir prêté foi et hommage à Clément V, ils furent sacrés par ce pape, avec une pompe facile à imaginer dans les cérémonies où interviennent les têtes couronnées. Parmi les témoins obligés de cette fête triomphale, on vit figurer Hugues de Bot, à qui la dignité du siége d'Apt avait assigné une place distinguée ; Elzéar de Sabran y brilla aussi à la tête de ses pairs, par le double éclat d'un nom illustre et d'une éminente piété. Jamais solennité plus belle n'avait resplendi sous les voûtes de la sainte basilique, depuis que la cour romaine, en désertant les bords du Tibre, était venue s'installer sur ceux de la Durance et du Rhône (1). Elle vit ensuite les pontifes Innocent VI, Urbain V et Grégoire XI courber leur front sous l'huile sainte ; elle a vu les princes de l'Église s'assembler en conclave, en concile, en synode, pour discuter les affaires du monde chrétien. La révolution n'y laissa que des ruines ; des pourceaux et des prisonniers de l'Ibérie ont souillé la basilique des papes ; des enfans ont, dans leur ignorance ou leur stupidité, dégradé les fresques de Memmi, le Mausolée de Jacques d'Ossa.

Le jour où l'église de Notre-Dame-des-Doms a été rendue au culte, le jeune Avignonnais dont l'enfance avait été bercée des récits fantastiques de sa magnifi-

(1) Etudes hist. sur le XIVe siècle, pag. 119.

cence passée et de la pompe de ses fêtes, sentit battre son cœur d'espérance ; sa fibre religieuse fut mise en vibration, car un aliment exquis allait lui être offert ; le vieux papiste crut voir le passé rajeuni se relever de la poussière comme par enchantement.

Je retrouve ma chère Métropole, dit-il, mais comment la reconnaîtrais-je, moi qui ai vu son front resplendissant encore du reflet de la triple couronne ? Quand du porche jusqu'au sanctuaire il me faudra compter chacun de mes pas par une déception et un regret ? Et mon âme ne sera-t-elle pas déchirée par l'ongle du vandalisme dont je rencontrerai partout les traces profondes ? Quel spectacle affligeant pour mes regards que ces chapelles désolées, ces statues mutilées, ces murailles effrayantes de nudité, ce maître-autel tombé dans une sorte de misère ! Et ce clocher détruit en partie au commencement du XVe siècle (1), soit à la suite du siége que soutint Benoît XIII, soit par l'effet d'un tremblement de terre, reconstruit tel

(1) *Anno* 1405, *campanaria turris Domnensis*, *dùm preces vespertinæ haberentur*, *ruinâ inopinatâ*, *concidit*. *Restituta fuit anno* 1431. Valadier.

Par un acte du 20 août 1417, reçu par Guillaume Matthei et André Guichon, notaires, le conseil de la ville accorda aux chanoines cent ducats d'or pour rétablir le clocher et refaire les cloches ; le chapitre s'obligea de faire sonner tous les soirs à neuf heures pendant l'hiver, la retraite citadine, appelée *Cassou-Rimbaou*, chasse-marodeur ou coureur de nuit, et de faire sonner, en outre, le conseil de ville, l'hôtel des magistrats municipaux n'ayant alors ni cloche ni clocher.

(*Archives de la ville.*)

qu'il est aujourd'hui en 1431, ce clocher qui jetait au loin les volées de son bruyant carillon, est muet maintenant : il n'y a plus là-haut que des *timbres-fêlés*. Non, il ne peut plus y avoir pour moi d'église des papes.

L'homme de la génération nouvelle, le jeune littérateur, curieux de chroniques et de monumens du moyen-âge, a senti se réveiller toutes ses sympathies à la réouverture de l'ancienne église. Si saint Ruf, saint Vérédême, saint Donat et saint Maxime ne brillent plus sur son maître-autel ; si la chapelle représentant Notre-Dame-de-Lorette, la figure en vermeil de sainte Apollonie ne décorent plus son tabernacle ; si le devant de cet autel ne présente plus comme autrefois ses bas-reliefs en argent à l'admiration des fidèles, il en déplore la perte. Mais tout ce luxe dont lui parle la tradition, il ne l'a pas connu ; sans passé personnel, il se jette dans le patrimoine commun des souvenirs historiques. Plus la basilique a eu à souffrir de la faulx du temps ou du marteau de la barbarie, plus il l'entoure de son affection et de son respect, plus il la consulte et l'écoute avec un tendre intérêt, comme il écouterait un héros qui, échappé à mille morts, lui ferait le récit merveilleux de cent batailles, la plupart même burinées par le feu sur sa noble poitrine.

S'il ne lui est plus donné d'admirer les fresques du porche qu'un sale badigeon a effacées, fresques où Memmius avait peint les traits de Pétrarque sous l'extérieur d'un saint Georges à cheval, et ceux de Laure dans la figure d'une femme vêtue d'une robe verte et agenouillée devant le saint ; si les tombes des Bellamera, des d'Armagnac, des Marinis, de l'abbé Poulle ne sont plus recouvertes que d'une pierre ignorée ou

muette, il lui reste, pour le consoler, les tombeaux des archevêques Grimaldi et Florès, des papes Jean XXII et Benoît XII, et du brave Crillon ; il lui reste encore la chaire de saint Pierre qu'il peut admirer et toucher même pour donner plus de charme à ses souvenirs historiques.

Et cette élégante tribune, construite par l'archevêque Hyacinthe Libelli, formant la ceinture intérieure de l'église, combien ses regards aiment à en suivre les capricieuses ciselures ! Qu'il aime surtout cette architecture ogivale, cette voûte à coupole, ces vitraux gothiques forçant la lumière à descendre plus mystérieuse dans le saint lieu ! Ensuite la présence du prélat en habits pontificaux, sur le trône du grand pape nonagénaire, de son chapitre en manteaux rouges et en hermine, comme les cardinaux du saint-père. Puis, ces costumes variés des vicaires du chœur en petit-gris, de l'huissier vêtu de noir, épée blanche au côté, du suisse inconnu autrefois dans nos églises, excepté ceux de la garde du vice-légat portant encore l'uniforme et la hallebarde des auxiliaires de Henri III ; des enfans de chœur en manteaux violets, taillés en pointe, lui rappellent le luxe de l'église moderne. Bientôt l'âme ardente du jeune homme devient rêveuse, son imagination remonte le cours des temps. Peu à peu, l'époque et la société au milieu de laquelle il vit s'efface devant lui ; ce ne sont plus ses contemporains qui le pressent, ce ne sont plus des êtres vivans qu'il coudoie, mais les ombres des grands hommes qui descendirent jadis dans les catacombes de l'église papale.

On a fait sans doute de grandes et belles choses

dans la chapelle dite des Tailleurs, veuve de son ancienne vierge d'argent donnée par quelque pape, mais riche aujourd'hui des fresques de Dévéria, qui a préféré un travail dur et pénible aux frêles et gracieux passe-temps de l'art parisien. Il reste encore à couvrir de peintures cette immense voûte de l'église et ces murs en arcades qui dominent les stalles du chœur et affligent par leur triste nudité. En cherchant des sujets qui se rattacheront à la fois à l'histoire religieuse et à l'histoire politique, on veut y faire représenter, d'un côté, l'arrivée de Clément V, reçu par le sacré collége et les magistrats de la ville; l'autre côté représenterait le départ de Grégoire XI, sollicité par sainte Catherine de Sienne. Ainsi, toute l'histoire du séjour des papes à Avignon, se trouverait comprise entre ces deux sujets; ainsi s'éterniserait sous le pinceau de l'artiste, ce brillant épisode de notre histoire nationale; ainsi notre Métropole, dépouillée de ses anciennes richesses, montrerait avec un peu de vanité les richesses que lui prodiguerait l'art moderne.

HOTEL DES MONNAIES.

L'hôtel qu'on voit en face du palais apostolique existait, non tel qu'il est aujourd'hui, mais sous une forme plus ancienne, dès le règne des premiers comtes de Provence qui occupèrent Avignon. Nous ne pouvons préciser au juste l'époque de sa création, mais nous pouvons assurer que cet hôtel existait dans le IX[e] siècle. On trouve encore de petites monnaies appelées sols Raymondins, qui ont été frappées à Avignon sous le règne de Raymond. On rencontre encore, mais fort

rarement, d'autres monnaies de cuivre portant l'empreinte des comtes de Provence, avec l'inscription: *Comes Avenionis*, et sur l'exergue le mot, *Avenione, anno* 925. Cet édifice, tombant de vétusté, fut ensuite abandonné et employé à d'autres usages. Pendant que les papes occupaient Avignon, l'hôtel des monnaies n'était déjà plus en activité. Les petites pièces nommées *patars*, frappées sous les pontificats de Clément VI et d'Urbain V et autres saints-pères, étaient fabriquées dans une maison particulière qui a donné son nom à la rue de la *Petite-Monnaie*.

Paul V s'appliqua à faire fleurir les lettres dans la capitale du monde chrétien, à y rassembler les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture, et à faire restaurer les monumens antiques. A son exemple, les Avignonnais, en 1610, sous l'épiscopat d'Étienne Dulci, firent construire cet édifice remarquable. Un architecte italien en dirigea les travaux. La fierté de son architecture, le travail et le relief de la sculpture saillante d'un pied, l'ont fait attribuer à Michel-Ange; de cette assertion hasardée, il faudrait présumer que l'édifice a été élevé sur les dessins de ce célèbre artiste plusieurs années après sa mort.

L'exiguité de la porte et des croisées, l'abondance des guirlandes de fruits, semblent rappeler la destination primitive de l'édifice; la restauration de l'art est évidente dans les profils d'entablement et dans les frises, mais on croit voir des productions du moyen-âge dans les animaux à têtes grimacières; il faut en excepter les deux aigles du milieu, dont le style est si noble qu'on les croirait antiques; cette qualification exprimera donc toujours l'idée du beau, que les anciens ont

cherché et réalisé, soit en présentant la nature avec des formes choisies, soit en ajoutant des animaux chimériques, tels que les griffons et les centaures. (Frary).

L'ancienne inscription a été effacée et remplacée par celle-ci : *Gendarmerie départementale*. Avant la construction de cet hôtel, en 1600, le 21 novembre, les consuls d'Avignon firent frapper et offrirent à Marie de Médicis, lors de son passage en cette ville, 150 médailles d'or, en mémoire de son mariage avec le roi Henri IV. Sous les vice-légats, la Monnaie était le quartier des chevau-légers du pape.

PALAIS ARCHIÉPISCOPAL.

A l'autre extrémité de la place est l'ancien archevêché, palais régulier, autrefois couronné de creneaux qui ont disparu, surmonté de sa tourelle, palais dont la façade méridionale s'appuie sur le sol de la place, et la façade nord sur un rocher taillé à pic que le Rhône baignait autrefois de ses flots. De leurs salons dorés, nos prélats pouvaient contempler l'admirable paysage qui se déroule à l'entour de notre rocher, depuis le Ventoux jusqu'aux montagnes de Beaucaire.

Le cardinal Jacques de Via en commença la construction en 1317, parce que Jean XXII, son oncle, avait pris l'ancienne maison épiscopale pour bâtir son palais. Le budget apostolique était donc bien gros de chiffres et d'argent, puisqu'on entreprenait à la fois, et le palais des papes, et l'église de Villeneuve, et l'archevêché d'Avignon, et l'église de Saint-Remy, et la chartreuse de Bonpas!

En 1438, Alain de Coetivy, évêque d'Avignon, fit bâtir le palais épiscopal qui fait face au Rhône.

Sixte IV érigea, le 21 novembre 1474, l'église d'Avignon en archevêché. Julien de la Rovère ou du Roure, devenu pape sous le nom de Jules II, fut notre premier archevêque. Ce cardinal fit bâtir en 1477 la façade du palais archiépiscopal, à l'extrémité de laquelle s'élevait une superbe tour dont la base reposait sur les rochers de l'ancien parc des coches. Cette tour s'écroula en 1766.

L'archevêché est aujourd'hui le petit Séminaire du Diocèse.

LA VICE-GÉRENCE.

Voyez-vous, au fond de la place, sur un rocher qu'on a séparé pour en faire une rue, espèce de défilé couronné par une arche hardie qui lie deux grands édifices; voyez-vous cette masse carrée dont un ignoble badigeon a couvert l'honorable vétusté? Eh bien, c'est le plus ancien bâtiment d'Avignon: là était le siége du gouvernement primitif de notre ville; là présidaient le podestat et le viguier; l'hôtel de Crochans et la chambre des notaires faisaient autrefois partie de la Vice-gérence. Dans ses salles maintenant blanchies par le plâtre étaient peintes à fresque les armes de Perceval Doria, des Baux, des d'Ancezune et autres podestats de la république avignonnaise; l'écu de nos anciens magistrats est tombé sous le marteau de celui qui transforme l'antique maison des vice-gérents en villa moderne et pittoresque. Cet édifice fut abandonné, puis enfin une partie s'écroula en 1834. On l'a réparé; maintenant c'est un village, une colonie d'ouvriers.

Sous le rocher de la Vice-gérence, dans la maison

d'un serrurier, on voit des restes de construction romaine. M. Chaix pense que ces débris appartiennent au théâtre, monument dont les galeries étaient toujours appuyées contre le rocher, comme on le voit à Orange.

LE ROCHER-DES-DOMS.

Montons sur cette plate-forme, rebâtie en 1480 par le cardinal de Foix, légat du saint-siége, sur le cimetière de l'ancienne église de Saint-Étienne. Gravissons, à la faveur de ces rampes, le sommet du rocher. Nous voici sur ce plateau où le regard, favorisé par un beau soleil couchant, qui projette des masses d'ombre et colore nos tours d'une teinte dorée, peut s'arrêter graduellement sur les Alpes du Dauphiné, sur les montagnes de Vaucluse, sur les sommets du Luberon, sur la chaîne dentelée des Alpines, sur les solitudes de Frigolet, sur les hauteurs boisées des Issards, des Angles et de Villeneuve, et sur cette oasis d'Avignon, riche de verdure, peuplée de villa délicieuses, arrosée d'un côté par la Durance, de l'autre par le Rhône, et coupée par mille canaux dérivés de la grande source de Vaucluse.

Montpellier a son Peyrou, Nismes son Mont-d'Haussez, Marseille son fort de la Garde, d'autres villes ont aussi embelli leur point culminant, où s'élevait autrefois leur citadelle, par des promenades où les yeux se délassent sur un horizon plus ou moins étendu, de la monotonie des rues, de la captivité du logis; et nous, qu'est devenu notre antique Capitole où s'élevaient jadis la statue d'Hercule, le temple de Diane, et celui érigé par Auguste aux vents circiens? Que sont deve-

nus ces monumens dont on vient de retrouver les débris dans les dernières fouilles, débris qui gisent oubliés sur le gazon? Plus tard, les vieilles forteresses de *Quinquen-grougne* et de *Quinquen-parle* (selon le P. Valadier); ensuite le fort Saint-Martin? Tout a été détruit. La guerre, la superstition, le feu du ciel, le pouvoir despotique, le vandalisme, semblent en avoir conspiré le renversement. En effet, n'est-ce pas à la sentence du légat Saint-Ange qu'est due la démolition des boulevards de notre république? Au zèle d'Urbain V, la destruction de la statue d'Hercule ou de Jupiter, et des autres vestiges du paganisme enfouis par ses ordres sous les fondations du palais? La foudre n'a-t-elle pas fait sauter, le 29 août 1650, le magasin à poudre placé dans le fort? La citadelle Saint-Martin et les tours les plus élevées du palais n'ont-elles pas dû s'abaisser devant l'orgueilleuse politique et la forte-main de Louis XIV? Le beau cloître de Notre-Dame, l'église Sainte-Anne, notre pittoresque ermitage ne sont-ils pas tombés sous le marteau du vandalisme? Pauvre Roche-des-Doms, il ne te restait plus que quelques moulins à vent, ils ont disparu à leur tour; et pour achever ta complète nudité, il a fallu la corvée de 1830 qui t'a dépouillé d'un reste de verdure. Qu'en fera-t-on à présent? Un jardin orné de balustres : ce sera beau sans doute; mais ce ne sera plus notre agreste rocher, avec ses sinueux détours et sa solitude qui plaisait à la rêverie.

Mais ce qui attirera toujours la visite des étrangers, c'est cet immense panorama qui se développe sous leurs yeux, c'est ce tableau dont le cadre est une chaîne de montagnes et le milieu le plus beau pays du monde,

peuplé de villes, coupé par des rivières, hérissé de tours et de châteaux, ombragé comme un jardin anglais. Indiquons au voyageur les points les plus importans de ce panorama : les grandes constructions du palais coupent en deux parties l'horizon du côté du midi. Commençons par la section de gauche en suivant ce cercle jusqu'au point où il s'unit encore aux édifices qui l'ont divisé. Ce coup-d'œil rapide nous fera faire connaissance avec l'ensemble qui nous environne; nous essaierons ensuite de l'aborder dans quelques-uns de ses détails.

Là où les Alpines s'abaissent, voyez la tour de Saint-Gabriel, l'ancienne *Ernaginum*, station romaine; dans la plaine, Graveson et sa flèche élancée; au pied de la montagne, Saint-Remy, le *Glanum* des Romains, son arc de triomphe et son mausolée; sur la colline, Château-Renard et sa vieille citadelle (1); en suivant la chaîne, les vieilles fortifications d'Orgon; au bord de la Durance, là où commence la montagne des Cavares, la chartreuse de Bonpas, la fille bien-aimée de Jean XXII, illustrée par le combat de 737; plus loin, les premières collines du Luberon, la grande anfractuosité de Vaucluse; en remontant vers la gauche de la source, Pernes (*Palernæ*) où naquit Fléchier. Au pied du Mont-Ventoux (2), Crillon, Caromb, et Carpentras qui s'é-

(1) Vers la fin du XIIe siècle, Alphonse Ier fit bâtir le château, qui fut appelé *Castrum de Raynaro*, on ne sait trop pourquoi; il fut agrandi et fortifié par la reine Jeanne.

(2) Ce mont, appelé ainsi à cause du souffle impétueux des vents auxquels il est exposé, est très-célèbre dans toute la contrée. Les voyageurs qui descendent le Rhône l'aperçoivent

tale sur ce riant amphithéâtre; le Barroux, suspendu sur la route de Malaucène, les montagnes crenelées de Montmirail d'où jaillissent les eaux sulfureuses de Vacqueiras. Sur la colline qui s'abaisse vers Bedarrides (*Bituritæ*) et se prolonge jusqu'à Orange, le domaine de la Nerthe et ses vignobles, Châteauneuf-Calcernier, lieu de plaisance des cardinaux, avec son vieux manoir qui s'écroule; au bord du Rhône, cachée à nos regards, la tour de Lers, située dans le voisinage de *Vallis Aëria* citée par Strabon. Plus près de nous, le fort Saint-André, l'ancienne *Andaon;* Villeneuve, la

devant eux en quittant Montélimart. Son élévation est de 1,014 toises au-dessus du niveau de la mer; sa cîme s'abaisse successivement par l'éboulement des pierres et par le sillonnement des torrens. Les côteaux attenans sont couverts de taillis. La partie de la montagne qui regarde le nord, est aussi boisée; ce le qui est exposée aux feux du midi, se montre entièrement nue; on voit seulement, dans les vallées qui se sont formées par la chute des eaux, des hêtres et des chênes verts; il y végète quelques plantes subalpines. Ce qui attire les voyageurs sur ce mont dépouillé, quand il a quitté son manteau de neige, c'est la magnifique vue dont on jouit dès qu'on est arrivé à la petite chapelle qui a été bâtie à son sommet. On part, pour cela, dans une belle nuit, afin d'arriver sur la montagne au point du jour, parce que c'est alors que ce superbe tableau paraît dans toute sa magnificence. De là on distingue le sommet des hautes Alpes, les rivages de la mer depuis Arles jusqu'au cap Couronne, les champs fertiles de la Camargue, les plaines caillouteuses de la Crau, et les villes arrosées par le Rhône et par la Sorgue. (MILLIN, *Voyage dans le midi de la France.*)

fille des cardinaux, la tour de Philippe-le-Bel, Montaux, illustré par ses assemblées, magnifique paysage, accidenté, varié comme un tableau de Claude Lorrain. Dans le fond, sur la montagne, le vieux domaine des Issards, demeure des Forbin, Aramon et les montagnes d'*Ugernum* (Beaucaire). Au delà du Rhône et de la Durance, Barbentane (1) et sa tour, ses jardins et son château, un des plus beaux de la contrée. Jetons maintenant les yeux sur la plaine.

Aux portes de la ville, c'est l'abbaye de Saint-Ruf célèbre par la tenue d'un Concile; la chapelle de Saint-Véran, dédiée au pieux évêque de Cavaillon Montfavet, monastère religieux du XIVe siècle, fortifié de tours comme une place de guerre; Mont-de Vergues, (*Mons Lavenicus*), ancien couvent de religieuses de Saint-Benoît; la Tour-d'Espagne, autre monastère de nonnes; le bourg de Morières, annexe d'Avignon; au pied de la colline, Vedènes, qu'on croit être l'ancienne *Vindalon*; Sorgues, le Versailles de la cité pontificale.

(1) L'ancienne *Mutatio Bellinto*. Les habitans de Barbentane ont une singulière tradition de l'étymologie du nom de leu village. Ils prétendent que dans une guerre qu'ils eurent à soutenir avec une peuplade voisine, le chef des ennemis saisit le commandant de Barbentane par la barbe, en criant : *Barbam teneo*, ce qui donna lieu de substituer au nom ancien de *Bellinto* celui que le pays porte aujourd'hui.

Le château, réparé à différentes époques, est aujourd'hui ruiné. Il n'en reste qu'une tour bâtie, en 1364, par Anglicus Grimoard, évêque d'Avignon, frère du pape Urbain V. (*Statistique des Bouches-du-Rhône*).

Si nous jetons un regard sur la ville, nous verrons tous ces édifices du XV[e] siècle élever leurs têtes dorées au-dessus des maisons modernes ; ici, c'est Sainte-Catherine; là Saint-Jean-le-Vieux ; plus loin, la tour du Collége, et ces innombrables belvédères qui couronnaient la demeure des cardinaux : tout cet ensemble de vieilles constructions donne à la ville un aspect de moyen-âge qui n'est pas sans charmes pour le voyageur.

Et puis le Rhône, ce voisin terrible dans ses irruptions, mais si bienfaisant quand il apporte paisiblement à nos terres ses eaux et son limon. En face de nous, ses flots divisés en deux branches, enveloppent de leur nappe, comme une ceinture azurée, cette île féérique comparée à une corbeille de fleurs portée sur les ondes que nous appelons la Barthelasse. Suivez son cours, il fuit jusque sous les murs d'Aramon; là, vous ne le voyez plus ; il s'en va silencieux porter son tribut à la Méditerranée.



IX.

HYDROLOGIE. — Le Rhône. — Son cours ancien présumé. — Inondations. — Vents. — La Bise. — Pestes.



Ce fleuve doit son nom, selon Pline, à la ville de *Rhodé*, ancienne colonie Rhodienne de nos contrées méridionales; ou au mot celtique *rodur*, qui signifie *force*, et exprime l'impétuosité de son cours. Il nous arrive du Saint-Gothard par le lac de Genève, la perte de Coupy et Lyon. Son entrée dans le département de Vaucluse a lieu sur le territoire de Lapalud; et nous quitte à l'embouchure de la Durance. Il reçoit dans cette étendue, le Lez qui arrose Bollène et Mondragon; l'Eygues qui descend des montagnes du Dauphiné; la Cèze, aux paillettes dorées, qui naît dans la Lozère et meurt à Codolet; l'Ouvèze, rivière du pays des Voconces, glorieuse d'avoir baigné les arches du pont romain de Vaison; la Sorgue de Vaucluse, poétique fontaine qui vient mêler ses eaux limpides à celles du grand fleuve; enfin, la Durance, ce terrible fléau de nos contrées, qui descend des Alpes Cotties comme un torrent dévastateur.

Du Pont-Saint-Esprit à la Durance, la pente du Rhône est de 8 centimètres par 100 mètres. De Lyon à Arles, elle est de demi-millimètre par mètre; la différence entre ces deux villes est donc de 160 mètres 43 centimètres.

La température du Rhône est, dans les hautes chaleurs, de 18°, et dans les temps moyens de 10°. Pendant l'hiver, quand le thermomètre descend à 5° au

dessous de zéro, il charrie des glaçons; au-dessous de 8, il se congèle. Mais ce dernier cas est fort rare. En 1829, par un froid soutenu de 12° à 18°, il devint assez solide pour qu'on pût le passer à pied sans danger.

L'été diminue considérablement le volume du Rhône: de 1800 mètres, l'eau écoulée se réduit à 300 environ. La navigation est dès lors interrompue; cet effet est à peu près annuel, à moins que, par des circonstances peu communes, la saison chaude ne soit pluvieuse. On a vu des années où la disette d'eau a été si grande, que le volume du Rhône a été réduit à celui d'un mince ruisseau. Ce fait nous est attesté par l'auteur des *Guerres religieuses du Comtat.*

Mais quand viennent soit les pluies d'automne, soit la fonte des neiges, il faut voir quel aspect imposant et terrible présente le Rhône. Parfois il franchit les digues, fond sur les campagnes, anéantit les récoltes, déracine les plus grands arbres qu'il traîne à sa suite comme trophées de ses fureurs, renverse les bâtimens, fait périr les hommes et les bestiaux, et, pour long-temps, laisse dans les imaginations terrorisées le souvenir de sa violence. Les plus grandes inondations, de mémoire d'homme ou historiques, sont celles de 1226, 17 septembre. — 1338. — 1346. — 1352. — 1353, au mois de mai. — 1358, au mois de novembre. — 1262, 27 octobre. Les remparts sont renversés depuis la porte Limbert jusqu'à Saint-Michel. — 1375, Repère des Pénitens gris. — 1433, 30 novembre. — 1471, deux arches du pont abattues et une partie des remparts du côté du Limas. — 1544, au mois de novembre. — 1548, 12, 13 et 14 novembre. Repère de Villeneuve. — 1566, en novembre. — 1570, 8 décem-

bre. — 1580, 25 août. L'eau monta jusqu'au dessus de la coquille de la chapelle du pont. L'inondation avait cessé le lendemain 26. — 1590, repère des Pénitens gris. — 1674, 12, 13, 14, 15 et 16 novembre. — 1679, 29 septembre. — 1694, 25 novembre. — 1706, 12 mars. — 1745, 5, 13 et 21 novembre. — 1755, 30 novembre. Dura sept jours. — 1801, 24 mai. — 1810, en mai. — 1827, 10 octobre. — 1836, fin octobre. — 1840, 30 octobre et 4 novembre. Cette dernière a été la plus désastreuse. Les neuf dixièmes de la ville ont été submergés. L'eau s'est élevée de 28 à 32 pouces au-dessus du niveau de 1755. — 1841, 25 octobre.

Les rivières susceptibles d'amener au Rhône une prodigieuse masse d'eau, sont la Saône et l'Isère au premier rang : la Drôme et l'Ardèche au second ; l'Eygues et l'Ouvèze au troisième. On les reconnaît aisément à la couleur du limon qu'elles apportent aux eaux du Rhône.

Nous ne donnons ce qui va suivre que comme une hypothèse qui n'est appuyée sur aucun document authentique. On raconte que dans les temps anciens, c'est-à-dire, avant la construction du pont de Saint-Benézet, la montagne d'Andaon et le Rocher des Doms étaient une même chaîne de montagne, courant de l'est à l'ouest, s'abaissant cependant au fond de la vallée qui s'ouvrait entre les deux hauteurs. Le Rhône, coulant au pied des collines du chemin de Roquemaure, aurait alors dirigé son cours à droite du rocher d'Andaon, et se serait frayé un chemin dans l'espace étroit où se trouve aujourd'hui Villeneuve. Il se peut que dans un de ces cataclysmes qui nous sont restés in-

connus, le fleuve ait rompu ses digues et changé sa direction en quittant la vallée de Villeneuve pour s'ouvrir une route plus directe sur Avignon, et que peu à peu il ait rongé la barrière qui lui fermait le passage. Cet évènement ne paraîtra pas extraordinaire, si l'on jete un regard sur les changemens apportés par l'inondation de 1801 sur la branche du Rhône de Villeneuve.

Voici maintenant sur quoi est fondée cette hypothèse : les géologues attestent que la nature des deux roches aujourd'hui séparées par le fleuve est essentiellement la même; d'autres trouvent une grande similitude entre les noms d'Andaon et des Doms. D'un autre côté, les habitans de Villeneuve nous disent qu'à quelques pieds au-dessous de la terre végétale, il existe un lit de gravier, et que la découverte d'une ancre trouvée en creusant les fondations d'une maison est une preuve incontestable du passage du Rhône dans le vallon où a été bâtie la ville neuve. Ce qu'il y a de certain, c'est que des blocs de rochers existent dans le Rhône, devant la porte de la Ligne, et peut-être la Barthelasse n'a dû sa conservation dans les grandes crues qu'à cet indestructible point d'appui qui supporte son fertile sol. D'ailleurs, qui pourrait indiquer exactement le cours du fleuve dans les temps reculés dont l'histoire géographique nous est inconnue? Qui sait où ce capricieux vagabond portait ses ondes avant d'arriver sous nos murs?

Telles sont les conjectures sur la marche ancienne de notre fleuve. Mais, on le voit, ce ne sont que des inductions; il serait difficile d'offrir autre chose (1).

(1) Le cours du Rhône a éprouvé des changemens considérables, sur lesquels nous ne pouvons avoir que des notions

VENTS. — LA BISE.

Avenio ventosa, cum vento fastidiosa, sine vento venenosa, dit un vieil adage. En effet, ce vent qui souffle pendant neuf mois de l'année, est cause que malgré la douceur du climat, le séjour d'Avignon ne peut convenir aux personnes qui ont des affections de poitrine ; il est cependant nécessaire pour sécher l'humidité qui sans cela régnerait dans le pays et le rendrait malsain. En hiver, sa violence est telle, qu'il pénètre à travers les tissus les plus épais, et nous glace jusqu'à la moelle des os. Ce vent du nord-ouest, dont le nom vient du mot celtique *bis* (noir), et que les Romains appelaient *aquilo,* suit la direction du Rhône jusqu'à la mer. Les anciens ont parlé de ce tyran du pays. Strabon,

confuses. Il paraît que dans les temps anciens ce fleuve coulait plus à l'ouest. M. Bernard a trouvé, il y a environ une soixantaine d'années, dans les archives de l'Université d'Avignon, une charte qui attestait que dans le VIIe siècle on allait à pied sec d'Avignon au mont Andéon, qu'on appelle maintenant la montagne Saint-André. Le titre original porte : *Avenione ad montem Andeonem sicco pede progredi licebat.* M. Calvet alla examiner la chaîne de montagnes qui bordent la rive droite, et trouva, depuis Sauveterre jusqu'à Villeneuve, des traces visibles du cours du fleuve le long de ces montagnes. Il reconnut que toute la plaine qui s'étend depuis cette ancienne rive à la nouvelle, est évidemment un dépôt du Rhône. Il n'y a pas long-temps qu'on apercevait encore des anneaux de fer fixés contre cette chaîne de rochers, d'après un Mémoire de M. Nuirate des Martigues, sur le régime du Rhône. *Statistique des Bouches-du-Rhône*, t. II, page 174.

IV, 7, appelle ce vent *Mélamborée* (bise noire) : il dit encore, lib. IV : *Ventus septentrionalis violentus ac horribilis, quo ferunt et lapides agitari atque volvi et homines ne vehiculis deturbari ac vi flatûs armis vestibusque nudari.* Cette description est conforme à celle de Diodore de Sicile. Cette opinion est si anciennement établie, qu'Æschyle en fait mention dans son *Prométhée délié*, dont Galien nous a conservé un fragment. Le Titan recommande au vigoureux Hercule de s'en préserver à son retour des Hespérides, de crainte qu'il ne soit enlevé par ses tourbillons impétueux. C'est sans doute ce qui détermina Auguste, étant dans les Gaules, à lui élever un temple. Cette violence est causée par la rapidité du fleuve, par le voisinage des hautes montagnes, et surtout du Mont-Ventoux. Les vents qui viennent des montagnes couvertes de neige du Dauphiné et du Vivarais, passent entre les différentes gorges, se rassemblent dans la grande vallée du Rhône et balaient tout sur leur passage jusqu'à la mer.

PESTES.

1334. Maladie cutanée fort singulière. — 1348. Les auteurs varient sur le nombre des victimes. — 1361. 28 mars au 25 juillet, 17,000 morts. — 1374. Grégoire XI sort d'Avignon. — 1388. Plus terrible que la précédente. Clément VII se retire à Beaucaire. — 1397. Benoît XIII se retire à Sorgues. — 1520 et 1521. 4,400 morts. — 1557. Épidémie. — 1580. 4 septembre au 10 septembre 1581. Le journal ne donne pas le nombre des morts; il est à présumer qu'il fut considérable. — 1629. 14 août au 5 septembre 1630, 2835 morts. — 1721. 12 septembre au 25 août 1722, 6064 morts. — 1835. Choléra. Environ 500 morts.

X.

ENVIRONS D'AVIGNON. — Saint-Ruf. — La Chartreuse de Bonpas. — Montfavet. — La Tour d'Espagne. — Villeneuve-lès-Avignon; son histoire. — Monumens de Villeneuve, la Chartreuse, Oratoire d'Innocent VI, l'Hôpital, Mausolée d'Innocent VI. — Le fort Saint-André.



L'ABBAYE DE SAINT-RUF.

Par une de ces belles soirées d'été, quand le soleil dore encore la cîme des arbres, et que la brûlante chaleur a fait place à la brise qui vient de la mer, sortez par la porte Saint-Michel, que les démolisseurs ont déparée de son enceinte crenelée, sur laquelle notre piété éleva une statue à la Vierge, en mémoire de l'extinction de la peste qui décima notre population en 1721, prenez la route de Beaucaire; après un quart-d'heure de marche, vous trouverez l'abbaye de Saint-Ruf, édifice historique, placé là comme une belle ruine au milieu d'un champ de verdure; son église existe encore, mais nue, dépouillée; son clocher, d'une forme antérieure au XIVe siècle, n'est pas sans élégance.

Rufus, fils de Simon le Cyrénéen, aida son père à porter la croix du Sauveur. Après la mort du Christ, il suivit saint Paul à Rome, devint évêque de Thèbes, passa en Espagne pour prêcher l'Évangile, fut évêque de Tortose, il s'embarqua avec Paulus Sergius, évêque de Narbonne et firent naufrage sur les côtes du Roussillon. Sergius s'arrêta à Narbonne, et Rufus vint établir à Avignon le siége épiscopal l'an 70 de notre ère.

Ce saint prélat fit bâtir un beau couvent non loin de la ville, où il se retira avec ses disciples. Depuis, ce monastère devint une célèbre abbaye. Rufus mourut l'an 90 et son corps fut enseveli dans l'église qu'il avait bâtie.

L'an 1038, Benoît Ier, évêque d'Avignon, donna à quatre chanoines de sa cathédrale l'abbaye de Saint-Ruf et ses dépendances jusqu'à Château-Renard. Ces chanoines réguliers de Saint-Augustin, rebâtirent l'église qui tombait en ruines.

Gasbert Duval, archevêque d'Arles, fit l'ouverture du concile de Saint-Ruf, le 8 juin 1326, autorisé par le pape Jean XXII.

L'église de Saint-Ruf faisait partie du domaine du chapitre métropolitain d'Avignon.

LA CHARTREUSE DE BONPAS.

Bonpas est encore une de ces ruines intéressantes devant lesquelles le voyageur s'arrête pour les interroger. Là, en 737, les Avignonnais voulant s'opposer au passage des Sarrasins, furent vaincus et massacrés par les soldats de Joussouf. On donna alors à ce lieu le nom de Maupas. On construisit une chapelle au même lieu où reposaient les restes de nos malheureux compatriotes. Cette chapelle fut donnée ensuite aux Templiers ; Jean XXII la céda aux religieux de Saint-Bruno, qui firent bâtir l'église et le couvent. Son nom fut alors changé en celui de Bonpas.

MONTFAVET.

Sortez par la porte de Limbert ; une pyramide vous indique le chemin de Montfavet, où coule la Sorgue,

où des platanes et des saules vous couvrent d'un frais ombrage.

L'an 1338, sous le pontificat de Benoît XII, Bertrand de Montfavet, cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie, bâtit le couvent qui porte encore son nom, et y mit des chanoines de Saint-Augustin; il voulut que l'église fût nommée Notre-Dame-de-Bon-Repos. Ces religieux la desservirent jusqu'à ce qu'inquiétés par les guerres civiles, ils furent contraints de l'abandonner. Ce monastère fut réduit en prieuré commandataire, et comme tel possédé par des prieurs particuliers, jusqu'en l'an 1442, que le pape Nicolas V, sur la demande des consuls d'Avignon, conservateurs de l'œuvre et hôpital du pont, l'unit à cet hôpital. Il s'y établit ensuite un couvent de capucins supprimé à l'époque de la révolution.

Cette église, grande et belle, est construite dans le goût de l'époque; il y a des tours, des machicoulis, des fenêtres en ogives, des vitraux coloriés, et le télégraphe qui manœuvre au sommet de son clocher est une suite de la dégradation qu'on fait subir à nos monumens.

LA TOUR D'ESPAGNE.

Près de Montfavet, voyez cette vieille tour qui est aujourd'hui l'habitation d'un pauvre paysan; eh bien, c'était jadis un grand et beau couvent de religieuses, dont les tourelles s'élevaient au-dessus des arbres qui le couvraient de leur ombrage. L'histoire de ce monastère est trop curieuse pour ne pas la faire connaître.

Le couvent des dames de Sainte-Praxède, de l'ordre

de Saint-Dominique, fut fondé, en 1348, par Pierre Gomez de Barosso, natif de Tolède, évêque de Carthagène, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Praxède, et lui donna le nom d'*Espagne*. Ce cardinal fit venir des religieuses de cet ordre, du monastère de Prouille, fondé par saint Dominique, à la suite d'une vision céleste qu'il eut dans une chapelle consacrée à la Vierge. Ces dames languedociennes formèrent le cadre de la légion monastique du cardinal Barosso, qui n'eut pas la satisfaction de jouir de son œuvre, car il mourut l'année suivante et fut enseveli dans la Tour d'Espagne.

En 1374, le cardinal Guillaume Judicis, dit le Juge, neveu du pape Clément VI, leur légua son palais, situé près de Saint-Agricol, où elles ne vinrent s'établir qu'en 1409. Le couvent de la Tour d'Espagne tomba en ruines; et les pierres de cette église profanée par des désordres qui nous sont restés inconnus, furent employées, par ordre supérieur, à la réparation des églises d'Avignon.

Le cardinal Georges d'Armagnac, co-légat et archevêque d'Avignon, transféra, en 1583, les religieuses de Sainte-Praxède à Saint-Jean-le-Vieux; elles n'étaient plus que cinq, et par un triste effet de la fragilité humaine, le relâchement s'y était introduit (1). Il y a une histoire sérieuse constatée par un procès-verbal d'un des vicaires-généraux de l'archevêque, qui explique les motifs de cette translation. Le cardinal logea ces religieuses coupables avec les dames de Saint-Véran, qui habitaient ce couvent depuis l'an 1537. Le

(1) Mss. de Véras. — Bibl. Calvet.

monastère de Sainte-Praxède fut alors fermé ; l'argenterie, les reliquaires et autres ornemens d'église furent séquestrés et mis en dépôt entre les mains des Frères Prêcheurs par ordre du pape, et ne leur furent rendus qu'en 1398, époque à laquelle leur monastère fut rétabli et les religieuses repentantes réintégrées dans leurs cellules.

Donnons ici l'historique de Saint-Véran. L'an 1140, Guigues, comte de Forcalquier, fonda ces religieuses sous la règle de Saint-Benoît (1), décora le monastère du titre d'abbaye, et les logea à un mille de la ville. Elles habitèrent ce couvent jusqu'en 1537, d'où elles urent chassées par l'armée de François 1er, campée au château de Fargues. Les gardes-du-corps du roi-chevalier ne respectèrent pas l'asile des filles du Seigneur, qui fut violé, profané, pillé et incendié. Pour les dédommager de tant d'insultes, le roi assigna à l'abbaye et aux religieuses une bonne pension de 347 livres sur la couronne de France.

Ces bonnes dames, tristes et dolentes, entrèrent alors en ville et vinrent s'abriter sous les vieilles tours de Saint-Jean-le-Vieux, le 27 octobre 1537.

Jean Alarmet de Brogniac, cardinal et archevêque d'Arles, unit, en 1426, aux dames de Saint-Véran, les religieuses de Furno ou du Four, fondées en 1238, par Dom Calveria, abbé de Saint-André de Villeneuve Leur monastère était au milieu d'un bois entre Sauveterre et Villeneuve. Elles furent aussi exposées aux

(1) On prétend que ces religieuses bénédictines avaient été fondées et établies dans le XIe siècle à Montdevergues, par la comtesse Odda, d'où lui vint le nom de Mont-des-Vierges.

insultes des gens de guerre, ces timides recluses du Four. Anglicus Grimoard, frère du pape Urbain V, effrayé des dangers que couraient ces dames, les appela à Avignon, et leur acheta de ses propres deniers la maison que possédait alors le collége de Saint-Nicolas d'Annecy ou du Roure, rue des Lices. Elles y restèrent jusqu'en 1426, époque où elles furent réunies aux dames de Saint-Véran et transférées avec elles à Saint-Jean-le-Vieux. Leur église et leur maison furent livrées aux collégiens de Saint-Nicolas, que venait de fonder le cardinal Alarmet de Brogniac : lors de leur réunion, ces religieuses du Four n'étaient plus que quatre.

Une bulle du pape Grégoire XIII, sollicitée par le cardinal d'Armagnac en 1577, supprima l'abbaye de Saint-Véran, l'érigea en prieuré et l'unit à perpétuité aux dames de Sainte-Praxède. Les deux seules religieuses qui restaient allèrent prendre possession du prieuré de Saint-Véran, le 17 avril 1578 et y fixèrent leur domicile.

Peu de temps après, le cardinal d'Armagnac transféra, en 1583, les religieuses de Sainte-Praxède à Saint-Jean-le-Vieux. Cependant, les dames Dominicaines, fatiguées de tant de translations successives, désiraient ardemment retourner à leur ancien couvent; le pape se rendit à leurs vœux; elles sortirent donc solennellement du couvent de Saint-Jean le 11 juillet 1598, au nombre de douze, pour faire place aux Doctrinaires.

Ces religieuses achetèrent en 1769 la maison du noviciat des Jésuites, appelée Saint-Louis, supprimée par ordre de Louis XV et dont les biens furent donnés

à l'hôpital d'Avignon. Les Dominicaines vinrent habiter cette maison le 11 septembre 1769 et vendirent leur ancien couvent à divers particuliers qui le démoliren pour en faire leur habitation : l'hôtel de M. de Raousset Boulbon, celui de M. de Rochefort, et la maison Prévoté faisaient partie de ce couvent. Il en reste encore un mur orné de niches et d'armoiries effacées, rue Sainte-Praxède.

Ces religieuses ont subi cinq translations ou transmigrations. Elles furent d'abord fondées à la Tour d'Espagne, en déménagèrent pour venir, 1°. à Saint-Véran; 2° à Sainte-Praxède; 3° à Saint-Jean-le-Vieux; 4° retour à Sainte-Praxède 5° à Saint-Louis.

VILLENEUVE-LES-AVIGNON. — SON HISTOIRE.

Villeneuve est une création tout avignonnaise. Philippe-le-Bel en lui octroyant moult grands priviléges fit bien peu pour la nouvelle ville ; les papes et les cardinaux d'Avignon en firent une cité : c'est donc la sœur cadette de la nôtre. Quand elle eut des édifices religieux, des palais de princes, c'est-à-dire, une existence politique, les rois de France y établirent leur hôtellerie quand ils vinrent s'agenouiller devant la tiare pontificale. Avant les papes, Villeneuve n'était pas même un village.

Commençons l'histoire de son établissement : il y a aussi une légende, un récit miraculeux à vous raconter. Dans les premiers siècles de l'Église c'est toujours un saint qui préside à la naissance des cités. La montagne Andaon (*Podium Andaonense*) eut son apôtre comme le rocher des Doms avait eu le sien.

Des bords de l'Ebre où s'élève la belliqueuse Sarragosse, une jeune et belle fille descend du trône paternel et laisse la pourpre royale pour prendre le cilice de la pénitence. Cazarie (c'était son nom) traverse les neiges du Marboré, les plaines de l'Occitanie, et vient dans une grotte du mont Andaon pleurer ses péchés et annoncer l'Évangile. Elle y mourut vers la fin de l'année 587, avec la réputation d'une sainte. Les populations émerveillées vinrent prier sur le tombeau de Cazarie; des habitations se groupèrent à l'entour de la grotte ; des religieux de Saint-Benoît y jettèrent ensuite les fondemens de l'abbaye de Saint-André.

Le cardinal Baronius a conservé dans ses annales l'épitaphe de sainte Cazarie qu'on lisait autrefois dans la grotte où la recluse fut ensevelie :

Mensibus et geminis, concludens tempora vitæ
Vivit in ætermum nullum moritura per ævum,
Ista Valens fieri (fletu manante) rogavit,
Jura sacerdotis servans, nomenque jugalis.
✠ *Obijt bonæ M. Cazaria medium noctis*
D. Dnico. in luciscente VI id. decemb.
Quadragies. et VI. P. C. Basilii iunioris
V. CC. An. XII, regn. Domini
Childeberti regt. indict. quinta.

Quelques esprits du temps, dit Nouguier, ont voulu conjecturer que Valens, évêque d'Avignon, était le mari de Cazarie, s'appuyant sur les deux derniers vers de l'épithaphe. Quoi qu'il en soit de ce mariage que nous nous gardons bien d'affirmer, la montagne d'Andon devint un bourg et l'abbaye y fut fondée sur

la fin du VIe siècle. Les Sarrasins la dévastèrent en 731. Charles-Martel, après la bataille de Tours, délivra les religieux de Saint-Benoît des persécutions de ces infidèles. Les moines se rétablirent sur la montagne d'Andon, et y commencèrent la construction d'une des plus célèbres abbayes de France. En 976, Uvernerius, évêque d'Avignon, institua la réforme parmi les religieux de Saint-André, et répara l'église et le monastère de ses propres deniers. Un de ces moines, plus instruit sans doute que les autres, en devint le premier abbé en 999 : il se nommait Martin. Saint Pons, qui est aujourd'hui honoré à Villeneuve, avait aussi administré ce monastère, d'où sortirent des cardinaux, des archevêques, des évêques et des professeurs distingués. Cette abbaye acquit une telle réputation de science et de piété, que les souverains pontifes voulurent participer à son accroissement Urbain II la visita en 1096, et Gélase II, chassé d'Italie par l'empereur Henri V, sous Raymond Bérenguier, comte de Provence, s'y réfugia en 1118, consacra de ses propres mains les deux églises du monastère, et par une bulle du 13 des kalendes de janvier 1119, donnée à Orange, ce pape confirma ce monastère dans tous ses biens et bénéfices. (H. Bouche, *Hist. de Provence.*) Les princes et seigneurs voisins la dotèrent richement. Raymond, comte de Toulouse, lui donna le bourg Saint-André et celui des Angles, *villam sibi adjacentem et villam etiam de Angulis* (1).

(1) Ces associations de moines ou de solitaires s'étaient répandues partout où le christianisme avait été annoncé, et elles se multiplièrent au milieu des invasions des barbares. Ils

En 1210, les abbé, moines et habitans de Saint-André s'opposèrent vivement aux citoyens d'Avignon qui avaient adopté le gouvernement républicain ; mais ils furent forcés de prêter serment de fidélité aux consuls de cette ville, par ordre de Guillaume de Monteils, évêque d'Avignon. Innocent III ayant excommunié et privé de tous ses biens le comte de Toulouse, Simon de Montfort fut déclaré légitime possesseur des biens de ce comte, pris par les croisés, par un concile convoqué à Montpellier en 1214, confirmé par une bulle d'Innocent III, accepté par Philippe-Auguste, roi de France, que le comte de Montfort alla trouver à Melun au mois d'avril 1216. L'abbé Bernard, les moines et les habitans de Saint-André jouirent alors de leur première liberté.

Louis VIII s'étant croisé contre les hérétiques Albigeois, arriva à l'abbaye de Saint-André en 1226, accompagné de Romain, cardinal-diacre et légat du saint-siége. Le roi y reçut les hommages des consuls d'Avignon; mais Louis ayant voulu faire passer le pont à une partie de son armée campée dans la plaine, les portes de la ville lui furent fermées, ainsi qu'au légat. Le roi en commença alors le siége et la prit après trois mois de combats. Entré dans Avignon le

avaient bâti des cellules, défriché des terres et pris une haute importance du IXe au XIe siècle. Presque tous les monastères suivaient la règle de saint Benoît. Les reliques dont ils étaient en possession, la réputation de piété, les talens que déployaient souvent les abbés, attiraient sur eux les dons de terres, de riches revenus et une lucrative vénération. CAPEFIGUE, *Hist. de Philippe-Auguste*, *tom. IV*, *chap. XXXV*.

12 septembre, Louis fit démolir les remparts, combler les fossés, abattre trois cents maisons, et punir les séditieux. *Item, præcipimus quod muri, fossa et liciæ funditùs diruantur nec possint refici, vel etiam de novo fieri usque ad quinquenium nisi de licentiâ nostrâ.*

Un poète de ce temps a exprimé dans ce distique la punition d'Avignon :

Quinque quater junctis et sex cum mille ducentis :
Justo judicis, corruit, Avenio.

Philippe-le-Bel vint à Saint-André en 1292, et le 11 juillet de cette année, l'abbé Bertrand de Laudun passa l'acte de paréage (égalité de droit ou de possession) du bourg Saint-André et des Angles avec le roi de France ; cet acte amena la fondation de Villeneuve. Avignon n'appartenait pas à la France ; Philippe voyant cette frontière déserte, voulut bâtir une autre ville aux portes de celle dont il pouvait redouter l'influence ; et pour y attirer des colons, il les affranchit de tout impôt, excepté celui du sel. Il fit ensuite élever les tours du fort avec le consentement de l'abbé, et cette belle tour dont les pierres de la base sont taillées en pointes de diamant. Cette tour, qui n'a pas souffert des injures du temps, paraît avoir été destinée à servir de tête de pont, car elle est située positivement en face de celui qui existait autrefois sur le Rhône. Nous devons regretter qu'on ait démoli un bâtiment du XIVe siècle qui était adossé contre la tour, construit par le cardinal Napoléon des Ursins : c'est là sans doute que logèrent les rois quand ils venaient conférer avec les souverains pontifes d'Avignon, Jeanne de Naples,

Louis de Tarente, Bertrand Duguesclin; c'est là sans doute qu'Henri III présida les États du Languedoc, le 15 novembre 1574.

Philippe-le-Bel érigea, en outre, le bourg Saint-André en ville; il y établit des foires franches, des marchés, et promit enfin à tous ses habitans la même protection qu'il accordait à ceux de sa bonne ville de Paris. (*Priv. art.* 7.)

C'était déjà beaucoup; mais tous ces priviléges, ces constructions de forts, toutes ces magnificences royales prodiguées dans des actes n'amenaient pas les richesses nécessaires à la création d'une nouvelle ville. La colonie ne serait encore qu'une pauvre et triste solitude, si elle n'avait eu d'autres ressources que les priviléges si pompeusement octroyés par le roi Philippe. Mais voici venir les véritables fondateurs, les souverains pontifes avignonnais.

Les constructions vont maintenant se succéder rapidement par le moyen des richesses pontificales. Il y avait déjà des palais pour les princes; il fallait une église pour le service de Dieu. Le cardinal Arnaud de Via, ou de la Voie, neveu de Jean XXII, fonda le chapitre de Notre-Dame et le dota richement. Son église fut sacrée le 1er juin 1333. Cet édifice, gothique lourd du XIVe siècle, présente le même caractère militaire qui distingue les monumens d'Avignon : murailles élevées, tours massives, construction solide et pesante; ogive à large base, à sommet un peu émoussé; cloître à arcades pesantes, moins pittoresque que celui de la Chartreuse. Dans le bas de la tour placée à la droite du chœur, on remarque une arcade ogivale, bouchée, d'un grand diamètre : on a voulu proba-

blement augmenter ainsi la solidité de la muraille. — En 1327, Jean XXII reçoit l'ordre de Montolivet, l'approuve et permet qu'il s'établisse à Villeneuve. — Innocent VI construit son palais sur le penchant de la montagne Andon et jette les fondemens de la Chartreuse. — Les constructions se poursuivent sous les autres papes; elles envahissent un plus grand espace de terrain dans le XVe siècle et couvrent bientôt toute la pente de la montagne sainte. — En 1400, le cardinal de la Tourroie, élève un magnifique palais, dont l'étendue comprenait les deux tiers de la grand'rue de Villeneuve.

Pierre Bertrand, dit le Vieux, cardinal-diacre, fonda le couvent de Montaux en 1340, sur cette jolie colline qui domine la tour du pont, et y logea neuf religieux. Humbert II, dernier dauphin, s'y étant retiré après la perte de son fils unique, en augmenta le nombre par ses libéralités. Après avoir donné le Dauphiné à la France, il embrassa l'ordre des RR. PP. Dominicains. — Génébrard, archevêque d'Aix, le plus savant chroniqueur de son siècle, se retira à Montaux lors de sa disgrâce et alla ensuite finir ses jours dans son prieuré de Sémur en Bourgogne. Ce couvent fut ensuite uni à la mense abbatiale après la dernière désolation. Il était entièrement abandonné à l'époque de la révolution et tombait en ruines. On en a démoli le clocher, et du bâtiment on a fait une maison de campagne fort agréable, près de laquelle surgit une source abondante qui a toujours servi de lavoir public aux habitans de Villeneuve.

Un terrible fléau sévit sur notre pays en 1361 : la peste enleva dans la cour du pape cent évêques et

et neuf cardinaux, qui furent ensevelis la plupart dans la Chartreuse.

La résidence des papes à Avignon procura souvent la colonie pontificale l'avantage d'être visitée par les rois et princes français. Sous Clément VI, le roi Jean vint à Villeneuve pour la cession du Dauphiné; après le traité de Brétigny, il y revint pour prendre la croix des mains d'Urbain V. Par lettres-patentes du roi Jean, fils de Philippe de Valois, données en 1369, les remparts de l'ancienne Villeneuve, maintenant le fort Saint-André, furent construits tels qu'on les voit aujourd'hui. — En 1365, l'empereur Charles IV tient une assemblée générale à Montaux, à laquelle assista Louis d'Anjou, par ordre du roi son frère, pour secourir Jean Paléologue, empereur d'Orient.

Pendant le schisme, Villeneuve devint le quartier-général de la diplomatie française : on y vit tour-à-tour, Charles VI, avant sa démence, Louis, duc de Tourraine, les ducs de Bourgogne, de Berry et de Bourbon; sous Benoît XIII, les ducs de Berry et de Bourgogne, oncles du roi, et quelques membres du conseil de l'Université.

Poursuivons l'ordre chronologique des évènemens en ce qui concerne Villeneuve. Le cardinal de la Tourroie, légat du saint siége, meurt dans cette ville, dans le palais qu'il avait fait construire, et est ensuite enseveli à la Chartreuse en 1412.

Louis de Châlon, comte d'Orange, ligué avec les Anglais, les Savoyards et les Bourguignons, assiége inutilement, en 1417, le fort Saint-André et la tour du pont.

En 1562, le baron des Adrets fit des efforts inutiles

pour s'emparer de cette citadelle. Peu s'en fallut cependant qu'il ne la surprît par ruse. Mais Fabrice Serbelloni, gouverneur du Comtat, secourut fort à propos Villeneuve et le fort, et repoussa les protestans « qui « faisaient ruisseler le sang des vrais enfans de lumière « de tout côté, et on ne sçauroit lire en vérité les cruau- « tés horribles qu'ils faisoient sans frémir. » Le duc de Joyeuse, qui s'était avancé de Villeneuve pour amener du secours aux assiégés, fit passer sa cavalerie sur le pont et poursuivit les protestans jusqu'aux portes d'Orange.

En 1576, les huguenots, sous la conduite de Parabère, s'avancèrent jusqu'à Villeneuve et démolirent l'ancienne et magnifique croix de Montaux. Cette impiété souleva l'indignation des habitans qui les poursuivirent chaudement et les tuèrent presque tous.

Armand de Bourbon, prince de Conti, en témoignage de sa piété et de sa conversion parfaite, demanda et ordonna, par son testament en 1666, d'être inhumé au milieu du chœur de la Chartreuse.

Enfin, en 1790, quand la tempête révolutionnaire commença à gronder, Villeneuve devint le refuge des Avignonnais poursuivis ou peureux. On y publia le *Courrier de Villeneuve*, journal dont les principes étaient tout-à-fait opposés aux idées nouvelles.

Les cardinaux les plus connus qui ont fait leur séjour dans cette ville pendant les soixante-douze années que les souverains pontifes ont siégé à Avignon, sont : Arnaud de Via, neveu de Jean XXII ; Gaillard de la Motte, neveu de Clément VI ; Antoine Adalbert, Gilles de Montaigu, Vitalis du Four, Pierre de Montirac, Raymond de Canillac, Pierre de La Forest, Pierre

de Cross, Pierre Bertrand, Pierre Bertrand de Colombières, Albert Audouin, Étienne Aubert, Arnaud Aubert, Hugues Aubert, Jean de Novocastro, Guillaume Noellet, Pierre Flandrin et Pierre Blavi.

Villeneuve a vu naître *Jean Nicot*, ambassadeur en Portugal. C'est lui qui apporta de ce pays la plante à laquelle il donna le nom de *Nicotiane*, ou le *Tabac*, et l'*Herbe à la Reine*, parce que Nicot la présenta, en 1560, à Catherine de Médicis. Nicot a composé un Dictionnaire français-latin, in-folio.

Paulin Malosse, savant archéologue, mourut à Villeneuve.

Balze, savant avocat et poète distingué, né à Avignon, mourut à Villeneuve en 1795. Le vice-légat Durini, poète comme lui, fut son Mécène. Balze a écrit une tragédie de *Coriolan*. Hyacinthe Morel, dans une épître adressée à l'auteur, s'exprime ainsi au sujet de cette tragédie :

Animé d'un sublime élan,
On t'a vu, cher à Melpomène,
De la tombe où dormait sa haine
Faire sortir Coriolan.
Qu'il paraît beau dans sa furie,
Le héros autrefois Romain ! (1)
Pour adoucir son âme aigrie,

(1) Allusion à la belle réponse de Coriolan :

VÉTURIE.

Au nom de la patrie.....

CORIOLAN.

Un banni n'en a pas.

Rome et les Dieux parlent en vain ;
Il voit les pleurs de Véturie,
Le fer est tombé de ses mains.

Dans l'ode, Balze fut supérieur à ses contemporains. Nous citerons celles sur la *Mort*, *le Sublime poétique*, *Flore*, *les Vents*, *le Feu*, *l'Ame*. A une époque aussi licencieuse que celle où Balze écrivait, le poète dut payer son tribut à la mode : il composa en vers le conte du *Curé et la Châtelaine;* mais il mit de la grâce, de la décence même, dans un récit qui pouvait blesser plus d'une oreille chaste. L'auteur de *Coriolan* est mort comme l'auteur de *Figaro* : Beaumarchais eut peur du tribunal révolutionnaire, et Balze eut peur de la commission d'Orange.

MONUMENS DE VILLENEUVE.

LA CHARTREUSE, L'HOPITAL, LE FORT SAINT-ANDRÉ.

Les cardinaux bâtirent aux environs de cette ville des palais et des maisons de campagne. Étienne Aubert, depuis Innocent VI, en avait une assez belle dans le même lieu, dans l'emplacement où est aujourd'hui le cloître supérieur de la Chartreuse. C'était d'abord une espèce de grange que ce cardinal acquit par échange de l'abbé de Saint-André. Il y fit bâtir ensuite un palais où il faisait sa résidence ordinaire, et lorsqu'il fut pape, il y passait une bonne partie de l'année. On y voit encore sa chapelle, attenant au réfectoire des chartreux. Les murs et la voûte sont entièrement couverts de peintures. Ces fresques, toutes dégradées

qu'elles sont, offrent encore de belles études à l'amateur d'ouvrages de la renaissance. Les connaisseurs les attribuent au même peintre qui a décoré la salle du consistoire du palais; en effet, on y retrouve les prophètes drapés avec les mêmes étoffes d'Orient, et le sujet du porche de Notre-Dame d'Avignon. On quitte à regret cette voûte de pierre, où, sur un fond d'azur, restent encore intactes de gracieuses et naïves figures d'anges; une Vierge et son fils, admirable groupe respirant la candeur et cette angélique suavité, signes distinctifs de ces peintres qui, suivant constamment une poétique de tout point opposée à la nôtre, avaient sacrifié avec succès la forme à l'expression et à la pensée, avaient subordonné l'étude des détails à l'effet d'ensemble, la variété, la liberté d'exécution à la plastique. Ne voyons-nous pas dans cette nombreuse série de modèles presque effacés par le temps, soit à Notre-Dame, soit dans le palais, tout un monde de créations, non pas irréprochables quant à la forme, mais pour la plupart conçues avec ce profond sentiment qui caractérise les œuvres inspirées par la morale du christianisme? Et puis, ces ornemens cachés entre deux murs, ainsi qu'un arc céleste resplendissant de couleurs fraîches comme le jour où elles s'échappèrent de la palette; cette zône si bien conservée, est peinte avec moins d'art cependant que celle de Notre-Dame, mais les médaillons qui la divisent sont autant de précieux camées que le temps a conservés. Quelle main le pieux Innocent VI a-t-il employée pour décorer sa chapelle particulière? quel pinceau écrivit de si belles pages dans cet oratoire où le pontife se dérobait au tumulte de la cour? Les uns disent que c'est celui de Spinello

Aretino (1), d'autres, celui de quelque artiste inconnu.

Tout dépérit cependant. Sur ces murs lézardés s'effeuille un chef-d'œuvre. Les fresque tombent, et l'imagination de l'artiste peut seule recréer les proportions de l'élégance dans ces fastueuses masures. A travers les voûtes brisées, les charpentes vermoulues, le soleil plonge ses rayons dans ces solitudes larges et désolées. On dirait que le marteau de Luther a passé sur l'héritage d'Innocent VI.

Quand aucune ville de France. pas même la capitale, ne possèdent de ces premiers essais de l'art qu'elles conserveraient précieusement, ici, nous les abandonnons à la brutalité des enfans et à l'ignorance de ces hommes devenus les colons de la demeure des papes.

Quoique très-attaché à cet ordre religieux, Innocent VI avait toujours reculé devant l'établissement d'une chartreuse à Villeneuve ; mais une vision qu'eut un ermite du voisinage, détermina sa première résolution. Le 2 juin 1356, il déclara, par une bulle, fonder à perpétuité, sous le titre de Saint-Jean-Baptiste, le couvent des chartreux, et désira y être inhumé. A sa mort, il laissa à cette maison sa croix, son calice, sa tiare et tous ses ornemens pontificaux.

Son neveu, le cardinal-évêque de Carcassonne, poursuivit l'œuvre du pontife. Il choisit l'emplacement du palais primitif qu'un incendie avait réduit en cen-

(1) Spinello Aretino nacque in Arrezzo l'anno 1328. Fù scolaro di Jacopo Casentino ; diede cosi belle arie ai santi, ed elle madonne, che spiranno amore, ed invitano alla devozione. Spinello è morto in anno 1383. (*Abcedario pittorico*).

dres; mais, obligé d'accompagner Urbain V en Italie, il laissa son ouvrage imparfait.

Pierre Sylva de Montirac, cardinal de Pampelune, aussi neveu d'Innocent VI, continua les travaux, et donna aux religieux plusieurs maisons qu'il possédait à Avignon, un hospice à Roquemaure, 3300 florins d'or pour acheter la grange de Vallergues; il leur remit aussi de son vivant 6000 florins, et institua cette maison héritière du tiers de tous ses biens. Il mourut le 30 mai 1385 et fut enterré dans la Chartreuse.

Audouin Aubert, autre neveu d'Innocent VI, évêque de Paris, d'Auxerre et de Maguelone, donna des biens considérables à ce monastère. Il y mourut le 10 mai 1363.

Le cardinal Guy de Bologne, qui fit la consécration de l'église en présence d'Innocent VI et de tout le sacré collége, y fut inhumé le 27 novembre 1372.

Jean de Neufchâtel, cardinal-évêque de Tulle, puis d'Ostie, après avoir comblé cette Chartreuse de ses dons, désira d'y être inhumé après son décès, arrivé le 4 décembre 1398.

Enfin, le fameux cardinal Jean de la Grange, évêque d'Amiens, fit aussi à cette maison des donations considérables.

Elle était devenue si riche, cette belle Chartreuse, que, par la sage économie des supérieurs, et sans rien retrancher aux religieux ni aux pauvres, elle put fonder, en l'année 1633, la Chartreuse de Marseille: celle de Villeneuve est par conséquent la mère et la fondatrice de celle de la ville phocéenne, comme l'annonçait l'inscription placée sur la porte principale:

Cartusiæ Villanovæ hanc Massiliensem fundavit.
Anno M. DCXXXIII.

On assure que la nouvelle église qu'on y a bâtie depuis sous le fameux Dom Jean-Baptiste Berger, alors prieur de Villeneuve, a coûté 800,000 fr. Malgré ces dépenses énormes, la Chartreuse payait encore des rentes aux chartreux de Bonpas et de Valbonne, ainsi qu'aux bénédictins de Saint-André.

Le dessèchement de l'étang de Pujaut, ces belles terres rendues à l'agriculture, après d'immenses travaux, sont encore un des bienfaits de ces associations de moines dont les richesses étaient employées au bien-être des populations.

Deux frères chartreux se sont distingués dans les arts : le frère Imbert, qui a fait quelques bons élèves et a laissé plusieurs tableaux estimés ; frère Benoît Borelly, d'Avignon, excellait dans la peinture au pastel.

Allons voir maintenant dans l'église de l'hôpital, le tombeau gothique d'Innocent VI qui était autrefois dans la Chartreuse. On ne comprend pas comment, en déplaçant toutes ces belles choses, on n'a pas déjà mis en pièces ces clochetons si fragiles, ces colonnettes et ces feuillages si légers et si élégans. Rien de plus svelte, de plus gracieux, de plus riche que ce dais de pierre. Autrefois, un grand nombre de statues d'albâtre ornaient le soubassement ; elles ont été vendues une à une ; de plus, le propriétaire avait défoncé ce soubassement pour s'en faire une armoire. La statue du pape en marbre a été fort mutilée ; enfin, il n'est sorte d'outrages qu'on n'ait fait subir à ce magnifique monument.

L'hôpital possède un tableau remarquable du

XVe siècle : il représente le jugement dernier. On l'attribue au roi René lui-même, parce qu'il n'en coûte rien pour appeler les choses par noms historiques, dit d'Aubigné. Quoique très-sec, le dessin en est admirable, et toutes les têtes, même les plus petites, sont étudiées avec une étonnante perfection. Les couleurs ont peu changé, et les laques mêmes n'ont rien perdu de leur éclat.

Dans le parloir de l'hôpital, on voit un buste de femme d'une beauté angélique ; elle est habillée en pénitente, d'une robe de bure, et tient des roses dans son tablier. C'est la célèbre marquise de Ganges, par Mignard. Les yeux ont une indicible expression de douceur et de volupté (E). Ce tableau appartenait aux chartreux. Le portrait du cardinal de Belloy, archevêque de Paris, et dernier abbé de Saint-André, qu'on voit dans le même parloir, provenait du couvent des bénédictins.

Une fort belle descente de croix, attribuée à un maître italien, est placée dans une chapelle très-obscure de l'église paroissiale. La couleur est magnifique, et le dessin, quoiqu'un peu raide, ne manque ni de grandeur ni de vérité. Il y avait un orgue, magnifique ouvrage du XVIe siècle, sculpté avec une correction de dessin et une délicatesse dans les détails, qui auraient dû le rendre précieux à ses possesseurs. Eh bien ! au moment où nous écrivons (août 1841), on le vend à un marchand d'Avignon, qui l'a revendu de la main à la main à un brocanteur de Paris.

En montant au fort Saint-André, nous rencontrons un de ces palais bâtis par les cardinaux, tour de construction sans grâce, surmontée d'un pavillon massif.

On dit que ce palais était la demeure de saint Pierre-de-Luxembourg.

Le fort produit un effet pittoresque sur le paysage qui l'environne. Les belles tours de Philippe-le-Bel, d'un jaune orangé, contrastent singulièrement avec les ruines amoncelées dans l'enceinte des remparts. A l'entour d'une petite chapelle du XIIe siècle, tout n'est que décombres. De l'autre côté, la bande noire a démoli le magnifique couvent des bénédictins. On dirait, en entrant dans cet ancien bourg, qu'un tremblement de terre en a renversé les habitations, ou que les Franks sont revenus pour tout détruire.



VOYAGE A VAUCLUSE.

Pour aller dans cette vallée tant célèbre et tant visitée, on sort par la porte Saint-Lazare, dépouillée aussi de son enceinte flanquée de tours; vers la vieille chapelle de Saint-Véran, la route se bifurque; on prend celle de droite, on passe devant le joli moulin de Réal-Panier, à Morières, à Châteauneuf-de-Gadagne, au Thor (1) à la basilique du temps de Charlemagne; devant l'ancien château de Thouzon, bâti sur une éminence, avec titre d'arrière-fief, possédé par la famille de Merles de Monteux, château souvent pris et repris par les catholiques et les calvinistes dans les guerres du XVIe siècle. On rencontre enfin l'Isle, petite Venise qui bourdonne au milieu de ses eaux cristalines et de ses larges ceintures de promenades. La Sorgue, jolie rivière qui descend de Vaucluse, la traverse et l'entoure plusieurs fois de ses replis : de là, son nom ancien d'*Insulæ*. — L'aspect général est frais, riant, pittoresque; il est fâcheux que l'intérieur ne réponde pas à ce que vous promettent ses environs.

Au moyen-âge, l'Isle était république, selon M. J. Courtet; sous les papes, elle avait conservé la plupart de ses priviléges. Sa fondation date du IXe siècle. Comme Venise, elle sortit du sein des eaux. Un même

(1) Le nom de ce bourg était autrefois *Borghetto*. Dans des fouilles qui furent faites, il y a bien long-temps, on exhuma un bœuf Apis. Depuis lors, on l'appela *Taurus* et par corruption *Thor*. En effet, les armes de ce village sont un Taureau portant sur le front une étoile, qui a remplacé le disque.

besoin d'échapper aux Barbares poussa les populations craintives à rentrer au milieu des lagunes de l'Adriatique, comme dans les marécages de la Sorgue ; là, pour fuir Attila et ses Huns ; ici, pour échapper au cimeterre des Sarrasins. D'abord, ce furent des cabanes de pêcheurs. Une église s'éleva bientôt par les ordres de Charlemagne. Les habitations se groupèrent autour de la maison de Dieu, comme ailleurs autour du manoir féodal. Mais ici on ne reconnut que Dieu pour seigneur et maître. Point de nid crenelé pour abriter le baron et sa couvée ; point de suzeraineté, partant point de vasselage. On ne saurait croire quelle influence cette particularité a exercé sur le moral de la population. Ce ne fut que beaucoup plus tard, pendant les guerres sanglantes de religion, qu'on sentit le besoin de mettre les habitations à l'abri d'un coup de main. Alors des murailles s'élevèrent, le lit de la rivière fut changé, les forêts furent abattues. De larges fossés furent creusés autour des remparts ; les avenues furent déblayées ; et dans les circonstances critiques, des écluses inondaient le pays à le rendre impraticable. Deux villages voisins molestés, Velorgues et Saint-Antoine, vinrent demander asile à la petite métropole. La ville s'accrut progressivement, et nul doute que ce pays, par sa position et son industrie, ne soit appelé à de plus hautes destinées.

L'église est le principal monument de l'Isle : c'est une chose à voir. Le corps principal, refait sous Louis XIV, contraste singulièrement, par la simplicité et la régularité de son architecture, avec l'intérieur qui rappelle tout-à-fait les églises italiennes par le luxe, par la profusion et même le mauvais goût de

ses ornemens. Tous les murs en sont peints ou surchargés de dorures. Les statues et les tableaux y abondent. Un Mignard surtout se fait remarquer par la beauté des tons et la pureté du dessin. Dans les médaillons qui décorent les pilliers de chaque chapelle, on a peint les Sybilles qui prédirent la venue de Jésus-Christ; mais l'artiste, par un raffinement de courtisannerie, y a substitué, dit-on, les diverses maîtresses du grand roi.

Pour jouir d'un panorama digne de celui que présente le rocher d'Avignon, il faut monter sur le clocher construit aux frais de la république de l'Isle, en 1538. A l'est, de grandes collines en amphithéâtre, où se dresse fièrement le château de Saumane, berceau du marquis de Sade (F); vers le midi, le Luberon, avec ses riches plantations de mûriers; au nord, le Ventoux avec sa crête neigeuse de plus de 2,000 mètres, et de partout le luxe d'une végétation aussi belle que productive.

Assez d'histoire; il faut penser un peu au positif. Si vous ne voulez pas dîner à Vaucluse, il faut le commander à l'Isle, chez Brunel, dit *le Grenadier*, à l'hôtel de ***Pétrarque et Laure***, pour l'avoir tout prêt en revenant de Vaucluse.

Il y a encore une lieue à faire pour arriver à la source. Saluez, en passant, cette maison construite dans les cavités du rocher; c'est la demeure d'un philosophe, d'un poète, qui, d'une grotte spacieuse, a fait un palais pour loger convenablement sa Muse.

Entendez-vous le mugissement des cascades, ce bruit sourd comme celui du tonnerre qui ébranle la nue? Voilà Vaucluse. Il y a dans cette atmosphèr

quelque chose de doux, de lénitif, qui ramollit l'âme, qui la prédispose à tous les sentimens tendres et bienveillans. Il faut admirer ici la limpidité des eaux, le ton safrané des grandes roches; il faut rêver beaucoup de Pétrarque, surtout de Laure, cette création si belle, presque idéale, grâce au grand poète!

Les descriptions de Vaucluse abondent tellement, qu'il n'y a plus rien de neuf à dire sur les cascades, sur le gouffre sans fond, sur le vieux château délabré qu'on aperçoit à mi-côte. On a tant fait de vers et de prose sur cette belle solitude, qu'il ne nous reste plus qu'à dire avec le poète :

Mais ces eaux, ce beau ciel, ce vallon enchanteur,
Moins que Pétrarque et Laure intéressaient mon cœur,

En effet, toute la poésie de Vaucluse est dans trois personnages qui ont illustré ce vallon : Pétrarque, Laure, Cabassole, c'est-à-dire, ce que l'amour a de plus saint et de plus sacré, ce que l'amitié la plus pure offre de consolation et de charmes. Sans eux, que serait Vaucluse? Un beau désert, une solitude muette.

Pétrarque y vint en 1313, encore enfant. En s'approchant de la source, fermée par des montagnes alors hérissées d'épaisses forêts, dont les vagues mugissantes éclaboussaient le feuillage, Pétrarque fut saisi de cet enthousiasme qui toujours transporte les poètes en présence des merveilles de la nature. Après avoir admiré quelque temps le cristal de cette onde si pure, sa chute en cascades écumantes, cet inaccessible abord des montagnes qui plaît tant à la philosophie : « Si

« jamais je suis libre, s'écria-t-il, au séjour des cités, « on me verra préférer cet agreste asile. » *En meæ naturæ locus aptissimus, quem si dabitur magnis urbibus prælaturus sum.*

Pétrarque vit Laure dans l'église de Sainte-Claire. Il ne supporta alors qu'avec peine le poids de la vie; il fit tous ses efforts pour éteindre violemment cette existence douloureuse. Laure, quoique fière d'avoir touché le cœur du poète, dominée cependant par le sentiment de ses devoirs, fuyait les soins empressés de Pétrarque, feignait d'ignorer le langage de son regard; et quelquefois, mais rarement, émue par la pitié, si elle répondait quelques mots d'une civilité glacée, c'est qu'elle craignait de se voir délaissée par celui qu'elle avait résolu de n'aimer jamais. Fatigué de tant de rigueurs, Pétrarque se souvint alors de Vaucluse; il y vint cacher sa douleur, et l'exhaler dans ces admirables Sonnets qui, peut-être, faisaient couler des larmes à celle qui les inspirait.

Il y acheta une maison et un jardin dans une petite presqu'île au bord de la Sorgue. C'est là que Pétrarque nous a décrit dans cette belle canzone : *Di pensier in pensier, di monte in monte*, l'état douloureux de son âme et les illusions qui le désolaient. Là, il composa son poème de l'*Afrique* qui eût été pour l'Italie un chef-d'œuvre de plus, rival de ceux du Tasse et de l'Arioste, si Pétrarque eût jugé sa langue capable de s'élever jusqu'à l'épopée.

Pétrarque ne s'arracha de sa solitude que pour aller recevoir la couronne poétique à Rome, ou pour remplir les missions que lui confiaient les souverains. Libre, il y revenait encore pleurer son indomptable passion.

Après la mort de Laure, il y resta plusieurs années, vivant comme un solitaire qui a renoncé à toutes les oies de ce monde, s'occupant sans cesse de cette poésie rêveuse qui, par sa renaissance, amena une révolution littéraire. Il quitta Vaucluse pour ne plus y revenir, le 26 avril 1353, et mourut dans sa solitude d'Arqua, le 18 juillet 1374.

Sous le pontificat de Grégoire XI, deux cardinaux se promenaient à Vaucluse et discouraient sur Pétrarque : c'étaient Robert de Genève et le cardinal de Saint-Vital. Robert avait dans le caractère quelque chose de sombre et de grand, qui s'accommodait mieux des conceptions politiques et guerrières que des amoureuses poésies du chantre de Laure.

« Il ne faut pas trop reprocher à ce pauvre amant morfondu, disait-il, un amour *mystérieux* et rêveur, qui n'eut rien de criminel. Laure ne lui adressa peut-être pas douze paroles en douze années. Il l'aimait comme on aime, dans les cours d'amour de ce pays, c'est-à-dire, en espoir et en contemplation, ou plutôt Pétrarque aimait celle qui lui inspirait de si beaux vers, et Laure souffrait par vanité les hommages d'un poète qui la chantait si bien. Ses yeux purifiaient l'air, et sa présence seule chassait les mauvaises pensées. Laure avait une justesse d'esprit et une combinaison dans ses idées qui prouvent la droiture de son jugement. Ce plan de conduite envers son amant, toujours soutenu pendant vingt ans, et la manière adroite dont elle a retenu pendant si long-temps dans les chaînes le plus grand génie de son siècle, annoncent une parfaite connaissance du cœur humain.

» Les sens n'eurent jamais rien à compromettre dans

ce commerce tout spirituel que défrayait l'imagination et dans lequel il entrait plus d'affectation que de sentimént. Je n'en veux pas d'autre preuve que le Sonnet où l'amant de Laure, sachant que cette belle était dangereusement malade, eut assez de présence d'esprit pour dire :

« Si cette âme parfaite qui nous quitte avec le temps, « est reçue dans le ciel comme elle le mérite, elle en « occupera la plus digne partie. Si elle établit sa de- « meure en Vénus et Mars, le soleil sera obscurci, « parce que les âmes qui habitent cet astre s'assem- « bleront autour d'elle pour la contempler ; si elle se « place sous le Soleil, elle éclipsera les trois planètes » inférieures. »

» Cela est fort beau assurément ; mais ce n'est après tout qu'un passe-port délivré pour l'autre monde, et l'on voit que déjà le poète a consolé l'amant, et que faisant des vers sur la mort comme il en faisait sur la vie, il trouvait également son compte dans l'un et l'autre cas.

» Vous avez raison, répondit le cardinal de Saint-Vital, ne reprochons pas à Pétrarque un amourqui ne fut qu'une manière de dévotion où le péché n'est point entré. Je ne veux pas non plus censurer les images qui semblent emphatiques, car elles rachètent ce qu'elles ont d'exagéré par les poétiques beautés de leur cadence et de leurs expressions ; mais ce qui me fâche contre Pétrarque, c'est qu'il a publié dans ses épîtres, que la France était une contrée grossière et barbare. L'ingrat ! N'est-ce donc pas dans ce pays de chevalerie courtoise et de loyal amour, qu'il sentit tomber de son cœur la divine étincelle de la

poésie, et qu'il composa ses plus beaux ouvrages, ainsi qu'il en convient lui-même (1) ? N'est-ce point sous le ciel français qu'il connut la beauté sans laquelle son génie eût été un hôte inconnu, dont il n'eût pas deviné la présence ? C'est pour Laure, c'est pour cette fille des Gaules, qu'il planta sur les bords du ruisseau où souvent elle égarait ses pas, le laurier qui, croissant dans la terre des lis, devint chaste et pudique ? Il dut au voile dont se couvrit celle qu'il aimait, l'innocence des soupirs qui perpétuèrent l'âge d'or et les illusions d'un romanesque sentiment. Il dut sa fidélité respectueuse et contemplative aux cours d'amour où présidait la dame de Gantelme, tante de Laure, et où plusieurs cardinaux la virent elle-même à la séance de ces galans parlemens, où ils accompagnaient le pape et les comtes de Vintimille et de Tende. Partout ailleurs que dans les écoles d'une galanterie épurée, l'ignoble victoire des sens aurait abruti cet amour délicat, aurait immolé à de matérielles jouissances les étreintes intellectuelles, où l'amour est à la fois et le désir sans fin et l'immortel génie ! Et lorsque Pétrarque, mûri pour la gloire dans nos heureux climats, fut appelé par l'Italie pour être couronné au Capitole, quel est le noble prince qui fit réfléchir sur cette fête des arts, la pourpre de la royauté et l'éclat des grandeurs ? C'est un prince de France, c'est Robert, qui, généreux héritier des comtes de Provence, faisait

(1) Pétrarque a composé à Vaucluse le poëme de l'*Afrique*, une grande partie de ses Lettres en prose et en vers, un grand nombre de ses Sonnets et Canzoni, les deux Traités de la *Vie solitaire* et du *Loisir religieux*.

fleurir sur le trône de Naples et de Sicile le goût des vers que ses ancêtres prirent au milieu des enfans du gai savoir. Amant et poète par la grandeur de la France, Pétrarque a traité de barbare cette terre d'honneur et de vaillance! Ah! s'il ne veut voir la civilisation que dans la poésie, montrez-lui donc la harpe de vos troubadours et de vos trouvères; s'il la cherche dans les vertus chrétiennes, rappelez-lui donc que la France est la fille aînée de l'Eglise; s'il veut la voir dans les institutions, menez-le à la barre de nos parlemens, aux parloirs de nos communes; montrez-lui vos coutumes, vos chartes, vos libertés, vos franchises, vos grandes familles, vos royales corporations; s'il croit qu'elle doit être dans les sciences, ouvrez-lui cette Université de Paris, qui eut son berceau près du trône de Charlemagne, cette École de Montpellier aussi fameuse que celle de Palerme, et ces doctes abbayes, où les enfans de Benoît et de Bruno enlaçaient à la charrue les palmes du savoir. »

Ainsi deux grands esprits du XIVe siècle jugeaient cet homme que nous considérons comme le père de la poésie moderne. et qui, malgré son génie élevé, ne fut pas exempt de défauts.

C'est saint Véran qui fraya le premier le chemin vers cette source mystérieuse de la Sorgue, cette fontaine de Vaucluse tant fréquentée, depuis qu'un des pères de la poésie moderne y est venu puiser des émotions pour son cœur et des inspirations pour sa muse. Eh bien! les souvenirs profanes ont effacé les souvenirs religieux, et de tant de visiteurs qu'un site fameux attire, nul ne se détourne d'un pas pour s'agenouiller un instant sur les humides dalles de la vieille église:

c'est à peine si quelque antiquaire remarque en passant qu'elle vient d'être badigeonnée à neuf. Pourtant dans cette vieille église est une chapelle plus vieille encore, consacrée, dit-on, à la Vierge par Véranus, *dans sa terre*, *suo prædio*, après sa victoire sur le dragon (*lou Coulobré*), et dans cette chapelle une pierre vide qui fut le tombeau du saint.

Les archéologues trouveront aussi à Vaucluse matière à des recherches : les restes d'un aqueduc qui amenait les eaux de Vaucluse à Arles, dont on retrouve des vestiges dans la plaine, l'église de Saint-Véran, des tronçons de colonnes, des chapiteaux mutilés, preuve certaine que les anciens n'avaient pas négligé d'embellir un lieu connu de tous leurs géographes.

Comme nous sommes essentiellement matériels, après la poésie, il faut penser à dîner, et par une transition toute naturelle, passons à la délicieuse cuisine de Tassy. Car, tous ces noms maintenant, de Vaucluse, de Pétrarque, de Tassy et de Laure s'enchaînent, ce sont des fleurons d'une même couronne. L'un réveille l'autre : Tassy fait penser à Pétrarque; le poète emporte le cuisinier dans un rayon de sa gloire...... Tant mieux ; tout y gagne, l'esprit et les sens. Un Sonnet de Pétrarque, voilà pour le cœur, pour l'intelligence. Une *coquille*, un pâté d'anguilles, une galantine de Tassy, voilà pour la partie matérielle. Mais, que dis-je? ce renégat culinaire a échangé son tablier blanc contre une écharpe tricolore, et son bonnet de coton contre le tricorne du commissaire de police. Allons dîner chez Michel, si vous avez bon appétit, ou retournons à l'Isle, si cela vous convient.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM.

Page 260, ligne dernière, au lieu de *contributions de rentes*, lisez, *constitutions de rentes.*

